DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12366 – 6 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens · – DIMANCHE 28-LUNDI 29 OCTOBRE 1984

Crédit : les banques plus libres

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, recevra, lundi 29 octobre, les représentants de l'Association française des établissements de crédit pour examiner avec eux les conditions dans lesquelles, douze ans après sa mise en place, à la fin de 1972, l'encadrement du crédit sera, à partir de janvier prochain, progressivement démantelé.

Cet événement historique permettra aux banques et aux établissements financiers de reprendre une initiative qu'ils avaient plus ou moins perdue, figés dans un système sclérosant de droits acquis, de références automatiques et de plafonds contraignants. Tout un corset de réglementations de nature à interdire, en principe, une concurrence réelle entre les établissements va sauter.

Il n'est pas question, toutefois, que les autorités de tutelle renoncent à tout moyen d'action sur les activités bancaires. Avec le Trésor, quand il emprunte à court terme, les banques sont les principales créatrices de monnaie, et dans nul pays au monde il ne leur est alloué une liberté totale. L'excès de crédit peut être fauteur d'inflation ; les gouvernements l'ont appris à leurs dépens.

Un contrôle est donc nécessaire. Il peut s'exercer de deux façons : par les taux d'intérêt et par les quantités de crédits distribuées. Le réglage par les taux est plus facile et plus brutal : quand la demande de crédit est jugée trop forte et de nature à créer trop de moyens de paiement, donc trop d'inflation, la banque centrale fait monter directement ou indirectement les taux d'intérêt, ce qui renchérit les ressources des banques et fait monter le coût de leurs crédits. Les emprunteurs sont découragés et la demande fléchit ; l'inflation aussi.

Ce réglage est appliqué aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne, pays où les structures du réseau bancaire sont assez homogènes, la plupart des établissements de crédit collectant eux-mêmes leurs ressources.

En France, ce système de régulation n'était guère applicable et aurait même été dangereux, du fait de l'hétérogénéité et du déséquilibre de la profession, partagée entre de grands réseaux collecteurs de dépôts (banques commerciales et mutualistes) et des établissements prêteurs, sans réseau de collecte, obligés d'emprunter aux banques excédentaires.

FRANÇOIS-RENARD.

(Lire la suite page 16.)

Sur la piste bulgare

Le juge Martella accuse un deuxième Turc d'avoir tenté d'assassiner le pape, le 13 mai 1981, et renvoie le Bulgare Antonov devant la cour d'assises

De notre correspondant

Rome. – « *Nous avons la certitude qu'il y eut à l'origine de la tentative d'assassinat du pape un complot international.* » Telles sont les conclusions de l'enquête que le juge d'instruction Martella mène depuis près de deux ans sur l'attentat dont fut victime Jean-Paul II le 13 mai 1981 sur la place Saint-Pierre. Il les a rendues publiques vendredi 26 octobre. Le juge a retenu que sept personnes devaient être jugées en cour d'assises, à commencer par M. Serguei Antonov, fonctionnaire de la compagnie bulgare Balkan Air. Deux autres Bulgares et quatre Turcs sont aussi, selon lui, impliqués dans l'affaire.

L'enquête a, d'autre part, permis d'établir que le 13 mai 1981, Ali Agça n'avait pas été le seul à tirer sur le pape : le second auteur de l'attentat a été identifié comme étant un autre Turc, Oral Celik. Celui-ci aurait tiré le troisième coup de feu qui blessa le pape à la main gauche et à l'avant-bras. C'est là un élément nouveau confirmé par des « *preuves* », a affirmé le juge. En revanche, celui-ci n'a pas retenu les accusations d'Agça selon lesquelles il y aurait eu une tentative pour assassiner M. Lech Walesa lors de son séjour à Rome.

Le procès des sept accusés aura probablement lieu au début de 1985. Certains d'entre eux seront, selon toute vraisemblance, jugés par contumace. En particulier, les deux Bulgares employés par leur ambassade à Rome, MM. Jelio Vassiliev et Todor Ayvazov, qui réussirent à quitter l'Italie peu avant que la justice n'émette un mandat d'arrêt à leur encontre. Un autre personnage de l'enquête est actuellement, semble-t-il, réfugié en Bulgarie, Bekir Cellenk, de nationalité turque. Il est peu vraisemblable que ces trois hommes viennent en Italie pour y être jugés. Cellenk est l'un des principaux chefs du trafic d'armes et de drogue qui transite par la Bulgarie. Ce serait lui qui aurait chargé Agça de tuer Jean-Paul II.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 2.)



M. Moubarak à Paris

La détente tous azimuts...

Si la fréquence des réunions au sommet correspond proportionnellement à l'intensité des relations entre Etats, celle des entretiens entre MM. François Mitterrand et M. Hosni Moubarak témoignerait du caractère exceptionnel des rapports franco-égyptiens. La rencontre à Paris des deux présidents, le lundi 29 octobre, sera la neuvième en trois ans : un record, si l'on excepte les contracts entre les chefs des Etats membres de la Communauté européenne.

« *Le courant passe entre les deux hommes ; ils se comprennent, ils sympathisent* », expliquent des responsables avant de rappeler l'essentiel : non seulement aucun contentieux ne sépare les deux pays, mais leur coopération est en pleine expansion dans divers domaines : économique, commercial, financier, militaire. Globalement, on peut soutenir que la France est le deuxième partenaire de l'Egypte, après l'Amérique, bien que cette dernière, il est vrai, ait pris une avance considérable dans les finances et le commerce extérieur de la vallée du Nil.

A d'anciennes affinités viennent s'ajouter des intérêts traditionnels dictés par la géopolitique. Pour la France, l'Egypte était et demeurera – malgré les vicissitudes passagères – la pièce maîtresse sur l'échiquier du Proche-Orient ; et cela en raiosn de la position stratégique qu'elle occupe, de son poids démographique, du rayonnement multiforme de ses élites. Pour l'Egypte, la France est depuis Bonaparte, un phare culturel (ses écoles enseignent actuellement le français à un million d'Egyptiens), une source de technologie (des entreprises françaises participent à la réalisation de grands projets industriels, agro-alimentaires, d'infrastructures, etc.), et surtout une alliée indispensable pour la défense de son indépendance. Face aux pesanteurs soviétiques, durant l'ère nassérienne, ou américaines, sous M. Hosni Moubarak, la France – et, au-delà, l'Europe occidentale – constitue un recours, faute de pouvoir toujours servir de contrepoids.

Rien d'étonnant dès lors que les convergences politiques soient substantielles. Les deux pays fournissent des armements à l'Irak.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 2.)

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INSURRECTION EN ALGÉRIE

La génération muette

Ce jour-là, en France, une génération ignorait qu'elle avait rendez-vous avec son destin. Les classes d'âge intéressées allaient des jeunes mariés, déjà engagés dans la vie active et promis au « rappel sous les drapeaux », aux gamins de douze ans qui feraient un jour patrouille commune avec les moudjahidines victorieux avant de rembarquer. Ces centaines de milliers de Français, comme les jeunes instituteurs massacrés sur une route d'Algérie, auront cru, parfois jusqu'à la mort, avoir affaire à quelques « bandits ». Ils étaient pourtant jetés dans une vraie et interminable guerre. Ils en rapporteraient des photos, des « quilles », souvent des copains et parfois des cauchemars.

Cette génération s'est tue. Ses témoignages sont restés étonnamment rares et limités, tant dans les domaines du roman ou de l'essai qu'au cinéma. Dans la vie quotidienne, on n'a pas assisté au gigantesque étalage de souvenirs belliqueux qui, par tradition, suit les conflits chez nous et transforme, à la longue, l'épopée en radotage. Depuis trente ans, le silence entretenu autour de la guerre d'Algérie a même révélé l'existence d'un véritable refoulement collectif. Il est rare qu'une expérience ait marqué tant d'hommes et que si peu en aient parlé. Nous tous, qui avons passé la mer en uniforme, dans les cales bondées du *Ville d'Alger* ou du *Ville d'Oran*, de ces longs mois d'une jeunesse réquisitionnée par la République, n'avions nous donc rien à dire ?

Mais que dire ? Et surtout pourquoi le dire ? Pour une génération d'hommes qui ont aujourd'hui entre quarante et cinquante ans, parler de « leur » guerre était, au mieux, inutile et, au pire, douloureux. Car ces souvenirs emmurés, tus bien souvent aux plus proches, à l'épouse, aux enfants, sont d'une redoutable ambiguïté. La guerre « fraîche et joyeuse » leur est, en fin de compte, aussi étrangère que le noble remords d'avoir combattu à tort un peuple en mal de libération. Ce n'était pas ceci et encore moins cela.

C'est pour nous la guerre indicible, à l'exception, très minoritaire, des bravaches et des militants. La guerre dont le sens s'est effiloché puis aboli aux yeux des soldats qui la firent. Quelques-uns l'ont vécue comme une croisade rimant avec débandade. Les autres, infiniment plus nombreux, comme une aventure rimant avec imposture. Ou comme un pan de vie perdue, une absurdité imposée, un temps mort ne rimant à rien.

Car, bien au-delà de la mauvaise conscience devant la torture et les brutalités que ne justifie jamais la férocité du camp adverse, l'impression dominante des « anciens d'Algérie » est celle d'un immense gâchis. C'est le sentiment d'avoir, abreuvé d'hymnes patriotiques et de propagande simpliste, joué les seconds couteaux dans une confuse et sanglante tragédie qu'un peu de lucidité et de courage aurait pu éviter. D'avoir été un chiffre insignifiant dans l'énoncé truqué d'un problème sans solution. D'avoir vu mourir ses camarades face à un ennemi insaisissable qui, en fin de compte, n'était pas l'ennemi. D'avoir abandonné à la vengeance les harkis. D'avoir infligé et subi une souffrance que l'évolution prévisible du monde et la montée des indépendances ont rendue, avec le recul des années, dérisoire et folle comme le sacrifice fait à un dieu absent.

Quand un ministre des relations extérieures se rend en Algérie pour la commémoration du début de l'insurrection, c'est à la raison d'Etat qu'il sacrifie. Qu'il ne s'étonne pas si, devant cet autel-là, la génération muette se refuse aux génuflexions. Elle a déjà salué tant de drapeaux hissés et amenés qu'elle n'apprécie plus les défilés. Son silence, au-delà du chagrin et de la pitié, est une réponse qui ne manque pas de dignité face à l'escroquerie de l'histoire.

P.-J. FRANCESCHINI.

LES ÉLECTIONS AUX ETATS-UNIS

Regards sur l'Amérique

8 PAGES SPÉCIALES

Lundi 29 et mardi 30 octobre

LIRE EN PAGES INTÉRIEURES

Étranger

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 460 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 l. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

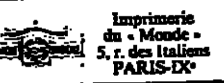
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Sur la piste bulgare

(Suite de la première page.)

Les autres Turcs accusés sont Omer Bagci et Musa Serdar Selebi. Tous deux sont en prison. Oral Celik, l'autre auteur présumé de l'attentat, est en fuite.

Le volumineux dossier (mille deux cent quarante cinq pages) contenant les conclusions de l'enquête du juge Martella comprend deux parties. La première, comme l'a déclaré le juge au cours de sa conférence de presse, est une synthèse des événements et des différentes phases de l'enquête depuis les premières déclarations d'Agça et la confirmation de ses dires jusqu'à l'arrestation d'Antonov.

Le juge traite ensuite d'une question moins strictement judiciaire : les implications politiques de l'attentat. « *Nous n'avons conclu à la responsabilité d'aucun gouvernement ni d'aucune nation en particulier,* a affirmé le juge, « *car nous ne sommes pas en possession d'éléments concrets pour formuler une telle accusation. Je me suis limité à raconter les faits et à établir les relations possibles entre eux* ». Il ne faut donc pas attendre des conclusions du juge Martella des indications sur les raisons de l'attentat. « *C'est là la partie la plus délicate de l'enquête,* a précisé le juge, *et qui se prête facilement aux manipulations politiques. En ce qui me concerne, je peux dire simplement que j'ai travaillé le plus scrupuleusement possible* ».

La seconde partie du dossier est divisée en onze chapitres qui sont consacrés aux motivations de l'accusation. Le juge Martella confirme, en substance, ce que l'on avait progressivement appris pendant son enquête. En particulier, le rôle du Turc Omer Bagci fut de fournir à Agça le pistolet que celui-ci utilisa. Selebi, un autre Turc, est, pour sa part, accusé d'être le chef de l'organisation d'extrême droite, les Loups gris, dont le réseau servit à Agça et à Celik.

Selon le juge, ce dernier est sans nul doute l'homme photographié de dos par un touriste américain, courant sur la place Saint-Pierre juste après l'attentat. Il se trouvait au côté d'Agça quand celui-ci a tiré. Le juge a établi, à partir d'examens balistiques et de documents photographiques, qu'Agça a tiré seulement deux coups de feu. Celik réussit à fuir l'Italie à bord d'un camion de déménagement mis à sa disposition, semble-t-il, par des Bulgares.

Le principal organisateur de l'attentat fut Bekir Cellenk : « *Il a fourni, notamment, à Agça assistance et protection, et lui donna de l'argent. (...) Ce fut lui qui, notamment, versa pour le compte de mandataires non identifiés 3 millions de marks (9 millions de francs) à l'organisation extrémiste de Selebi pour l'élimination du pape.* » Ce versement a été effectué à Sofia.

La dernière partie du document porte sur le rôle des Bulgares. Selon le juge Martella, les trois Bulgares contribuèrent à l'attentat et accompagnèrent Agça et Celik sur la place Saint-Pierre. « *Les aveux d'Agça n'ont jamais été pris pour argent comptant,* a affirmé le juge. *Ils ont été minutieusement vérifiés et ils ont été confirmés. Agça est, en outre, crédible parce qu'il n'avait aucun motif d'impliquer des personnes innocentes et, en particulier, Celik, son ami, qui l'aida à s'évader d'une prison turque.* »

Interrogé sur le rôle éventuel de l'Union soviétique dans cette affaire, le juge a déclaré : « *Rien ne permet juridiquement de tirer de telles conclusions.* »

PHILIPPE PONS.

L'ANNIVERSAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA FRANCE ET L'URSS

Confidences entre la poire et le fromage

De notre correspondant

Moscou. – C'est bien M. Mikhaïl Gorbatchev, benjamin du bureau politique et numéro deux officieux de la hiérarchie soviétique, qui a présidé le récent plénum du comité central consacré à l'agriculture (*le Monde* du 23 et du 24 octobre). La « confidence » en a été faite par M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et chargé du département international du comité central, qui avait honoré de sa présence la réception donnée, vendredi 26 octobre, à l'ambassade de France à Moscou, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et l'URSS.

M. Ponomarev a précisé qu'il s'agissait d'une simple nécessité technique. « *Il faut bien que quelqu'un donne la parole au secrétaire général* [M. Tchernenko], *il ne peut pas se la donner lui-même* », a-t-il plaisanté. Mais être président de séance semble bien plus qu'une fonction « technique », les trois cents membres du comité central cherchent à savoir, en pareille circonstance, qui « monte » et qui « descend », de façon à orienter en conséquence leur carrière souvent liée à celle d'un des grands personnages.

L'absence au plénum de tout discours de M. Gorbatchev, dont le nom n'était apparu nulle part le lendemain dans la presse trouverait ainsi une explication plutôt favorable, pour l'intéressé.

La « jeunesse » de M. Gorbatchev est sans doute considérée avec un brin de condescendance par les vieillards du « noyau dirigeant ». Une tartine de fromage français dans une main, un verre de bordeaux dans l'autre, M. Ponomarev, peu après avoir fourni ces indications sur le « numéro deux » du parti, s'enquérait auprès des parlementaires présents de la santé de M. Chaban-Delmas ; apprenant que ce dernier avait soixante-neuf ans, il s'exclamait : « *Mais c'est un jeune homme !* » M. Ponomarev, qui sait visiblement faire la différence entre les vins et a un stock d'anecdotes géorgiennes à ce sujet, a lui-même... soixante-dix-neuf ans.

Un ton plutôt vif

L'autre personnalité soviétique venue à l'ambassade de France était M. Kouznetsov, autre membre suppléant du bureau politique, qui est, à quatre-vingt-trois ans, le numéro deux dans la hiérarchie d'Etat, en tant que premier vice-président du présidium du Soviet suprême. La représentation soviétique se situait donc à un niveau « normal » pour cet anniversaire après l'heureuse conclusion de « l'affaire Abouchar ».

Mais on notait l'absence de tout haut responsable économique ou commercial et, selon M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui dirigeait la délégation parlementaire française, la dernière réunion de travail, vendredi matin, avait été plutôt « dure ». M. Leonid Zamiatine, chef du département de l'information internationale au comité central, s'en était pris vivement au renforcement de la force nucléaire française et au soutien accordé par Paris au déploiement des Pershing-2 en RFA. M. Ponomarev lui faisait écho – sur un ton plus posé – au cours de la réception à l'ambassade, en assurant les parlementaires français que « *l'URSS ne voulait pas la guerre* » et en regrettant qu'elle soit présentée comme un « *ennemi potentiel* ». Il invitait, d'autre part, M. Estier à ne pas « *faire un événement ou un show* » de la libération de Jacques Abouchar.

D. Dh.

● *Première visite à Moscou du nouveau numéro un mongol.* – M. Jambyne Batmounkh, chef du parti et du gouvernement mongols, est arrivé jeudi 25 octobre à Moscou, où il a été accueilli par M. Grigori Romanov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, et a eu des entretiens avec le secrétaire général du parti, M. Tchernenko. C'est la première visite à Moscou du nouveau dirigeant mongol depuis le limogeage, en août dernier, de son prédécesseur, M. Youmjaguine Tsedenbal. – *(AFP.)*

RFA

Les suites de l'affaire Flick

M. BRANDT AFFIRME N'AVOIR REÇU AUCUN DON DU GROUPE INDUSTRIEL

Bonn *(AFP).* – Faute de personnalités qui ne soient pas compromises dans l'affaire Flick, M. Philip Jenninger, un confideent du chancelier Kohl, mais un homme de second plan dans la vie politique ouest-allemande, a été désigné, vendredi 26 octobre, comme candidat de la majorité gouvernementale à la présidence du Bundestag, en remplacement de M. Rainer Barzel.

M. Jenninger, cinquante-deux ans, secrétaire d'Etat à la chancellerie, doit surtout sa promotion au fait que son nom n'apparaisse pas sur les tablettes du groupe Flick. C'était la condition mise par le Parti social-démocrate (SPD) pour soutenir le candidat de la majorité chrétienne-démocrate (CDU-CSU) et libérale (FDP). Le choix de M. Jenninger, dont l'élection est fixée au 5 novembre, souligne l'embarras et la faiblesse de la coalition gouvernementale.

Cependant, la commission d'enquête parlementaire a poursuivi, vendredi, ses auditions. L'ancien chancelier Brandt a affirmé qu'il n'avait jamais reçu « *directement ou indirectement* » de dons du groupe Flick. « *Je ne peux m'expliquer pourquoi je figure sur la liste des bénéficiaires* », a-t-il dit. Selon le parquet, le nom de M. Brandt est mentionné trois fois pour des versements d'un total de 190 000 deutschemarks (soit près de 600 000 F) sur les documents saisis par le parquet dans les bureaux de l'entreprise à Düsseldorf.

Les Verts, qui ont jeté dans les rues voisines du Bundestag des reproductions de billets de 100 deutschemarks à l'effigie de M. Barzel, poursuivront leur campagne de dérision contre la classe politique ouest-allemande. Ils veulent proposer qu'une rue de Bonn soit baptisée du nom de l'industriel Friedrich Karl Flick en remerciement des « *services rendus à la politique allemande* ».

M. Moubarak à Paris

(Suite de la première page.)

Ils agissent encore de concert pour que le Liban recouvre l'intégrité de son territoire et son indépendance, comme ils ont collaboré en 1982 pour mettre un terme à la guerre, tout en sauvegardant la vie de M. Yasser Arafat et de milliers de fedayins. Des navires de guerre français et égyptiens se sont relayés, en décembre 1983, pour escorter le président de l'OLP et ses hommes de Tripoli à Hodeidah, au Yémen du Nord. Les deux capitales ont présenté conjointement, en juillet 1982, au Conseil de sécurité un projet de résolution qui demeure, jusqu'à ce jour, leur référence pour la solution du conflit israélo-arabe.

D'évidence, l'Egypte et la France estiment que le « volet » palestinien des accords de Camp David est inopérant et cherchent dès lors à l'intégrer dans une synthèse des divers projets de règlement en présence : le plan de Fès, approuvé par le onde arabe unanime, celui de M. Ronald Reagan, qui comporte des aspects positifs pour les deux parties belligérantes, celui, enfin, de M. Brejnev qui prône une conférence internationale destinée à entériner une paix globale garantie par la communauté mondiale.

Cet objectif en vue, le président Moubarak s'est attelé à la tâche de briser l'isolement dans lequel la paix séparée avec Israël avait plongé son pays. Trois ans après son avènement au pouvoir, les résultats de son action sont probants : l'Égypte a normalisé ses rapports avec l'URSS sans distendre ceux qui la lient aux États-Unis ; elle a été désignée par les non-alignés à la présidence du « groupe des 77 », élue par un vote massif membre du Conseil de sécurité, puis à la tête de l'Agence internationale de l'énergie ; elle a été réintégrée au sein de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), et son retour au bercail de la Ligue arabe – sans qu'elle se délie pour autant du traité de paix avec Israël – n'est plus du domaine de l'imaginaire, depuis le rétablissement de ses relations diplomatiques avec la Jordanie le mois dernier.

Pour inciter d'autres États arabes, ainsi que l'OLP, à suivre l'exemple du royaume hachemite, les responsables égyptiens ont multiplié les « gestes » susceptibles de conduire à l'annulation du boycottage décrété par la Ligue en 1979, après la signature du traité Sadate-Begin. Le président Moubarak ne renverra pas son ambassadeur à Tel Aviv aussi longtemps qu'Israël n'aura pas retiré ses troupes du Liban et adopté une attitude positive à l'égard des Palestiniens.

En attendant ce changement de cap, il refuse de se rendre dans l'État hébreu ou même de rencontrer M. Shimon Pérès, comme celui-ci le lui a proposé après sa désignation à la tête du gouvernement israélien.

Deux récentes déclarations ont retenu l'attention. M. Oussama El-Baz, le conseiller le plus proche du président Moubarak, affirmait le 8 octobre à Amman : « *Israël constitue un obstacle à la paix (...). Camp David ne signifie pas que l'Égypte devrait renoncer à ses obligations à l'égard du monde arabe.* » Malgré la ferme protestation du gouvernement de M. Pérès, le ministre de la défense égyptien, le maréchal Abou Ghazala, récidivait huit jours plus tard en dénonçant l'expansionnisme de l'État juif : « *Israël est une menace pour la vallée du Nil* (car) *il tend à déborder au-delà de ses frontières* », déclarait-il.

Ouverture et fermeté

La plupart des États arabes et l'OLP de M. Arafat qui ont approuvé discrètement l'initiative du roi Hussein ne sont pas sans doute dupes de ces gestes platoniques, mais ils en prennent argument pour plaider en faveur de la réintégration de l'Égypte dans la Ligue arabe. La Syrie et la Libye, qui s'y opposent, ne sont pas totalement imperméables à la proposition puisqu'elles ont engagé des échanges confidentiels avec Le Caire en vue d'une éventuelle réconciliation.

La presse égyptienne a d'ores et déjà adopté un ton amical à l'égard des « *frères syriens* », les invitant à rétablir la solidarité qui avait conduit à « *la victoire dans la guerre d'octobre 1973* ». Le colonel Kadhafi, pour sa part, nullement découragé par les accusations publiques dont il est l'objet, a dépêché au Caire, ces derniers mois, une douzaine d'émissaires. Le dernier en date, venu au début de ce mois, a tenu des propos étonnemment conciliants. Réceptifs, les responsables égyptiens attendent néanmoins des garanties concrètes susceptibles de dissiper leur scepticisme.

Détente sur les frontières, détente sur le front intérieur ; le président Moubarak poursuit parallèlement ces deux objectifs indissociables pour consolider un régime, sérieusement ébranlé à la fin du règne de son prédécesseur. Face à l'influence diffuse et potentiellement menaçante du courant islamiste, il pratique une politique d'ouverture doublée de fermeté. Il maintient les lois d'exception, qu'il utilise pour réprimer les activités subversives, mais il assure la vie sauve à deux cent quatre-vingt-dix-neuf commandos du Jihad qui, au lendemain de l'assassinat de Sadate, avaient abattu, à Assiout, soixante-huit membres des forces de l'ordre (*le Monde* du 2 octobre).

Plus fondamentalement, il élargit les libertés publiques au profit des formations laïques susceptibles de faire contrepoids au mouvement islamiste. Quelques journalistes libéraux ou nassériens de gauche ont été réintroduits dans la presse gouvernementale, tandis que les journaux de l'opposition : *Al Chaab* (Parti socialiste du travail), *Al Wafd* (organe du même parti), *Al Ahali* (Rassemblement progressiste) notamment, bénéficient d'une tolérance sans précédent.

C'est sur la demande expresse du président Moubarak que la plus grande publicité a été donnée, fin septembre, au rapport accablant du procureur socialiste dénonçant les malversations, les spéculations et les trafics de devises pratiqués par des banques privées fondées sous le régime du néo-libéralisme (l'*infitah*) de son prédécesseur. Après quoi, une vingtaine de responsables de ces banques ont été déférés aux tribunaux pour répondre à l'accusation de s'être livrés à des opérations nuisibles portant sur 6 milliards de dollars.

Toujours le mois dernier, le chef de l'Etat égyptien a inauguré une pratique digne des démocraties occidentales : il a reçu, à tour de rôle, tous les chefs de l'opposition parlementaire et extra-parlementaire pour les consulter sur les moyens de réduire le déficit budgétaire. De l'ordre de 5 milliards de dollars, celui-ci pourrait être théoriquement résorbé par l'annulation des subventions aux produits dits de première nécessité. Il est vrai qu'il a procédé aussitôt, contre l'avis de ses interlocuteurs, à l'augmentation du prix de certaines denrées, ce qui avait conduit aux grèves, puis à l'émeute, dans la ville industrielle de Kafr-El-Dawar. L'ordre n'a pu être rétabli que par le recul du pouvoir, qui a décidé de surseoir à sa décision de faire prévaloir « *la vérité des prix* ».

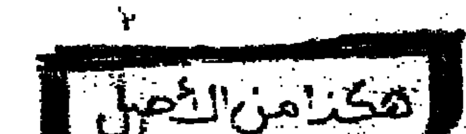
Le problème reste entier, et de nouvelles explosions ne sont pas exclues. Le dilemme est d'autant plus grave que les revenus en devises – provenant du canal de Suez, du pétrole, du tourisme notamment – tendent à s'amoindrir, en raison essentiellement de la récession mondiale ; que les importations, en majeure partie de denrées alimentaires, peuvent difficilement être comprimées ; que les Etats-Unis et les organismes financiers internationaux rechignent à accroître leur aide financière aussi longtemps que l'Egypte n'observera pas les règles de l'« orthodoxie économique ». Or c'est précisément cette orthodoxie qui, dans le contexte égyptien, est porteuse d'instabilité sociale et politique.

Le gouvernement égyptien a pris diverses mesures pour réduire les effets du néo-libéralisme anarchique de l'*infitah*, notamment en imposant des contrôles sur le système bancaire et le régime des importations. Mais on est loin du compte. Les recettes de l'Etat sont sérieusement amputées par une fiscalité complaisante, par de généreuses exemptions douanières, par de multiples privilèges accordés à un secteur privé davantage porté au commerce spéculatif qu'aux activités productives. Le laxisme aggrave les disparités sociales et, partant, risque d'exacerber les passions politiques.

Pour parer à ce danger, le président Moubarak a ébauché un « recentrage », que symbolisent le chef du gouvernement, M. Kamal Hassan Ali, et le président de l'Assemblée du peuple, M. Rifaat El Mahgoub, tous les deux partisans d'une « décrispation ». Celle-ci ne pourra, cependant, s'achever que lorsque tous les courants politiques actuellement hors la loi – les islamistes, les nassériens, les communistes – seront banalisés par leur légalisation. Le redressement économique, œuvre de longue haleine, pourrait alors être entrepris dans un climat de plus grande sérénité.

ERIC ROULEAU.

● *Le secrétaire général de la Ligue arabe,* M. Klibi, a déclaré le vendredi 26 octobre que « *l'Egypte devrait retrouver sa place au sein de la famille arabe dans les plus brefs délais* ». Il existe, a-t-il précisé, deux possibilités : soit « *l'Egypte se libère des contraintes excessives qui lui ont été imposées par les accords de Camp David ; soit qu'Israël accepte le plan arabe de paix, adopté à Fès (...) seule plateforme susceptible d'instaurer une paix durable et de garantir la sécurité de tous les Etats de cette région, sur la base de l'édification d'un Etat palestinien indépendant* ». – *(AP, Reuter.)*



République sud-africaine

Les relations avec Londres traversent une crise

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. — Jamais depuis vingt-cinq ans, si l'on en croit la *presse sud-africaine*, les relations entre Pretoria et Londres n'auraient été si mauvaises. A l'origine de ce refroidissement, un feuilleton qui fait les délices des journaux depuis le 13 septembre, date à laquelle six hommes, arrêtés par la police en raison de la campagne de boycottage contre les élections ont été relâchés *sur décision de justice. Le pouvoir* lançait aussitôt un nouveau mandat d'arrêt. Les six hommes se réfugiaient au consulat britannique de Durban. Trois d'entre eux y sont toujours. Les autres ont à nouveau été emprisonnés le 6 octobre alors qu'ils tentaient discrètement de quitter leur asile.

La Grande-Bretagne refuse de livrer ces trois fugitifs appartenant au Front démocratique uni (UDF), MM. Archie Gumede, l'un de ses présidents, Billy Nair et Paul David, du Congrès indien du Natal, organisation affiliée à l'UDF. L'Afrique du Sud a estimé qu'il s'agissait d'une violation de la loi internationale et a répliqué immédiatement en *menaçant de ne pas livrer à la justice britannique quatre Sud-Africains accusés de trafic d'armes.*

Ces quatre inculpés sont soupçonnés d'avoir importé du matériel militaire très perfectionné, notamment des missiles guidés en contravention des règlements douaniers et surtout de l'embargo sur les armes, décidé en 1977, par le Conseil de sé*curité de l'ONU. Le 22 mai, ils sont* autorisés par la Haute Cour britannique à rentrer dans leur pays à condition de payer une caution de 4,4 millions de francs et de se présenter, le 22 octobre, devant le tribunal de Coventry pour y être jugés.

Un rendez-vous manqué, le gouvernement de Pretoria ayant décidé, en *« représailles »* à l'affaire des trois réfugiés de Durban, de ne pas honorer ses engagements bien que le premier secrétaire de l'ambassade à Londres ait renoncé à son immunité diplomatique pour donner sa garantie.

Cette décision a été prise au plus haut niveau. Elle n'a pas plu aux autorités britanniques et encore moins au tribunal qui a accusé Pretoria de n'avoir pas tenu *« ses promesses solennelles »*. Une *« déloyauté »* qui a entraîné des protestations officielles de M. Malcom Rifkind, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, auprès de M. Denis Worral, ambassadeur sud-africain à Londres. A la Chambre des communes, M. Rifking a clairement indiqué que ce manquement à la parole donnée aura *« un effet significatif sur* (nos) *relations bilatérales »* si l'engagement n'est pas honoré. Un constat de désaccord que M. « Pik » Botha, son homologue sud-africain, a publiquement reconnu, reprochant à M. Rifkind de n'avoir pas répondu aux arguments légaux *« concernant les « trois » de Durban »*.

Rien ne va plus entre Londres et Pretoria, et nul ne sait comment résoudre ce casse-tête diplomatique. L'illustration en a été cette semaine le vote positif de la Grande-Bretagne au Conseil de sécurité des Nations unies, condamnant l'Afrique du Sud alors que, dans le passé, l'abstention était la règle. Ce vote a été motivé, *selon l'ambassadeur* britannique à l'ONU, M. John Thompson, par l'intervention de l'armée dans les cités noires. Ce retournement n'est pas passé inaperçu dans l'ancienne colonie anglaise, d'autant que la récente visite en Afrique du Sud d'un député travailliste, M. Donald Anderson, et ses déclarations acerbes sur les récents événements — n'hésitant pas à parler de *« société malade »* — ont suscité des polémiques et des échanges au vitriol, notamment avec M. « Pik » Botha, tout particulièrement à propos de la détention sans jugement.

Il faut donc bien parler d'une crise attisée par la presse d'outre-Manche, qui, l'actualité aidant, émet des jugements de plus en plus critiques sur le régime de Pretoria, assimilant le combat des Noirs à celui de Solidarité *en* Pologne. Il est loin le temps où M. Pieter Botha, à l'époque premier ministre, avait cru trouver une oreille compréhensive chez M[me] Margaret Thatcher lors de sa tournée européenne au printemps dernier.

Vendredi, le chef de l'Etat sud-africain a déclaré que son gouvernement *« prendra des mesures pour empêcher les Nations unies et d'autres pays de se mêler des affaires intérieures de l'Afrique du Sud »*. Ce refroidissement commencerait à affecter les relations commerciales entre les deux Etats et mine la politique de rapprochement prônée par M[me] Thatcher à l'égard de Pretoria. Actuellement, la Grande-Bretagne refuse toujours de lier l'affaire *« des trois de Durban »* au cas *« des quatre de Coventry »*. Il faudra, bien pourtant sortir de l'impasse. Londres pense que la balle est maintenant dans le camps adverse. Un feuilleton à suivre que cette brouille dans un « vieux couple ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

Ethiopie

LES PAYS OCCIDENTAUX CONSACRENT 77 MILLIONS DE DOLLARS SUPPLÉMENTAIRES A LA LUTTE CONTRE LA FAMINE

Les Etats-Unis ont annoncé, jeudi 25 octobre, qu'ils accorderaient une aide supplémentaire de 45 millions de dollars à l'Ethiopie pour lutter contre la famine, qui a déjà fait des milliers de victimes dans le nord du pays. La CEE a proposé, de son côté, 32 millions de dollars pour une aide d'urgence à l'Ethiopie et aux autres pays de la Corne de l'Afrique. En outre, M. Javier Perez de Cuellar a lancé, vendredi, un appel urgent à la communauté internationale *« afin d'éviter une tragédie humaine de grave dimension »*.

Les efforts d'Addis-Abeba pour lutter contre le fléau continuent, entre-temps, de faire l'objet d'une polémique, un diplomate éthiopien en poste à Londres ayant admis, vendredi, que son gouvernement venait d'importer un demi-million de bouteilles de whisky pour *« lutter contre le marché noir »*. Selon certains journaux britanniques, ces importations étaient destinées aux célébrations, en septembre, du dixième anniversaire de la révolution éthiopienne (*le Monde* du 19 octobre). Le lot de whisky aurait coûté près de 1 million de dollars.

Enfin, des pays occidentaux ont demandé à l'ONU de suspendre les crédits de 73 millions de dollars prévus pour la rénovation du siège de la CEA (Commission économique pour l'Afrique, organisme dépendant des Nations unies), qui se trouve à Addis-Abeba. La commission de l'Assemblée générale de l'ONU chargée de ce dossier n'en a pas moins recommandé d'entreprendre les travaux. — *(AFP, Reuter.)*

L'Assemblée générale des Nations unies demande une accélération des négociations en Amérique centrale

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, le vendredi 26 octobre, une résolution réclamant une accélération du processus engagé par les quatre Etats du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) en vue d'aboutir à la pacification de l'Amérique centrale. Le texte appelle les cinq Etats intéressés (Guatemala, Honduras, Salvador, Costa-Rica, Nicaragua) à pousser leurs consultations avec le groupe de Contadora afin de permettre à bref délai la signature d'un traité de paix et de coopération dans la région.

De leur côté, le Salvador, le Honduras et le Costa-Rica ont proposé que les cinq pays centreaméricains prennent eux-mêmes en main cette affaire et procèdent entre eux aux modifications nécessaires du document de Contadora. Acuellement, seul le Nicaragua a accepté le projet en l'état. Les autres pays de la région, à l'instar des Etats-Unis, demandent des modifications substantielles, estimant qu'il fait la part trop belle à Managua.

Une rencontre doit, d'autre part, avoir lieu les 29 et 30 octobre au Mexique entre négociateurs américains et nicaraguayens, a annoncé à Managua le Père Miguel d'Escoto, ministre des affaires étrangères du gouvernement sandiniste. Il a précisé que Managua n'avait nullement l'intention d'entrer en pourparlers avec les contre-révolutionnaires nicaraguayens. Les Etats-Unis avaient suggéré cette hypothèse après la rencontre de La Palma, le 15 octobre, entre le président salvadorien, M. Duarte, et une délégation de l'opposition armée dirigée par M. Guillermo Ungo.

A Washington, enfin, le président Reagan a déclaré le vendredi 26 octobre qu'il approuvait les volontaires américains engagés aux côtés des rebelles hostiles au gouvernement sandiniste.

Au Salvador : « Optimisme prudent » de M. Ungo, président de la délégation rebelle à La Palma

« La réunion de La Palma, c'était un peu comme dans les westerns : lorsque chacun des deux protagonistes s'engage dans la grand-rue à la rencontre de l'autre, en surveillant tout de même du coin de l'œil les maisons environnantes... »

M. Guillermo Ungo, leader du Front démocratique révolutionnaire salvadorien, était le président de la délégation de six personnes — deux membres du FDR et quatre commandants des groupes de guérilla du Front Farabundo Marti de libération nationale — qui, le 15 octobre, a rencontré le président Duarte dans l'église d'une modeste localité du Chalatenango, au nord du pays, presque à la frontière du Honduras.

Récemment de passage à Paris, où il entendait *« remercier la France »* en la personne de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, de son attitude dans le conflit salvadorien (1), M. Ungo a souhaité *« faire entendre la voix de l'autre partie »*, singulièrement étouffée, estime-t-il, par *« la presse internationale »*.

« Duarte avait arrangé les choses de façon telle qu'il était humainement impossible de répondre positivement à sa proposition du 8 octobre formulée devant les Nations unies. Une rencontre de cette importance, nous la souhaitions de longue date, et nous l'avions fait savoir, notamment à Jesse Jackson, l'ex-candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, lors de son passage en Amérique centrale ce printemps. Mais pas dans ces conditions ! Rendez-vous compte ! En moins d'une semaine, il fallait, dans un pays en guerre, convenir avec la partie adverse d'un ordre du jour, d'un protocole et des garanties minimum de sécurité pour nos gens ; organiser les choses entre nous, alors que certains sont dans la montagne, d'autres clandestins à San-Salvador, et d'autres à l'étranger ; régler les problèmes de transport et d'intendance, etc. Le défi était tel que je ne puis m'empêcher de penser que Duarte estimait que nous répondrions « non », pour se prévaloir ensuite de notre refus devant l'opinion internationale. Et pourtant, nous sommes venus !... »

Selon M. Ungo, seule la solidarité active de quelques pays a permis à l'opposition de se rendre, *finalement* presque au complet, à La Palma. Les autorités panaméennes ont tout fait pour faciliter la mission de l'intermédiaire entre les deux protagonistes, Mgr Gregorio Rosa Chavez, évêque auxiliaire de San-Salvador. La Colombie a mis un avion militaire à la disposition des deux membres du FDR, MM. Ungo et Zamora. La France, la Suisse et Bogota ont offert la « couverture diplomatique » de leurs ambassadeurs respectifs à Panama : ce sont ces trois hommes qui ont accompagné les deux représentants du FDR d'un bout à l'autre de leur séjour au Salvador.

« L'improvisation était totale, explique M. Ungo. *Nous traitions certains problèmes décisifs par téléphone avec San-Salvador. Nous apprenions par la presse certaines contre-propositions de Duarte. La voiture qui nous conduisait de l'aéroport à La Palma a failli s'embourber après s'être perdue. Les diplomates ont dormi dans une jeep. En face, Duarte est arrivé dans une voiture blindée, de son palais présidentiel situé à 80 kilomètres de là. Alors, courageux, d'accord ; mais héroïque, tout de même pas ! »*

Pourtant, le président du FDR estime globalement positif le bilan de cette première rencontre. Certes, elle n'a pas abouti à un cessez-le-feu. Mais qui pouvait raisonnablement espérer qu'il en serait ainsi après cinq ans de guerre et cinquante mille morts ? En revanche, M. Ungo observe que :

— Napoleon Duarte a enfin reconnu la représentativité du FDR-FMLN comme porte-parole de l'opposition, et *de facto* la qualité de belligérant du Front Farabundo Marti ;

— La rencontre de La Palma, sans être, à l'évidence, une *« réunion d'amis »* a été marquée par *« un esprit de sérieux, de responsabilité, de franchise et de respect mutuel »* ; elle a eu lieu, observe avec humour M. Ungo, *« selon les normes de la civilisation occidentale chrétienne »* : ne s'est-on pas serré la main d'entrée de jeu, le 15 octobre à 10 h 30, puis à nouveau, quatre heures et demie plus tard, à l'issue de la rencontre !

— Une nouvelle rencontre est prévue pour la mi-novembre — alors que les précédents contacts (au Costa-Rica, avec l'ambassadeur américain, M. Richard Stone, et en Colombie, avec la « commission de paix » mise sur pied par l'ex-président salvadorien, M. Magana) avaient tourné court ; M. Ungo a proposé que la prochaine réunion ait lieu à l'archevêché de San-Salvador ;

— Une commission bipartite de huit membres, présidée par un évêque, sera instituée dans les meilleurs délais, en vue de trouver les moyens d'humaniser la guerre, et de faire participer *« les secteurs les plus larges possible de la population »* à la recherche de la paix.

M. Ungo écarte totalement les spéculations relatives à une division dans l'opposition à propos de la négociation. *Le commandant de l'ERP* (un des cinq groupes armés du FMLN), M. Joaquin Villalobos, a bel et bien été empêché de participer à la réunion de La Palma pour des raisons de transport (*« Le pays est en guerre »*) ; il a, depuis lors, donné son appui total au processus par un communiqué de Radio-Venceremos, la station des rebelles.

En revanche, M. Ungo s'interroge sur la marge de manœuvre de M. Duarte par rapport à la droite salvadorienne. *« La machine à assassiner n'est pas démantelée. Elle garde de solides points d'ancrage dans le système institutionnel, même si les têtes les plus visibles des Escadrons de la mort, comme le colonel Nicolas Carranza, ont été éloignées. C'est d'ailleurs évident : s'il a pu y avoir cinquante mille morts en cinq ans, c'est que les choses étaient organisées non de façon artisanale, mais de manière hautement fonctionnelle. »* La droite, dit M. Ungo, *« est, jusqu'à présent, la seule perdante dans ce qui s'est passé à La Palma. Elle va donc tenter de vider de tout contenu le dialogue dont elle n'a pas pu empêcher l'ouverture. Y parviendra-t-elle ? Il faut voir. »*

En conclusion, le président du FDR se montre d'un *« optimisme prudent »*. *« S'il est un point*, déclare-t-il, *que Duarte a compris aussi bien que nous, c'est que la prolongation de la guerre augmente la dépendance du Salvador par rapport à l'extérieur. Il nous l'a dit. D'ailleurs, il suffisait de regarder autour de soi à La Palma pour se rendre compte de certaines évidences. Les commandantes portaient le même uniforme que le général Vides Casanova* (2). *Normal : la guérilla se fournit dans les casernes salvadoriennes ! Mais ces uniformes, ce sont ceux de l'armée américaine ! Pour qui veut vraiment « renationaliser » le pays, une évidence s'impose : la paix est indispensable. »*

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) La France avait, en août 1981, signé avec le Mexique une déclaration reconnaissant le caractère de belligérants aux rebelles.

(2) Ministre de la défense du Salvador, principal participant, au côté de Napoleon Duarte, des gouvernementaux à la rencontre de La Palma.

Philippines

L'ENQUÊTE SUR LE MEURTRE DE BENIGNO AQUINO

L'opinion refuse de croire que les militaires aient agi pour leur compte

De notre correspondant

Tokyo. — La satisfaction enregistrée dans la population de Manille après la mise en cause de vingt-cinq militaires, dont le chef d'état-major, le général Ver, dans l'assassinat de Benigno Aquino, a fait place ces jours-ci à l'incertitude et à la peur du lendemain. Pour l'heure, nous ont indiqué plusieurs Philippins interrogés par téléphone, la situation est caractérisée, d'une part, par le *« lent pourrissement »* d'un régime plus discrédité que jamais et, d'autre part, par la tentative du président *Marcos de prendre ses distances* vis-à-vis de ses hommes impliqués dans le meurtre sans s'aliéner pour autant l'armée, sur laquelle repose l'essentiel de son pouvoir.

Certes, plusieurs milliers de personnes ont défilé, jeudi 25 octobre, dans les rues de Manille aux cris de *« Marcos démission ! »*. Mais c'est bien peu au regard du million rassemblé en août dernier pour le premier anniversaire du crime.

La veuve et le frère de la victime, comme des millions de *Philippins*, estiment que *« le véritable cerveau du complot »*, *l'instigateur du meurtre*, reste dans l'ombre et s'en tire à bon compte. Pour les uns, il s'agirait du président lui-même, pour d'autres, de l'un de ses intimes qui ambitionnerait de lui succéder (la rumeur publique mentionne souvent M. Eduardo Cojuangco, le plus proche et le plus puissant des oligarques du clan Marcos, lui aussi, comme le président, adversaire de longue date du sénateur Aquino). Personne, cela va de soi, ne croit que dans une affaire de cette importance les hommes du président ont pu *« agir pour leur compte »*. D'autant moins que dans un régime qui s'appuie pour l'essentiel sur l'armée et sur la *police, les militaires prennent* rarement une initiative sans en référer au président, le seul « patron » depuis vingt ans. D'autant moins que le général Ver, ancien garde du corps de M. Marcos avant d'être son représentant loyal à la tête des forces armées et des services de renseignements, est connu pour ne jamais lever le petit doigt sans le feu vert du président.

C'est pourtant de cet exécutant de haut rang que le rapport majoritaire de la commission d'enquête fait son accusé principal, sans remonter plus *haut, faute de* preuves. C'est frustrant pour certains, mais, pour la plupart, c'est déjà beaucoup. C'est plus que l'on osait en espérer d'une commission constamment « sous pression », après les mensonges, menaces et même disparitions de témoins et morts accidentelles qui ont émaillé l'enquête depuis un an.

Cela, ajouté à la mise en route d'une nouvelle procédure, dont il n'est pas dit qu'elle soit aussi indépendante et aussi diligente que la commission, donne malgré tout un répit et une marge de manœuvre au président. Cela lui donne même, quoi qu'il lui en coûte, la possibilité *de restaurer quelque peu le prestige* des forces armées en remplaçant l'exécutant totalement inféodé à sa personne qu'était le général Ver par le général Fidel Ramos.

Critiquée depuis des années par tous les milieux, et tout particulièrement par la hiérarchie catholique, pour ses exactions, ses violences, ses actes de pillage et de meurtre, bref, considérée aujourd'hui comme l'instrument dévoyé et corrompu d'une dictature déconsidérée, l'armée des *Philippines a sérieusement* besoin de redorer son blason ensanglanté. De *jeunes officiers, plus* démocratiques et moins corrompus que leurs aînés, appelaient depuis longtemps de leurs vœux ce coup de balai au sommet pour retrouver une unité et une crédibilité perdues.

R.-P. PARINGAUX.

Etats-Unis

Désaccord entre M. Shultz et M. Bush sur la lutte contre le terrorisme

Une certaine confusion a régné, vendredi 26 octobre, à Washington à la suite de déclarations faites la veille à New-York par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz. Parlant dans une synagogue de Manhattan, M. Shultz avait affirmé que les Etats-Unis devaient être prêts à utiliser *« la force »* pour combattre le terrorisme, même si cela devait mettre en danger la vie d'innocents.

Inerviewé par une chaîne de télévision à Cincinnati (Ohio), où il faisait campagne, le vice-président Bush a déclaré qu'il n'était *« pas d'accord »* avec les propos de M. Shultz. *« Nous n'allons jamais en venir au point de tuer cent femmes et enfants innocents juste pour éliminer un terroriste »*, a-t-il dit. Toutefois, le vice-président a semblé par la suite revenir en partie sur sa première réaction, indiquant qu'il n'avait pas lu le discours de M. Shultz et qu'il ne pouvait donc faire un commentaire spécifique. Il a simplement répété que le peuple américain *« n'accepterait pas des représailles à l'aveuglette, où l'on pourrait tuer un terroriste et cinq cents innocents »*.

Pour sa part, le président Reagan, interrogé sur le même sujet, a dit qu'il *« ne pensait pas que le discours de M. Shultz était une prise de position politique. Il a dit seulement que l'on devait envisager ce genre de choses »*.

Le porte-parole du département d'Etat a précisé que le discours de M. Shultz avait été préalablement soumis à la Maison Blanche et au Pentagone et qu'il reflétait le point de vue de l'ensemble de l'administration. C'est en ce sens que s'est exprimé également le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, qui a indiqué que le président Reagan partageait l'avis de M. Shultz. *« C'est vrai »* que des personnes innocentes pourraient mourir lors d'une action des Américains contre des terroristes potentiels, a déclaré M. Speakes. *« M. Shultz ne dit pas que ça arrivera, mais ça peut arriver »*, a-t-il ajouté.

L'INCIDENT ENTRE POLICIERS BRITANNIQUES ET FRANÇAIS A LONDRES

Evitons les fâcheuses interprétations *déclare M. Mitterrand*

De notre envoyé spécial

Londres. — Au cours d'une conférence de presse, dernière manifestation de sa visite d'Etat en Grande-Bretagne, M. François Mitterrand a évoqué, vendredi 26 octobre, l'incident qui a opposé les policiers britanniques et français après la découverte de deux charges d'explosifs à la résidence de l'ambassadeur de France, mardi 23 octobre. *« Cette affaire*, a-t-il dit, *a eu lieu parce que l'ambassadeur de France a demandé lui-même aux services britanniques de venir à l'ambassade, sur un petit territoire français. Je ne pense pas que l'artificier* (mis en cause), *qui n'était pas membre de ma sécurité personnelle, ait eu pour intention de faire sauter l'ambassadeur et le président de la République française. Nous faisons toute confiance aux bons sentiments de cet artificier. C'est son métier de déminer et non pas de miner. »* Le chef de l'Etat a cependant remarqué : *« La bonne façon de faire, c'est de se conformer strictement aux réglementations des pays qui nous reçoivent. C'est une règle de courtoisie et de prudence*, a-t-il ajouté, *qui permet d'éviter les fâcheuses interprétations. N'exagérons pas les causes et les effets de ce genre de malentendu. »*

J.-Y. L.

IL Y A TRENTE ANS, LE DÉBUT

La Toussaint rebelle

L'Algérie célèbre, jeudi 1er novembre, le 30e anniversaire du soulèvement armé contre la colonisation française qui, après huit ans de *guerre meurtrière et* douloureuse pour les deux peuples, l'a conduite à l'indépendance. Fidèle à la ligne qu'il a suivie avec constance depuis son accession au *pouvoir en 1979,* le président Chadli Bendjedid a voulu que cette année — celle de la génération des 60 % de moins de vingt ans qui n'ont pas connu la guerre, — la cérémonie consacre la grande réconciliation. Réconciliation entre Algériens certes, mais pas uniquement.

Ayant *pratiqué* une *politique* de *« décrispation »* à l'intérieur et d'ouverture à l'extérieur, il espérait qu'un nouveau pas *serait franchi dans la réconciliation avec une France qui se veut* officiellement, depuis 1962, le *« partenaire privilégié »* de l'Algérie. *Outre* le représentant du gouvernement français, les dirigeants algériens ont invité les chefs des grands partis de l'opposition et ils comptaient *bien* sur leur présence, et pas seulement dans la perspective de leur *éventuelle* victoire en 1986. Une fois apurés les vieux contentieux avec le PS et le PC, ces partis avaient été invités *quand ils étaient dans l'opposition*. Aujourd'hui, on comprend mal à Alger que les querelles franco-françaises aient poussé ceux qui faisaient prévaloir la raison *d'Etat quand ils étaient au pouvoir à évoquer le souvenir des* morts, qui masque mal de sordides calculs électoraux...

Force est de constater cependant que, depuis la conquête de l'Algérie en 1830, les rapports entre les deux peuples et les deux Etats ont été jalonnés de faux pas, d'incompréhensions, d'occasions manquées. A quoi ont fait pendant, on l'oublie trop *souvent, une fascination réciproque* et des « coups de

Comment nous avons pris les armes

par HOCINE AIT-AHMED

Ce dimanche 31 octobre, à la veille du déclenchement de la révolution algérienne, Ben Bella, Khider et moi nous ne pouvons que disserter sur un événement qui ne s'est pas encore produit. Nous l'attendons avec l'anxiété qui précède un enfantement. Certes, les Algériens ont quelque chose dans le ventre, les Atlas accouchent de lions, non pas de souris, mais c'est oublier l'état de crise, les psychodrames, les improvisations et la précipitation qui ont présidé à l'opération. A trois, au Caire, nous formons la délégation extérieure, tout en étant, en principe, coresponsables collégialement avec les autres *frères* de l'intérieur : Ben Boulaïd, Bitat, Boudiaf, Ben M'Hidi et Krim Belkacem.

Boudiaf, contraint de rester à l'extérieur, s'occupera de coordination et de logistique vers l'ouest de l'Algérie à partir de Madrid et Tétouan. Ben Bella aura la même tâche vers l'Est algérien à partir de Tripoli, Khider couvre le monde arabe, et moi l'Asie, l'Amérique, j'allais dire « le reste du monde ».

Ce dimanche-là, nous sommes seuls à hanter le bureau du Maghreb. Frénésie singulière mais discrète. Ne pas éveiller l'attention est un impératif vital. Déjà une confidence à répétition faite à un dirigeant marocain et cueillie par un responsable algérien « centraliste » nous avait fait reporter la date du déclenchement de quelques jours. Comment avertir certains alliés et amis importants, sans les prévenir mais tout en en disant suffisamment pour pouvoir prendre date et par avance couper toute crédibilité sous la langue de ceux qui n'hésiteraient pas à revendiquer le combat patriotique en Algérie ?

Les ambassadeurs d'Indonésie, d'Irak et de Yougoslavie, le général Aboul Kader, Naguib Rawi et Nieckzic nous diront par la suite n'avoir compris le but de nos démarches qu'à l'annonce des actions armées en Algérie. Je suppose que *la surprise est la même* pour la délégation des oulemas que Ben Bella a fait recevoir par les deux hauts fonctionnaires chargés des affaires arabes auprès du président Nasser. A leurs yeux, il n'y a rien a attendre de l'Algérie, le seul remède étant d'enseigner la langue arabe. Deux thèses antagonistes d'une même tenaille idéologique avaient condamné le peuple algérien à la résignation : seule l'économie pour les uns et seule la langue classique pour les autres pouvaient révolutionner le devenir de notre société et d'abord la libérer du colonialisme.

Garder le secret

Dans les salles de rédaction et les agences de presse où je me rends sur la pointe des pieds, aucun journaliste apparemment ne s'interroge, en tout cas ne m'interroge, sur ce « papier » que je leur remets banalement. Presque tous me sauront gré de l'avoir sous la main au moment où les dépêches annoncent les événements d'Algérie. Il s'agit d'un texte de base que l'on peut intituler : « Du système colonial et de la résistance algérienne depuis 1830 ».

Garder le secret équivaut à marcher sur des œufs (proverbe kabyle) quand il s'agit de camarades *politiquement plus* proches. En effet, deux délégations, l'une messaliste, *Mezerna et* Filali, l'autre centraliste, Lahouel et Yazid, sont parmi nous. Programmée à leur insu, leur arrivée devait être intégrée au calendrier fatidique. Nous appartenions tous au même parti, MTLD-PPA, et quelquefois aux mêmes organismes dirigeants. Le palmarès carcéral de trois d'entre eux depuis 1936 en fait même des « préhistoriques » au sens d'initiateurs des étapes historiques précédentes.

Pour l'heure, le parti s'est scindé en deux fractions rivales, la délégation extérieure est invitée par les centralistes et sommée par les messalistes de prendre position et de s'aligner. Arrivés depuis plus d'une semaine, les uns et les autres sont pressés de s'en retourner avec une réponse positive. Les faire patienter jusqu'au 1er novembre n'est pas une mince affaire, surtout s'agissant de Mezerna et de Filali. Avec eux il faut multiplier et faire durer les réunions. Le rapport politique que je suis chargé de faire me semble un record de « filibustering » : Napoléon et son expédition, de Lesseps et le canal de Suez, les mandats français au Levant, tout y passe. Cette façon de remonter au déluge finit par susciter la méfiance de l'un des deux hommes : *« Je ne vois pas pourquoi tu perds tout ce temps ! »*, s'exclame-t-il. Il reste *encore un jour à gagner.*

Très tôt, ce 1er novembre, Khider appelle Mezerna à son hôtel, et s'engage le dialogue suivant : *« Que fais-tu là ? »*. *« Je regarde le néon, les lumières qui bougent »*. *« Autre chose vient de bouger, il faut venir tout de suite »*, le correspondant de UPI, un Grec, venait de me transmettre par téléphone l'information concernant les premières actions armées en Algérie. Les réactions de nos dirigeants « envoyés spéciaux » vont de la surprise à la *consternation.*

Lahouel encaisse en profondeur. L'ex-secrétaire général du parti n'est pas un « dégonflé » mais il n'aime pas être joué, pour Yazid, animal politique, la réaction est prompte. *« Pourquoi nous forcer la main, alors que nous avons en poche des résolutions claires et précises préconisant la préparation d'une action armée ? »* Pour Mezerna et Filali, c'est la colère, mimant probablement celle de leur chef par anticipation. A les entendre, eux aussi n'avaient qu'une idée en tête : la révolution, mais une révolution préparée sérieusement et non l'aventure.

Les dés sont jetés

Parlons-en, de l'aventure ! C'est ce à quoi nous nous sommes opposés depuis l'ordre insurrectionnel du 23 mai 1945, c'est le terrorisme qui s'ensuivit en Kabylie, commandé par la direction contre l'avis des responsables de la région. La plus grande aventure *n'est-elle pas d'avoir dilapidé dans* les années 1949-1950 un potentiel de confiance populaire illimité, un dispositif limité, l'organisation spéciale, une culture préparatoire semblable à celle des paysans cultivant la terre qui, au niveau pédagogique, politique ou scolaire, rend l'intelligence individuelle ou collective capable de porter ses fruits ?

Maintenant, les dés sont jetés, *les rôles sont inverses*, c'est aux délégations qu'il incombe de rallier le FLN.

Pour la délégation *extérieure*, le 1er novembre est marqué par la conférence de presse tenue au bureau du Maghreb. Un optimisme euphorique gagne les frères tunisiens et marocains. Enfin les Algériens s'engagent dans la résistance ! Un Maghreb uni est la certitude de la victoire. Ce projet, brouillon de l'avenir, nous y avons cru à l'état-major de l'OS, cette nébuleuse prend forme dans l'opinion des masses maghrébines et le réflexe des militants. Khider lit en arabe la proclamation rédigée par les camarades de l'intérieur. Nous en distribuons les versions française et anglaise que nous venons de tirer au duplicateur, *Habib* Boularès et moi. Je me tiens à côté de Khider pour apporter des réponses, et éventuellement nous consulter à propos de questions épineuses posées par les journalistes. Lahouel et Yazid, bons joueurs, expriment un choix par leur présence à cette manifestation. Les *messalistes* regagnent Paris dans la journée pour rendre compte au président du parti.

Ben Bella ne se montre pas à cette conférence de presse, mais, dans la soirée, il lance un appel radiophonique par « La voix des Arabes ». Son message, version arabe d'un *texte rédigé en* français, il fera la prouesse de le réécrire et de le lire en caractères latins. Il saura par la suite, comme nous tous, améliorer sa connaissance de la langue classique.

Nous sommes tous à l'écoute des nouvelles du pays. Nous avons une conscience aiguë de nos responsabilités. L'exil est plus dur quand la vie de compagnons, le destin d'un peuple, se jouent. Le plus bel idéal peut être un leurre ou une vérité, l'histoire est l'ordalie qui tranche. *Quid* de l'avenir ? Qui peut répondre *a priori ?* Bien sûr, le contexte historique est favorable, Dien Bien Phu, la révolution égyptienne, dans leurs impacts psychologiques, dramatisent *le processus de décolonisation*. La résistance au Maroc et en Tunisie *témoigne d'une radicalisation*. Cependant, l'Etat-vigneron est là aussi avec *ses pesanteurs directes* sur la minorité européenne vivant en Algérie et son poids subtil sur la « métropole » : puissance de fait sinon de droit, satellite de souveraineté caché, parce qu'à tendance fascisante, mais dont *les limites « furent les possibilités »*, garante d'une protection financière, politique, militaire de la France.

Les raisons de notre angoisse

Ce qui nous angoisse, ce n'est *pas la puissance d'en face, nous* la connaissons déjà, elle est constamment rappelée à notre souvenir par les dirigeants et les courants politiques « réalistes ». C'est même avec une rigueur délibérément exagérée que l'état-major de l'OS de même que les instances adéquates du MTLD-PPA en ont dressé le bilan (1). Notre angoisse, c'est la faiblesse du niveau politique, technique et organique du dispositif initiateur, qui s'explique par les conditions déplorables dans lesquelles quelques dizaines de militants de l'OS se sont regroupés à la diable, et c'est leur mérite, pour reprendre l'initiative. En témoignent l'ampleur limitée des *actions déclenchées*, les bavures, le non-démarrage de l'Oranie, *compensé par l'héroïsme* suicidaire d'un Abdel Malek, le responsable de la région.

En 1949-1950, le mouvement indépendantiste disposait de tous ses atouts : la libre adhésion des masses populaires, acquise dans le feu de la répression, des luttes et des truquages électoraux, des politiques nombreux formés par le combat d'idées, une organisation *para-militaire comprenant près de* deux mille petits et moyens cadres. *C'était l'apogée de la courbe* révolutionnaire. Fulgurance dans *le sens de la montée*. Hypothèse d'école, et si nous avions pris alors *nous-mêmes* l'initiative ?

Les complots en chaîne ont été des prétextes pour les dirigeants *pour se* débarrasser de cette poussée révolutionnaire centrée sur les *masses rurales et démanteler* les structures para-militaires. La crise qui opposera Messali et les lieutenants sortis de sa cuisse exprime leur incapacité collégiale à contenir le patriotisme paysan. Complot messaliste ou complot centraliste, cette crise de direction traduit un blocage de la dialectique sociale, la chasse à l'ennemi de l'intérieur relègue l'ennemi de l'extérieur à l'arrière-plan.

Or, Naegelen persiste et signe un non *catégorique* à *toute* perspective évolutive, il tient le bon bout, et, en dépit du regroupement des oppositions nationaliste, communiste, ulémiste, il aggrave la politique de truquage des élections législatives de juin *1951* et des élections municipales d'avril-mai 1953. Pourquoi user de la carotte, quand le bâton donne de si bons résultats ? Les masses rurales, qui en récoltent les coups et les contre-coups, se rebiffent clairement devant l'appel aux urnes réitéré par la classe politique. Elles vilipendent ce manège électoral qui nourrit l'illusion du progrès, mais qui les ramène au point de départ. Aux dirigeants qui persistent à faire fi de leurs sensibilités et de leur combativité, elles signalent leur désaffection et opposent leur force d'inertie. Ni le *rayonnement mystique* de Messali ni l'appareil bureaucratique, l'un *et l'autre vite atteints par l'effet* d'épuisement, ne parviennent à *freiner les poussées centrifuges.*

La date du déclenchement de la révolution algérienne paraît bien lointaine. C'est le temps et l'espace d'une nouvelle génération plus que majoritaire actuellement. Mais elle résonne et dure *toujours dans les consciences,* aujourd'hui comme événement capi*tal d'une idéologie historique* nationaliste, hier et demain comme véritable avènement d'une volonté historique maghrébine.

Toucher le fond pour rebondir

Est-il besoin de s'interroger sur le rôle des références historiques dans la pratique politique ? La tendance est, à propos du 1er novembre 1954, d'évoquer ici *« une poignée de terroristes »*, là, une oligarchie de chefs *« historiques »* manigançant une lame de fond dans un océan jusque-là pacifique. Derrière ces deux légendes symétriques, devenues aussi thèses de pouvoir, et ce ne sont pas les seules, on peut percevoir l'intention stratégique de priver l'événement de passé et d'avenir, *c'est-à-dire de l'épaisseur* humaine, humaniste, susceptible de conduire à *l'avènement : l'accession* à la vraie souveraineté des citoyens, des citoyennes et des peuples.

Fallait-il toucher le fond pour mieux rebondir ? Paradoxes de l'histoire : le mieux peut sortir du pire quand des hommes refusent de s'incliner devant la fatalité aux multiples visages. En allumant le troisième étage de la fusée, les dirigeants ne se doutent pas que la retombée du pétard mouillé va déclencher une *mécanique* autrement plus puissante. L'appel du 1er *novembre* est un *pari* sur le peuple algérien et sur le Maghreb. *Ses montagnes*, qui ont pu accueillir les phénomènes d'auto-préservation au cours d'une histoire remplie d'invasions successives, ne manqueront pas d'offrir aux hommes les supports et les bastions unificateurs de ces phénomènes d'auto-libération qui ont caractérisé sa culture.

(1) Cf. Hocine Aït-Ahmed : *Mémoires d'un combattant, esprit d'indépendance*, éditions Messinger.

Hocine Aït-Ahmed

Né en 1926 en Grande-Kabylie, appartenant à une grande famille maraboutique (1), *Hocine Aït-Ahmed* a milité au Parti populaire algérien (PPA) dès 1943. Responsable de l'OS (Organisation spéciale), il sera un des « chefs historiques » du Front de libération nationale (FLN). Arrêté dans l'avion arraisonné, le 22 octobre 1956, par l'armée française, en compagnie de MM. Ben Bella, Boudiaf, Khider *et Lacheraf*, il sera *libéré* en 1962. Après l'indépendance, *il anime en Kabylie l'opposition* au président Ben Bella et crée le Front des forces socialistes. Condamné à mort et emprisonné, il s'évade en 1966 et vit depuis en exil en Europe. Il a publié en 1983 *Mémoires d'un combattant*, aux Editions Sylvie Messinger *(le Monde* daté 3-4 juin).

(1) Les marabouts sont considérés comme des saints en islam maghrébin. Leur descendance est souvent l'objet de la vénération populaire.

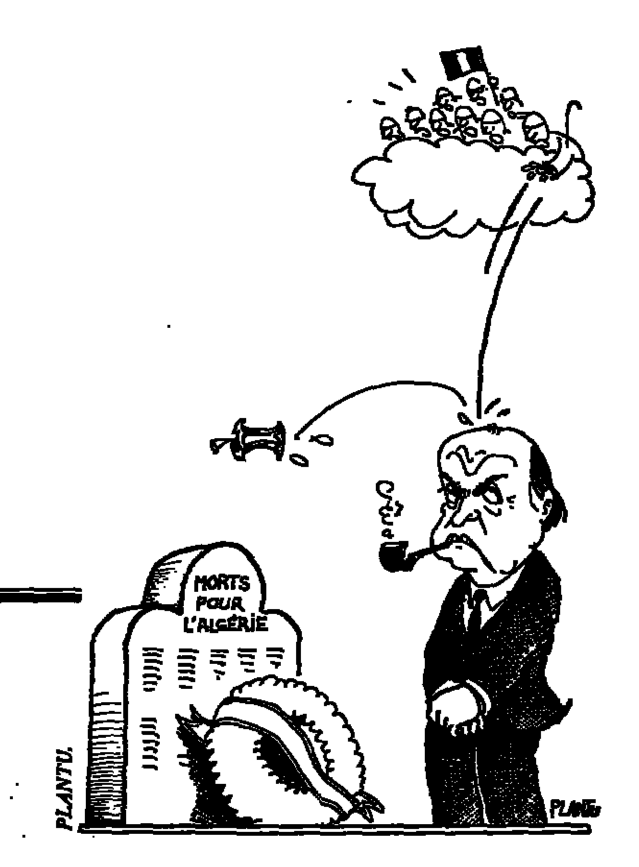
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

passion ». Certes, il y a eu Bugeaud, les spoliations de terres, la dépersonnalisation d'une culture et, plus près de nous, les massacres de Sétif, la guerre et la torture. Mais il y a eu aussi le rêve d'un *« royaume arabe »* de Napoléon III, ces généreux défricheurs que furent les saint-simoniens d'Ismaïl Urbain, mort en 1884, le peintre Etienne Dinet, l'écrivain français d'origine russe Isabelle Eberhardt, tous trois convertis à l'islam, les *« pieds-rouges »* engagés aux côtés du FLN et bien des coopérants, anonymes ou non, qui ont participé au développement de l'Algérie indépendante et au rapprochement entre les deux rives de la Méditerranée.

De Gaulle lui-même, qui avait le plus durement combattu l'Algérie, a voulu, au lendemain de l'indépendance, faire d'elle un *« partenaire privilégié »* et établir avec elle des *« relations exemplaires »*, symbole de la politique tiers-mondiste de la Vᵉ République.

***Sans vouloir établir d'analogie, la réhabilitation par* M. Mitterrand d'officiers français, condamnés pour leur appartenance à l'OAS, et celle, il y a quelques jours, d'anciens chefs du FLN par le président Chadli, montrent combien furent complexes et douloureuses les situations dans les deux camps. *Ces réhabilitations rappellent aussi que l'heure de la réconciliation* doit sonner un jour sans se confondre pour autant avec le temps de l'oubli. C'est dans cet esprit que les textes rassemblés ci-dessous évoquent la façon dont fut vécue, le 1ᵉʳ novembre 1954, la *« Toussaint rouge »* pour les uns, l'*« aube de l'espoir »* pour les autres, et les déchirements qu'elle a représentés depuis pour toute une génération.**

PAUL BALTA.



Ce jour-là : une France plus surprise qu'inquiète

Comme elle est proche et lointaine cette année 1954 qui va s'achever sur ce que l'histoire tiendra pour le début de la guerre d'Algérie. Proche parce que le souvenir de celui qui est depuis le 18 juin de cette année président du conseil du gouvernement de la République s'appelle Pierre Mendès France et que son souvenir n'est pas effacé. Lointaine parce que trente ans se sont écoulés et qu'entre-temps, à force de secousses et d'épreuves, la société a changé ses mœurs et par-là même ses soucis.

En cette fin de semaine qui a précédé et que prolonge le jour férié de la Toussaint, un lundi, le gouvernement n'a point pour premier souci l'Algérie. Pierre Mendès France s'entretient avec les socialistes pour un remaniement de son gouvernement et l'élaboration d'un programme. A l'ordre du jour des préoccupations figurent déjà l'équilibre du budget de la Sécurité sociale et une augmentation des allocations familiales. On parle aussi d'une revalorisation du traitement des fonctionnaires et d'un statut pour la radio... Au programme du président du conseil figure aussi un voyage dans le département du Nord, le 6 novembre, et un autre au Canada et aux Etats-Unis où les électeurs doivent élire le 2 novembre une nouvelle Chambre des représentants et un nouveau Sénat.

Cependant l'Afrique du Nord n'est pas en repos. Mais c'est en Tunisie et au Maroc que se trouvent les préoccupations. Depuis le 31 juillet, l'autonomie interne a été accordée à la Tunisie. Cela n'empêche pas des actions de « fellaghas », des incendies de fermes, des attentats. A Marrakech au Maroc va s'ouvrir un procès d'autres « rebelles ». Autant d'informations que publient les journaux mais qui n'attirent pas une attention particulière.

Une action concertée

En cette veille de Toussaint l'empereur d'Ethiopie en visite en France a parcouru les installations récentes de Renault à Flins et achève sa tournée à l'Opéra où le spectacle a été « magnifique ». De sa retraite de Colombey, Charles de Gaulle vient de publier le premier tome de ses *Mémoires de guerre* et l'on en parle toujours. Comme on parle toujours d'une certaine « affaire des fuites », affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat, liée à la guerre d'Indochine terminée, du moins pour la France, par les accords de Genève. On sait encore que le procès de Gaston Dominici va s'ouvrir à Digne le 17 novembre et qu'à Paris va se tenir le 7ᵉ Salon de l'enfance.

Ainsi va la vie politique, la vie tout court, telle que la reflètent les journaux du temps. Et c'est dans la matinée de ce 1ᵉʳ novembre que la nouvelle « tombe » : flambée de terrorisme en Algérie. Un communiqué du ministère de l'intérieur dont M. François Mitterrand est alors en charge, présente ainsi les choses : *« Un certain nombre d'attentats ont eu lieu cette nuit en plusieurs points d'Algérie. Ils sont le fait d'individus ou de petits groupes isolés. Des mesures immédiates ont été prises par le gouverneur général de l'Algérie* (c'est M. Roger Léonard, ancien préfet de police de Paris) *et le ministre de l'intérieur a mis à sa disposition des forces de police supplémentaires. Le calme le plus complet règne dans l'ensemble des populations. »*

Qui pourrait voir là le début d'une guerre, qui songerait à employer ce mot ? Pourtant, au fur et à mesure des informations, il faut bien constater que l'action a été concertée et qu'elle est d'une certaine envergure. Ce n'est pas seulement dans l'Est constantinois que les « hors-la-loi » ont agi, mais aussi dans l'Algérois et en Oranie en même temps. Ce sont des postes de police, des gendarmeries, qui ont été attaqués, des villages qui ont été encerclés. A Arris, où les révoltés ont tenu les lieux le plus longtemps, un civil, Guy Monnerot, jeune instituteur récemment arrivé de France, a été tué, sa femme grièvement blessée. Ce fait polarisera par la suite l'attention au point de faire négliger le reste.

Les journaux d'Algérie demandent d'*« agir vite et fort »*. Ceux de France s'inquiètent. *Combat* souhaite des *« solutions hardies et énergiques »*. *Le Figaro* voudrait que *« les masques tombent »*. Tous condamnent mais se divisent sur la politique à suivre. Seule *l'Humanité* a sa solution : *« Celle-ci ne peut être trouvée que si l'on est prêt à faire droit aux légitimes aspirations du peuple algérien à la liberté. »* A quoi M. Quilici, député indépendant, répond : *« Des années de mollesse, de faiblesse et surtout de rêverie idéologique nous ont amenés là. »* Le sérieux des choses est pourtant mesuré par M. Jacques Chevallier, secrétaire d'Etat aux forces armées et maire d'Alger : *« Il faudra*, confie-t-il, *beaucoup d'hommes et de temps pour réduire les hors-la-loi de l'Aurès. »* Car l'Aurès, en certains points, n'est pas encore « dégagé ». Les opérations sont en cours.

Ce même 3 novembre, Henri Matisse, le peintre, vient de mourir. Mgr Montini, archevêque de Milan, futur Paul VI, a reçu le chapeau de cardinal, et à Marrakech on juge des auteurs d'attentats.

Le 5 novembre, en attendant un *« bref débat sur l'Algérie »* qu'a accepté d'ouvrir Pierre Mendès France devant l'Assemblée nationale, M. François Mitterrand s'exprime devant la commission de l'intérieur de cette assemblée. Il y fait une distinction entre les mouvements nationalistes qui peuvent se produire dans les protectorats — Tunisie et Maroc — et *« les soulèvements de citoyens dans les territoires français »*. Avec ceux-là, dit-il, *« la seule négociation c'est la guerre »*.

Telle est la position du gouvernement, en ce jour où l'Assemblée est appelée à modifier les loyers des HLM et où se prépare la discussion budgétaire de fin d'année pour 1955. Dans les Aurès, on s'efforce toujours de rétablir la libre circulation. En Iran viennent d'avoir lieu des exécutions capitales d'opposants. Les cinéphiles, eux, discutent des mérites stendhaliens du film de Claude Autant-Lara, *le Rouge et le Noir*, et du Julien Sorel qu'incarne un Gérard Philipe déjà trop vieux pour certains dans ce rôle délicat.

Le « maintien de l'ordre »

Au petit matin du 6 novembre, tandis que le « nettoyage » des Aurès se poursuit, que l'Assemblée vient de ratifier les accords de Paris signés le 23 octobre sur l'admission de la République fédérale d'Allemagne à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), c'est en France que la police agit. Elle perquisitionne dans les locaux du parti algérien MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) en qui on voit l'un des inspirateurs des actions et dans ceux de diverses associations ou journaux algériens à Paris et en province. Des arrestations sont opérées. Le MTLD sera dissous. Les Français accordent à cela l'intérêt qui convient, tandis que le même jour les ouvriers boulangers se sont mis en grève.

Les opérations en Algérie se poursuivent toujours. Le 10 novembre, on annonce le *« nettoyage général du massif des Aurès »*. Les journaux du jour n'en négligent pas pour autant le dernier livre de Mᵐᵉ Simone de Beauvoir, *les Mandarins*, en y cherchant les clés puisque ce roman paraît bien avoir pour sujet les différends qui opposèrent au lendemain de la Libération Jean-Paul Sartre et Albert Camus. Cependant Philippe Clay, nouveau « Valentin le désossé », se produit pour la première fois sur la scène de l'Olympia et le congrès Force-Ouvrière qui se tient à Paris dénonce *« la situation misérable des travailleurs d'Afrique du Nord. »*

Le 14 novembre, Pierre Mendès Fance est parti pour le Canada et les Etats-Unis, où les démocrates ont remporté la majorité à la Chambre des représentants et en nombre de gouverneurs d'Etat, mais où le général Eisenhower, républicain, demeure à la Maison Blanche. Il en reviendra le 23 novembre. Les agitations algériennes auront alors quitté la « une » des journaux. Elles ne tarderont pas à la retrouver. Elles y prendront de plus en plus de place. Elles en prendront aussi de plus en plus dans l'esprit des Français au fur et à mesure que l'on mesurera que le *« maintien de l'ordre »* s'apparente à la guerre, et que pour l'assurer ne suffisent plus gendarmes, CRS ou paras, que le contingent devra être appelé, qu'aux « appelés » s'ajouteront les « rappelés ». Toute une génération en sera et en demeure marquée sans pouvoir ni vouloir trop en parler. Car s'il y a des « anciens » d'Algérie fiers du titre et d'autres qui le sont moins, tous au bout du compte demeurent avec la même amertume qu'engendre le sentiment d'avoir concouru à l'inutile.

De ce 1ᵉʳ novembre 1954, point de départ plus symbolique qu'effectif des huit années qui allaient suivre, seuls les plus âgés atteignant ou dépassant aujourd'hui la cinquantaine en ont un souvenir. Il est en général assez flou, subordonné à d'éventuels efforts pour se remettre en mémoire les faits de ce jour-là. Ce qui demeure en revanche vivace et caché, c'est ce qui fut vécu « là-bas », ce que chacun en vit, en sut, en découvrit.

Les uns s'en accommodèrent, d'autres en restent tourmentés. *« Je ne suis pas sûr,* peut dire l'un deux, *qu'on ait compris grand-chose. Nous avions dix-neuf ou vingt ans. Chacun s'est trouvé dans une situation qui lui fut propre. Beaucoup d'entre nous n'ont pas eu à intervenir sur le terrain. Ils ont vécu cette guerre dans les vingt-sept ou trente mois de présence, à travers ce que faisaient les autres. »*

Les autres, c'étaient les paras, la Légion, les chasseurs alpins qui « crapahutaient » aux trousses de ces « fellouzes » perçus comme un ennemi vrai, une armée réelle, surtout dans les dernières années. Mais pour être soldat affecté aux transmissions, on n'en a pas moins eu connaissance des réalités et l'on peut demeurer soulagé d'avoir eu la chance de ne point en être acteur. Il faut si peu de choses pour basculer dans le pire lorsqu'il s'agit d'une guerre qui, par son issue comme par son caractère, ne peut être qualifiée de glorieuse. De là vient sans doute cette gêne, cette difficulté de parler d'un temps qui fit vaciller tant de certitudes.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

IL Y A CENT ANS, LA MORT D'ISMAIL URBAIN

Le rêve sans lendemain du royaume arabe

Il y a cent ans mourait à Alger un métis d'origine guyanaise, bien oublié aujourd'hui, qui avait pourtant pesé sur la vie politique française de son temps et contribué à enrichir le débat sur la question coloniale : Ismaïl Urbain. Ses Mémoires inédits nous aident à reconstruire son itinéraire singulier.

Il est né en 1812 à Cayenne, d'un père officier de marine et d'une servante mulâtresse. Il gardera de ses origines un attachement pour les peuples déshérités et cultivera son métissage comme une conviction politique. A vingt ans, à Marseille, il s'enflamme *pour la philosophie saint-simonienne* qu'une poignée de disciples, conduits par le « père » Enfantin, présentent comme une religion nouvelle appelée à régénérer le Vieux Monde. Il s'agit de promouvoir un nouvel ordre économique fondé sur l'entreprise, et de promulguer une nouvelle *morale dont la vertu cardinale est* l'amour. Urbain suit à Paris l'enseignement saint-simonien dont les thèmes majeurs flattent son tempérament ardent et aventureux. En 1833, il s'embarque avec les Compagnons de la femme pour une étrange équipée qui les conduira de Constantinople à Alexandrie à la recherche de la « mère », symbole mystique de *l'union retrouvée entre les sexes.*

Parti à la rencontre de ses chimères, il découvre une vocation. La mort d'une jeune fiancée en Egypte le décide à embrasser *la religion musulmane et lui fait un* devoir sacré de travailler au rapprochement de l'Orient et de l'Occident, d'exercer ce qu'il appelle une mission de *« médiation naturelle »* entre leurs morales opposées. Il ouvre une mosquée au Caire pour y prêcher cette conviction. Il a vingt-cinq ans, et son zèle de nouveau converti lui attire sarcasmes et inimitiés. La prudence l'invite à *gagner l'Algérie* où il prend du



Napoléon III en Algérie (1860).

service dans l'armée comme interprète-traducteur d'arabe. Il sert le général Bugeaud, l'homme de la conquête brutale mais dont *la philosophie coloniale n'est pas* dépourvue d'une certaine souplesse. Sous l'autorité du duc d'Aumale, il assiste à la prise de la smala d'Abd el-Kader (1843), et il figure dans la vaste fresque d'Horace Vernet qui immortalise l'événement. Mais ses idées novatrices sur la participation des indigènes à l'élaboration d'un Etat algérien ne seront vraiment comprises que sous l'Empire.

Napoléon III, qui avait lu ses livres les plus audacieux, comme *l'Algérie pour les Algériens* (1861) et les plus contestés comme *Indigènes et immigrants* (1863) et sans doute aussi les articles qu'il publia dans *le Temps* ou *le Journal des débats* sur la questions coloniale, s'attacha ses services. L'interprète officiel devient le conseiller officieux de l'empereur pour les questions algériennes. L'audace de son inspirateur transparaît dans sa *Lettre au maréchal Pélissier* (février 1863), qui promeut officiellement la notion de *« royaume arabe »* et s'efforce de protéger le sol et les biens des indigènes de la voracité des coloniaux. Deux ans plus tard, l'empereur fait une tournée d'inspection de cinq semaines en Algérie. Ismaïl Urbain est son guide le plus fidèle et le plus éclairé. *« La France,* proclame Napoléon III, *n'est pas venue détruire la nationalité d'un peuple, mais au contraire affranchir ce peuple d'une oppression séculaire. »* On est aux antipodes de la conception classique de la colonisation. De toute évidence, les thèses participationnistes d'Ismaïl Urbain triomphent, au moins sur le plan des principes.

Mais la débâcle de 1870 survint avant que les projets impériaux aient pu porter leurs fruits. La « réaction » s'endiabla. Ismaïl Urbain tenta vainement, à travers la presse, d'endiguer les assauts des milieux coloniaux qui le rendaient responsable des erreurs commises durant ces sept années d'inspiration libérale. La lutte était maintenant trop inégale. Et d'ailleurs il est rendu à la vie civile en 1871.

Plus tard, sous la Vᵉ République, les idées neuves du vieux saint-simonien referont surface. Les réalités politiques nouvelles et la pression des circonstances lui donneront raison *a posteriori*. Le *principe de l'autodétermination* et la mise en place du système de la coopération — celle-ci jusque dans ses illusions romantiques et humanistes — n'auraient sans doute pas déplu à l'apôtre de la conciliation, au médiateur qu'il avait toujours voulu être.

DANIEL ARMOGATHE.

IL Y A TRENTE ANS, LE DÉBUT

M. VAUJOUR, DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE :

Nous savions tout ce qui se tramait

Le dimanche 31 octobre 1954 vers minuit le préfet Jean Vaujour, qui exerce depuis juin 1953 les fonctions de directeur de la sécurité générale en Algérie, quitte son bureau du gouvernement général, le « GG », pour rentrer chez lui. Il y reste peu de temps, car un coup de téléphone du commissaire de police d'Alger l'informe : *« Ça y est, les premières bombes ont sauté. »* M. Vaujour s'enquiert de la situation auprès des préfets d'Oran et de Constantine qui, à cette heure-là, n'ont pas encore d'informations précises. Il réveille le gouverneur général à 3 heures du matin au Palais d'Été.

M. Roger Léonard tente d'entrer en contact avec le ministère de l'intérieur, mais personne ne répond place Beauvau. Il peut cependant joindre à Matignon M. Pelabon, directeur du cabinet du président du conseil, M. Pierre Mendès France. Dans la matinée les nouvelles se précisent, le bilan s'alourdit : les attentats meurtriers se sont multipliés, notamment dans les Aurès, le massif montagneux du Sud-Est constantinois.

Aussitôt un dispositif de sécurité renforcé est mis en place. La police arrête immédiatement à Alger une trentaine de poseurs de bombes. Le gouvernement et le général commandant en chef demandent des renforts à Paris. Le ministère de l'intérieur publie un communiqué faisant seulement état d'actions terroristes menées par *« des individus et des petits groupes isolés »*. Cependant, dès le lendemain, le gouvernement envoie de métropole six cents CRS et trois bataillons de parachutistes. La guerre d'Algérie commence de cette façon. M. Mitterrand, ministre de l'intérieur, le confirmera devant la commission de l'intérieur de l'Assemblée nationale en disant le vendredi 5 novembre : *« La seule négociation, c'est la guerre »*.

Pour M. Vaujour, qui nous reçoit trente ans après, *« Paris a bien réagi en envoyant des renforts et a pris la chose au sérieux sous l'influence de Jacques Chevallier, qui était maire d'Alger et secrétaire d'Etat aux forces armées. Il a parfaitement senti qu'il se passait quelque chose d'important. Chevallier, Algérois, connaissait le problème et Mitterrand, tuteur de l'Algérie comme ministre de l'intérieur, ne voulait pas que l'on dise que lui-même ne connaissait pas le problème »*.

Un informateur « infiltré »

Le responsable de la sécurité en Algérie a-t-il été surpris par l'explosion soudaine du terrorisme ? La réponse de M. Vaujour est formelle : *« Non »*. Il nous explique pourquoi : *« D'abord, à Alger, nous avions depuis un mois infiltré un informateur dans le groupe de ceux qui fabriquaient les bombes, un ancien sous-officier artificier de l'armée française. Celui-ci nous a prévenus quand on lui a demandé de mettre de la poudre dans les bombes afin de les utiliser rapidement. J'ai alors demandé au commissaire des renseignements généraux, dont la femme était chimiste, s'il existait un explosif qui faisait du bruit mais pas de mal. Oui, m'a-t-il dit, le chlorate de potasse. Nous en avons alors fourni à notre informateur, et c'est grâce à ce subterfuge que les bombes ont été en quelque sorte piégées et n'ont pas fait plus de victimes le 1er novembre. »*

M. Vaujour ajoute : *« Huit à dix jours avant le 1er novembre, le commissaire des RG de Constantine m'a appris que quelque trois cents hommes en armes se déplaçaient dans les Aurès. J'ai alors provoqué une réunion à Constantine sous la présidence du préfet Dupuch avec tous les responsables policiers, militaires et civils le 29 octobre. Tous, sauf les policiers, ont alors nié l'existence de ces bandes armées. Toutefois, l'administrateur d'Arris m'a alors dit en aparté : « Un informateur vient de m'offrir le plan d'insurrection des Aurès pour un million* (de centimes). *» Un rendez-vous a été aussitôt pris pour la remise de cette somme et fixé au 2 novembre à la gare de l'Agah à Alger. Naturellement tout cela est tombé à l'eau. »* On a découvert après le 1er novembre que les hors-la-loi armés signalés dans les Aurès étaient effectivement deux cent cinquante-deux.

M. Vaujour a eu enfin une autre raison de ne pas être surpris. *« Dans l'après-midi du dimanche 31 octobre*, nous explique-t-il, *le commissaire des RG d'Oran m'avait apporté une bombe, et son informateur lui avait dit le matin même : je serai prévenu vingt-quatre heures à l'avance de l'endroit où je devrais la faire exploser. »* M. Vaujour en déduit que la pose et l'explosion auront lieu dans la nuit du lundi au mardi. On a su par la suite que les terroristes de l'Oranie n'étaient pas prêts pour le 1er novembre, et c'est pour cela que rien ne s'est passé à Oran ce jour-là. Ainsi alertés quant à une possible action, les responsables de la sûreté n'ont donc cependant pas connu à l'avance la date et l'heure exactes de l'insurrection.

Un rapport sans réponse

Ils savaient seulement que la menace depuis un certain temps se précisait. Ainsi, le samedi 23 octobre, M. Vaujour avait adressé un rapport au ministre de l'intérieur qui se terminait par cette phrase : *« Peut-on redouter des attentats en Algérie ? Rien ne permet de l'affirmer de façon péremptoire, mais tout permet de le redouter. »*

Le même jour, à midi, M. Mitterrand, accompagné de son directeur de cabinet, M. Nicolay, quittait l'Algérie où il était venu à la fois pour rendre hommage aux victimes du tremblement de terre d'Orléansville, pour rassurer les « ultras » et pour remettre la Légion d'honneur à M. Raymond Laquière, président de l'Assemblée algérienne. M. Vaujour avait averti le ministre et son collaborateur de la gravité des menaces en leur disant : *« Les nationalistes bougent. Il faut s'attendre à quelque chose de grave dans deux ou trois semaines. La police a identifié plusieurs groupes qui préparent des bombes. Dois-je les coffrer maintenant ou tenter de remonter le fil ? »*

M. Nicolay lui avait répondu : *« Nous rentrons à Paris. Attendez notre feu vert pour les arrêter. »* Or, à 15 heures, le même jour, le directeur général reçoit des responsables des RG qui lui disent : *« Quelque chose va maintenant se passer très vite. Les fabricants des corps des bombes ont reçu l'ordre de les bourrer d'explosifs. Ils vont donc s'en servir sous peu. »* C'est alors que M. Vaujour, sortant quelque argent de sa poche, l'avait donné au commissaire des RG pour l'achat du fameux chlorate de potasse réputé bruyant mais relativement inoffensif, et dont l'informateur a effectivement bourré ses bombes. Il confirme ses appréhensions à Paris dans un rapport écrit le soir même.

M. Vaujour ajoute : *« Ce rapport, je l'ai jugé tellement important que je l'ai fait remettre au pilote de l'avion de nuit d'Air France pour qu'il soit transmis au plus vite au ministère. Or, jusqu'au mardi 26 octobre, je n'entends plus parler de rien. J'appelle alors Paris, et je tombe sur ce pauvre Mairey, directeur général de la sûreté nationale, qui me dit : « Ah oui ! Il paraît qu'il y a un papier de vous, je l'ai sur mon bureau, mais je ne l'ai pas encore lu. » Les bras m'en tombent. On voit bien là les méfaits de la lenteur administrative. Nicolay, le samedi 30 octobre seulement, m'envoie un courrier pour me dire de coffrer les terroristes. Cette lettre ne m'arrive que le 1er novembre, après les bombes. Je n'avais pas attendu, et nous avons dans les cinq jours arrêté une trentaine de chefs de commandos et de poseurs de bombes que commandait Bou Hadjadj sous l'autorité de Bitat Rabah. Ces deux-là aussi ont été arrêtés. »*

Dès octobre 1953

M. Vaujour nous explique qu'il avait, de longue date, informé Paris de la situation. En faisant un compte à rebours, il cite une note au gouverneur général Roger Léonard, le 28 juin 1954, où il écrivait : *« Jusqu'au congrès du MTLD du 14 juillet nous ne risquons rien ; mais, après, les choses vont se précipiter. »* En mars, il avait envoyé un rapport au gouvernement décrivant, nous dit-il, *« les camps de Tripblitaine où s'entraînaient les Algériens, les tribus d'où ils venaient, les armes qu'ils recevaient, les noms des instructeurs égyptiens, tripolitains et libyens. Je n'ai eu,* ajoute-t-il, *aucune réponse au niveau de l'Etat. »*

Plus ancien encore, son rapport au gouvernement du 12 octobre 1953 portait : *« Les dirigeants du PPA envisagent de passer à l'action dans un temps plus ou moins proche. Les modalités de leur action clandestine ont été fixées. Certaines d'entre elles sont en cours d'exécution. La lutte clandestine, si elle était entreprise, ne revêtirait pas le caractère d'une insurrection généralisée, mais celui d'un combat de harcèlement, avec sabotages, coups de main, hold-up, appuyés par des attentats spectaculaires d'intimidation, dont les premières victimes pourraient être des personnalités musulmanes acquises à la cause française ou des agents de l'administration. »* En conclusion, M. Vaujour est formel : *« Si Paris a été surpris, c'est qu'on n'y avait pas lu nos papiers ni écouté nos propos. »*

Quant à ce qui s'est passé ensuite, l'ancien directeur de la sécurité estime que *« le gouvernement Léonard n'était plus, aux yeux de Mendès France, l'homme de la situation politique nouvelle, d'une situation tendue. Il était l'homme des vieux radicaux. Il ne s'était jamais bien entendu avec Jacques Chevallier. Mendès voulait changer Léonard avant même l'affaire, et probablement Mitterrand aussi. Le gouverneur ne pouvait pas mettre en application le programme que Mitterrand avait exposé, le 19 septembre, à l'Assemblée algérienne. Beaucoup d'élus reprochaient à Léonard de ne pas être assez attentif au danger que constituaient les nationalistes et de ne pas pratiquer une politique d'austérité. »*

M. Vaujour comprend tout à fait le comportement du ministre de l'intérieur. *« Comme Mendès, qui le premier a dit « l'Algérie, c'est la France », Mitterrand a pris une attitude ferme, je dirai de bravade. Il n'était pas possible qu'en Algérie, terre française avec une rébellion, le représentant du gouvernement puisse ne pas dire « nous rendrons coup pour coup », parallèlement aux réformes qu'il fallait faire. »*

ANDRÉ PASSERON.

Les noms de guerre des maquisards

L'écrivain algérien Mouloud Feraoun était, au temps de la colonisation française, directeur d'école et, à ce titre, il rédigea une méthode d'enseignement du français intitulée *l'Ami fidèle. Le français par la lecture et le langage* et publiée en 1961. Dans ce livre destiné aux enfants algériens, Mouloud Feraoun donne les souvenirs de rentrée scolaire d'un enfant : *« J'ai su mon nom le 1er octobre, à la rentrée des classes. J'avais sept ans. »* Et il raconte comment le maître d'école avait devant lui une liste alphabétique de noms de famille établie par les Français, et comment il attribuait un patronyme aux enfants, au fur et à mesure de leur arrivée. Celui dont il est question est déçu. S'il était arrivé quelques instants plus tôt à l'école, il se serait appelé Djouimel, nom donné à un camarade et qu'il trouve plaisant. Lui s'appellera Foudani. Et il est déçu car ses petits camarades s'amusent aussitôt à changer la vocalisation de son nom, et se moquent de lui en l'appelant Fondani, Fédani, en mêlant des sonorités à la française à ce pseudo-nom de famille.

Encore ce nom donné d'autorité à l'école valait-il mieux que le SNP, sigle pour « sans nom patronymique », dont étaient affublés nombre d'Algériens qui n'avaient pas fréquenté l'école ou qui n'avaient pas été déclarés à l'état civil et dont la famille n'avait pas reçu de patronyme en application des lois de 1873 et de 1882, au moment où la France accorda aux Algériens des titres de propriété sur lesquels celui-ci devait figurer (nom que les Algériens semblent avoir accepté avec indifférence). Quand en 1954 la France, inquiète de la recrudescence de la rébellion, décida de procéder à un recensement général de la population et de distribuer des cartes d'identité, celles de ces « sans nom » portait, avec la mention SNP, un simple « prénom », parfois suivi du « prénom » du père. On obtenait ainsi : SNP Ahmed, ou bien SNP Mohamed ould (fils de) Larbi, et pour sa femme : SNP Fatima bent (fille de) Larbi ould Ahmed.

Devant bien évidemment dissimuler leur véritable identité, les combattants et clandestins algériens n'emploient pas, pendant la guerre, les surnoms à caractère dérisoire, dépréciatifs au second degré, qu'ils utilisaient jadis, dans la presse des années 20. Alors ceux qui voulaient rester anonymes signaient leurs articles subversifs publiés dans le journal *le Paria* (paru entre 1922 et 1925) de noms tels que Ali Baba ou Hadj Bicot. Les temps de l'« identité négative » opposée aux colonialistes sont révolus. Cette notion d'identité négative a été étudiée — notamment par Erik Erikson — dans des recherches sur la quête de l'identité chez les minorités opprimées ou en révolte. L'individu, qui fait partie de la minorité opprimée est tenté de faire assumer par ses semblables l'identité négative que lui inflige la majorité opprimante. Ainsi un Noir américain traitera un autre Noir de « nègre ».

« Frère Mou » et « le Casseur »

Quels sont donc les pseudonymes ou les surnoms employés ? Les plus fantaisistes, tout d'abord, ceux que certains combattants aiment à s'attribuer ponctuellement pour impressionner : Tarzan, Zapata, Eddie Constantine. C'est l'époque du succès du film *Viva Zapata*, c'est aussi le moment de gloire des films policiers français dont Eddie Constantine est le héros, héros qui, de surcroît, porte le nom d'une ville d'Algérie. Il y a aussi les noms destinés à faire peur : l'Egorgeur de Maginot ou le Chien enragé de Soufflat. L'auteur d'une *Histoire du FLN* assure que ce dernier nom fait moins peur que la simple mention de Châbâne, capitaine célèbre pour sa cruauté.

Des traits de caractère ou des particularités physiques sont à l'origine de quelques pseudonymes : Frère Mou est attribué à un combattant peu dynamique. Un autre, vindicatif, devient Al-Haradj, le Casseur. Un homme accueillant est appelé Khâlî, Mon Oncle. Mohammad Boudiaf, qui est de haute stature, est Si Mouh Touil. Bentobal, qui a les yeux bridés, est appelé, entre autres surnoms, le Chinois. Un événement peut être à l'origine d'un surnom : un combattant qui avait survécu à la blessure d'un obus de 105 est connu sous le nom de Omar 105.

L'origine géographique sert rarement à former un pseudonyme. Un combattant cultivé se fait appeler Pomaria, nom de l'antique Tlemcem. Le célèbre Ali la Pointe est ainsi nommé parce qu'il vient d'un quartier de Pointe-Pescade et non, comme le dira par la suite un chroniqueur partisan de l'Algérie française, *« parce qu'il est un dingue de la gâchette »*.

Encore plus rares les noms qui font référence à un saint personnage ou à un héros de l'histoire arabe ou musulmane. On pense bien sûr à Houari Boumediène, qui a choisi son patronyme pour honorer le marabout Sidi Bou Mediène. On a gardé le souvenir d'un Algérien de Bougie qui travaillait au Caire en 1943 au recensement des Algériens vivant en Egypte, pour constituer déjà un Front de défense de l'Afrique du Nord, et qui se faisait appeler Mehmet Ali. On retrouve le pseudonyme de Ali Maher donné par Messali Hadj à un homme qui, comme le premier ministre égyptien des années 20, avait l'esprit porté à la conciliation. Bentobal, dit le Chinois, était connu aussi comme le Béria du FLN, Béria étant alors célèbre en URSS. Quant à Omar Ouamrane, on ne sait pas si, en se faisant établir un passeport tunisien au nom de Salaheddine ben Mohamed ben Ahmed, il songeait au célèbre Saladin.

Le rôle de porte-parole est peu revendiqué : un seul se fait appeler Saw al-'Arab, la Voix des Arabes.

Ce qui constitue, en fait, la majeure partie des pseudonymes choisis par les combattants du FLN est représenté par le *ism* (prénom), souvent précédé de Si, abréviation de Sayyed, Sîdî (monsieur, seigneur, mot qui a donné Cid et séide). Ceux composés avec 'Abd (le serviteur de Dieu, 'Abd étant suivi de Allâh ou de l'un de ses quatre-vingt-dix-neuf noms) sont, sur notre fichier de 155 noms, au nombre de 10 seulement. L'un de ces noms composés avec 'Abd : 'Abd Allâh, est attribué par les combattants à un déserteur allemand de la Légion étrangère capturé par les Marocains et remis aux Algériens pour les aider à installer un système de radio. Abd Allâh est le nom générique des nouveaux convertis, chacun étant désormais le serviteur de Dieu. Les noms composés avec Ad-dîne (la religion) sont rares. Le commandant Azzeddine est le plus connu, le cheikh Kheireddine est nommé dans les *Dossiers secrets de la révolution algérienne* de Paillat. Les plus nombreux de ces « prénoms » sont des *ism* simples, non composés : Ahmed, Omar, ou Si Mohamed, Si Amar, choisis au hasard pour leur banalité, ou dans la famille du combattant. On nous a dit que parfois des amis échangeaient leur « prénoms ».

Les combattants les plus célèbres ont plusieurs pseudonymes. Ils se déplacent et changent d'identité pour ne pas être repérés. Ainsi Belkacem Krim, de son nom Belkacem Belhadj Hocine Krim, s'est appelé Si Ahmed, Si Omar, Si Rabah, Amar Mohamed, ou Kaci — diminutif de Belkacem — ou encore François. Rabah Bitat était, dans la clandestinité, Si Mohamed, Si Ali, Si Hakim, et sur ses cartes d'identité Slimani Mohamed, ou Benhouda Brahim ben Amar : noms élaborés à la manière française avec, peut-être dans Benhouda, l'idée de Houdâ, de guide dans la bonne voie.

Des pseudonymes français

Autre cas de figure : certains combattants s'attribuent non pas un pseudonyme arabe mais une identité française. Tel Khalifa ben Omar, de Tizi-Ouzou, devient André Guérin, né en 1923 à Bayeux, ou Si Arezki, de Michelet, se fait établir une carte d'identité au nom d'André Lesueur, né à Ouistreham en 1922, Mohamed ben Tahar, d'Akbou, devient René Servet, né à Bayeux en 1922. Les lieux de naissance, Bayeux, Ouistreham, *ont été choisis parce que* les archives d'état civil de ces deux villes ont été détruites pendant la seconde guerre mondiale et que ces informations sont invérifiables.

On remarque dans le choix des noms arabes l'absence quasi totale de Kunya, noms composés avec Abou ou Bou (père-possesseur). Boumediène, de son nom Boukharrouba, fait référence au marabout Sidi Bou Mediène. Boussouf porte son « vrai nom », mais il se fait appeler Abdelhafiz. L'absence de noms composés avec Abou peut surprendre. Nous sommes habitués en effet aux noms des combattants palestiniens : Abou Amar, Abou Djihâd et autres. Le roi du Maroc lui-même parle en 1982, dans un discours officiel, de Abou Amar, et chacun comprend qu'il s'agit de Yasser Arafat.

Il est vrai que les combattants palestiniens ne sont pas dans la clandestinité. Ils agissent au grand jour. Ils demandent que leur identité soit reconnue. On peut voir une relation entre cela et l'adoption de Kunya, noms composés avec Abou, comme pseudonymes. Il y aurait dès lors coïncidence entre le statut du combattant « au grand jour », du révolutionnaire qui proclame son identité, et l'emploi des noms composés avec Abou. Cet élément du nom propre utilisé depuis les débuts de l'islam peut être considéré comme un élément « actif » du nom. On signifie par Abou qu'on possède, qu'on fait quelque chose. Le combattant qui n'agit pas dans la clandestinité exprime par là son action. Ce que le révolutionnaire clandestin ne peut pas faire.

Il est trop tôt en effet pour qu'il proclame qu'il agit. De plus, le révolutionnaire algérien appartient à un pays colonisé. Son identité a été niée, elle a été artificiellement fabriquée et infligée par le pays colonisateur. Il s'agit pour l'Algérien de renaître, de reconstruire son identité et son nom. Il commencera donc par le degré zéro, par l'élément le plus simple, par le *ism*, pendant la période qui est celle du combat. Par la suite, il sera libre de se refaire une identité, soit en s'adaptant à des normes en cours sur le plan international, soit en suivant la tradition des ses ancêtres, ou en combinant les deux.

JACQUELINE SUBLET.

DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE DE FRANCE :

Luttes fratricides mais soutien aux insurgés

En l'année 1954, la communauté algérienne de France est de plus de 200000 personnes, dont *151 793* « actifs ». Plus des deux tiers d'entre eux travaillent dans la métallurgie et dans le bâtiment, mais on en trouve aussi dans les houillères, dans la chimie et dans le textile. La « spécialisation » varie selon les régions : on est plus souvent métallo à Paris, dans le bâtiment en Moselle et dans le textile dans le Rhône et le Nord. Par contre, la qualification ne varie pas : 94,7 % sont OS ou manœuvres, 5 % sont ouvriers qualifiés et 0,15% agents de maîtrise. Massivement, ils sont exclus du secteur tertiaire : 0,15 % d'entre eux sont employés.

Quant aux salaires, 30 % seulement des ouvriers algériens touchent plus de 100 anciens francs l'heure, alors que c'est le cas de 60 % des ouvriers français. En revanche, ils sont 74 % à travailler plus de quarante-cinq heures par semaine.

Aux ouvriers, il faut ajouter bien sûr le réseau des petits patrons du commerce (épiciers, bistrotiers ou hôteliers) et quelques centaines d'étudiants (1).

Les étudiants, organisés dans l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord, n'ont que peu de relations avec l'UNEF, que ne dirige pas encore la gauche étudiante. Quant aux ouvriers algériens, quand ils sont syndiqués, c'est à la CGT que se retrouvent la grande majorité d'entre eux. Ils ont même, de fait, un représentant à la CCN de la CGT, le métallo Omar Bellouchérani, connu comme militant du MTLD. Leur présence à la CFTC est plus réduite, même si le MTLD a pris la précaution d'aiguiller une certain nombre de ses membres vers la Confédération chrétienne : c'est le cas d'un des dirigeants de la commission ouvrière du MTLD, Sofi Boudissa. Toutefois, il n'y a pour ainsi dire pas, en métropole, de militants algériens à Force ouvrière.

Une structuration politique

L'installation en métropole ne se fait pas indépendamment des communautés d'origine. Quand on vient de Fort-National ou de Aïn-el-Hamman, on se regroupe plutôt à Saint-Denis ou à Nanterre. En Meurthe-et-Moselle et dans le Nord, on est plutôt originaire de la Petite Kabylie. Cela dit, la communauté n'a guère de structuration confessionnelle : les ulémas (2) y sont peu présents et le mufti de la Mosquée de Paris, Kaddoun Ben Ghabrit, est dénoncé comme « collaborateur » et « pro-français ».

La seule structuration du milieu est politique, et elle repose sur l'implantation du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Certes, d'autres forces existent, qui s'inscrivent, en Algérie notamment, dans le mouvement de radicalisation du peuple algérien. Mais l'UDMA (Union démocratique du manifeste algérien), que Ferhat Abbas a créée dès 1946, regroupe essentiellement la bourgeoisie libérale et a peu d'écho dans l'immigration. Quant au Parti communiste algérien (PCA), il a bien obtenu, en 1935, le droit à une existence distincte du PCF, mais c'est un droit pour l'outre-mer : sur le territoire métropolitain, les communistes algériens sont organisés dans les « groupes de langue » du PCF, et le PCA n'apparaît pas en tant que tel.

Le MTLD est donc sans concurrent réel, et il a pour lui le poids de l'histoire (cf. encadré). En 1954, il regroupe en France environ sept mille militants. Ce n'est pas rien : c'est plus, toutes proportions gardées, que l'implantation du PCF dans l'ensemble de la population française. Seulement, le MTLD est profondément divisé. Pendant que Messali est en résidence surveillée à Niort, s'est constitué peu à peu un appareil dont la base sociale est de moins en moins plébéienne (3). La *majorité du comité central se présente comme attachée à la démocratie, hostile au « pouvoir personnel »* de Messali. Elle veut laïciser le parti, l'autonomiser par rapport à ses références musulmanes. Mais elle est aussi fondamentalement pro-atlantique et anti-communiste, favorable à l'union avec les partis nationaux bourgeois, hostile, en actes sinon en paroles, à la perspective de l'insurrection.

> ### Le MTLD
>
> Le MTLD, c'est d'abord l'Etoile nord-africaine, une organisation de travailleurs immigrés créée en 1926 à l'initiative du PCF, dont Messali Hadj est alors membre. Dès 1933, l'ENA rompt avec le PCF, mais non avec le mouvement *ouvrier* français : elle fait partie, en 1935, *des quatre-vingt-dix-huit* organisations qui constituent le Front populaire. C'est justement le Front populaire au pouvoir qui, en 1937, dans un contexte de tensions montantes au Mahgreb, dissout l'ENA, en s'appuyant pour ce faire sur... le décret interdisant les ligues fascistes.
>
> L'ENA se reconstitue sous le nom de Parti populaire algérien (PPA), et celui-ci est de nouveau interdit en 1939. Quand il réapparaît, à la Libération, *c'est pour quelques mois seulement* : il est de nouveau interdit, à la suite *des émeutes* de Sétif, et se reconstitue alors comme Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

En France, les messalistes *regroupent 90 % des militants* – ne leur échappent guère que les *étudiants, – mais la quasi-totalité* de l'appareil est entre les mains des « centralistes », c'est-à-dire des partisans du comité central. Le décompte mathématique est cependant trompeur : à la base, on est souvent dans l'expectative, attendant une initiative qui débloque la situation. Peu à peu, le bruit se répand qu'il y a du nouveau : les « lourds » ont décidé d'intervenir.

Ceux que l'on appelle les « lourds » dans le jargon du parti, ce sont les anciens de l'Organisation spéciale (OS), la branche armée créée en 1947 par le MTLD et démantelée en 1950 par la police. Pourchassés, contraints à la clandestinité, ils sont un peu marginalisés, voire tenus à l'écart de la vie du parti. A la base, cependant, leur prestige reste grand. Politiquement, *ils se sentent* d'abord plus proches de Messali. *Mais la manière dont celui-ci* prétend s'adresser à la base par-dessus toutes les instances leur paraît mettre en jeu l'existence même du parti : ils constituent une troisième force, le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA). Mais la scission ne pourra être évitée : les « lourds » dissolvent alors le CRUA, se réunissent clandestinement, à vingt-deux, en juin 1954, *et déclenchent l'insurrection* le 1er novembre. Le FLN est né.

Les lendemains du 1er novembre

Tous les témoignages concordent : c'est avec enthousiasme que la communauté algérienne accueille le déclenchement des opérations. *Ironie de l'histoire* : c'est aux messalistes que tout le *monde attribue l'initiative* du soulèvement. Le gouvernement accrédite *cette thèse* en interdisant, dès le 4 novembre, le MTLD. Messali *lui-même cultive* l'ambiguïté. Préventivement, il a condamné le soulèvement. Une fois que celui-ci a eu lieu, il se garde de le désavouer. De plus, la Fédération de France du FLN se constitue en grande partie autour d'anciens cadres centralistes dont l'hostilité passée à toute perspective insurrectionnelle est bien connue. Comment imaginer que ce soit eux qui représentent l'insurrection algérienne ? Il est évidemment plus logique d'en attribuer le mérite aux messalistes.

Pendant de nombreux mois, c'est en profitant de ce clair-obscur que le FLN cherche, en Algérie, à gagner la base messaliste et que le MTLD – reconstitué sous le nom de Mouvement national algérien (MNA) – cherche à canaliser à son profit la sympathie pour l'insurrection. Les collectes pour *soutenir les maquis* témoignent de cette situation. *Elles sont massives, et les exemples* abondent du commerçant au retraité qui confie spontanément la totalité de ses économies, parfois plusieurs millions d'anciens francs. Une partie de ces collectes est l'œuvre du petit noyau qui commence à se réclamer du FLN, mais, pour l'essentiel, elle est l'œuvre des messalistes.

Car *ceux-ci ne restent pas* inactifs. Ils n'hésitent pas, en Algérie comme en France, à s'appuyer sur les traditions musulmanes, et décrètent le boycottage du tabac et de l'alcool, consigne que le FLN ne fera, par la suite, que reprendre à son compte. Porté par l'essor même de la révolution algérienne, le MNA se développe en France. En 1956, on peut estimer qu'il a dépassé les dix mille adhérents. Par contre, le FLN, en France, se met en place difficilement.

Dès les premiers mois de 1955, Boudiaf a regroupé les cadres de l'est de la France (Forbach, Mulhouse, Sochaux). Et, à partir d'août, l'émigration massive en provenance du nord du Constantinois fournit au FLN des troupes fraîches. Pourtant, au début de l'année 1956, la willaya de Paris ne compte encore que deux cents *militants. Le ralliement* au FLN de l'UDMA de Ferhat Abbas, s'il *n'a guère de répercussions* directes en France, accroît cependant les marges de manœuvre du Front. Et l'accès à l'indépendance du Maroc et de la Tunisie précipite le ralliement du secteur étudiant jusqu'alors majoritairement resté dans l'expectative. Pendant toute cette période, la cohabitation est restée relativement pacifique entre FLN et MNA. A Lyon, à Grenoble, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, des *débats contradictoires* ont pu avoir lieu dans les cafés tenus par *les messalistes*. Mais à *partir* de 1956, c'est une véritable guerre civile qui se développe entre le FLN et le MNA.

Les affrontements FLN-MNA

Qui a commencé ? En Algérie, sans doute le FLN. Mais en France, c'est le MNA, avec l'assassinat, au printemps 1956, de Saïfi, un vieux militant, dont *l'hôtel-restaurant, rue du Caire*, a de tout temps abrité les illégaux. Pendant plus d'un an, la direction de la Fédération de France du FLN, qui craint l'engrenage, se refuse à riposter aux attentats messalistes. Mais les militants se *rebiffent, exigent la formation de* groupes armés, et en attendant *bloquent les cotisations*. A l'automne 1956, la direction cède.

Très vite, les combats tournent à l'avantage du FLN. Très vite aussi, la violence n'est plus contrôlée par personne : de part et d'autre, les groupes armés s'autonomisent, et la vendetta tribale remplace les opérations ponctuelles. Tour à tour, Filali au MNA, puis une partie de la direction de la Fédération de France du Front tentent d'enrayer le processus. En vain. Cette « guerre civile » fera en tout 4 000 morts dans l'émigration.

Au début de l'année 1957, le FLN fait à peu près jeu égal avec le MNA : entre 10 000 et 15 000 militants de part et d'autre. En décembre 1957, le FLN est devenu prépondérant, mais le MNA reste fortement implanté dans le Nord, l'Est, le Centre (Clermont-Ferrand, Montluçon) et la région lyonnaise. Au début de l'année 1958, l'Est et la région *lyonnaise* rejoignent le FLN. Et, quelques mois plus tard, Messali écrit : *« Il y a quelque temps, nous croyions fermement que nous étions plus forts que le FLN en France (...). Cela a existé. Aujourd'hui, cela n'existe plus* (3). »

Le plus étonnant reste sans doute que ces combats fratricides ne ralentissent pas le soutien à la révolution algérienne : c'est désormais 800 millions de francs, puis un milliard, que remet tous les mois la Fédération de France à la direction du FLN. Ce qui est bien plus, expliquent d'anciens dirigeants du Front, que l'aide financière qui arrive alors des Etats arabes.

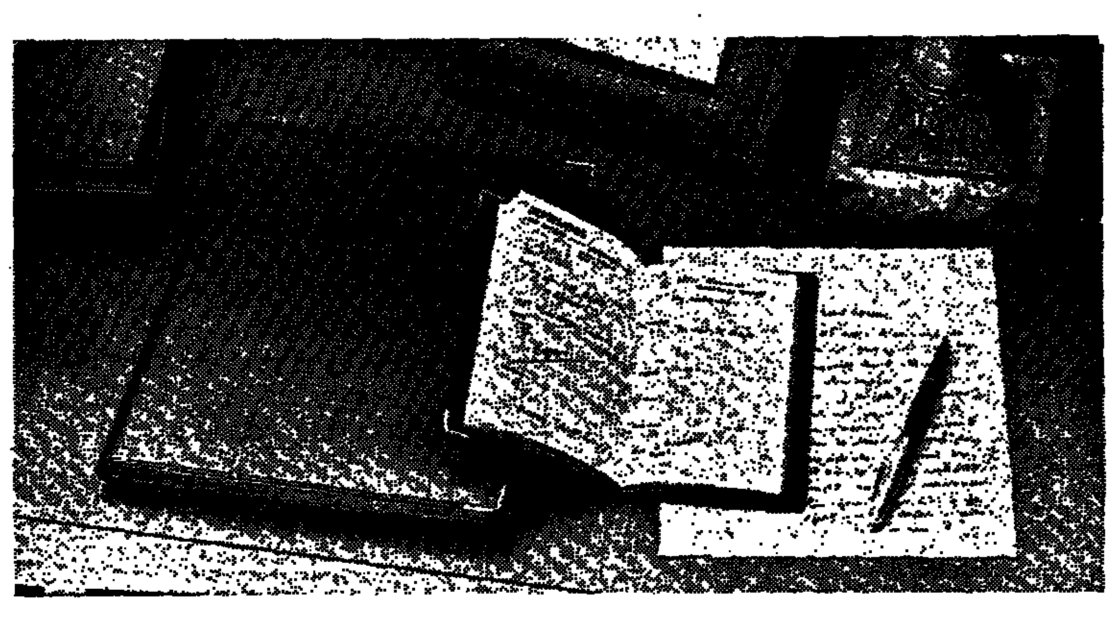
La communauté algérienne, elle, restera soudée face à la répression qui s'abat sur elle, et qui lui fera compter par milliers ses morts et ses martyrs. Renouvellement après renouvellement, la direction « historique » de la Fédération de France du FLN peu à peu s'éparpille. Parce qu'ils *n'ont pas combattu sur* le sol national, suspects peut-être d'européanisme, considérés comme trop « politisés » ou trop liés aux cadres ouvriers de l'émigration, les dirigeants de la Fédération de France seront bien peu nombreux à figurer, ensuite, parmi les dignitaires de l'Algérie indépendante.

JACQUES KERGOAT.

(1) Ahmed Inal, dirigeant des étudiants communistes, en dénombre 130 à Paris, 100 à Montpellier, 40 à Toulouse, 30 à Lyon, 10 à Dijon, etc., auxquels il ajoute « entre 100 et 200 lycéens » (Rapport au Bureau politique du PCF, Archives Mohamed Harbi).

(2) Cf. Mohamed Harbi : *La guerre commence en Algérie*, éd. Complexe, 1984.

(3) Rapport aux cadres du MNA, avril 1958.



Étranger

MALTE

Le dernier combat du Saint-Esprit travailliste contre l'épiscopat

Depuis plusieurs semaines, la « guerre scolaire » fait rage dans l'île de Malte, et la plupart des enfants sont privés de cours. Mais ce conflit recouvre un affrontement plus important entre le gouvernement et la puissante Eglise de Malte, entre les travaillistes et l'opposition.

De notre envoyée spéciale

La Valette. – L'église, pavoisée de guirlandes électriques, domine depuis une hauteur Cospicua, le quartier « rouge », celui des docks. Elle vibre des derniers chants de la messe du samedi soir, elle se réchauffe à la chaleur de la foule des fidèles : familles, jeunes couples avec enfants endimanchés, hommes agenouillés à même la pierre, jeunes filles graves aux cheveux couverts d'un voile de dentelle. La messe, à Malte, même en quartier prolétaire, reste ce qu'elle était ; ni bigoterie ni vraiment spiritualité, mais un rassemblement populaire très simple et d'une gaieté profane, dans cette maison de Dieu où tout respire l'opulence : les lourds encensoirs, les candélabres géants, la vierge étincelante d'argent massif, les bagues aux doigts du Christ, pour ne parler que de la partie visible du trésor.

Le service terminé, alors que les fidèles s'égaillent, une femme de noir vêtue s'est glissée dans la sacristie en tirant par la main une gamine hébétée. Et tandis que le prêtre se dévêt d'une lourde chasuble brodée, elle lui susurre à l'oreille, faussement tragique, en lui présentant l'enfant : *« Regardez-la, mon père, elle a vu l'archevêché dévasté et depuis elle a peur... »* Quand les dockers sont montés l'autre jour à La Valette pour manifester en faveur du gouvernement travailliste et de la gratuité de l'enseignement dans les écoles catholiques, quelques *« éléments incontrôlés »* s'en sont pris à l'archevêché sans que les policiers du commissariat, situé à 20 mètres de là, bronchent. Quelques statues décapitées, quelques tableaux saccagés, une giclée de peinture rouge sang sur le portail de l'imposante église des Dominicains, tel était jusqu'au début de cette semaine le bilan de la « guerre civile » que se livrent les habitants de Malte. Mais voilà que, le mardi 23 octobre, une bombe explose au domicile d'un prêtre. L'engin n'a fait que des dégâts matériels, mais Radio-Vatican a jugé l'affaire suffisamment grave pour s'en mêler et dénoncer énergiquement toute violence contre les gens d'Eglise.

L'affaire se corse lorsque l'on sait que le prêtre visé n'est autre que le frère de M. Mifsud Bonnici, dauphin désigné du premier ministre Dom Mintoff, et actuel ministre de l'éducation, chargé de mettre en œuvre la « machine de guerre » contre les écoles catholiques. C'est que l'île est petite et que, même si deux camps irréductibles s'y sont installés depuis plusieurs semaines dans une guerre de tranchées dont on voit mal l'issue – le gouvernement travailliste et ses troupes d'un côté, l'opposition « nationaliste » et l'Église de l'autre –, tout le monde connaît tout le monde. Et tout le monde, en tout cas, est catholique à Malte.

Le curé de Cospicua, malgré qu'il en ait, reste assez fier d'avoir eu autrefois pour sage enfant de chœur Dom Mintoff en personne. Dans le « club » travailliste qui jouxte l'église – un complexe cinéma-café-dancing-salles de réunions, – les plus militants de la section confessent qu'ils envoient leurs gosses à la messe, voire qu'ils s'acquittent encore du denier du culte. Le dauphin (lui-même) – qui compense un moindre charisme par une plus grande raideur dogmatique – a milité en son temps dans l'association des jeunesses chrétiennes. *« Après tout, je suis aussi catholique que l'archevêque ! »*, éructe-t-il. Le contraire, effectivement, reste à prouver.

Il suffit de se promener dans La Valette pour comprendre que cette Eglise de Malte – que le Parti nationaliste décrit comme l'*« Eglise du silence »*, opprimée par un dictateur fantoche – reste encore l'un des plus beaux fleurons du catholicisme romain : trois cent quatre-vingts lieux de culte et cinq mille prêtres pour trois cent cinquante mille habitants, pratiquants à plus de 80 % ; une richesse qui ne se cache pas, et dont les travaillistes affirment qu'elle représente plus d'un tiers des propriétés de l'île. Il suffit, pour sentir ce qu'a de séculier cette puissance, d'entrer dans la monumentale cathédrale Saint-Jean, couverte des armoiries de l'ordre qui fit la gloire et la prospérité de ce rocher perdu entre l'Afrique et la Sicile.

Un compte à régler

La tradition veut que chaque Maltais qui sent sa fin prochaine fasse don à l'Eglise d'une partie de ses terres ou de sa fortune en échange des messes qui seront dites pour le salut de son âme. On comprend la colère de M. Bonnici : *« Nous avons cinq mille prêtres et ils ne sont pas encore assez nombreux pour dire ces messes, tant la demande est grande. Ils sont obligés d'envoyer une partie de l'argent à Rome ! Il faut en finir avec cette idée que l'on peut racheter ses péchés en payant. »*

Les travaillistes ont avec le clergé un vieux compte à régler. Ils se souviennent de l'époque pas si lointaine (les années 60) où, parce qu'ils avaient instauré le droit au mariage civil, le fait de voter pour eux avait été décrété péché mortel par la hiérarchie catholique. Cela ne s'oublie pas, et Dom Mintoff, avant de quitter le pouvoir, a décidé de croiser le fer avec l'épiscopat. Il n'en est pas en réalité à sa première offensive, et les escarmouches, depuis 1978, se sont multipliées : expulsion de la faculté de théologie de La Valette, interdiction faite à l'archevêque de visiter les écoles et les prisons, suspension des émissions religieuses à la télévision, fermeture des hôpitaux religieux, une mesure qui, déjà, provoque une levée de boucliers, une grève de solidarité de tous les médecins des hôpitaux, et leur mise à pied pure et simple.

A l'été 1982, le Parti nationaliste réclame que la fête de saint Pierre et saint Paul, le 29 juin, soit jour férié et lance un mot d'ordre de grève ce jour-là. Dom Mintoff riposte en s'en prenant à l'archevêque, Mgr Joseph Merciena et, n'y allant pas par quatre chemins, demande son rappel au pape lui-même, avec qui il prétend entretenir de meilleures relations. Le titulaire du diocèse est toujours là et l'histoire se répète : déjà, en cet été 1982, on avait fait donner la garde travailliste dans La Valette, et l'archevêque avait été séquestré pendant quelques heures par des manifestants « incontrôlés ».

Un an plus tard, le 29 juin 1983, comme pour fêter cet anniversaire, les travaillistes engagent l'attaque frontale en faisant adopter une loi qui prévoit l'expropriation d'une importante partie des biens de l'Eglise. Le Saint-Siège proteste. L'Église saisit la Cour constitutionnelle, qui, en septembre dernier, déclare la loi non valide. Entre-temps, un deuxième front a été ouvert : celui de l'enseignement catholique, qui accueille près de la moitié des élèves du primaire et du secondaire. Le gouvernement, fin août, annonce qu'il instaure la gratuité dans sept établissements catholiques, première étape vers la gratuité totale dans l'enseignement. L'Église répond en fermant toutes ses écoles. Les parents d'élèves se mobilisent derrière elle, et les enseignants du public, dans leur majorité proches de l'opposition, transforment le conflit salarial qui depuis des mois les opposait à l'État en un mouvement de solidarité. Comme les médecins quelques années plus tôt, ils sont mis à pied sans autre forme de procès. Grandes vacances donc pour les petits Maltais...



SERGUEL

Ce que veulent les travaillistes, c'est, comme le dit M. Bonnici, en finir avec *« les derniers relents du féodalisme »*, avec un cléricalisme anachronique, *« moins que ce qu'a fait la France il y a deux siècles »*, ajoute-t-il. C'est vrai, à cela près que Dom Mintoff et M. Bonnici ont tendance à vouloir faire le bonheur des Maltais malgré eux (*« en bons catholiques de gauche »*, disent leurs détracteurs), et que leur socialisme connaît depuis quelques années d'inquiétantes dérives.

Un père libérateur

L'Eglise maltaise au fond, ne se défend pas contre la gratuité de l'enseignement, elle se défend contre les visées hégémoniques du pouvoir. Elle a le sentiment que, si Dom Mintoff prétend pouvoir s'entendre avec le pape, c'est parce qu'il se prend pour Dieu lui-même. La guerre scolaire n'est en fait que le dernier épisode d'un conflit qui divise de plus en plus profondément la société maltaise. La moitié de l'île suit Dom Mintoff comme un père qui lui a apporté un meilleur niveau de vie, qui a desserré le carcan d'une Église toute-puissante, qui l'a libérée des *« dernières traces du colonialisme »* en fermant, en 1980, la base militaire britannique, qui tient le discours simple du non-alignement (dût-il recouvrir une politique étrangère assez versatile), et qui, plus prosaïquement, a distribué parmi les siens les postes de l'administration et du secteur public.

L'autre moitié est plus réfractaire que jamais au dirigisme brouillon et fantasque, et de plus en plus arbitraire, qu'on veut lui imposer. Une part importante de l'activité économique est passée sous contrôle de l'État, les importations sont entièrement régies par un organisme central, la télévision est l'outil du pouvoir, le droit de grève n'existe plus guère puisqu'il est sanctionné par le lock-out au moins dans le secteur public ; quant à la démocratie parlementaire, elle a été assez maltraitée lors des élections, en 1981, lorsque les travaillistes, craignant de perdre le pouvoir, ont modifié le découpage des circonscriptions et réussi à conserver une majorité au Parlement bien que minoritaires en voix. Les députés nationalistes, pendant un an et demi, n'ont plus mis les pieds au Parlement.

Le premier ministre, après sa période chinoise, puis sa période libyenne, puis l'ouverture aux pays d'Europe de l'Est, qui n'a guère eu d'effets concrets, paraît ressentir actuellement un grand élan de sympathie pour la Corée du Nord. La rumeur dénonce un *« accord secret »* conclu avec ce pays pour la livraison de matériel militaire, et la presse a publié récemment un poème assez niais adressé par Dom Mintoff à Kim Il-sung. Tout cela fait beaucoup parler, mais n'implique pas, pour des raisons d'intérêt évidentes, de rupture avec l'Occident, c'est-à-dire essentiellement la Grande-Bretagne et l'Italie. Dom Mintoff s'entend à l'art de jouer ses alliés les uns contre les autres et sait tirer parti des inquiétudes qu'il suscite. Mais les Maltais redoutent que les lubies de leur premier ministre ne leur fassent bientôt perdre les amitiés auxquelles ils tiennent, c'est-à-dire celles des pays occidentaux. L'île se sent à la dérive. En s'en prenant à l'Eglise, Dom Mintoff s'attaque d'une certaine manière à l'identité nationale et risque de se heurter cette fois à plus solide que lui.

CLAIRE TRÉAN.

URSS

Le BAM sera-t-il de la fête ?

C'est un plan d'une folle ambition qui s'est déjà heurté à d'immenses difficultés. Mais il faut pour des raisons stratégiques doubler le vieux Transsibérien d'une ligne moins proche de la Chine. Et il fallait en avoir fini avant l'anniversaire de la Révolution russe, le 7 novembre. Ce n'est pas une mince performance.

De notre correspondant

Moscou. – La voie ferrée Baïkal-Amour-Magistral (BAM) est peut-être le « chantier du siècle », comme les médias soviétiques le répètent à satiété. Mais les chiffres sur ce frère jumeau du Transsibérien, destiné à la fois à désengorger celui-ci et à le « doubler » sur son parcours asiatique, à bonne distance de la frontière chinoise, ont probablement été frappés d'un sort par un chaman, un de ces sorciers animistes qui habitent ces contrées lointaines.

Qui croire, en effet ? Les travaux ont officiellement commencé il y a dix ans, en 1974, mais des ouvriers rencontrés à Moscou se souviennent d'y avoir travaillé dès 1972, soit deux ans plus tôt. Le nombre d'ouvrages d'art construits varie, semble-t-il, avec l'importance de l'interlocuteur occidental auquel on s'adresse...

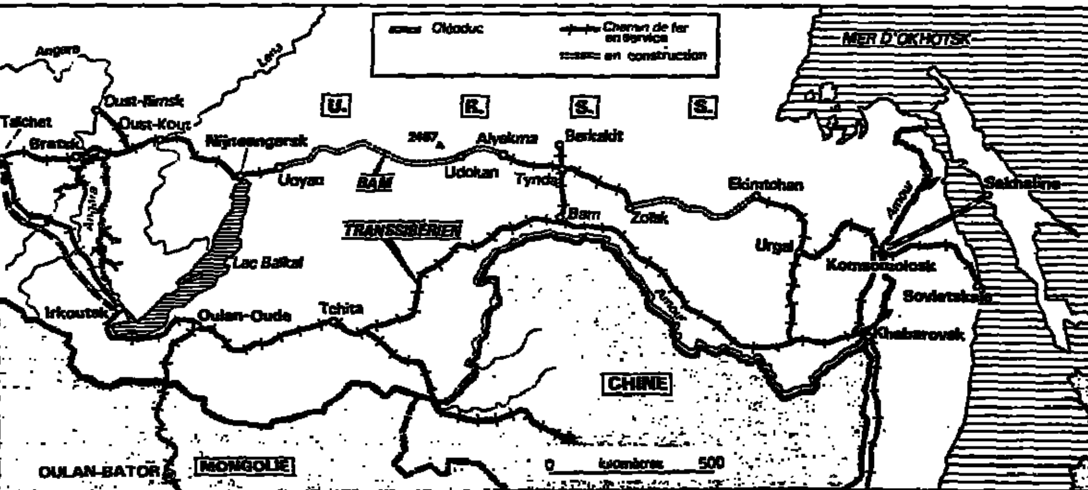
Peu importe, en définitive, combien de ponts et de tunnels ont effectivement été mis en service. L'entreprise est titanesque, même si elle est encore en partie inachevée. Comme pour le gazoduc eurosibérien, dont l'inauguration a été annoncée alors que la plupart des stations de compression ne fonctionnaient pas encore, il s'agit d'un ensemble « évolutif ». Peut-être un train de marchandises pourra-t-il réellement, à la fin de ce mois, à la veille du soixante-septième anniversaire de la révolution d'octobre, parcourir l'intégralité des 3 102 kilomètres du BAM (3 505, selon d'autres relevés et près de 5 000 km si l'on compte les voies annexes et les dessertes). Beaucoup de tunnels sont inachevés, mais des déviations ont été mises en place pour contourner certains massifs montagneux.

Le BAM se détache du vieux Transsibérien, qui date des tsars, près du lac Baïkal. A partir d'Oust-Kout, à 260 km au nord de la plus grande réserve d'eau douce du monde, il s'élance vers le Pacifique, maintenant une distance de 400 à 700 km avec l'ancien tracé. L'« autre » Transsibérien, inauguré en 1904, reste en service, notamment pour les passagers, puisque le BAM, pour longtemps encore, ne transportera, semble-t-il, que des marchandises.

Le projet de Loïs de Lobell

A l'époque où les ingénieurs français, fidèles à la tradition saint-simonienne, rêvaient d'entourer le globe d'une ceinture de chemin de fer, Loïs de Lobell avait proposé, au début de ce siècle, à la cour de Saint-Pétersbourg, sitôt le premier Transsibérien achevé, de bâtir une voie reliant Paris à New-York. Il s'agissait d'édifier un tunnel sous le détroit de Behring et de traverser ensuite l'Alaska et le Canada. Ce projet n'eut pas de suite mais certaines esquisses ont, paraît-il, été utilisées pour le BAM.

Les tunnels continuent à poser des problèmes redoutables, notamment en Sibérie orientale, où l'activité sismique et les aléas du terrain transforment les ingénieurs en devins. La plupart des galeries sont encore en chantier. Celle de Severo-Mysk, proche du lac Baïkal, la plus longue du monde, avec 15,8 km, est un véritable casse-tête et n'est pas près d'être achevée. Les ouvriers y ont rencontré successivement du granit, une boule de gravier molle comme du savon liquide qui a emporté leur matériel et, pour couronner le tout, une poche d'eau bouillante due à la présence d'un volcan et qui résiste à tous les pompages. Une société française, Solétanche, est sur les rangs aux côtés d'autres entreprises étrangères, notamment japonaises. Personne ne se hasarde à dire quand le tunnel de Severo-Mysk entrera en service.



Ailleurs, il a fallu jouer avec la « merzlota », la couche du sol qui ne dégèle jamais. Si on ajoute les énormes variations de températures (jusqu'à 50 °C en une seule journée et, sur toute l'année, une amplitude allant de + 40 °C l'été à – 60 °C l'hiver), la boue, la glace, les moustiques et les tremblements de terre, nombreux dans les régions traversées, on aura une idée des difficultés auxquelles ont été confrontés les dizaines de milliers de jeunes gens et jeunes filles (130 000 au total ?) attirés par des salaires quatre fois supérieurs à la moyenne (de l'ordre de 700 roubles par mois).

Des richesses minérales fabuleuses

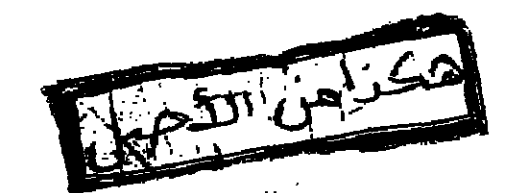
Honni soit, cependant, qui oserait comparer leur peine à celle des travailleurs du premier Transsibérien. Ces derniers étaient exploités par *« une entreprise capitaliste dans un pays semi-féodal »*, explique M. Valéri Tchitchaknov, membre correspondant de l'Académie des sciences et vice-président du conseil pour la mise en valeur de la zone du BAM. *« Ils connaissaient le travail forcé, une nourriture qui ne valait rien du tout, une absence quasi totale de machines, d'abris décents... Ce chemin de fer a coûté plusieurs milliers de vies. Est-il besoin de dire que le BAM a été construit d'une tout autre façon ? »*, ajoute M. Tchitchaknov.

Le BAM va permettre d'éloigner de la frontière chinoise une voie stratégique reliant l'Extrême-Orient soviétique au reste du pays. Les richesses fabuleuses vont en outre pouvoir être mieux explorées et peut-être exploitées. Sur le parcours du nouveau transsibérien, on trouve en effet des gisements de charbon, de fer, de cuivre, d'or, d'argent, de bauxite, de zinc, de tungstène, de manganèse, de molybdène, d'amiante et de graphite. Dans le sud de la Iakoutie, probablement la région la plus riche en minerais, où on extrait déjà du charbon de très bonne qualité, on a découvert un gisement de cuivre qui pourrait bien être l'un des plus grands du monde.

La presse soviétique s'est fait régulièrement l'écho des insuffisances de l'« intendance » du chantier. Ici, il a fallu installer un hôpital dans un centre commercial parce qu'on avait oublié d'en construire un. Presque partout, les équipements sociaux ont connu des retards. L'idée est, en effet, de fixer la population autour de la nouvelle voie en construisant une ceinture de villes et d'usines. On entendra probablement encore parler du BAM et de sa zone d'intérêt économique jusqu'à la fin de ce siècle.

Une entreprise française a, en tout cas, intérêt à ce que l'on puisse rapidement rouler sans trop d'aléas d'un bout à l'autre de la ligne. La firme Alsthom est sur les rangs pour la fourniture d'une centaine de locomotives diesel de très forte puissance (6 400 chevaux), au coût unitaire de vingt-cinq millions de francs. Il faudra en atteler deux ou trois aux convois de minerais ou de grumes qui traverseront la taïga. Le BAM relève donc un peu du commerce extérieur français, même si ses traits dominants empruntent davantage à Jules Verne et à l'« épopée socialiste ».

DOMINIQUE DHOMBRES.



France

A TRAVERS L'APPEL DES CENT

Le PCF et la CGT se mobilisent pour la paix

L'Appel des cent et le Mouvement de la paix (proches du PCF) organisent, le dimanche 28 octobre, à Paris, une « marche pour la paix ». Deux cortèges, partant l'un de la place Clichy, l'autre de la place d'Italie, se dirigeront, à partir de 14 heures, vers la place de la République.

Cette manifestation, à la préparation de laquelle la presse communiste a fait une large place (*l'Humanité Dimanche* lui consacre, cette semaine, un supplément spécial en couleurs), n'a reçu l'appui d'aucun autre parti politique, seules certaines formations d'extrême gauche, dont la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste) appelant à y participer. Le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE) a décidé de laisser à ses partisans le libre choix de prendre part ou non à cette marche. En revanche, la CFDT, qui avait soutenu le CODENE en 1983, s'est déclarée en désaccord avec la « partialité » des mots d'ordre de la manifestation.

Outre le PCF et la CGT, la Jeunesse ouvrière chrétienne, le SNES et l'Union pacifiste de France ont signé l'appel à la manifestation de dimanche, de même que diverses personnalités du monde scientifique, artistique et culturel.

Le Mouvement de la paix, qui avait participé à la manifestation des Verts, en Allemagne fédérale, le 20 octobre, organise d'autre part, à l'occasion de la Semaine de l'ONU pour le désarmement, une série d'initiatives (*manifestations, expositions, etc.*) qui, selon l'objectif fixé, doivent avoir lieu dans deux cents villes.

Entretenir la flamme des euromissiles

Il est un domaine où la gauche avait accompli sa conversion aux réalités du temps bien avant d'arriver au pouvoir : la défense. Les communistes, en mai 1977, les socialistes, en janvier 1978, avaient adopté la doctrine de la dissuasion nucléaire. Non sans difficulté : le tournant du PCF avait pris au dépourvu plus d'un militant de ce parti, adversaire depuis toujours de l'arme nucléaire, à laquelle le programme commun de la gauche, établi en 1972, prévoyait de renoncer ; au PS, l'axe Hernu-Chevènement, favorable à la force de frappe, avait mis du temps à l'emporter sur les partisans d'une défense différente, rocardiens souvent, mais pas seulement.

De part et d'autre, on était en deuil d'un engagement traditionnel dans les courants socialiste et communiste : contre la guerre, contre la course aux armements, contre « la bombe ». L'affaire des euromissiles pouvait ressusciter ce combat-là, d'autant qu'elle soulevait, dans les partis de gauche et dans certaines Eglises des pays voisins, une émotion grandissante.

Les Français, certes, n'étaient pas touchés directement par la décision de l'OTAN d'implanter de nouveaux missiles américains en Europe de l'Ouest si les Soviétiques maintenaient, de leur côté, leurs SS-20 ; mais M. François Mitterrand avait décidé, à la différence de M. Valéry Giscard d'Estaing, de soutenir ouvertement, dans cette affaire, les alliés américains et européens de la France, preuve que celle-ci avait son mot à dire dans l'affaire.

La victoire de la gauche, en 1981, créait donc les conditions d'une mobilisation sur ce thème. Beaucoup de militants, qui, avaient admis, à la rigueur, la nécessité pour la France d'assurer sa défene grâce à l'arme nucléaire, avaient peine à comprendre qu'un président socialiste parfit soutenir l'escalade des arsenaux en Europe. Là était, cependant, l'obstacle pour les pacifistes, ceux du PCF et les autres, car la position de M. Mitterrand, outre qu'elle limitait, au sein du PS, la liberté d'action des adversaires des Pershing, exerçait sur la gauche dans son ensemble une pédagogie efficace. Elle avait, à tout le moins, un effet dissuasif : la manifestation patronnée par le Mouvement de la paix, le 25 octobre 1981, ne réunissait pas beaucoup plus de monde que celle de décembre 1979, immédiatement consécutive à la décision de l'OTAN.

Deux éléments nouveaux interviennent au début de 1982. Le Parti communiste, constatant que le Mouvement de la paix, structure vieillie, trop marquée par ses origines (la guerre froide), n'est pas un instrument de mobilisation efficace, lance, sous la houlette de M. Georges Séguy qui quitte le secrétariat général de la CGT et le bureau politique du PCF, l'Appel des cent. Le PCF met à profit sa participation au gouvernement pour attirer quelques personnalités de la gauche non communiste, intellectuels en quête d'un mode d'intervention dans la situation créée par la victoire de 1981, pacifistes ou américanophobes que heurte la position du chef de l'Etat.

Cette façade rajeunie est plus engageante pour les militants du PCF et ceux de la CGT, sollicités avec insistance par les dirigeants et, somme toute, heureux de se dépenser pour une cause moins déprimante que celle de l'alliance, minoritaire *et contrainte*, avec un PS qu'ils combattaient encore un an auparavant.

Dans la même période, commence à s'affirmer un courant pacifiste distinct du PCF, une sorte de version française du mouvement de paix allemand ou de son homologue néerlandais. Le Comité pour le désarmement nucléaire de l'Europe (CODENE), soutenu par le PSU, n'a pas, loin de là, les moyens que le PCF et la CGT peuvent mettre au service de leur campagne contre les Pershing, mais il bénéficie de sympathies dans la mouvance post-soixante-huitarde (extrême gauche, écologistes, antinucléaires, tiers-mondistes) et dans la CFDT. Il met *en avant*, en outre, ses relations avec les ailes pacifistes des partis socialistes ou sociaux-démocrates des pays voisins, en espérant forcer ainsi les socialistes français au dialogue.

Au total, l'Appel des cent d'abord et *surtout*, le CODENE plus tardivement et avec moins d'ampleur, parviennent à entraîner dans leurs manifestations de notables fractions du « peuple de gauche », parmi ceux, notamment, que les suites de la victoire de 1981 rendent perplexes. Le PCF et la CGT réconcilient, le temps d'une « marche pour la paix », à *Paris, le 20 juin 1982*, ou d'un « rassemblement » un an plus tard, à Vincennes, ceux que la participation de leur parti au gouvernement réjouit et ceux qu'elle rend moroses, ceux qui avaient voté pour M. Marchais en 1981 et ceux qui avaient préféré M. Mitterrand, ceux que les événements d'Afghanistan et de Pologne avaient *seulement* gênés et ceux qu'ils avaient ulcérés. Les *occasions de se retrouver ne sont pas* si nombreuses. On fait nombre — deux cent mille ? trois cent mille ? — pour exprimer la plus légitime indignation : cessons de fabriquer des armes pendant que la moitié de la population du globe meurt de faim ! L'effet d'entraînement, *toutefois*, ne va pas beaucoup plus loin. *Les autres secteurs* de l'opinion restent sourds à la bonne parole du PCF.

Du côté du CODENE, il faut attendre 1983 — le *traditionnel* rassemblement antimilitariste du Larzac en août, la manifestation parisienne d'octobre — pour faire les comptes. Le Larzac fait le plein : dix mille personnes. L'appui de l'union régionale CFDT a peut-être contribué à ramener vers le causse, pour le dixième anniversaire de son accession au *statut de symbole* antimilitariste, beaucoup de ceux qui, une année ou l'autre, y étaient passés pour soutenir le combat des paysans contre l'extension du camp militaire. Là, encore, on reste entre soi. Deux mois plus tard, le 23 octobre à Paris, le CODENE, malgré *le* ralliement officiel de la CFDT, ne réunit que *sept à huit mille* personnes. La veille, le Mouvement de la paix, auquel l'Appel des cent n'a pas enlevé le patronage des manifestations annuelles de la semaine de l'ONU pour le désarmement, se comptait quinze mille à vingt mille manifestants.

C'est peu, sachant que l'on est à deux mois de l'installation probable des Pershing, les négociations soviéto-américaines de *Genève* allant à l'échec. M. Georges Marchais a-t-il vendu la mèche en allant signer à Moscou, en juillet 1983 avec Iouri Andropov, un communiqué contre les Pershing ? Les pacifistes français ont-ils été décontenancés par la demande soviétique, approuvée par le PCF, d'inclusion de la force nucléaire française dans le rapport des forces entre les blocs en Europe ? Ont-ils été troublés par les ambiguïtés du pacifisme allemand ? La pédagogie de M. Mitterrand s'est-elle révélée plus forte que celle des adversaires des Pershing ?

Tout cela, s'ajoutant à l'unanimité des grands partis, sauf le PCF, et à la position de l'Eglise, qui a approuvé le chef de l'État dans cette affaire, a, bien évidemment, joué. Le plus probable, *toutefois*, est que la querelle des euromissiles, sans enjeu *aisément perceptible* pour la France, a paru aux Français secondaire par rapport aux débats que soulevait, au même moment, l'action gouvernementale et législative de la gauche.

Echec global pour la diplomatie soviétique et pour le PCF, la tentative de développer un mouvement pacifiste en France a permis, néanmoins, aux communistes de recouvrer une part de leur « identité », mise sous le boisseau depuis 1977, et de donner corps à un « mouvement de masse » (c'est-à-dire un mouvement où ils n'apparaissent pas en tant que tels) qui peut encore servir. Maintenir l'activité de ce mouvement, voilà le sens de la marche de dimanche.

PATRICK JARREAU.

AU SÉNAT

Convergences pour la protection de la montagne

La montagne doit avoir « sa » loi avant la fin de l'année : la discussion du projet relatif au développement et à la protection de la montagne, qui s'est achevée au Sénat dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 octobre, n'a pas révélé de divergences *susceptibles* de retarder le *processus législatif* dont la prochaine étape sera constituée par la seconde lecture du texte à l'Assemblée nationale à la fin du mois de novembre.

Le climat qui a prévalu au Palais du Luxembourg, et qui s'est traduit par une approbation *unanime du* texte, tranchait — c'est le moins que l'*on* puisse en dire — avec l'accueil houleux et sévère que les « montagnards », réunis le 5 avril dernier (*le Monde* du 7 avril) à Clermont-Ferrand, à l'appel de la FNSEA, avait réservé à M. René Souchon, secrétaire d'Etat à l'agriculture et à la forêt, et à son projet.

Certes, les divergences sont apparues entre le gouvernement et la majorité sénatoriale et même parfois au sein de cette dernière (*le Monde* daté 26-27 octobre). Des divergences essentiellement techniques. *Par exemple, suivant l'avis du rapporteur* de la commission des affaires économiques, M. Jean Faure (Union centr., Isère), le Sénat a supprimé les références faites à la LOTI (Loi d'orientation des transports intérieurs) pour les *remontées mécaniques. En revanche*, M. Faure n'a pu obtenir que l'organisation du service des remontées mécaniques soit transférée systématiquement aux communes. M. Paul Malassagne (App. RPR, Cantal), appuyé en cela par le secré*taire d'Etat faisant accepter que* les communes pourraient se faire transférer les remontées organisées par les départements avant la publication de la loi.

Le Sénat a suivi son rapporteur qui souhaitait remettre en cause l'interdiction des déposes, à des fins de loisirs, par hélicoptère ou avion en montagne. Le ski héliporté n'est plus autorisé en France depuis le 23 novembre *1980. Il* n'empêche que cette activité est susceptible de rapporter des devises. Pour M. Faure, il faut adopter une position « *raisonnable* » permettant ces déposes « *aux moindres dommages pour l'environnement et les pratiquants des sports traditionnels de haute montagne* ». Il propose ainsi que les sites autorisés soient déterminés par l'autorité administrative, sur proposition des communes concernées et après consultation du comité de massif.

A M. Franz Duboscq (RPR, Pyrénées-Atlantiques) qui souhaitait que dans les zones de montagne les prix pratiqués en matière de vente de carburant ne soient pas supérieurs aux prix moyens habituellement pratiqués dans l'ensemble des zones du territoire national, le secrétaire d'Etat a expliqué que la seule solution technique résiderait dans la création d'une taxe parafiscale de péréquation. Toutefois, a-t-il ajouté, le coût de gestion d'une telle taxe serait élevé. Le gouvernement étudie ce dossier et se rallierait à une solution moins onéreuse.

M. Souchon, d'autre part, a informé le Sénat que le gouvernement va prochainement rendre public un texte relatif à la mise en valeur des terres incultes dans les départements d'outre-mer. Celles-ci y représentent 15000 à 18000 hectares pour 60000 hectares de terres utiles. Il précise que ce projet sera prêt suffisamment tôt pour être intégré dans le projet de loi actuellement en discussion.

A. Ch.

Le budget à l'Assemblée nationale

• Environnement : de l'essence sans plomb avant 1989

Les députés socialistes ont adopté, le vendredi 26 octobre, les crédits du ministère de l'environnement ; les communistes se sont abstenus, ceux du MRP et de l'UDF ont voté contre. Ce budget s'élève à 809 millions de francs, soit une augmentation de 1,8 % par rapport à 1984 (3,3 % à structure budgétaire égale). Il représente 0,07 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat.

Des votes différents, mais tout le monde est bien d'accord sur l'analyse : Mme Huguette Bouchardeau mène une action énergique, efficace dans une domaine essentiel. Seulement, voilà, elle n'a pas les moyens financiers de sa politique. M. René Rieubon (PC, Bouches-du-Rhône), rapporteur spécial de la commission des finances, a fait une analyse fouillée de cette insuffisance des crédits : l'Etat confie dorénavant aux Agences de bassin le soin de financer les travaux des grands barrages et de protection contre les eaux ; cela représente une économie en 1985 de 25 millions de francs. Le conservateur du littoral aurait eu besoin de 132 millions, il n'en aura que 80. Les crédits de fonctionnement des réserves naturelles diminuent de 15,7 %.

M. René La Combe (RPR, Maine-et-Loire), rapporteur pour avis de la commission de la production, ne fut pas moins sévère, remarquant, notamment, que l'inspection des installations classées, maintenant rattachée au ministère de l'environnement, ne dispose que de 547 agents pour surveiller 450 000 établissements. Pour l'opposition, l'affaire est donc entendue : « *Ce budget traduit le refus du gouvernement de faire porter un effort particulier et continu sur la protection de la nature et la lutte contre la pollution* », comme a dit M. Jean-Louis Goasduff (RPR, Finistère). M. André Soury (PC, Charente), *lui*, reproche *particulièrement* à Mme Bouchardeau de trop « *céder aux pressions du grand patronat* » dans la lutte contre la pollution industrielle.

M. Yves Tavernier (PS, Essonne), lui-même ne dissimula pas ses « *réserves* » et ses « *inquiétudes* » ; seulement, il fit remarquer que le budget du ministère « *ne représente qu'une petite partie de l'effort financier de l'Etat en faveur de l'environnement* » ; les dotations inscrites au budget d'autres ministères et concernant cette même politique « *s'élèvent à 990 millions de francs* », dit-il, à quoi il ajoute trois milliards *de moyens extrabudgétaires*.

Mme Bouchardeau, fit, de plus, remarquer que, compte tenu des dépenses transférées aux Agences de bassin, le budget consacré à l'environnement augmenterait en *fait de 5 %* ; à ce sujet, *elle a assuré* que cette charge nouvelle serait compensée pour les Agences selon des modalités actuellement à l'étude. Par ailleurs, elle a annoncé que le fond d'intervention pour la qualité de la vie aiderait les parcs *régionaux* ; pour respecter « *globalement* » les engagements pris par l'Etat. Pour tenter de faire face au manque de crédit, elle a annoncé qu'elle envisageait d'étendre le principe de la « *mutualisation des risques* » qui fait payer les pollueurs, à la pollution de l'air, et à l'élimination des déchets.

Cela étant, son principal sujet de préoccupation reste le problème des pluies acides, qui a été aussi abordé par la plupart des intervenants. Presque tous partagent la conclusion de M. Rieubon : « *La teneur en plomb de l'essence doit être éliminée dans les plus brefs délais* ».

Mme Bouchardeau est d'accord : il faut réduire la pollution automobile. L'industrie française doit donc « *se préparer aux évolutions à venir* », l'objectif étant : « *Utiliser en Europe des voitures moins polluantes et de l'essence sans plomb en 1989 au plus tard.* » Elle tient donc à ce qu'une « *décision* » de l'ensemble des pays de la CEE soit prise le 6 décembre prochain, car « *une harmonisation est nécessaire entre les différents partenaires* ».

• Droits de la femme : adapter la législation aux nouveaux comportements

L'Assemblée nationale a débattu, le vendredi 26 octobre, du budget du ministère des droits de la femme. Il sera voté plus tard avec les crédits d'autres départements dépendant directement du premier ministre. D'un montant de 109 millions, en diminution de 3,2 % sur 1984, et même de 7,1 % à structure budgétaire constante, il représente 0,01 % des dépenses totales de l'Etat.

Les droits de la femme, personne n'est contre, ou, s'il y en a, ils se cachent bien ! En tout cas, vendredi au Palais-Bourbon, personne n'a critiqué l'action de Mme Yvette Roudy, le ministre qui en a la charge. Même M. Emmanuel Hamee (UDF, Rhône), rapporteur spécial de la commission des finances — seul véritable orateur de l'opposition, — s'est félicité de l'action menée et a conseillé l'adoption de ce budget. Pour autant tout n'est pas rose. Mme Ghislaine Toutain (PS, Paris), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, n'a pu que constater qu'il restait beaucoup à faire, évoquant notamment la situation des femmes immigrées, celle des femmes seules mères isolées et « *la nécessité d'adapter la réglementation et la législation aux nouveaux comportements* », que ce soit l'apparition « *de nouvelles formes de famille* » ou le délicat dossier « *des nouvelles techniques médicales de fécondation* ».

Raison de plus pour s'inquiéter de la réduction des moyens du ministère des droits de la femme. « *Leur contraction*, a remarqué Mme Toutain, *risque de limiter ses initiatives.* » Mme Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) partage bien entendu cette *inquiétude*, contestant particulièrement la réduction des crédits pour la formation professionnelle des femmes. Mais, si ses amis s'abstiendront sur le vote des crédits de ce ministère, c'est surtout parce que « *les femmes sont les premières à avoir besoin que le gouvernement mène une politique de croissance* ».

Mme Roudy n'a pas contesté qu'elle aussi avait dû rabattre de ses prétentions. Mais, a-t-elle affirmé : « *J'ai tenu à sauver la formation professionnelle et l'information, ces deux piliers de mon action.* » Elle a ajouté que les crédits destinés au premier « *se maintiendraient et même progresseraient grâce à un redéploiement* ». Pour le reste, elle a annoncé qu'elle allait continuer son action pour accroître les possibilités d'orientation des filles, car « *il faut combattre les vieux préjugés* » sur les choix des métiers possibles pour les femmes.

Th. B.

• Outre-mer : les « éternels pauvres... »

Seul le groupe socialiste, majoritaire, a adopté, dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 octobre, les crédits du secrétariat d'Etat aux départements et aux territoires d'outre-mer, dont le montant s'établit à 1 369,5 millions de francs, soit une progression de 12,30 % par rapport à 1984 (la part de ce budget dans le budget général représentant 0,05 %). Les députés communistes se sont abstenus, les groupes RPR et UDF ont voté contre.

Le porte-parole du groupe communiste, M. Jacques Brunhes (Seine-Saint-Denis), a justifié son refus en soulignant que l'augmentation de l'enveloppe budgétaire mise à la disposition de M. Georges Lemoine ne compensera pas la réduction des moyens prévus pour les actions outre-mer dans les budgets des principaux ministères techniques : « *En 1985, l'ensemble des dotations budgétaires dépasseront à peine celles de l'an dernier, et la faible progression de 1,5 % ne couvrira pas le taux d'inflation. Il n'y aura donc pas une croissance, mais une baisse en termes réels de l'effort financier de l'Etat.* »

Les communistes dénoncent notamment la remise en cause du système de financement des chantiers de développement, qui permettaient jusqu'à présent de dégager quelques subsides en faveur des chômeurs les plus déshérités (*le Monde* du 11 octobre). M. Bruhnes a également regretté la « *diminution inadmissible* » des bourses scolaires à la Réunion. Les critiques du groupe communiste correspondent d'ailleurs au durcissement manifesté contre le gouvernement par le Parti communiste réunionnais, dont le secrétaire général, M. Paul Vergès, réélu en juin à l'Assemblée nationale sur la liste du PCF, se posait jusqu'à présent, outre-mer, en partenaire privilégié du pouvoir. En outre, M. Brunhes a repris à son compte les reproches adressés au gouvernement par les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie.

Bien qu'ils aient voté le budget, les députés socialistes se montrent, eux aussi, très sévères. En leur nom, M. Wilfrid Bertile (la Réunion) a affirmé que la diminution des crédits affectés au chantier de chômage constitue une « *catastrophe* », et souligné que « *la solidarité nationale n'est pas encore, outre-mer, ce qu'elle devrait être* ».

Les orateurs de l'opposition ont eu beau jeu d'en rajouter. M. Michel Debré (la Réunion), porte-parole du RPR, a estimé que l'attitude du pouvoir fait courir « *le risque d'explosions sociales* ». M. Marcel Esdras, au nom de l'UDF, a développé la *même argumentation*... que M. Brunhes.

Les réponses du secrétaire d'Etat ont confirmé l'impuissance du pouvoir à relever réellement, faute de moyens, le défi des inégalités sociales. M. Lemoine a notamment souligné que le gouvernement « *n'avait pas pu* » éliminer la disposition indigne subsistant outre-mer, en vertu de laquelle on supprime le versement des allocations familiales aux chômeurs si ceux-ci demeurent trop longtemps sans activité professionnelle. Ce dossier « *sera réexaminé dans le cadre du programme prioritaire d'exécution concernant la famille* ».

Certes, il est toujours question de remédier aussi aux inégalités de revenus qui résultent d'un système économique à deux vitesses dans lequel les fonctionnaires bénéficient de sursalaires, alors que les petits salariés du secteur privé sont soumis à un SMIC inférieur de près de 20 % à celui de la métropole.

M. Lemoine a même annoncé le « *gel* », à partir du 1er janvier 1985, des primes versées aux fonctionnaires. Mais le dossier est renvoyé, au fond, à une « *étude globale* » qui sera conduite par une mission « *chargée de proposer au gouvernement une analyse comparative des situations actuelles et les mesures propres à ouvrir des perspectives neuves et réalistes* ». Les décisions éventuelles ne seront prises qu'« *après consultation des intéressés* ».

De même, le secrétaire d'Etat a renvoyé à une session ultérieure le débat d'orientation économique promis depuis longtemps aux parlementaires. Le député communiste de la Guadeloupee a tiré la principale conclusion de la discussion en soulignant, à juste titre, que le débat métropolitain sur les « nouveaux pauvres » renvoie aux « *larme des crocodile* », si l'on veut bien prendre en considération le sort des « *éternels pauvres* » de l'outre-mer. Mais M. Ernest Moutoussamy eût été plus convaincant s'il n'avait lui-même versé quelques larmes sur les « *pauvres* » *fonctionnaires*...

A. R.

LE CONGRÈS DU CDS A TOULOUSE

Les centristes engagent la croisade du « parler vrai »

Toulouse. – Les centristes ont beau dire pour se consoler que M. François Léotard parle « à tort et à travers », le nom du secrétaire général du PR revient inévitablement dans leurs réunions parce qu'ils envient *la notoriété à laquelle est parvenu* M. Léotard, et regrettent que leur propre président, M. Pierre Méhaignerie, n'ait pas su s'imposer autant auprès de l'opinion. Ce dernier connaît ce reproche. C'est pourquoi avec une certaine habileté il a voulu montrer vendredi, dès l'ouverture à Toulouse du cinquième congrès du CDS, qu'il avait su, de son côté, sans tapage, donner à son parti les « atouts » qui, demain, seront indispensables pour gagner quand viendra l'heure des « petites et grandes manœuvres ».

C'est ainsi qu'il a insisté sur la meilleure implantation de son parti sur le terrain, qu'il s'est félicité d'avoir su préserver l'unité et l'indépendance du CDS. Il est vrai que, depuis deux ans, le CDS a notamment multiplié par deux le nombre de ses *maires dans les villes de plus de trente mille habitants*, le nombre de ses présidents de conseils généraux et régionaux. *Il est vrai aussi qu'il a, à sa tête* – avec M. Jacques Barrot, secrétaire général, MM. René Monory et Bernard Stasi, qui deviennent premiers vice-présidents, et M. Jean Lecanuet, président d'honneur – une équipe unie qui a surmonté ses querelles d'il y a deux ans lors de la bataille pour *la succession de M. Lecanuet à la tête du* CDS.

En *revanche*, que l'indépendance *du* parti ait été préservée méritait sans doute quelques explications de la part de M. Méhaignerie, soupçonné, il y a deux ans, d'avoir « un fil giscardien à la patte » et qui, depuis plusieurs mois, affirme son « attachement » à M. Barre. « *Je crois* – a affirmé M. Méhaignerie – *que l'engagement politique est un mouvement exactement inverse de celui qui conduit à remettre son destin, ses choix, son avenir, entre les mains d'un homme (...). Notre mouvement a une histoire, il est porteur de valeurs de choix. Son horizon dépasse celui qui est assigné à un homme. C'est à nous de juger les hommes par rapport à notre engagement, aux valeurs et aux projets dont le CDS est porteur.* » Autrement dit, le CDS peut bien partager « *un certain nombre de convictions et d'attitudes* » avec M. Barre, il n'entend *pas pour autant remettre son* « destin » entre les mains de l'ancien premier ministre. Mieux encore, il veut être au sein de *l'opposition le parti qui fait taire les divisions entre* les « présidentiables ». « *Nous n'admettons pas une lutte fratricide pour le pouvoir dans l'opposition. Je ferai des propositions concrètes sur ce point* », a dit M. Méhaignerie. Cette unité, cette indépendance et *cette montée en puissance* sur le terrain, M. Méhaignerie a voulu les faire apparaître comme autant d'atouts pour le CDS au regard des *autres partis* de l'opposition. Des atouts au service d'une ambition : le parler vrai, qui devrait, selon M. Méhaignerie, assurer l'originalité du CDS. « *Nous gagnerons demain parce que nous aurons des hommes vrais, apportant des réponses vraies* », a-t-il affirmé.

C'est donc sur ce créneau du parler vrai et de l'authenticité – qualités que le CDS reconnaît à M. Barre – que M. Méhaignerie invite son parti à se battre. Il le peut d'autant mieux, pense-t-il, que le CDS a su, depuis deux ans, s'imposer une discipline en s'interdisant « *le moindre mot désagréable* » à l'égard de ses partenaires de l'opposition et en évitant de participer à la radicalisation du débat entre la *droite* et la gauche. Il le peut d'autant plus, juge M. Méhaignerie, que le CDS a justement su refuser la politique des « coups et des petites phrases » et qu'il peut apparaître, dans un pays en « désarroi » comme le défenseur d'un certain nombre de « valeurs » : celles de l'« humanisme démocrate-chrétien » qui sont « *le respect de la personne humaine, le refus du totalitarisme étatique, le souci d'appuyer tout développement économique et social sur la liberté, l'initiative, la responsabilité, la promotion de l'homme, mais aussi la solidarité et la justice sociale* ». Ce sont ces idées – a rappelé M. Méhaignerie – qui ont « *provoqué la construction de l'Europe* » et « *aujourd'hui, s'il existe un espoir pour l'Amérique latine, il est incarné par le courant démocrate-chrétien de M. Duarte* ».

***» Nous n'apparaissons pas aujourd'hui comme un parti tout à fait classique ? Tant mieux : soyons un parti nouveau. Nous ne sommes pas un parti tout dévoué à un chef ? Tant mieux : soyons un parti d'équipe. Nous ne sommes pas dans la politique-spectacle ? Tant mieux : faisons de la politique non pour le spectacle mais pour le bien commun* », a conclu M. Méhaignerie, répondant ainsi aux objections qui pouvaient lui être faites.**

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. Pierre Méhaignerie : un comportement

L'opinion qui le connaît peu a sans doute oublié qu'il fut, sous le septennat précédent, le plus jeune ministre de l'agriculture et qu'il occupa ces fonctions pendant quatre ans. Elle ne sait sans doute pas plus qu'il fut aux élections législatives de 1981 le député de l'opposition le mieux élu avec 72,5 % des suffrages. Elle ne garde pas en tout cas le souvenir d'une démarche audacieuse qu'aurait tentée M. Méhaignerie depuis qu'il est à la tête du CDS.

Hier, ses supporters le disaient « présidentiable ». Aujourd'hui ils *aimeraient qu'il se lance plus avant* dans la bataille. Mais M. Pierre Méhaignerie *continue* d'aller à son pas et ne cherche pas à retenir l'*attention d'une manière qu'il* jugerait artificielle.

Il a peu de goût pour les crocs-en-jambe politiques et les petites phrases assassines. Il préfère, dit-il, les « *discours solides appuyés sur les faits et compris par l'ensemble des Français* ». La nature du débat politique en France l'inquiète. Il le juge « *très superficiel* » et « *trop politique* ». Il ne semble jamais aussi heureux et détendu que quand il quitte Paris pour rejoindre sa commune de Vitré... et sa famille.

Quand il a *été* élu à la tête du CDS, il y a deux ans – à la plus grande satisfaction de M. Lecanuet, – il a défini ce qu'était à ses yeux le centrisme : « *La nuance et la vérité dans les analyses, la tolérance dans le dialogue mais la détermination dans le combat, le respect de la parole donnée, des hommes proches des préoccupations quotidiennes des Français, comme eux sans privilèges ni prérogatives.* »

A cette définition, il veut se conformer comme il souhaite que *son parti se distingue* à la fois par ses idées, mais aussi par le comportement de ses élus. *Il voulait préserver* l'unité du CDS et son indépendance. *Ce pari-là* il estime l'avoir gagné en dépit de l'étiquette barriste que se voit attribuer son parti. M. Méhaignerie avait engagé un deuxième pari : le CDS devait avoir une « image ». Ce pari-là reste à gagner. Au moins la réflexion a-t-elle été engagée collectivement lors du cinquième congrès du CDS.



PANCHO

M. Jacques Barrot : un « libéral responsable »

Difficile, quand on est député de la Haute-Loire, département voisin du Puy-de-Dôme, de se dire barriste. Pourtant, comme son parti M. Barrot reconnaît qu'il éprouve une « *certaine sympathie* » pour l'« *approche* » de M. Barre. S'il devait parier sur l'ancien premier ministre, c'est avec l'espoir que celui-ci réussirait cette « *synthèse entre une vision gaullienne de l'Etat et les valeurs démocrates-chrétiennes* ». Mais, ajoute-t-il, « *je tiens à ce que le CDS se comporte comme un mouvement d'idées. La solidité des rencontres*, dit-il, *est basée sur des idées. Je regrette que dans ma génération on ait un peu trop tendance à se déterminer par rapport aux hommes.* »

Depuis qu'il a été élu – en mai 1983 – secrétaire général du CDS, M. Barrot s'est attaché à relancer la réflexion doctrinale. Il a mis en place des commissions chargées d'élaborer, en liaison avec les militants, un nouveau projet qui réactualiserait *l'Autre Solution*, ce petit livre bien écrit par le CDS il y a de cela sept ans déjà. « *Entre le socialisme et le libéralisme échevelé, je préfère le positionnement doctrinal au positionnement spatial* », explique-t-il avec cette crainte que le mot « *centre* » ne soit trop lourd d'« *équivoques* » à un moment où « *il ne faut pas l'être* ».

Il pense que le CDS peut préserver sa personnalité et ne pas se laisser « *absorber dans un syncrétisme de la droite classique* », en affirmant, par exemple, que « *la première bataille à mener doit être celle de l'emploi* » mais qu'il faudra « *sacrifier du pouvoir d'achat* ». « *La France en place devra consentir des sacrifices pour celle qui attend du travail. Il ne peut y avoir de patrimoine humain en déserrance* », affirme M. Barrot. « *Nous devons aussi être de ceux*, poursuit-il, *qui disent qu'il ne faut pas accroître les mécanismes de distribution mais préserver les solidarités essentielles et les redéployer.* »

« *Ce sont*, remarque-t-il, *des axes concrets qui font que nous ne sommes pas des démocrates-sociaux mais des libéraux responsables. Il nous faudra trouver les formules de cette authenticité et les moyens.* »

M. René Monory : l'homme du futur !

Il a été ministre de l'économie dans le troisième gouvernement de M. Barre. Réélu sénateur en juillet 1981, M. Monory pense qu'il est bon quand on est dans l'opposition d'« *avoir un créneau* ». Il choisit les épargnants, et crée en septembre 1981 le mouvement Défense-Épargne. Il commence à sillonner la France et constitue peu à peu un « réseau ». Il répète volontiers qu'il se situe « *à mi-distance* » entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac, et l'on pense qu'il pourrait bien nourrir les plus hautes ambitions.

Mais voilà, M. Barre arrive, se met lui aussi à sillonner la France, et son « créneau » semble bien plus large. Qu'à cela ne tienne : M. Monory change son fusil d'épaule. Il sera désormais l'homme du futur ! Le débat politique actuel lui semble « *complètement dépassé et irréaliste* ». Il faut, dit-il, s'intéresser aux « *formidables défis de la technologie* », se préparer à affronter « *les grands changements du monde, défricher les chemins de l'avenir* ». De sa ville de Loudun, il ne parle plus que comme d'une « *cité du futur* », et des Etats-Unis, il rapporte maints projets.

Ces préoccupations ne le détournent pourtant pas complètement de ces débats « *désuets* » qui animent la classe politique, et de son parti, le CDS.

Il a tendance à penser que celui-ci manque d'ambition et a regretté qu'il prenne si vite le risque de devenir le « *porte-serviettes* » de M. Barre.

« *En politique*, dit-il, *il ne faut jamais viser la seconde place.* » Il trouve que le CDS devrait choisir dans ses rangs un candidat à l'élection présidentielle, sinon il se « *condamne* » d'ores et déjà à n'être qu'une « *force d'appoint* ».

Sur le nom de ce présidentiable possible, M. Monory devrait bien avoir une idée. N'est-ce pas déjà grâce à lui que le CDS a compris les mérites de l'économie de marché ? « *Sur le plan économique, le CDS revient de loin*, explique-t-il. *Longtemps il a eu peur de l'économie libre. Quand je suis devenu ministre de l'économie, il a compris peu à peu que, sans un retour à une saine liberté et au profit des entreprises, le pays ne pourrait pas tenir sa place dans les compétitions de l'avenir. Et, comme le CDS n'a pas perdu ses qualités de cœur, il pourra jouer demain un grand rôle en déterminant mieux la place de l'Etat.* »

Au CDS, il a déjà l'esquisse d'un programme de gouvernement à proposer. « *Le premier impératif*, affirme-t-il, *sera de refaire de la croissance en redonnant confiance au pays.* » « *Il faudra*, poursuit-il, *agir dans trois domaines : l'économie, en procédant à une cure de liberté sans concession ; l'emploi, en prenant des mesures impopulaires comme la liberté de licenciements ; enfin la formation des hommes.* »

M. Bernard Stasi : le premier des barristes

Candidat à la présidence du CDS *en* 1982, M. Bernard Stasi avait échoué au terme d'une campagne agitée. Il n'avait pas réussi à faire partager ses craintes d'un « *effacement progressif* » de son parti dans une opposition « *dominée par les facilités du conservatisme ou la fascination de l'autoritarisme* ». Il avait dû se défendre à maintes reprises de vouloir remettre en cause l'appartenance du CDS à l'UDF ou de songer à un quelconque rapprochement avec la gauche. « *Ne galvaudons pas l'idéal du centre* », disait-il. Il n'avait pas été entendu.

Cet échec l'avait blessé et plus encore les critiques et les procès d'intention qu'il avait essuyés. Il avait choisi de se replier sur son département de la Marne, de se consacrer presque exclusivement à la vie locale. Ce qui devait lui permettre, un an pluq tard, de reprendre à la gauche la mairie d'Epernay, dont il avait *été le maire de* 1970 à 1977.

Aujourd'hui, son amertume s'est dissipée et M. Stasi participe à nouveau régulièrement aux réunions du collège exécutif du CDS, il convient que son parti a réussi à préserver son indépendance. Il continue de penser qu'il est bon qu'il y ait « *des hommes qui s'efforcent d'être au centre* », mais, parce que cette notion de centre est ambiguë, il précise : « *Ce qui ne veut pas dire à mi-chemin entre l'opposition et la majorité. Etre centriste, c'est ne pas contribuer à la radicalisation du débat, c'est s'opposer à la montée des extrêmes. C'est aussi*, dit-il, *ne pas se laisser entraîner par la vague de l'ultra-libéralisme.* »

Le libéralisme économique pour lui, ne saurait être la « solution miracle ». « *Il ne suffit pas que l'Etat recule*, remarque-t-il, *encore faut-il savoir comment occuper l'espace ainsi libéré. S'il est occupé par des corporatismes, par la loi du plus fort, ce n'est pas un progrès. Il faut instaurer une vie contractuelle, vivante. Le libéralisme économique est la solution qui réclame la plus grande exigence* ».

Quel rôle peut jouer, selon lui, le CDS ? M. Stasi ne se prononce pas. « *Il y a trop d'inconnues pour s'enfermer dans des schémas trop rigides* », pense-t-il.

Le député de la Marne affiche toujours la même « *sympathie* » à l'égard de M. Barre. Il a été le premier à se déclarer en novembre 1982 et doit constater avec amusement que le CDS, cette fois, n'a pas tardé à le suivre. Dans sa région Champagne-Ardenne, il a créé en juillet une association regroupant tous les élus UDF qui voulaient « *se rassembler avant les élections législatives derrière celui qui apparaît comme la meilleure chance de faire triompher leur conception de la société à la prochaine élection présidentielle* ». M. Barre pour ne pas le nommer. Cette déclaration semble maintenant à M. Stasi un peu prématurée. Avec les autres responsables du CDS, il admet qu'il ne faut pas se lier trop vite à un « *présidentiable* ».

M. Jean Lecanuet : à l'heure du centre

Depuis plus de vingt ans, M. Jean Lecanuet préside aux destinées du centre : à la tête du MRP d'abord, puis du centre démocrate et enfin du CDS. Aujourd'hui, il veille sur l'UDF. Il veille... plus qu'il n'anime une confédération qui, de mois en mois, d'année en année surmonte ses crises internes, ses états d'âme et se maintient en l'état, celui d'un cartel électoral.

Il s'accommode des critiques et reproches contradictoires qui lui sont adressés, à lui comme à l'UDF, par chacune des composantes, sachant bien que sa présence maintient un certain équilibre et que sa succession sera difficile à assurer à moins d'une redistribution des cartes au sein de la confédération. Aux centristes qui se sentiraient mal à l'aise à l'UDF et lui reprocheraient d'être plus giscardien que centriste, il serait cependant tenté de répondre *qu'ils ont toujours eu* « *la conscience malheureuse* » dans l'opposition *comme dans la majorité et qu'ils* sont « *trop rarement habités par la joie d'être* ».

De toute façon, M. Jean Lecanuet n'a plus de souci de carrière – même s'il a pu, en secret, rêver de la présidence du Sénat. « *C'est l'idée qui me fait marcher*, dit-il, *pas la carrière.* » C'est ainsi que quand il affirme que « *l'heure du centre est venue* », on ne sait pas si M. Lecanuet s'en réjouit pour le CDS, dont il est le président d'honneur, pour l'UDF au sein de laquelle il voulait constituer une « *grande équipe du centre* », ou parce qu'il veut simplement « *raison garder* », voir triompher la raison, « *sa* » raison.

N'a-t-il pas toujours dit que le socialisme est une « *aberration de l'intelligence* », un « *non-être politique* ». Alors ne faudrait-il pas enfin que « *le mensonge éclate, que les idées fausses meurent* ». Déjà explique-t-il en substance, M. Mitterrand sait que la gauche n'existe plus et qu'on est entré dans une période de lutte, d'agression entre socialistes et communistes. Ces deux constatations doivent, selon lui, conduire le chef de l'État à choisir en 1986 un mode de scrutin avec le plus de proportionnelle possible. Avec cet « *espoir* » que l'UDF et le RPR pas plus que la gauche n'arriveront à former une majorité.

Mais en dépit de ses tentatives pour « *envelopper le centre* », M. Mitterrand échouera, pense M. Lecanuet car, dit-il, il ne pourra qu'être déçu par notre attitude : « *Nous choisirons d'aller au choc frontal complet* ». Ce sera l'heure du centre parce qu'il faudra alors, poursuit le président de l'UDF, qu'il y ait « *un gouvernement conduit par un homme de tempérament centriste qui allie dans l'action un libéralisme tempéré par des objectifs sociaux. Ces objectifs devront être maintenus, même si dans un premier temps il s'agira surtout de rendre confiance à ceux qui détiennent les moyens de l'initiative et l'argent* ». Mais, remarque M. Lecanuet « *les socialistes n'ont-ils pas commencé, avec les nationalisations, la relance de la consommation avant de se « métamorphoser ? »* ».

AU TERME DE LEUR CONGRÈS NATIONAL

Les maires soulignent l'urgence d'un statut de l'élu local

Le soixante-septième congrès des maires de France, réuni du 23 au 26 octobre à Paris, a terminé ses travaux par l'adoption d'une résolution générale dans laquelle les participants « *s'engagent à poursuivre les efforts de solidarité que les circonstances imposent à toutes les communes de France* », et précisent qu'ils sont « *conscients des effets de la crise* ».

Les maires, qui affirment « *adhérer au principe de la politique de décentralisation telle qu'elle est initiée par la loi* », observent qu'ils sont confrontés aux difficultés de gestion de leurs communes.

En *conséquence*, « *pour répondre aux exigences légitimes de leurs concitoyens* », ils demandent que le gouvernement leur accorde « *les indispensables moyens réglementaires, humains et financiers qu'implique la mise en œuvre de leurs nouvelles responsabilités et que justifie le respect de leur autonomie* ».

Plus concrètement, ils souhaitent que le gouvernement prenne en compte les diverses propositions exprimées dans les motions votées par leur congrès. Ils soulignent notamment l'urgence et la nécessité d'une élaboration d'un statut de l'élu qui réponde « *aux nouvelles conditions d'exercice du mandat local* ».

A propos des difficultés financières, ils réclament une adaptation *de la DGE* (dotation *globale* d'équipement) aux spécificités des petites communes, ces dernières ayant fourni le thème principal des travaux du congrès. *Les maires* demandent également une baisse sensible des taux d'emprunt et la suppression de l'encadrement des tarifs publics locaux.

● *Un départ à la commission « Informatique et libertés ».* – Mme Noëlle Lenoir quitte la commission nationale de l'« Informatique et libertés » où elle était directeur de la réglementation depuis janvier 1982. Auparavant administrateur principal du Sénat, elle vient d'être nommée maître des requêtes au Conseil d'Etat au tour extérieur. Son successeur à la commission « Informatique et libertés » n'a pas encore été désigné.

L'ASSASSINAT DE GRÉGORY VILLEMIN

Le silence dans la vallée

De notre envoyé spécial

Lépanges-sur-Vologne (Vosges). – *L'eau* est partout. Elle suinte aux façades des maisons, sur les « *ramés* », ces carapaces de tôle dressées contre les murs. Elle embouillasse les chantiers de trottoirs et les chaussées défoncées, au bord des cités «salopées» dont on ne sait plus si elles appartiennent à la ville ou à la campagne. Elle bascule les églises abandonées près des fabriques en ruines. Elle roule le long des filatures, elle lèche les papeteries. Elle grossit cette Vologne comme pour le plaisir de tout souiller.

Sans aucun droit, le drame s'est emparé de la vallée, le mardi 16 octobre, à l'heure où les gosses criaillent de joie après la journée d'école. Entre 17 h 05 et 17 h 30, le petit Grégory Villemin, quatre ans et demi, est mort *dans ces eaux* qui courent vers la Moselle.

Pas un cri, pas une trace de rage ou de frayeur. Grégory, « *qui savait se débattre comme un homme* » dira sa nourrice, s'est laissé fléchir sous des mains d'adulte. Il est entré sans terreur – selon l'autopsie – dans le flot coupé de barrages qui retiennent les branches et les corps ligotés des enfants noyés.

Car ils lui ont lié pieds et poignets. Afin que nul ne croie à l'accident. Et rabattu le bonnet sur le visage. Pour ne pas l'effrayer. Comme pour jouer peut-être ? Qu'ont-ils fait de Grégory, emporté comme un arbuste mort tournoyant aux remous des trous d'eau ?

Maintenant, dans ce pays des Vosges entre Gérardmer et Epinal, de Grange jusqu'à Docelles où le petit anorak bleu s'est accroché à un tronc, la vallée de la Vologne se sent traquée et se tait. La honte plus que la peur : le crime d'un maniaque n'aurait pas été organisé de la sorte. Il n'aurait pas pris cette cohérence apparente qui faisait dire, mercredi 24 octobre au procureur de la République, M. Jean-Jacques Lecomte : « *Nous assemblons des lambeaux de sine, ceux d'une tapisserie ont nous n'apercevons pas enore le dessin.* » Non pas vraiment la peur : « *Il y a bien*, confiait Christine Jacquot, la jeune femme qui gardait Grégory entre les heures d'école, *des mamans qui n'osent plus laisser leurs enfants jouer dehors.* » Mais c'est autre chose qui flotte sur la vallée. Une gêne, nourrie d'une certaine indifférence. La gêne, parce que « *tout de même, c'est ici que la chose affreuse est arrivée* ».

A 17 h 05, Grégory joue devant la maison de ses parents, une belle maison aux poutres extérieures apparentes, sur la hauteur, au-dessus de Lépanges, bien située mais bâtie sur un terrain communal. Alors ne dites pas trop vite qu'elle a coûté une fortune ! A 17 h 15, une lettre est déposée à la poste de Lépanges. Anonyme bien sûr. Elle arrivera le lendemain à son destinataire, M. Jean-Marie Villemin, le père de Grégory : « *Te voilà content avec ton pognon. Ton fils est mort, et je me suis vengé.* »

A 17 h 26, un coup de fil. Anonyme bien sûr. Un « corbeau » encore : « *Je me suis vengé. J'ai pris le fils du « chef ». Je l'ai mis dans la Vologne* ». A 17 h 30, un témoin voit le corps flotter mais pense qu'il s'agit d'un sac de poubelle. A 21 h 30, le corps est repêché près de la passerelle face à l'église de Docelles.

La dictée

L'indifférence avec la gêne. Le boulanger dans sa camionnette bleue fait sa tournée quotidienne : « *Tout ça, c'est des histoires de famille.* » Une famille nombreuse, celle des Villemin. Jean-Marie et Christine n'avaient que Grégory, et la grossesse avait été difficile. Mais du côté du père Villemin, Albert, de sa femme, Monique, née Jacob, les ramifications se multiplient. Les enquêteurs recenseront plus de cent personnes liées à la famille, qu'on a tôt fait d'assimiler à une espèce de clan, fermé, secret, *nœud grouillant de rivalités et de jalousies*. C'est vrai que Jackie Villemin, fils reconnu par Albert, avait eu des mots peu amènes pour Jean-Marie, le père de Grégory: Mais au moment du drame, une douzaine de témoins l'ont vu réparer un toit.

C'est vrai que des phrases énigmatiques ont percé, alimentant la thèse d'un secret de famille. Ainsi, quand Christine, la maman de Grégory, est descendue chez Mme Jacquot pour voir si l'enfant n'y était pas, elle aurait lâché : « *Si « Titi » Grégory est entre « leurs » mains, c'est foutu.* » C'est vrai que Jean-Marie déclare, sitôt le drame consommé : « *Je connais le coupable.* » C'est vrai que les gendarmes qui enquêtent, sous la direction de Charles Chaillan, commandant le service de recherches de la gendarmerie à Nancy, ont fait subir une dictée écrite de la main gauche, comme celle du «corbeau», à plus de soixante-quatorze membres du « clan ». Ils ont aussi enregistré leurs voix. Ces documents sont en cours d'expertise, les premiers à Strasbourg, les seconds à l'hôpital Foch à Suresnes.

Une à une, les hypothèses un moment formulées sont tombées ; pour réapparaître peut-être. Celle de l'envie qu'aurait suscitée la réussite de Jean-Marie Villemin notamment. Parce qu'il s'était fait construire une maison, qu'il possède une *R18* et une *R5*, qu'il avait un beau petit garçon *et qu'il était devenu un « chef »*. Un chef ? Il est surveillant de chaîne à l'usine Autocoussin. Ce n'est ni contremaître comme on l'a dit, ni même chef d'équipe. Son salaire et celui de Christine, sa femme, couturière à la manufacture de confection vosgienne à Lépanges leur apportent 10 000 F par mois. Ce n'est pas le Pérou.

Faut-il encore réveiller de vieux souvenirs, ranimer de vieilles haines enfouies sous de vieilles énigmes ? A Herpelmont, non loin de là, le cousin Armand se souvient d'un enfant cogné à mort contre une cuisinière chez Gaston, le frère d'Albert. Avant la guerre tout ça. Et les cousins Hollard, aussi, faut-il en parler, qui furent interrogés longuement pendant la nuit de lundi à mardi ?

Après cet interrogatoire, les gendarmes ont publié un portrait-robot. Vendredi, un deuxième, très différent, proche de celui d'un homme que M. Michel Cornillie, le patron de l'Hôtel de la Poste, situé à une portée de voix du lieu où fut retrouvé *le* cadavre de Grégory, avait remarqué *au moment du drame*. L'homme était entré à 16 h 35, une demi-heure avant la disparition de l'enfant, avait bu une bière, s'en était allé, avant de revenir à 17 heures, jetant sans cesse des regards vers la pendule.

Sous les fleurs

Entre 17 heures et 17 h 26 : les enquêteurs n'en finissent pas de retourner ces minutes où la vie du petit Grégory a basculé. Jeudi après-midi, les gendarmes ont plongé un mannequin du poids de Grégory en quatre endroits différents de la rive de la Vologne. Conclusion : le corps a pu être *immergé à 30* mètres seulement de l'endroit où il s'échoua. Mais alors, *en plein village*, par une belle fin de journée où le soleil s'attardait ? « *Les gens, ici, se couchent comme des poules, ils n'ont rien vu* », assure l'adjudant-chef Lamirand qui commande la brigade de Bruyères. Tout de même...

Ils n'ont rien vu ou ils se taisent. Réunis à la gendarmerie *de Bruyères, les hommes* du commandant Chaillan et du capitaine Sesmat, qui pensent aujourd'hui que l'affaire aurait eu son origine dans « *des événements remontant à deux, trois ou quatre ans* », réitèrent les appels à témoins pour qu'ils se manifestent, et leur « *garantissent la discrétion* ». Ils sont persuadés que le crime n'est pas celui d'un homme – ou d'une femme – seul, qu'il y a eu au moins un complice, et qu'il « *est invraisemblable que ce complice n'éprouve pas le besoin de libérer sa conscience* ».

Mais les enquêteurs dissimulent mal leur désarroi. « *Je suis sûr qu'on les aura, je suis sûr qu'on les aura* », se répétait un gendarme, comme pour s'en convaincre lui-même. Tant d'affaires ici, instruites par la gendarmerie ou la police judiciaire, ont gardé leur mystère : cette jeune fille, dont le cadavre a été retrouvé en 1978 dans un bois tout proche de Cheniménil, ces trois jeunes disparues l'an dernier à Epinal...

Christine Jacquot, qui gardait Grégory, aussi, est désemparée : « *Ici, c'est chacun pour soi. L'an dernier, avec mon mari et des copains, on voulait organiser un réveillon pour des jeunes ; on n'a pas pu trouver de salle.* »

Elle en aurait les larmes aux yeux Christine Jacquot. Tout ça mêlé au drame trop récent qu'elle vient de vivre. Son fils Aurélien a le même âge que Grégory ; ils jouaient ensemble mardi soir encore. Une demi-heure avant... « *C'est irréel ce qui est arrivé*, s'étrangle-t-elle. *On ne peut y croire. On a l'impression de regarder un film à la télé.* » Quand elle demande à Aurélien : « *Où est-ce qu'il est Grégory ?* », l'enfant répond : « *Il est sous les fleurs* »... Au cimetière de Lépanges-sur-Vologne, trente gerbes font une mare de roses, de marguerites, *de lys et* d'œillets blancs.

CHARLES VIAL.

AU TRIBUNAL DE PARIS

« Passage à tabac » ou violences à agents ?

Elle était bien embarrassante cette mauvaise affaire de rébellion, outrages et violences envers agents de la force publique qu'avait à examiner, vendredi 26 octobre, la quinzième chambre *du tribunal de Paris* présidée par M. Jacques Gaulmin. *Tellement* embarrassante qu'il a fallu six ans, jour pour jour, après les faits pour qu'elle arrive enfin à l'audience, et à cette audience aucun des agents ou officiers de police judiciaire concernés n'ont été cité comme témoin.

Tout commence le 26 octobre 1978 dans le quatorzième arrondissement de Paris. Ce soir-là, vers 23 heures, M. Jean-Yves Boulin, jeune chercheur de trente-deux ans à l'université Paris-IX, vient de dîner avec trois amis dans un restaurant du quartier. On va se séparer lorsque l'on voit se précipiter, revolver à la main, un gardien de la paix. *Celui-ci* demande au groupe s'il a vu quelqu'un s'enfuir. On lui dit que *non et il passe son chemin.* Mais dans l'instant qui suit le petit groupe entend des cris. Ils viennent de la rue Raymond-Losserand, où stationne une voiture de police autour de laquelle un attroupement s'est formé.

La patrouille vient d'arrêter un garçon *de seize ans et demi pour un* vol de sac à main. Elle l'a arrêté fort brutalement, et de cette brutalité la foule s'émeut. M. Boulin se mêle à elle, exprime lui aussi sa désapprobation et parle de relever le numéro du véhicule de police. Des renforts arrivent bientôt. La foule se disperse mais M. Boulin demeure, en compagnie d'un cafetier du voisinage, lui aussi atterré, M. Jean Meilhes. Il va leur en coûter cher. Les voilà prestement embarqués. Les gardiens diront peu après qu'ils avaient *été* traités d' « *assassins*, de « *SS* ».

Les deux hommes se retrouvent au commissariat du quatorzième. « *Là*, disent-ils, *tout s'est passé normalement.* » Mais bientôt voilà qu'on les transfère, menottes aux poignets et sous escorte armée, dans les locaux de *la* sixième brigade territoriale, en compagnie du jeune garçon arrêté. « *Lorsqu'on est arrivés là*, dira M. Boulin, *j'ai eu l'impression que nous étions attendus. me suis trouvé d'emblée devant quelqu'un de très violent qui a commencé par nous frapper.* » Cela va durer plusieurs minutes. « *Il nous prenait les uns après les autres, nous donnait des gifles, des coups dans la nuque et dans le plexus, de manière très méthodique.* » Ensuite, on nous ordonna de nous déshabiller et le traitement se prolongea. Ainsi fut *occupée* la journée du 27 octobre. Le 28 ils étaient déférés au parquet. Le juge de permanence les inculpait : rébellion, outrages et violences.

M. Boulin précise : « *Je pensais alors pouvoir m'expliquer devant un magistrat. Je lui ai dit comment nous avions été traités, et que je voulais porter plainte. Il n'a rien consigné.* »

Laissés en liberté, MM. Boulin et Meilhes *allaient* presque aussitôt *déposer* une plainte avec constitution *de partie civile*. Les examens médicaux qu'ils avaient demandés attestent sans équivoque la réalité de ce qu'ils avaient subi. M. Boulin fut même victime d'une perforation du tympan droit.

Contradictions

Mais les policiers de la brigade territoriale qui ne pouvaient rien contre ces évidences allaient s'employer à les justifier. « *S'il y a eu violence de notre part*, expliquèrent-ils alors en substance, *c'est que le garçon mineur s'est d'abord précipité sur nous et que MM. Boulin et Meilhes allèrent à sa rescousse. Nous avons donc dû les maîtriser, et, s'il a dû y avoir emploi de la force, c'est en raison d'un motif légitime.* »

A vrai dire, cette thèse *devait* bien vite faire apparaître ses faiblesses. *Au cours de l'enquête de police initiale*, puis durant celle confiée à l'Inspection *générale* des services de la préfecture, et à l'instruction on allait relever plusieurs variantes et des contradictions dans les affirmations policières. En dépit de cela, le doyen des juges d'instruction, M. Veille, auquel la chambre criminelle de la Cour de cassation avait confié le soin d'instruire la plainte de MM. Boulin et Meilhes, devait conclure, le 24 avril 1981, à un non-lieu en *faveur des policiers*, décision que confirmait la chambre *d'accusation d'Orléans et qui devint* définitive le 18 janvier 1983.

Dès lors, il ne restait plus que l'inculpation initiale notifiée à MM. Boulin et Meilhes. C'est ainsi que la quinzième chambre avait à les apprécier.

Au cours du débat, on a donc repris *tout* cela. *Le représentant du* ministère public a estimé, finalement, que MM. Boulin et Meilhes devaient être relaxés des délits de rébellion et d'outrages. En revanche, il lui apparaît que le tribunal peut retenir les violences contre les policiers de la sixième brigade territoriale, mais en prononçant « *des condamnations très modérées et amnistiables, cela dans un souci d'équilibre en raison du non-lieu dont ont bénéficié les policiers* ». Raisonnement sibyllin malgré tout.

Le jugement sera rendu le 9 novembre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

En bref

LA MÈRE ENNEMIE

Une voisine les considérait comme « *des garçons gentils et polis, tenus proprement* », leurs patrons les jugeaient « *travailleurs et serviables* », et leurs copains, avec lesquels ils faisaient souvent des parties de flipper au café du coin, les trouvaient « *sympa* ».

Leur mère se levait très tôt, tous les matins, pour distribuer le journal régional dans les boîtes aux lettres de Mutzig (Bas-Rhin). Mardi 23 octobre, les abonnés n'ont pas trouvé leur exemplaire. La femme était morte, son corps gisait dans le garage d'un petit pavillon, *frappé de plusieurs* coups de couteau. Le soir dans le hall de la gare de Strasbourg, les gendarmes arrêtaient les deux adolescents, âgés de quinze et seize ans, les deux derniers fils de la victime. Ils avouaient avoir tué leur mère et ne donnaient qu'une seule explication aux gendarmes : « *Elle était sévère, elle nous donnait très peu d'argent de poche et elle voulait toujours nous empêcher de sortir le soir.* »

On cherche à comprendre. *C'était*, dit-on, « *une femme courageuse, dure au travail, qui tenait bien sa maison et savait s'occuper de son potager, de ses lapins, de ses poules...* ».

Les deux meurtriers ont été confiés au juge des enfants, qui les a placés sous mandat de dépôt.

Émoi à Nice après le meurtre d'un ouvrier boulanger

Nice. – Deux mois après celui d'un coiffeur à Saint-Laurent-du-Var (*le Monde* du 21 août), le meurtre d'un ouvrier boulanger, commis le jeudi 25 octobre à Nice, a ravivé le sentiment d'insécurité auquel la population est en proie dans le département des Alpes-Maritimes.

Comme à Saint-Laurent-du-Var, le meurtrier présumé, Henri Reyès, vingt-quatre ans, arrêté peu après, est un toxicomane *qui avait déjà eu* maille à partir avec la police. Armé d'une carabine 22 Long Rifle munie d'un silencieux et portant un casque intégral de motard, il s'était emparé au petit matin du contenu du tiroir-caisse d'une modeste boulangerie dans le quartier populaire de Bon-Voyage. Son butin : 180 francs. Gêné dans sa fuite par un employé, M. Raymond Parent, cinquante-sept ans, il n'a pas hésité à tirer à sept reprises, blessant mortellement la victime de deux balles au thorax.

Un tract bordé de noir comme un avis de faire-part a été diffusé aussitôt par un comité d'action réclamant « *l'épuration du quartier* ». M. Charles Caressa conseiller général communiste de Nice, secrétaire de la Fédération départementale du PC, a déclaré de son côté : « *Il faut faire quelque chose. Nous ne pouvons pas continuer à vivre, dans un tel climat d'insécurité.* » Quant à M. Jacques Médecin, actuellement en voyage en Asie, il a fait parvenir sa réaction par l'intermédiaire d'un système de courrier électronique via satellite. « *Il est temps que la peur change de camp* » a estimé le maire de Nice. – *(Corresp.)*

Une information judiciaire après la « bavure » de la rue Ordener

Le procureur de Paris, M. Michel Jéol, a requis, vendredi 26 octobre, *l'ouverture d'une information pour* homicide involontaire contre M. Thierry Barrot, vingt-cinq ans, gardien de la paix, qui avait ouvert le feu sur une voiture, le 16 octobre, rue Ordener à Paris, blessant mortellement son conducteur, Salim Bazari, vingt ans. Cette information a été confiée à M. Jean-Louis Mazières, juge d'instruction, à qui il appartiendra, selon les termes d'un communiqué de M. Jéol de « *faire toute la lumière sur les circonstances exactes dans lesquelles le conducteur du véhicule a trouvé la mort* ». Cette ouverture d'information intervient une semaine après la décision prise par M. Jéol d'un supplément d'enquête préliminaire dont avait été chargé M. Antoine Bartoli, chef de la quatrième section du parquet.

Un comité de soutien à Paula Jacques

Un comité de soutien à Paula Jacques, journaliste et écrivain, incarcérée et inculpée d'association de malfaiteurs pour ses liens avec un membre d'Action directe, vient de se constituer. En font notamment partie : MM. et Mmes Roland Castro, Agnès Varda, Delphine Seyrig, Barbet Schrœder, Françoise Gaspara, député (PS) d'Eure-et-Loir.

Un appel lancé en faveur de la journaliste, déclare en particulier : « *Paula Jacques n'est pas une terroriste, elle n'est pas membre d'Action directe. Ses amis et la justice le savent (...). De quoi est-elle réellement coupable? d'Aimer Claude Halfen, inculpé, membre présumé d'Action directe, d'avoir vécu avec celui-ci alors qu'il n'était pas sous mandat de recherche.* » Parmi les signataires de cet appel figurent Jean-Lacouture, Alain Resnais et Bernard-Henri Levy.

Sports

● FOOTBALL : *Nantes rate l'occasion.* – Après avoir mené 2-0, les Nantais ont concédé le match nul aux joueurs du FC Strasbourg, le 26 octobre, sur leur nouveau terrain de la Beaujoire, pour la quatorzième journée du championnat de France de première division. Nantes a ainsi raté une occasion de faire la différence avec Bordeaux, qui ne devait jouer que le 27 octobre, comme les deux autres clubs « européens », *Metz* et le Paris-SG. Les autres matches ont donné les résultats suivants :

*Auxerre b. *Marseille* 4-2
*Lille et Monaco 1-1
*Toulon et Laval 1-1
*Bastia b. Lens 2-1
*Nancy et Toulouse 1-1
*Brest b. RC Paris 3-0

En championnat de seconde division (matches avancés pour la douzième journée) : dans le groupe A, Mulhouse a battu à domicile Guingamp 1-0 ; dans le groupe B, Montpellier bat *Grenoble* 5-0, Saint-Etienne bat Thonon 3-0 ; Alès bat Sète 3-1 ; Nîmes bat Valence 5-3, les clubs qui recevaient s'étant imposés, sauf Valence.

● CYCLISME : *record pour Jeannie Longo.* – La Grenobloise Jeannie Longo a établi un nouveau record de France au kilomètre lancé, le 26 octobre, sur le vélodrome de Grenoble : elle a couvert la distance en 1 mn 9 sec 27, soit 6 sec 64 de moins que Marie-France Cottenye le 24 novembre 1979.

Échecs

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Dix-huitième partie : une nulle « logique »

C'est après avoir réfléchi quarante minutes pour jouer Cf6 au vingt-*deuxième coup que le challenger* Garry Kasparov a proposé la *nullité à son* adversaire, le tenant du titre Anatoli Karpov, qui l'a immédiatement acceptée. Ce neuvième résultat nul consécutif a été qualifié de « nulle logique » par le grand maître Lev Polugaevsky qui a estimé qu'aucun des deux protagonistes n'avait voulu prendre de risque.

Ce qui pourrait signifier que nous allons entrer dans une longue phase d'attente. Karpov sait qu'il n'a plus que deux parties à gagner pour conserver *son* titre. *De son côté*, Kasparov a pu vérifier, à ses dépens, que chaque fois qu'il attaquait, il était contré *sévèrement*. Le challenger semble donc avoir choisi d'imiter... Karpov. C'est-à-dire d'attendre la faute ou le coup faible de son adversaire *qui lui permettrait d'envi*sager le gain. Tout cela semble *confirmé* par l'ouverture choisie, jouée pour la huitième fois depuis le *début de ce championnat* du monde, l'ouest-indienne.

Un tel attachement à une seule ouverture peut paraître paradoxal pour des grands maîtres possédant un vaste répertoire de débuts de partie. Mais cela s'explique par le fait que, dans ce début, si les blancs ont raison de pouvoir compter sur une certaine initiative, les noirs ont une chance notable de parvenir à égaliser les forces, la *lutte se construisant* sur des nuances stratégiques. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que les deux adversaires, en travaillant sur une seule et même ouverture, économisent leurs forces.

La dix-neuvième partie est prévue lundi. Karpov, qui mène toujours 4 à 0, jouera avec les blancs.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Dix-huitième partie
Ouest-indienne

1. d4	Cf6	12. é4	dxé4
2. ç4	é6	13. Cxé4	Fb7
3. Cf3	b6	14. Cfg5	çxd4
4. g3	Fa6	15. Fxd4	Dç7
5. b3	Fb4+	16. Cxf6+	Fxf6
6. Fd2	Fé7	17. Fxb7	Dxb7
7. Fg2	ç6	18. Cé4	Fxd4
8. Fç3	d5	19. Dxd4	Tad8
9. Cbd2	Cbd7	20. Tad1	Da8
10. 0-0	0-0	21. Dç3	Cb8
11. Té1	ç5	22. Cf6+	Nulle.

Société

DES DAUPHINS ET DES HOMMES

Coups de sonar

Voilà bien notre monde frivole : nous nous sommes jetés sur les exercices à la mode comme le squash, le stretching, le body-building et l'aérobic ; d'autres ont cherché la sagesse par les voies plus éprouvées du zen, du yoga ou de la méditation transcendantale. Aujourd'hui, nous n'éviterons pas cette nouvelle expérience : l'immersion dans l'eau tiède, privés de tout contact sensoriel avec le monde extérieur, autrement dit le caisson d'isolation.

Introduit en France il y a trois ans, le caisson a fait une timide percée sur le marché des centres de relaxation, mais il en est resté à ce succès d'estime. Les Français, sceptiques, n'ont voulu voir dans cet appareil qu'une baignoire améliorée, une chambre noire pour victimes du stress, voire un simple sauna individuel qui ne fait même pas transpirer.

Tout va changer. L'initiateur du caisson d'isolation, le docteur John Lilly, vient de traverser l'Atlantique pour relancer son « *isolation tank* » dans la vieille Europe. Le caisson, dit-il, n'est pas un accessoire de gymnastique ni même un équipement de salle de bains. Surtout pas ! C'est le moyen le plus simple et le plus naturel pour communiquer, grâce à l'élément liquide, avec nos ancêtres amphibies, ces animaux prodigieux d'intelligence qui ont traversé les millénaires et se retrouvent aujourd'hui dans l'océan : les dauphins.

C'est du moins le docteur Lilly qui le dit. Mais il parle d'expérience.

Lorsque, vers *1954*, il abandonne ses recherches sur le macaque pour se *tourner* vers l'étude du cerveau du dauphin *(Tursiops truncatus)*, à l'Institut national de la santé mentale de Bethesda *(Maryland)*, *près de Washington*, il ne sait pas encore qu'il se penche sur l'être le plus *délicieux* qu'un chercheur puisse côtoyer *dans* un laboratoire.

Le docteur Lilly s'intéresse aussi au cerveau humain. Pour vérifier la thèse d'un professeur belge persuadé que le cerveau de l'homme n'a pas besoin de stimulations sensorielles pour fonctionner, il s'enferme dans un caisson de plongée sous-marine. Et là, ô stupeur, non seulement le docteur Lilly ne s'endort pas, mais il ressort du caisson l'esprit plus vif que jamais. Mieux : au cours d'une de ces expériences, à proximité d'un bassin où évolue un dauphin de ses amis, il reçoit un « *coup de sonar émotionnel* » qui lui remonte le long du corps.

Installé aujourd'hui à Malibu, en Californie, le docteur Lilly, soixante-neuf ans, profil aigu à la Cousteau, porte tous ses efforts sur le *décodage* du langage des dauphins. Il est persuadé que l'homme a beaucoup à apprendre de cet animal doux et intelligent, dans lequel il voit un frère jumeau, primitif sans doute, mais aussi plus proche des forces telluriques, animé de cette énergie vitale qui manque à l'homme « civilisé ». Il a créé en 1976 la Fondation Homme-Dauphin, avec pour mission, d'une part, d'établir une méthode de traduction du langage dauphin au moyen d'un ordinateur et de magnétophones perfectionnés, d'autre part, de mettre ensemble des bébés dauphins et de jeunes enfants apprenant à parler, afin qu'« *ils découvrent ensemble le chemin pour établir une société meilleure* »...

Quant au caisson, outre son rôle de vase communicant entre l'homme et le dauphin, il sert aussi de cellule de « ressourcement », de lieu privilégié pour rentrer en soi-même. « *Quand je me réveille la nuit avec une idée à creuser*, explique John Lilly, *au lieu de déranger ma femme, je vais dans le caisson et je travaille mon idée. Le lendemain, je n'ai plus qu'à dicter.* »

John et son épouse Antonietta ont fini par trouver en France des adeptes. Ainsi, le docteur Michel Odent, obstétricien à l'hôpital de Pithiviers (Loiret), est lui aussi persuadé que l'élément liquide est un facteur apaisant pour les femmes en couches. « *Les femmes enceintes rêvent souvent que la naissance de leur bébé a lieu dans l'eau*, dit-il. *Ce n'est pas un hasard.* » A l'hôpital de Pithiviers, une petite piscine a été installée à côté de la salle des naissances. Toutes les parturientes n'y plongent pas, mais, constate le docteur Odent, « *la simple vue de l'eau et le bruit de la piscine qui se remplit sont des stimuli qui suffisent à lever les inhibitions. L'eau aide beaucoup de parturientes à atteindre un certain état de conscience qui les rend indifférentes à ce qui se passe autour d'elles* ». L'an dernier, le docteur Odent a fêté son centième bébé né dans l'eau : ses statistiques, très détaillées, indiquent que cette méthode est bénéfique aux nouveau-nés, qui, aussitôt sortis de l'eau tiède, respirent la vie à plein poumons.

Le milieu primitif

Antonietta, l'Américaine, voudrait pousser l'expérience plus loin. Elle qui a connu des moments rares en plongée, en particulier un jour où elle a « *ressenti comme un tunnel de lumière blanche entre* [son] *cerveau et celui d'un béluga* », milite maintenant pour la naissance « *en présence du dauphin* » — plus exactement d'une femelle dauphin, qui jouerait le rôle de sage-femme. « *Le dauphin entre en communication avec le fœtus, par télépathie*, explique-t-elle. *Il le rassure, lui désapprend les frayeurs de l'homme coupé de ses racines aquatiques. Fini le syndrome du genre* les Dents de la mer ! *Le nouveau-né sera partout dans son élément.* »

Cette conviction est partagée, avec fougue, par un plongeur en eau profonde, Jacques Mayol, né *en Chine il y a cinquante-sept ans* et aujourd'hui installé en Italie. « *L'eau est l'élément conciliateur par excellence*, dit-il. *Nous, plongeurs, nous sommes heureux sous l'eau. Nous découvrons notre identité primitive d'êtres amphibies. Nous oublions l'intelligence et retrouvons l'instinct.* »

Pour connaître cet état de grâce propre à la plongée, Jacques Mayol s'entraîne beaucoup : yoga, gymnastique suédoise, exercices de respiration, bradycardie (ralentissement du rythme cardiaque). Moyennant quoi, affirme-t-il, il a pu atteindre et même dépasser 100 mètres de profondeur en plongée en apnée, aidé seulement d'une gueuse de plomb pour descendre plus vite. « *Certains yogis très entraînés arrivent à rester neuf minutes sous l'eau en apnée*, affirme-t-il. *L'homme dispose d'un bagage génétique aquatique qui ne demande qu'à être réveillé.* »

Jacques Mayol, c'est visible, éprouve un plaisir intense à plonger. « *La profondeur vécue au naturel, c'est le nirvana, la béatitude, le véritale « samadhi » des yogis.* » Il y aurait donc mieux que le caisson ? Oui, mais pas à la portée de tout le monde. Pour le commun des Terriens, rien de tel que cet énorme œuf de plastique bleu où l'on retrouve les sensations du fœtus. Et tant pis s'il n'y a pas de dauphin à qui parler sur le palier d'en face. Plongé dans l'eau à température du corps, dans le noir et le silence, l'homme retrouve ses ancêtres amphibies. Heureux comme un dauphin dans l'eau.

ROGER CANS.

Caisson à la demande

A Paris et dans une dizaine d'autres villes, il existe des centres de relaxation où l'on peut pratiquer le caisson d'isolation à la demande (1). Il en coûte environ 150 F l'heure. On peut aussi installer un caisson chez soi. Il faut compter à peu près 35 000 francs pour l'ensemble, qui comprend la coque polyester, l'armoire électrique pour la régulation du débit et de la température de l'eau, les pompes (à air et à eau) et les filtres. L'eau du caisson, maintenue en circuit fermé, est abondamment salée pour augmenter sa densité — donc sa portance — et additionnée de divers produits, comme le sulfate de magnésie.

Il existe aussi un modèle de caisson vertical, beaucoup plus grand que l'œuf, où l'on flotte littéralement entre deux eaux comme un cosmonaute dans l'espace (avec un masque respiratoire) (2).

(1) John Lilly Tanking Centers, 18, rue de l'Etoile, 75017 Paris, (tél. : 622-63-63).

Centre de relaxation Philippe Devaux, 1, rue de la Bretonnerie, 95000 Pontoise, (tél. : 073-21-54).

(2) L'hippocampe, 2, rue P.-Vaudenay, 78 Jouy-en-Josas, (tél. : 946-30-31).

Le bocal du Moulin-Rouge

Le Moulin-Rouge vient de se séparer de ses dauphins. C'est l'avant-dernier épisode d'une affaire qui dure depuis seize ans. Il a été motivé par le recours que l'association Greenpeace a déposé devant le tribunal administratif de Paris en décembre 1983 contre la préfecture de police, pour non-application de l'arrêté sur les aquariums à cétacés.

C'est en 1968 que le Moulin-Rouge inaugure son « strip-tease au dauphin » : une plongeuse nage dans l'aquarium et le dauphin lui dégrafe son soutien-gorge. Il y aura jusqu'à trois dauphins ensemble dans le bassin pourtant minuscule pour de tels animaux. Ils appartiennent à un Suisse, M. Bruno Lienhardt, propriétaire de plusieurs delphineries en Europe.

Très vite, les protecteurs de la nature s'émeuvent du sort de ces dauphins, affaiblis par l'inaction, la peau entaillée de blessures, parfois à peine visibles dans une eau opaque.

En 1978, c'est le drame. Un employé italien meurt électrocuté en nettoyant l'aquarium. L'un des dauphins a la colonne vertébrale cassée et mourra quelques semaines plus tard dans un aquarium de Port-Barcarès (Pyrénées-Orientales).

En 1980, des écologistes préviennent les douanes : deux dauphins viennent d'être importés d'Allemagne par le Moulin-Rouge. Une forte mortalité oblige à remplacer fréquemment les cétacés. Les deux dauphins sont saisis par les douanes. La saisie est toute théorique, car les animaux restent dans leur aquarium. Le Moulin-Rouge est condamné à une forte amende. Mais le music-hall continue à importer des dauphins pour remplacer ceux qui meurent victimes de nécroses pulmonaires.

Cette même année, Wendy, la plongeuse anglaise qui exécutait le numéro depuis plus de dix ans, quitte le cabaret. Désormais, la rotation des plongeuses va être aussi rapide que celle des dauphins.

Cependant, un arrêté du 24 août 1981 réglemente la détention des cétacés. Les bassins doivent avoir des dimensions convenables (800 m² au sol) et comporter des brosses pour que les dauphins puissent s'y gratter.

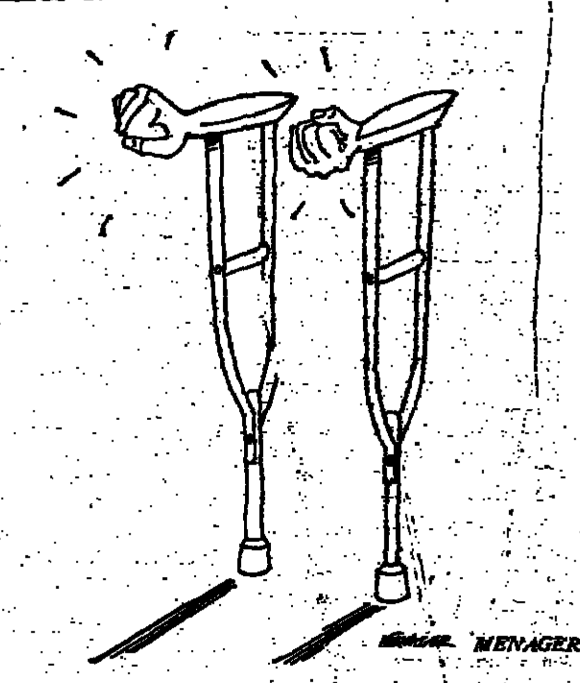
Le Moulin-Rouge ne respectant pas ces conditions, l'association Greenpeace commence par s'adresser au secrétariat d'Etat à l'environnement qui tolère une telle situation. Puis elle dépose son recours contre la préfecture de police, à laquelle elle réclame 10 000 francs d'indemnité.

A l'approche de l'audience, reportée au 14 novembre, le Moulin-Rouge a donc préféré supprimer son numéro de dauphins. Ceux-ci ont été envoyés en Belgique. Ils vont être remplacés par les exhibitions de deux naïades. Mais Greenpeace maintient son recours.

JEAN-JACQUES BARLOY.

« ART MARTIAL » POUR LES FAIBLES ET LES HANDICAPÉS

La botte de Dao Dan



Le jeune Dao Dan a quinze ans quand, renversé par un chauffard, il perd l'usage de son bras droit. Sorti de l'hôpital, il marche dans la rue, soutenu par une béquille : quatre voleurs l'agressent et le rançonnent. Enchaînement funeste qui eût pu faire de l'adolescent un assisté perpétuel, mais Dao Dan emprunte une autre voie.

Il travaille son bras gauche puisque le droit pend à son côté, inutile. Il peut aujourd'hui conduire une voiture. Sportif, il pratiquait avant son accident la boxe chinoise. Depuis il continue l'entraînement, d'une manière différente. Il compare les techniques des divers arts martiaux, les adapte à son handicap et met au point une méthode originale de combat — et de défense — qu'il nomme *Dao Shu*, l'art du réel.

Le Dao Shu n'est pas réservé à l'élite du muscle. Au contraire, il est destiné en priorité aux faibles : aux femmes, aux personnes âgées, aux handicapés. Héritier d'une tradition de sagesse et d'ingéniosité, M. Dao Dan n'appelle pas en vain sa méthode « l'art du réel ». En cas d'agression, tout est bon pour se défendre : la canne de l'un, le plâtre ou la béquille de l'autre, le parapluie, le foulard, le sac de la jeune fille, le livre ou le journal qu'on porte sous le bras.

Le Dao Shu est enseigné dans cinq écoles de la région lyonnaise (1). N'y entre pas qui veut. M. Dao Dan n'accepte que des adultes qui travaillent : « *Nous demandons le numéro de sécurité sociale* », dit-il. Il distille progressivement la substance de cet art martial nouveau.

Un instructeur asthmatique formé par M. Dao Dan dirige les mouvements. Il a appris à contrôler sa respiration. Un homme appareillé des deux membres inférieurs à la suite d'une polio répète les gestes que lui permet son handicap : jambes écartées, ses deux béquilles près de lui, il se met en garde. On s'accorde une pause : on rit, on bavarde, on poursuit l'entraînement, selon l'humeur.

Le fondateur du Dao Shu — qui s'est mis en tête — dirige la course à l'acquisition des réflexes. Les hommes se font face : « *On vous attaque, vous avez les bras libres* » (un rang simule l'attaque, l'autre ébauche les gestes qui neutralisent et mettent l'adversaire au sol). « *On vous attaque, vous avez les bras pris.* » « *On vous attaque de dos.* » Imperturbable, M. Dao Dan continue l'escalade ; « *Vous êtes au sol, une personne vous étrangle.* » « *Vous avez deux adversaires.* » « *On vous attaque avec un couteau.* » Le retourner semble un jeu d'enfant à ces faibles, agiles dans leur pyjama noir. « *Le réflexe*, dit M. Dao Dan, *s'acquiert par la lenteur.* » On salue, silencieux. On n'est pas sans grâce...

Les adeptes du Dao Shu — des commerçants, des chauffeurs de transports en commun de l'agglomération lyonnaise — poursuivent l'entraînement. M. Dao Dan commente : « *Il faut se préparer, au plus tôt, à se mettre dans la peau des vieillards.* » Ce solide gaillard de trente-trois ans ajoute : « *La difficulté, avec les femmes et les personnes âgées, c'est qu'elles ont peur de faire mal.* »

M. Dao Dan caresse deux espoirs : former le maximum de gens à ses techniques, qu'il perfectionne depuis quatorze ans, et fabriquer un appareillage pour handicapés. « *Ça ne vaut rien* », dit-il en montrant la béquille du polio.

DANIELLE TRAMARD.

★ Dao Dan, tél. : 879-12-04.

(1) *Les écoles Dao Shu sont* agréées par la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3828

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II					■										
III					■				■						
IV												■		■	
V			■					■		■	■				
VI						■	■								
VII											■		■		■
VIII	■					■	■								
IX			■						■		■		■		
X		■						■							
XI	■											■		■	
XII						■									
XIII		■						■			■	■			
XIV						■					■				
XV			■			■					■				

HORIZONTALEMENT

I. Véritable « chef... d'œuvre ». Se rassemble dans le plus grand désordre. — II. Parle peu quand il est petit. On y aspire lorsqu'on a envie de souffler. — III. Mauvaise rencontre. Encaissement de liquide. Intelligente ou instruite. — IV. Comme une fièvre. — V. Personnel. Vaut mille, parfois. Evitait bien des maux aux croisés. — VI. Entre dans la fabrication de la bière. Héros d'histoires marseillaises. — VII. « Soupir » de soulagement. — VIII. A donc poussé vigoureusement. On peut l'être en ayant été. — IX. Personnel. Chef de police. Symbole chimique. — X. Jeu de cartes. Se mettre à la disposition. — XI. Risibles. — XII. Aléa dentaire. Elèvent leurs enfants dans du coton. — XIII. Brute. Personnel. Est élevé dans un milieu huppé. — XIV. But à atteindre ou pour atteindre un but. C'est bien et quelquefois c'est trop. C'est moins joli d'y entrer que d'en sortir. — XV. Préposition. Mauvais « caractères ». A donc mal tourné. Appuie sur la gâchette.

VERTICALEMENT

1. Met à couvert ou à découvert. Personnel. Selon le genre, c'est un pot ou une cruche. — 2. Capable de rouler. Confirme un accord. Dernier cri. — 3. Ont généralement de bonnes dents ou de bonnes mâchoires. Ne se charge donc pas d'une addition. Apportes donc un souffle nouveau. — 4. Font baver les uns et saliver les autres. — 5. Dames de carreau. — 6. On l'entend siffler ou on l'entend ronfler. Sigle. — 7. Poète anglais ou poétesse anglaise. Œuvres fabuleuses. — 8. Association d'idées. Plus large quand il est plat. Personnel. Filet de pêche. — 9. Sur lequel on peut faire un trait. Un de trois. Passer aux assises. — 10. Sans importance. Préparation à base d'œuf. — 11. Prénom. Manière d'être. — 12. Parfois commun, mais toujours précieux. S'unit à Joule par la loi. Dans la poche. — 13. Un certain rythme ou une certaine retenue. Une pinte ou un pieu. — 14. Difficile à cultiver. Est donc réduit à sa plus simple expression. Homme politique prussien. — 15. Morceaux de calotte. Le démon du Midi.

Solution du problème n° 3827

Horizontalement

I. Egotistes. — II. Question. — III. Usnée. — IV. Ot. Dard. — V. Tolstoï. — VI. Eviers. Il. — VII. Uns. TNT. — VIII. Rimmel. Fe. — IX. Sen. Car. — X. Isthme. — XI. Cigognes.

Verticalement

1. Equateur. Oc. — 2. Gus. OVNIS. — 3. Ocelisme. — 4. Tsé-Tsé. Mail. — 5. Ite. Trieuse. — 6. Si. Dos. — 7. Tokaï. CHU. — 8. En infâme. — 9. Adultères.

GUY BROUTY.

PASOLINI AU FESTIVAL D'AUTOMNE

La lutte et la poésie

Le 1er octobre, le ministre de la culture, M. Jack Lang, a inauguré le cycle de manifestations consacrées à Pier Paolo Pasolini, assassiné le 2 novembre 1975. Cet hommage est organisé par le Fondo P.P. Pasolini et par l'ARCI, association culturelle proche des partis de gauche, qui, à cette occasion, intervient pour la première fois hors d'Italie, et, du côté français, par le ministère de la culture, le Festival d'automne, le Centre Georges-Pompidou et la Maison des cultures du monde. Parallèlement, un volume vient d'être publié par les éditions Garzanti. Il rassemble des photographies, des poèmes inédits et, dans un texte bilingue, un essai d'autobiographie.

On peut s'interroger sur les raisons de cet hommage rendu à un artiste italien, qui, en France, est essentiellement connu en tant que cinéaste. Il est vrai que de *Accatone* et *Mamma Roma* à *Salo*, Pasolini a occupé une place croissante et singulière, jalonnée par des œuvres aussi fortes et aussi diverses que *l'Evangile selon saint Matthieu, Médée, Théorème* ou la trilogie du *Décaméron*, des *Contes de Canterbury* et des *Mille et Une Nuits*, qui lui avaient valu un public très vaste et apparemment très fidèle.

Cela dit, le succès même de ces films, immédiatement accessibles dans la mesure où ils étaient à la fois doublés et soutenus par des images somptueuses, a sans doute joué un rôle d'écran et contribué à occulter quelque peu le caractère véritable d'une œuvre complexe et exigeante, qui est, d'abord, celle d'un poète, dont les textes n'ont été que tardivement et partiellement traduits.

C'est par la poésie que Pasolini s'était d'abord affirmé, très jeune encore, avec des textes écrits dans le difficile dialecte du Frioul, *et il n'avait jamais cessé non seulement d'écrire des vers, mais aussi de s'exprimer* dans une langue violente et forte, *profondément nourrie de toute une* tradition qui n'était pas seulement *italienne*.

Dans un poème capital qui vient enfin d'être traduit, *Une vitalité désespérée*, Pasolini déclare, tout en retraçant quelques moments de sa vie : *« ...il y eut la Résistance — et moi — je luttai avec les armes de la poésie »*. Ce dernier vers qui, de façon très légitime, a été choisi comme titre général de cette série de manifestations, définit bien deux *constantes essentielles de son attitude* personnelle et de son œuvre *qui, en vérité, ne peuvent être dissociées* l'une de l'autre : la lutte et la *poésie, ou, autrement dit, un rôle* constant et délibéré d'antagoniste dont le moyen privilégié était, d'abord, une utilisation consciente exigeante et efficace du langage.

Mais, et c'est là que Pasolini se différencie d'un certain nombre de ses contemporains immédiats, italiens ou non, sa lutte s'est déroulée *sur tous les fronts à la fois par rapport* à une société italienne dont, *sans doute, il ressentait plus que quiconque* les contradictions et les faiblesses et qu'il n'a cessé en effet d'attaquer de front, sur tous les sujets les plus brûlants de la vie politique, sociale, économique ou religieuse, sans jamais se laisser enfermer dans une position préétablie, se définissant par quelque parti ou groupe idéologique que ce fût. Profondément marqué par le catholicisme et par le communisme, il a été un adversaire violent de la DC et du PCI ; mais, en fait, il a été surtout, fondamentalement, un contestataire sans cesse en alerte, prodigieusement attentif à l'évolution et aux tares d'un monde qu'il ne pouvait pas ne pas dénoncer.

C'est dire que Pasolini a été, de la fin des années 50 en tout cas et jusqu'à sa mort, plus qu'une présence critique, une sorte de prophète sans pitié, irrécupérable par quiconque, et souvent ressenti comme insupportable. Tour à tour romancier, dramaturge, journaliste, il reste, malgré tout et d'abord un poète, un inventeur de formes, voire de formules, un artisan des mots, travaillant avec un soin extrême des textes dont on n'a pas fini sans doute d'explorer le style ou les variantes, signes irrécusables d'une élaboration qui refusait toute facilité.

Il y avait chez Pasolini une énergie *et un courage qui se retrouvent dans* tout ce qu'il a fait, dans son affronte*ment avec les mots comme dans son* combat pour les idées. Mais, encore *une fois, qu'il ait, par goût, par tem*pérament, choisi souvent le moyen *de la provocation et du scandale ne* doit pas faire oublier que le personnage qu'il avait choisi d'être ne saurait être compris si on le dissocie d'une œuvre protéiforme dont aucun volet ne saurait être négligé.

Que, dans cette œuvre, dans cette vie, il y ait encore des zones d'ombre, des secteurs mal compris et ambigus, c'est un fait ; et, assurément, l'un des buts de ces manifestations dont l'idée première revient à Laura Betti, est de parvenir à une approche plus équilibrée et plus lucide de Pasolini, dans son œuvre et par elle, au-delà des symboles, voire même des mythes dont on l'a chargé.

MARIO FUSCO.

★ Renseignements : ADEC, 14, rue Notre-Dame-des-Victoires, tél. 296-15-51 ; Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, tél. 222-12-78 ; Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, tél. 544-72-30 ; Centre Georges-Pompidou.

★ *Avec les armes de la poésie*, éditions Garzanti (distribué en France par la Maison des cultures du monde), 250 pages, 140 F.

Au Centre Georges-Pompidou

— *Amado Mio*, d'après le roman de Pasolini qui porte le même titre ; un spectacle musical de Giovanni Fiori, du 29 octobre au 4 novembre, à 20 h 30.

— *Uccellacci, Uccellini*, d'après le scénario du film de Pasolini ; par le Collectif de Parme, du 5 au 11 novembre, à 20 h 30.

— *Orgia*, texte inédit, mis en scène par Mario Missiroli, avec Laura Betti, du 21 au 26 novembre, à 20 h 30.

A la Maison des cultures du monde

— *Passion*, un récital d'Antonio Piovanelli, le 30 novembre.

— *Propositions pour une biographie*, débats, le 1er décembre, à 15 heures et 20 h 30, et le 8 décembre, à 15 heures et 21 heures.

— Cinéma. — A 17 heures, 20 heures et 22 heures, des films de Pasolini, dont plusieurs inédits, et des films où il est apparu comme comédien.

A la chapelle de la Sorbonne

— Exposition de dessins, photos, costumes, projections audiovisuelles, du 27 novembre au 30 décembre.

A l'Institut italien

Rencontres-débats. — Le 6 novembre : *le Corps poétique*, à 17 heures ; *Modernisme, antimodernisme*, à 21 heures.

— Le 7 novembre : *le Travail de la littérature*, à 17 heures ; *le Gardien de la langue*, à 21 heures.

★ Photo de Dino Pedriali, 1975.

La mort de Pascale Ogier

Pascale Ogier est morte subitement, d'une défaillance cardiaque, le 25 octobre, au cours d'une soirée chez des amis. Elle était âgée de vingt-quatre ans.

Pascale était la fille de Bulle Ogier. Sa vie devait nécessairement tourner autour du spectacle.

Pascale Ogier commence son métier de comédienne d'une façon exceptionnelle en l'abordant pour la première fois dans la première mise en scène théâtrale d'Eric Rohmer (à Nanterre, pour le Festival d'automne 1979), Catherine de Heilbronn, *l'une des pièces les plus difficiles du répertoire, et d'ailleurs rarement jouée en France. Pascale Ogier est Catherine, personnage habité d'une innocence passionnée — ce que l'on appelle la folie ou bien le rêve.*

Au cinéma, elle joue le Pont du Nord, *de Jacques Rivette, traversée fantasmagorique de Paris — avec Bulle Ogier. Entre les deux femmes, il y a bien sûr l'amour mère-fille, plus une intime connivence. Pascale Ogier tourne encore en Grande-Bretagne un film expérimental et retrouve Eric Rohmer pour* les Nuits de la pleine lune, *présenté au dernier Festival de Venise, qui lui vaut le prix d'interprétation féminine et la fait connaître du public. Elle avait également travaillé aux décors ; elle était attirée par tout ce qui touche aux représentations de la vie. Elle était menue, avec un visage aigu, des yeux très grands. Elle était vulnérable, habitée d'une innocence passionnée. Comme la petite Catherine, on la croyait indestructible... — C. G.*

Signature de l'accord franco-luxembourgeois pour une coopération dans le domaine de la radiodiffusion par satellite

M. Jacques Santer, président du gouvernement du grand-duché du Luxembourg, et M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat auprès de M. Fabius, chargé des techniques de la communication, ont signé, vendredi 27 octobre, une déclaration commune annonçant : *« leur accord pour le développement de la coopération dans le domaine de la radiodiffusion par satellite »* (*le Monde* du 27 octobre).

Cette déclaration précède un accord intergouvernemental *« qui sera soumis avant ratification à autorisation parlementaire »*. Les deux principaux points de la déclaration sont les suivants :

— *Le gouvernement français* accorde pendant quinze ans à la Compagnie luxembourgeoise de télévision l'usage de deux canaux des satellites français de télévision directe et des fréquences correspondantes — à charge pour le gouvernement luxembourgeois d'accorder à la France, si elle le demandait, l'usage de deux des cinq fréquences allouées au Luxembourg pour la diffusion directe de programmes télévisés. Ces canaux permettront à la CLT la diffusion de deux programmes, l'un en français, l'autre en allemand.

— Les deux gouvernements s'engagent pendant cinq ans, à compter de la ratification de l'accord, à ne pas autoriser sans e consentement de l'autre partie la diffusion de *« tout programme de télévision par satellite dans les mêmes langues* [français et allemand] *financé essentiellement par la publicité et susceptible d'être reçu directement et dans des conditions économiques et techniques normales par un individu ou un foyer »*.

Cette clause n'interdit pas la diffusion à faible puissance de programmes que capteraient des installations collectives du type réseau câblé — comme c'est déjà le cas des émissions relayées par les satellites européens ECS. De tels satellites de *télécommunications ressortissent*, pour ce qui est des attributions de fréquences et des positions orbitales, d'une tout autre réglementation internationale. En réponse à une question sur l'autre projet luxembourgeois, M. Santer a d'ailleurs précisé que *« ce projet est dans le domaine des télécommunications »*.

La déclaration prévoit la conclusion *« dans les semaines qui viennent »* de l'accord intergouvernemental et de la convention de concession conjointe des deux gouvernements avec la CLT. La ratification est envisagée pour l'été 1985. Pour ce qui est du démarrage effectif, M. Fillioud a confirmé le lancement de TDF 1 entre juin et septembre 1986. A propos d'un autre point de la déclaration, qui indique que les deux gouvernements uniront leurs efforts *« en vue du développement et de l'exploitation des générations ultérieures de satellites de télévision directe »*, il a précisé que *« après TDF 1 et TDF 2, on ira probablement vers un allègement des engins »*.

A la CLT, on se déclare prêt à prendre en charge l'exploitation des deux canaux. Les actuelles émissions en français sont légèrement diversifiées à certaines heures, suivant qu'elles sont destinées à la France ou à la Belgique. Le programme spécifiquement français serait diffusé par satellite, le programme belge restant émis par une antenne terrestre : l'importance du câblage belge fait que, pratiquement tous les téléspectateurs de ce pays peuvent déjà recevoir les émissions de RTL. Pour le canal allemand, il existe depuis janvier 1984, RTL-Plus qui émet en allemand.

La mise en service de cet émet*teur a entraîné la suppression d'un* des deux canaux qui émettaient vers la Lorraine, ce *qui a entraîné des* frais d'adaptation pour de nombreux téléspectateurs. Que ceux-ci les aient faits, et que les habitants de RFA situés dans la zone couverte par RTL-Plus se soient équipés des antennes nécessaires rend les dirigeants de la station luxembourgeoise confiants pour l'avenir, quand les téléspectateurs potentiels devront s'équiper de l'antenne parabolique et de l'électronique nécessaire à la réception du satellite (1). Il y faut deux conditions : que des procédures de crédit permettent aux téléspectateurs d'étaler financièrement cet investissement, et que les industriels soient prêts à répondre à la demande. Ce qui suppose que la spécification technique des émissions de TDF-1 soit rapidement complétée. M. Filioud a indiqué à ce propos qu'il s'attachait à ce problème et avait fait préparer *« les éléments d'une discussion qui pourrait aboutir au sommet franco-allemand de la semaine prochaine »*.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le prix de l'installation individuelle, avec une antenne de 50 à 70 centimètres de diamètre, devrait être voisin de 5 000 F. Le marché global des équipements de réception est évalué à 20 milliards de francs.

Enseigner le jazz ?

Sur une idée de Jean Carabalona (de la direction de la musique) mise en œuvre par Philippe Gumplowicz, un colloque vient de se tenir à Mulhouse du 28 au 30 septembre : Pédagogie du jazz.

Organisé par le Centre d'animation culturelle de Mulhouse et de Haute-Alsace avec le concours du ministère de la culture et du Centre national d'action musicale, dont les *Cahiers* viennent de consacrer un numéro à la même question, le colloque a réuni cinquante-cinq participants venus d'Europe, d'Amérique du Nord ou des pays de l'Est.

Pendant trois jours de rencontres, se sont retrouvées des personnalités aux méthodes et aux projets plus ou moins convergents comme Ran Blake, John Tchicai, George Russell, Ramon Ricker, Mike Richmond, Warreiek Carter (de la Berklee de Boston), Alan Silva, Chico Freeman, Jef Gilson, Ivan Jullien, François Jeanneau, Jean Cohen, Didier Levallet, Alain Guerrini (du Centre d'information musicale), Jacques B. Hess, Gérard Marais, Jean-Louis Chautemps, etc.

Confrontation, échange, information, le colloque a su éviter, d'après ses organisateurs, toute forme de métaphysique (« Qu'est-ce que le jazz ? ») et de « soliloquie ». Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, a rappelé quelques réalisations récentes (augmentation du nombre des classes de jazz dans les conservatoires), les projets de création de lieux et d'un orchestre national.

Personne ne met en doute la nécessité d'apprendre la danse ou le violon classique. Mais on continue de penser que le jazz s'apprend peu ou prou « sur le tas » et dans l'innocence créative de ses pionniers (qui par parenthèse n'avaient pas de « professeurs » au sens habituel, mais apprenaient par les mères, les tantes, les animatrices de chorales, les pères amateurs, les oncles baladins, les voisins prêteurs de saxophones et, finalement, par un peu tout le monde dans une communauté familiale et un tissu social liés par la musique).

En revanche, la demande d'enseignement existe de plus en plus : adultes, enfants en bas âge, quatrième âge, musiciens de haut niveau, débutants, tout le monde en veut. Ecoles spécialisées, conservatoires, ateliers, stages, universités, pratiques instrumentales supposant des techniques très particulières, problème de l'improvisation, du rythme, tout se développe et tout fait question aujourd'hui.

« Il y a un enfermement dans l'école, dit Jean-Louis Chautemps. *Cela tient à des raisons économiques, mais surtout aux transformations des techniques et de la diffusion de l'enregistrement. En gros, des années 40 aux années 60, l'évolution du jazz a été fulgurante, éblouissante. D'une certaine manière, on observe dans les dernières années une panne. Les gens restent chez eux. Le niveau théorique monte, pas la pratique. Ce renversement est lourd de conséquences : les musiciens sont savants comme ils ne l'ont jamais été, mais ils n'ont pas les moyens ni l'occasion d'éprouver leurs connaissances. Encore au moment où j'ai débuté, on savait peu de chose en harmonie, mais on jouait intensivement, et dans des orchestres.*

» Aujourd'hui, on assiste assez rapidement à la disparition des musiciens professionnels (bals, fêtes, variétés, casinos). Ils se replient dans les écoles. C'est un constat : c'est dans les écoles que la musique se joue, que le goût se forme, que la pratique circule, avec le risque de l'académisme. On forme de grands spécialistes sans emploi.

» Très schématiquement, les Américains (six cents écoles) fabriquent des professionnels de haut niveau à tout faire : jazz ou pas. D'après Anatoli Kroll, il y a cinq mille étudiants de jazz en URSS promis à des carrières professionnelles (quarante orchestres, radios, télévision, etc.). L'Europe, elle, prend en compte la pratique amateur. C'est un peu de l'animation culturelle et l'on forme un public.

» La pratique amateur monte. Les machines, les synthétiseurs, les boîtes à rythmes, les ordinateurs permettent aujourd'hui de faire de la musique dans des conditions totalement nouvelles. En même temps, les enregistrements les plus sophistiqués (variétés, cinéma, télévision) ne nécessitent plus le concours de musiciens professionnels. Ils vont disparaître dans les années 90-95. Pour l'instant ils transmettent leur savoir. Le problème, c'est qu'un élève débutant d'aujourd'hui en sait plus (sur le chapitre théorique) que Louis Armstrong n'en aura jamais connu. Mais pour quelle pratique de l'instrument ? Pour quel avenir ? »

FRANCIS MARMANDE.

★ Les *Cahiers de l'animation musicale* (CENAM), 51, rue Vivienne, 75002 Paris : *Enseigner le jazz* (nº 32/33) ; *Musique et danse*, stages 84/85 (nº 34).

★ Le quartet de Jean-Louis Chautemps, le Dadness ensemble de Daniel Humair et la Compagnie Lubat inaugurent ce samedi 27 octobre le Cinquième festival de Jazz de Paris (*voir les programmes*).



Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EDNOM : Château de Vincennes, chez IVT (365-63-63), sam. 21 h, dim. 16 h.

LA VIE D'ARTISTE : Templiers (303-76-49), sam. 20 h 30.

L'OUEST, LE VRAI : Athénée (742-67-27), sam. 20 h 30.

LE REVE DE D'ALEMBERT : Athénée (742-67-27), sam. 20 h 30.

LA FILLE BIEN GARDÉE : CC XVIIe (227-68-81), sam. 20 h ; dim. 15 h et 20 h.

MOI, KLAUS APPELBAUM : CC XVIIe (227-68-81), sam. 21 h 15 ; dim. 16 h 15 et 21 h 15.

LOIN DU GRENIER : Lucernaire (544-57-34), sam. 18 h 30.

BANDONÉON : Vinaigriers (245-45-54), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

ANGEL CITY : Marie Stuart (508-17-80), sam. 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), sam. 14 h 30 et 20 h 30 : Roméo et Juliette.

SALLE FAVART (296-06-11), sam. 19 h 30 : le Mariage secret.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), dim. 20 h 30 : le Misanthrope ; sam. 20 h 30 : les Corbeaux : dim. 14 h 30 : la Critique de l'École des femmes/l'École des femmes.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Foyer, dim. 17 h : Concert du Groupe Intervalles. – Grand Théâtre, sam. 18 h 30 : l'Echarpe rouge ; dim. 15 h : voir concerts. – Théâtre Gémier : sam. 20 h 30, dim. 15 h : *Comme il vous plaira.*

PETIT ODEON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), *sam., dim. 18 h 30 : le Mal du pays.*

BEAUBOURG (277-12-33), sam. 18 h : *Groupe M. Fahres (nouvelle musique improvisée)* ; Congrès international « Femmes et musique » ; sam. 15 h : Journée « Nouvelle musique » ; dim. 10 h 30 : Cinéma document ; 12 h 30 : Concert ; 14 h : Récital E. Klein ; 16 h : Elsbieta Sikora ; 17 h 30 : Atelier musique de Ville d'Avray. – Cinéma/Vidéo : sam., dim., Nouveaux films BPI : à 13 h : Electric boogie, de F. Vuijst et T. Ross ; Tex-Mex de J. Marre ; à *16 h* : Monolis Drossos, de R. Winter ; à 19 h : Tony's Ground, de N. Clark ; Memorias, de O. Lucien : *sam., dim. 15 h et 18 h* : vidéos anglaises.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Opéra : sam. 20 h 30, dim. 14 h : Antologia de la zarzuela ; dim. 19 h : la Walkyrie (version concert).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : dim. 14 h 30 : Femmes bulgares ; sam., dim. 18 h 30 et 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : sam. 18 h 30, 20 h 30, dim. 16 h : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), sam. 20 h 30, dim. *18 h* : Michel-Ange.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : le Mariage de Figaro.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h, dim. *17 h* : Folie ordinaire d'une fille de Cham (dern.).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam. 15 h et 20 h 30 : Dom Juan.

CALYPSO (227-25-95), sam. 22 h : Lazare ou l'équation F.

CARTOUCHERIE, *Th. de la Tempête* (328-36-36). I. l'Orestie. – Sam. 17 h, dim. 15 h : Intégrale. II. Sam. 20 h 45, dim. 16 h : la Surprise de l'amour. – Épée de Bois (808-39-74), sam. 20 h ; sam., dim. 15 h 30 : le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Intruse - Léonie est en avance.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Corneille. Galerie, sam. 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre, sam. 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à *l'Elysée.*

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim. *15 h 30* : *Léocadia.*

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. *II. Sam.* 19 h, dim. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 21 h : Embrasse-moi ou je tire : 22 h : Pleure pas, c'est de la politique ; II. Sam. 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Vie et mort d'Arlequin.

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. et dim. 18 h : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. Sam. 21 h : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; 20 h 45 : la Couronne de fer ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. Sam. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h 15 : les Trois Jeanne ; sam. 17 h 30 et 22 h : Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 21 h : Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 20 h 15 : Ubu enchaîné. II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 30 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : *le Sang des fleurs* ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. *20 h, dim. 17 h* : l'École des filles ; sam. 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), sam. 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 20 h 30 : Savage/Love ; 22 h : Artoise (dern.).

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : la Dernière Classe. Petite salle, sam. 21 h, dim. 15 h 45 : Attention à la p'tite marche.

MÉNILMONTANT (343-10-94), sam. et dim. 20 h 30 : Vers les Antilles (dern.).

MICHEL (265-35-02), 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), sam. 21 h, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 18 h et 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle sam. 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

MOUFFETARD (329-21-75), sam. 20 h 45, dim. 15 *h 30* : *la Femme de paille.*

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), sam. 21 h : le Principe de solitude (dern.).

POCHE (548-92-97), sam. 20 h, dim. 17 h : Gertrude morte cet après-midi ; sam. 21 h, dim. 15 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), sam. 18 h : Nicomède.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 20 h, dim. 14 h 30 : Kean.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam. 20 h 30 : Emiatej.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 18 h et 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30* : De si tendres liens.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. Sam. *20 h 30, dim. 15 h* : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30 : l'Ecume des jours. II. Sam. 20 h 30 : Huis clos. III. Sam. 22 h, dim. 17 h : Leonore d'Este.

TH. D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et *23 h 30* : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. *17 h : 8 heures, c'est trop tôt quand on a* boxé la veille (dern.).

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. *17 h : C'est quoi l'amour* (dern.).

TH. 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. *15 h : Guérison américaine.*

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Angelo, *tyran de Padoue.* Petite salle, sam. 20 h 30 : Salle obscure (dern.).

TH. DE L'UNION (246-20-83), sam. *20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune* qu'elle vienne.

TH. DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : *Lysistrata.*

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 45 : Vie et mort de P.P. Pasolini.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, Fando et Lis - la Porte (dern.).

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 17 h 30 et *21 h 15*, dim. 15 *h 30* : *les Temps difficiles.*

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : Les zéros sont fatigués.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim., 14 h et 17 h 30 : Les Mille et Une Nuits.



Samedi 27 - Dimanche 28 octobre

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), dim. *15 h : Orphée aux enfers.*

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : la Périchole.

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Megumi Satsu.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

C.C. DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : sam. J. Desforges ; dim. D. Michel.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam. 20 h 30 : N. Bezriche.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. *15 h 30* : Pepe de Cordoba.

DECHARGEURS (236-00-02), sam. 22 h : P. Bensusan.

L'ECUME (542-71-16), sam., dim., 20 h 30 : Polar Oid ; 22 h : P. Fernandez ; 24 h : L. Aquino, R. Reis.

FORUM DES HALLES (297-53-47), sam. 21 h : S. Alexander, Cl. Dailly, A. Ionatos.

GOLESTAN (542-78-41), sam., dim., 19 h : Les Mille et Une Nuits.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30, *dim., 17 h : K. Kacel et M. Leforestier.*

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), sam., dim. 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 20 h 30, dim. 17 h : E. Mitchell.

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), *sam., dim. 20 h 15 : Lacombe, Asselin* ; 22 h : B. Crimet.

SPLENDID (208-21-93), sam. 21 h : *M. Boujenah.*

TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle sam. 20 h 30, dim., 17 h : A. Prucnal.

TH. 18 (226-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Maison (dern.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 22 h 30 : *Cafetin de* Buenos-Aires.

TROU NOIR (570-84-29), sam., dim. 21 h 30 : B. Meulien.

ZÉNITH (245-44-44), sam. 20 h 30, dim. 15 h : J. Halliday.

Les concerts

SAMEDI 27

Lucernaire, 20 *h* : R. Seguela-Lebeau (Bach, Schubert, Brahms...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, *dir.* : J.-P. Wallez (Haydn, Vivaldi, Tartini...).

Théâtre des Champs-Élysées, 18 h : *R. Buchbinder* (Haydn, Schubert, Schumann).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Les *petits chanteurs de Hanovre, dir.* : H. Hennig (Bach, Mendelssohn, Schütz...).

Sainte-Chapelle, 19 h : Chœur grégorien de Paris, dir. : F. Polgar.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Chorale de Barsinghausen (Bach, Brahms, Schütz...).

Notre-Dame, 18 h 30 : Farrant Singers.

Eglise Saint-Séverin, 21 h : The Sixteen (*Monteverdi*).

DIMANCHE 28

Eglise Sainte-Clotilde, 11 h : Ensemble Farrant (Langlais).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Chœurs de la Cathédrale de Salisbury (Tallis, Byrd, Purcell...).

Eglise Saint-Merri, 16 h : S. Therstam, B. Hallqvist (Purcell, Wolf, Petrassi...).

Notre-Dame, 10 h : Les petits chanteurs de Hanovre, dir. : H. Hennig.

Institut néerlandais, 11 h : Het Amsterdams Gitaartrio, H. Merzelaar.

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Vermeer (Mozart, Beethoven).

Eglise Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Adamczewski (Lubin, Couperin, Buxtehude...).

Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade (Bach, Franck, Alain...).

Eglise Saint-Pierre, 16 h : S. Estelles, Ph. Sauvage (Buxtehude, Purcell, Bach...).

Chaillot, Grand Théâtre, 15 h : G. Ros.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam., 20 h 30 : Carribean Show ; 22 h 30 : Deka Koura.

CC CANADIEN (551-35-73), sam. 20 h 45 : J. Desforges, trio P. Galas.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. 21 h 30 : M. Laferrière.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), sam. 20 h 30 : C. et M. Anconina, 22 h 30 : Latine Salsa.

DUNOIS (584-72-00), sam. *B. Buxton,* Ch. Chafe, D. Wessel, A. Hodeir, Ph. Gantron.

ÉCUME (542-71-16), dim., 18 h : Parioca.

MONTANA (548-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), dim. 21 h 30 : G. Burton.

OLYMPIA (742-25-49), dim. 21 h : Donovan.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, sam. : High Society Jazz Band.

PHIL'ONE (776-44-26), sam. 22 h : Ghetto Blaster.

SALLE PLEYEL (563-88-73), dim. *20 h 30* : Chess.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : M. Saury.

SUNSET (261-46-60) sam. 22 h : Groupe 9 Plus.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), sam., dim. 22 h : N. Simone.

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Paris (280-09-30), sam. 19 h : *Zeza* ; 21 h, *Dim., 17 h* : *Peppe e Barra.*

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Philoctète (dern.).

Festival de jazz de Paris

(273-06-66)

Théâtre de la Ville (274-22-77), sam. 18 h 30 : Cie B. Lubat ; à 20 h 30 : J.-L. Chautemps quartet/ténor Madness, Ensemble de D. Humair, J. Kahn ; dim. 18 h 30 : Big Band, de G. Marais ; à 20 h 30 : J. Smith trio J. Copeland quintet, A. Blythe.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

PARIS, Eglise Saint-Séverin (353-29-83), *sam. 20 h 45 : The Sixteen (Monteverdi,* Caldara, Grandi...).

VILLEPARISIS, CAC (427-94-99), dim. *15 h 30 : Orchestre de chambre* B. Thomas (Albinoni, Corelli, Vivaldi).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 27 OCTOBRE

17 h, Mad about music, de N. Taurog ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal : First love, de H. Koster ; 21 h, la Mort d'un commis voyageur, de L. Benedek.

DIMANCHE 28 OCTOBRE

15 h, Les Arrivistes, de L. Daquin ; Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984, 17 h, Femme ou démon, de G. Marshall ; 19 h, The House of Fear, de J. May ; 21 h, Synanon, de R. Quine.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 27 OCTOBRE

17 h, l'Indic, de K. Annakis ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : l'Etrange obsession, de K. Ichikawa ; 21 h, les Quatre Sœurs, de Y. Abe.

DIMANCHE 28 OCTOBRE

15 h, la Dame de pique, de J. Protozanov ; *17 h, le Cheminot, de P. Germi* ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 19 h, l'Histoire de Shunkin, de D. Ito ; 21 h, les Quatre Sœurs, de K. Ichikawa.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Georges-V, 8e (562-41-46). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Français, 9e (770-33-88).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : *Forum Orient Express,* 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BAL (Fr. It.) *Studio de la Harpe, 5e* (634-25-52).

BAARA (Malien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e *(634-25-52)* ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : *Maxéville,* 9e (770-72-86).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount Galaxie,* 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34).

CARMEN (*Esp.*, v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; *Publicis Matignon,* 8e (359-31-97).

LA CLASSE (It., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : *Cluny Ecoles,* 5e (354-20-12) ; *UGC* Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount *Montparnasse,* 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, *6e (544-57-34).*

LA GARCE (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, *8e (562-41-46).*

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : *Gaumont Halles,* 1er *(297-49-70)* ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont *Champs-Elysées,* 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *PLM Saint-Jacques,* 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *Hautefeuille,* 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; *Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; *Paramount Opéra,* 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LE JUMEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, *12e (343-04-67) ; UGC Gare de* Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, *14e* (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Wépler, 8e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; *Saint-Lazare Pasquier,* 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Fauvette, 13e* (331-56-86) ; *Paramount* Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; *UGC Rotonde, 6e (575-94-94)* ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; *14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les *Halles,* 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – *V.f.* : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Convention, *15e (574-93-40) ; Images, 18e* (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : *George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e* (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; *Murat, 16e (651-99-75)* ; *Pathé Clichy,* 18e (522-46-01).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Gau*mont Halles,* 1er *(297-49-70)* ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SUPERGIRL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-70). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, *6e* (325-59-83) ; *UGC Ermitage, 8e (563-16-16)* ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN, film français de Bertrand Van Effenterre. 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; *Studio Saint-Séverin, 5e* (354-50-91).

JOYEUSES PAQUES, film français *de Georges Lautner. Gaumont* Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e *(327-84-50) ; Gaumont Convention,* 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONTREUR D'OURS, film français de Jean Fléchet. Le Latina, 6e (278-47-86).

SPLASH, film américain de Ron Howard. V.o., UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f., Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, *13e (336-23-44)* ; *Montparnos, 14e* (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 3 *Murat, 16e (651-99-75)* ; Images, 1er (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (**), film français de Jean Rollin. UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; *Maxeville,* 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montmartre, 10e (606-34-25).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 27 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série noire : Noces de soufre.
D'après Jean Amila, réal. Raymond Vouillamoz.
Avec Agnès Soral, Claude I. Barbey, Jean-Luc Bideau, J. Bouise.
Une histoire « noire » qui s'étire en longueur et qui donne l'impression de s'inventer au fur et à mesure qu'elle est jouée. Seuls les acteurs peuvent nous étonner.

22 h 10 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
La revue de presse : Avec Thomas Ferenczi (*le Monde*) ; Guy Claisse (*le Matin*) ; Jean-Marcel Bouguereau (*Libération*), Noël Copin (*la Croix*) ; Pierre Benichou (*le Nouvel Observateur*) ; Alain Lefèbvre (*Magazine Hebdo*) ; Dominique Jamet (*le Quotidien de Paris*) ; Claude Cabannes (*l'Humanité*) ; René Vérard (*le Courrier picard*) ; Alain Ayache (*le Meilleur*) ; Jean-François Kahn...

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : « le Mauvais Cheval ».
Extérieur nuit : « A table ». *Un reportage sur les boulimiques de la nuit ; les grands vins.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Michèle Torr, Nicolas Peyrac, Adamo, Frédéric François, etc.

22 h 5 Les enfants du rock.
Sex machine, *avec Chaka Khan, Serge Gainsbourg, Dominatrix, Evelyne Thomas, Philip Bailey... ;* Rockorico, *avec les Calamités, Baroque Bordello, Gamine.*

23 h 20 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour.
Le but de cette émission animée par Pierre Bellemare est de remettre en présence deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que le hasard, le destin, ou simplement la vie ont séparées. Des surprises.

21 h 30 D'amour et de Kriss : De Kriss et Inoxydable.

21 h 45 Journal.

22 h 5 Feuilleton : Dynastie.

22 h 50 La vie de château.

23 h 20 Musiclub.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, L'invité PIC ; 18 h, Troisièmer rang de face ; 18 h 25, Un trait, c'est tout 18 h 30, Clip-Clap ; 19 h, Magazine du jazz ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

19 h 15 Passage du témoin. Thomas Ferenczi, directeur de la rédaction du *Monde* reçoit Jacques Derrida et Jean-François Lyotard, philosphes.

20 h Musique : Maintenance. L'électronique hors circuit ?

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : Cordillères, de Jean-Paul Fargeau. Avec J. Cellard, A. Caprile, A. Weber... et entretien avec l'auteur.

22 h 10 Démarches... avec J.-C. Waquet (de la corruption).

22 h 30 Musique du Moyen-Atlas marocain, avec le groupe Aït Sayd.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Concerto pour violon et orchestre nº 1, Concerto pour trompette et orchestre en mi-bémol majeur de Haydn ; deux concertos pour violon et orchestre extraits de la « Stravangaza » de Vivaldi ; Concerto pour trompette et orchestre à cordes en ré majeur de Tartini, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. Maurice André, trompette.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : le club des archives ; Bruno Walter à Paris.

Dimanche 28 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 Journal.

9 h Emission islamique.

9 h 15 Source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.

12 h 2 Midi-presse.

12 h 30 La séquence du spectateur.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Starsky et Hutch.

14 h 20 Sports-dimanche.
Judo ; volley-ball ; tiercé.

16 h 30 Variétés : La belle vie.
De Sacha Distel.

17 h 30 Les animaux du monde.

18 h 10 Série : Les bleus et les gris.

19 h Magazine : 7 sur 7.
Présenté cette semaine par Jean Lanzi.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : la Femme flic.
Film français d'Y. Boisset (1979), avec Miou-Miou, J.-M. Thibault. L. Escudero, J.-P. Kalfon, (Rediff.).
Mutée dans une petite ville de la région du Nord, une jeune femme, inspecteur de police, est réduite à des besognes de routine. Un jour, elle participe à une enquête et découvre une affaire scandaleuse. Ce film politique est construit, comme souvent chez Boisset, sur des rapports de classes et de pouvoir manichéens. Mais il dénonce un fléau social et l'interprétation de Miou-Miou lui donne une surprenante vérité.

22 h 20 Sports dimanche soir.

23 h Journal.

23 h 20 C'est à lire.

23 h 25 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.

9 h 40 Récré A2.

10 h 10 Les chevaux du tiercé.

10 h 40 Gym tonic.

11 h 15 Dimanche Martin.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).

17 h Série : Les nouvelles brigades du Tigre.

18 h Stade 2 (et à 20 h 25).

19 h Série : Dans la tourmente.

20 h Journal.

20 h 40 Jeu : La chasse aux trésors.

21 h 40 Série documentaire : 20 ans après.
De Patrick Benquet et Jean Labib. 2ᵉ partie.
Elles avaient seize ans en 1964, la télévision les avait filmées, avait interrogé leurs rêves d'adolescentes. Vingt ans après, les mêmes – retrouvées par les réalisateurs – font un bilan, comparent, mesurent le chemin parcouru. Le deuxième volet de la série est le meilleur. L'émotion est plus grande, on tâte le choc de la vie, des souffrances et des expériences.

22 h 45 Musique : Opus 84.
Magazine de E. Ruggieri, réal. A. Adriani. *Autour de Mozart.*

23 h 25 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque. Emission de l'ADRI.

12 h D'un soleil l'autre. Magazine mensuel agricole.

13 h Magazine 84. Emission du Groupe mutuel des fonctionnaires.

14 h 30 Objectif entreprise. Emission de l'APIE.

15 h Musique pour un dimanche.
Emission de Charles Imbert.
Ouverture de « Benvenuto Cellini », de Berlioz ; le mime Marceau ; « Petrouchka », de Stravinsky.

16 h 30 Théâtre : Paillasse.
Opéra-comique de R. Leoncavallo interprété par l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, dir. J. Kaltenbach.

17 h Boîte aux lettres.
De Jérôme Garcin.
Spécial Colette. Autour de l'auteur du Blé en herbe *récemment consacré par l'édition de « la Pléiade ».*

18 h Emissions pour la jeunesse.

19 h 40 RFO Hebdo.

20 h Fraggle Rock.

20 h 35 Regards sur la France.
Documentaire de Marco Bellochio. « Impressions d'un Italien sur la corrida en France ».

21 h 30 Aspects du court métrage français.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Blackmail (Chantage).
Film anglais d'A. Hitchcock (1929), avec A. Ondra, J. Longden, S. Allgood, C. Paton, (v.o. sous-titrée. N.).
La fiancée d'un policier commet, accidentellement, un meurtre. Un maître chanteur vient la terroriser, tandis que le policier mène l'enquête. Ce dixième film de la carrière anglaise de Hitchcock est, aussi, le premier où il utilise la technique du cinéma sonore et parlant. Un suspense magistral sur des images obsessionnelles et l'ambiguïté des comportements des sentiments.

23 h 55 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

14 h Le temps de se parler.

14 h 30 *Le testament du jour*, de L.-M. Sagnières. Avec N. Nerval, J. Zabor, M. Schiltz...

16 h 30 *La tasse de thé*, par B. Delannoy, C. Dupuy et P. Descargues : actualité de la musique; histoire-actualité ; Iran-Irak, la mort en face.

19 h 10 Le cinéma des cinéastes.

20 h Musique : collection de timbres, par D. Jisse.

20 h 30 Atelier de création radiophonique : sons et couleurs de Karel Appel.

22 h 30 Musique : 13ᵉˢ rencontres internationales de musique contemporaine de Metz, avec l'ensemble Itinéraire.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4 Programme musical proposé en disques compacts.

17 h Présentation de la soirée lyrique : (donné à la Salle Pleyel le 26 octobre).

18 h Concerts : « La Walkyrie », de Wagner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski.

23 h Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; œuvres de Wagner, Mozart, Boulez, Ravel ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 29 OCTOBRE

TF 1 20 h 35, Cinéma : *le Mors aux dents*, de Laurent Heynemann ; 22 h 10, Étoiles *et toiles, magazine du cinéma* ; 23 h 5, Journal ; 23 h 25, C'est à lire ; 23 h 30, *Clignotant.*

A 2 20 h 35, Soirée INA : La boutique infernale, de Denis Diderot ; 23 h 20, Journal ; 23 h 35, Bonsoir les clips.

FR 3 20 h 35, Cinéma : *Monsieur Saint-Ives*, de Jack Lee Thompson ; 22 h 10, Journal ; 22 h 35, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 20, Vidéo à la chaîne ; 23 h 25, Prélude à la nuit : Haendel.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27-10 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 28-10 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 octobre à 0 heure et le dimanche 28 octobre à 24 heures.

L'anticyclone centré sur l'Europe occidentale continuera à dominer la situation, la perturbation située sur l'Atlantique parvenant difficilement à exercer son influence.

Dimanche, de la Bretagne à la Picardie, le ciel sera nuageux avec quelques pluies, plutôt côtières, et du vent modéré de secteur sud-ouest.

En Corse, on observera encore des nuages d'instabilité le matin, avec un faible risque d'averses. Puis le beau temps reviendra.

Ailleurs, la journée commencera avec des gelées blanches et des brouillards quasiment généralisés, localement encore très épais. Ils se dissiperont en cours de matinée, laissant place à un temps très ensoleillé.

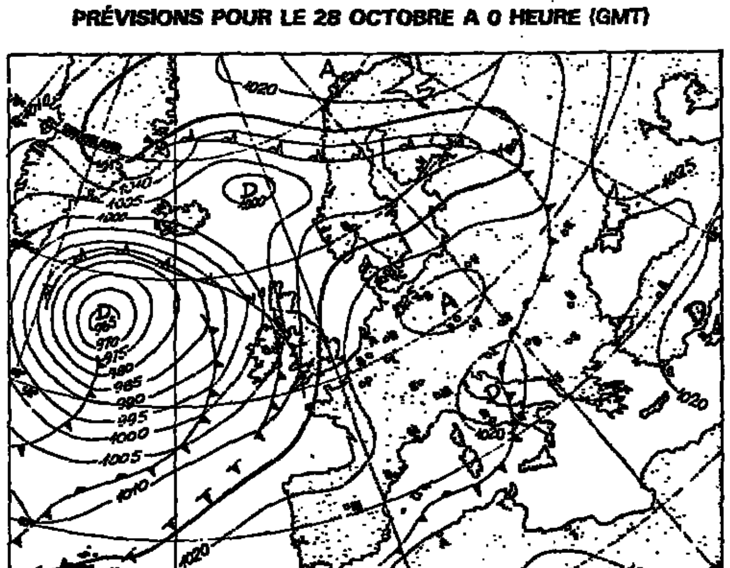
Les températures minimales seront de 7 degrés à 9 degrés près de la Manche et de l'Atlantique, 9 degrés à 11 degrés en Méditerranée, 3 degrés à 6 degrés ailleurs. Les maxima seront de 14 degrés à 16 degrés en moitié nord, 19 degrés à 22 degrés au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 octobre à 7 heures, de 1021,1 millibars, soit 765,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 octobre; le second, le minimum de la nuit du 26 octobre au 27 octobre) : Ajaccio, 23 et 12 degrés; Biarritz, 17 et 10; Bordeaux, 18 et 5; Bourges, 15 et 6; Brest, 13 et 5; Caen, 14 et 2 ; Cherbourg, 12 et 4 ; Clermont-Ferrand, 17 et 3; Dijon, 15 et 6; Grenoble-St-M.-H., 17 et 5; Grenoble-St-Geoirs, 17 et 4; Lille, 13 et 2; Lyon, 15 et 6; Marseille-Marignane, 19 et 11; Nancy, 13 et 6; Nantes, 16 et 5; Nice-Côte d'Azur, 18 et 13 ; Paris-Montsouris, 15 et 7; Paris-Orly, 15 et 3; Pau, 16 et 7; Perpignan, 20 et 13; Rennes, 15 et 3; Strasbourg, 14 et 7; Tours, 15 et 4; Toulouse, 18 et 8; Pointe-à-Pitre (n.c.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 11; Amsterdam, 13 et 4; Athènes, 25 et 12; Berlin, 16 et 5; Bonn, 14 et 6; Bruxelles, 14 et 5; Le Caire, 28 et 15; îles Canaries, 25 et 19; Copenhague, 12 et 8; Dakar, 29 et 24; Djerba, 26 et 19; Genève, 13 et 5; Istanbul, 20 et 13; Jérusalem, 21 et 12; Lisbonne, 18 et 18; Londres, 12 et 1; Luxembourg, 12 et 5; Madrid, 17 et 10; Montréal, 6 et 3; Moscou, 6 et 8; Nairobi, 24 (max.); New-York, 19 et 14; Palma-de-Majorque, 25 et 15; Rio-de-Janeiro, 24 et 20; Rome, 23 et 17; Stockholm, 11 et 6; Tozeur, 28 et 16; Tunis, 29 et 11.

PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 26 octobre :

DES DÉCRETS

● Relatif aux prêts aidés en accession à la propriété et modifiant des articles du code de la construction et de l'habitation ;

● Complétant le code de la construction et de l'habitation en matière de financement de la construction ou de l'acquisition suivie de l'amélioration de logements locatifs.

⁂

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 27 octobre :

DES DÉCRETS

● *Relatifs à l'exercice du droit* syndical dans la fonction publique de l'Etat ;

● Modifiant le décret du 22 décembre 1958 fixant la composition des tribunaux de grande instance et d'instance et des cours d'appel ;

● Portant publication de l'accord de sécurité sociale entre le gouvernement de la République française et l'Office international des épizooties, signé à Paris le 2 avril 1984.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 27 OCTOBRE

– *Thomas Ferenczi*, directeur de la rédaction du *Monde*, reçoit *Jacques Derrida et Jean-François Lyotard*, philosophes, au cours de l'émission « Passage du témoin », sur France-Culture, à 19 h 15.

DIMANCHE 28 OCTOBRE

– *M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Midi presse » de TF 1, à 12 h.

– *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la CFDT, participe au « Forum » de RMC, à 12 h 30.

– *M. Charles Millon*, député (UDF) de l'Ain, membre du secrétariat politique du Parti républicain, est l'invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Georges Fillioud*, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 h 15.

LUNDI 29 OCTOBRE

– *Mᵐᵉ Simone Veil*, présidente du groupe libéral à l'Assemblée européenne, est l'invitée de « Face au public » de France-Inter, à 19 h 20.

PARIS EN VISITES

LUNDI 29 OCTOBRE

« La Conciergerie présentée aux jeunes », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Hulot.

« Les thermes de Cluny et les caves », 15 h, 6, place Paul-Painlevé, Mᵐᵉ Allaz.

« Le canal de l'Ourcq », 15 h, angle rue de Crimée, quai de la Loire, M. Gazquez Romero (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Douanier Rousseau », 16 h, dans le hall du Grand Palais (Approche de l'art).

« La Sainte Chapelle et ses vitraux », 15 h, boulevard du Palais devant les grilles (Arcus).

« Marais et place des Vosges illuminés », 20 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Notre-Dame », 15 h, métro Cité, Mme Hauller.

« Le cimetière du Père-Lachaise », 14 h, métro Père-Lachaise, Vincent de Langlade.

« Le cœur de Paris », 15 h, 10, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

MARDI 30 OCTOBRE

« La Mosquée présentée aux jeunes », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite, Mᵐᵉ Hulot.

« L'hôtel Lauzun », 15 h, quai d'Anjou, Mme Bouquet des Chaux.

« Les salons de la bibliothèque de l'Arsenal », 15 h, 1, rue de Sully (Paris et son histoire).

« La Sainte Chapelle », 15 h, à l'entrée, M. Guillier.

« La manufacture des Gobelins », 15 h, 42, avenue des Gobelins, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peinture allemande au dix-neuvième siècle », 15 h, Petit Palais (Approche de l'art).

« Hôtels et curiosités du Marais », 15 h, métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Tombeaux de *femmes célèbres* », 14 h, 10, avenue du Père-Lachaise, Vincent de Langlade.

« La Mosquée », 15 h, Mme Lasnier.

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

LUNDI 29 OCTOBRE

19 h 30, Sorbonne, Milne Edwards : « La destinée de la Pologne : un enjeu spirituel pour l'avenir de l'Europe ». 14 h 45, Institut de France, 23, quai Conti, Jean-Louis Barrault : « Le corps humain, cet instrument ».

MARDI 30 OCTOBRE

14 h à 18 h, 9 *bis*, avenue d'Iéna, Hervé Serieyx. Louis Nauges, Elisabeth Monod et Nesim Fintz : « L'enjeu bureautique et le face-à-face secrétaires-cadres ».

CARNET

Décès

– Martin et Agnès Danis,
Clarie et Francis Sabouret de Nedde,
Patrick et France Danis,
Marie-Ange et Eric Boullay,
Véronique et Jean-Marc Sion
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Benoît DANIS,
architecte des bâtiments civils
et palais nationaux,

leur père et grand-père,
le 26 octobre 1984.

L'office religieux sera célébré le lundi 29 octobre, en l'église Saint-Martin de Galluis, à 9 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sol Dayan,
Rachel et Daniel Dayan,
Anny et Izio Rosenman,
David, Emmanuel et Gabriel,

ont la douleur de faire part du décès de

Moïse DAYAN,

leur époux, père, beau-père et grand-père,
survenu le 26 octobre 1984.

La levée du corps aura lieu le lundi 29 octobre, à 13 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, 12 rue Méchain, à Paris-14ᵉ, avant son transfert à Jérusalem.

– *Paris. Sainte-Gemme. Rouen.* Plaisir.

Mᵐᵉ Raoul Michot,
Nicole *et Pierre-Alain* Dupeuble
et leurs enfants,
Michèle et Yves Michot
et leurs enfants,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Raoul MICHOT,
directeur honoraire
du personnel de la SEITA,
officier du Mérite national,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 12 octobre 1984.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 17 octobre.

12, rue César-Franck,
75015 Paris.

Économie

LE MANAGER DE L'ANNÉE

L'étoile double de l'hôtellerie

C'est l'hôtellerie, ou, plutôt, l'industrie hôtelière que quinze cents patrons et les lecteurs de l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste* ont voulu mettre à l'honneur *en élisant comme « managers de l'année »* MM. Paul *Dubrule et Gérard Pélisson*, coprésidents du groupe international Accor, *issu de la fusion des* sociétés Novotel et Jacques Borel, *au neuvième rang mondial* de la profession et numéro un en France.

Relevons d'abord l'étrangeté *de cette formule de coprésidence*, unique dans ce pays, à *l'exception, peut-être, des* lunettes Essilor, et encore est-ce *une présidence tournante*. On connaît, certes, une série de « *duos » célèbres dans le monde* du spectacle et du loisir : Poiret *et Serrault*, Gault et Millau, Goscinny et Uderzo (avant la disparition du premier), *mais*, dans les affaires, le pouvoir ne se partage pas.

C'est pourtant le cas chez *Accor, où les deux dirigeants disposent des mêmes pouvoirs avec, simplement, pour respecter* la loi, leur désignation nominale *comme PDG alternativement* chaque année, sans que cela *transpire au-dehors, ni même* dans le groupe. Qui, d'ailleurs, *s'en soucie peu, tant ce système* double, comme on dit, en astro*nomie, de deux étoiles tournant* l'une autour de l'autre, s'avère *efficace*.

Il est difficile, pourtant, d'imaginer des personnalités *aussi* différentes. Nordiste, grand et calme, diplômé des Hautes Etudes commerciales de Genève, Paul Dubrule, cinquante ans, est le spécialiste du commercial et de la production. *Lyonnais, trapu* et parfois bouillant, cousu de *parchemins (ingénieur de l'Ecole* centrale, Harvard Business School, *master of sciences du* célèbre Massachusetts Institute of Technology, *ancien cadre* supérieur d'IBM-France), Gérard *Pelisson, cinquante-deux ans*, s'occupe de la gestion et des finances. *Voilà donc le tandem* qui, en dix-sept ans, a réussi à *fonder un véritable empire à partir* de quelques principes.

« Réussir en affaires ? C'est simple : il suffit de 90 % de « tripes », 8 % d'expérience et 2 % de capitaux. » Voilà la recette que le célèbre Bernard Trusillo développait à Dayton (Ohio) dans les années 60 pour le compte de son employeur NCR (caisses enregistreuses et électriques) et dans d'innombrables séminaires bourrés d'étrangers. Paul Dubrule, son assistant pendant deux ans, ne l'a jamais oublié. Revenu en France, il pense à se lancer dans les hypermarchés, mais la place est déjà prise : Carrefour, Auchan, etc. Il regarde, alors, du côté de l'hôtellerie, avec une idée : concevoir un hôtel trois étoiles pour hommes d'affaires, avec chambres spacieuses, simples et confortables, à prix modéré avec téléphone branché directement sur l'extérieur, le tout implanté en dehors mais à proximité des grandes villes, ce qui n'existe nulle part ailleurs.

Après trois ans de *« traversée du désert »*, *avec une partie du* bien familial, c'est la construc*tion du premier Novotel près de* Lille. Rencontre de Gérard Pélis*son, ingénieur chez IBM à Lyon*, et c'est le deuxième Novotel à Colmar, avec des fonds de trente-deux amis lyonnais. La formule, bien adaptée, se développe : 7 Novotel en 1970, 168 aujourd'hui, dont 81 en France et 87 à l'étranger. En 1973, en association avec La Hénin, le tandem vise l'échelon « en dessous », le deux étoiles, plus simple (les deux tiers du prix d'un Novotel), avec la chaîne Ibis (116 hôtels aujourd'hui), la plus importante devant Arcade (wagons-lits) et Campanile (Taittinger-Le Louvre). En 1974, avec la société Louis Dreyfus, c'est la reprise de la chaîne de grills Courte-Paille. En 1975, c'est le rachat de la chaîne Mercure (trois étoiles) avec 53 établissements aujourd'hui, puis en 1980, la reprise au groupe Jacques Borel, en difficulté, du réseau Sofitel : *l'accès au luxe* (quatre étoiles) avec 47 hôtels.

L'Hexagone est saturé ? Cap sur l'étranger dès 1976 : l'Afrique, *le Proche-Orient (Minahl en* association), l'Amérique du Sud *(Brésil). En 1982, c'est la bataille* pour le contrôle de Jacques *Borel, livrée à Sodexho, numéro* un de la restauration collective, *et gagnée après bien des péripéties*, pour former le groupe *Accor. Accor, aujourd'hui, c'est* 457 hôtels (dont 40 en construc*tion*). 55600 *chambres (dont* 7 000 en construction), 1577 *restaurants, la première* place mondiale pour le ticket-*restaurant (héritage de Jacques* Borel), 39000 personnes, un *chiffre d'affaires de 9,5 milliards* de francs, dont 46 % à l'étranger *dans cinquante-trois pays*. Dernière *nouvelle* du groupe : un *hôtel de 620 chambres en Chine*, à Pékin, pris en gérance. C'est *que le financement des investissements est lourd, long à convertir, et le recours aux capitaux* extérieurs obligatoire : la *moitié seulement des hôtels en* toute propriété, le reste en *gérance ou en franchise*, 45 % du capital d'Accor est détenu par de grands investisseurs (assurances, mutuelles, banques) et *2 % seulement* par MM. Dubrule et Pélisson (toujours la recette Trujillo).

Prochain projet : la construc*tion d'hôtels une étoile, avec* chambre à moins de 100 F, sur *un marché énorme* (500000 chambres à une étoile *en France*). Et *aussi*, des déceptions : mercredi 25 octobre au *soir, Accor, candidat au rachat* de la chaîne Frantel, a appris que *la Caisse des dépôts avait fait* pression sur les banques popu*laires pour accorder la préférence* à la Compagnie des wagons-lits, *dont elle détient le tiers du capital* et qu'elle veut renflouer. Dans l'échange d'amabilités qui a accompagné la remise du diplôme à MM. Dubrule et Pélisson, avec discours de M. Fabius, *cet incident a été, pudiquement*, passé sous silence. Mais les intéressés *n'en pensent pas moins*.

F. R.

Guerre des rabais sur l'essence : la réglementation en question

Va-t-on vers une libération totale ou partielle des ventes de carburant en France ? La question, étudiée actuellement par le gouvernement, est désormais clairement posée, puisque cette libération, réclamée par bon nombre de distributeurs et de compagnies, pourrait être de fait imposée — du moins en partie — par la réglementation européenne. Ainsi M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat au commerce, à l'artisanat et au tourisme, a déclaré, vendredi 26 octobre, à Foix (Ariège) : *« Il est évident qu'il faudra modifier notre réglementation des prix* [des carburants], *mais dans un souci d'éviter l'anarchie. »*

Rendant ses conclusions sur une demande d'interprétation du traité de Rome formulée par le tribunal de commerce de Toulouse à propos d'un procès opposant les centres Leclerc à un pompiste et au Syndicat des concessionnaires automobile (SNCRA), l'avocat général de la Cour de justice européenne a estimé que le règlement français fixant un prix minimum pour la vente de carburant à la pompe était incompatible avec le traité de Rome. Ce prix minimum constitue, selon lui, une *« mesure d'effet équivalant »* à une restriction quantitative à l'importation, interdite par l'article 30 du traité.

La Cour de justice doit rendre son verdict dans quelques semaines, et elle n'est pas, bien entendu, tenue de suivre les conclusions de l'avocat général. Sans attendre le jugement, MM. Edouard Leclerc et son fils Michel ont, jeudi 25 octobre, proposé un ensemble de mesures instaurant la liberté complète des prix des carburants au stade du raffinage, de la vente en gros et de la distribution, ainsi que la levée de toutes les entraves pesant sur l'ouverture de stations-service en France.

Afin de ménager une transition, les dirigeants des centres Leclerc, qui ont été à l'origine de la « guerre des rabais » opposant depuis l'été 1983 les petits pompistes aux grandes surfaces, ont proposé la signature d'accords interprofessionnels définissant pour trois ou quatre mois les pratiques de prix suivant les zones.

Les compagnies pétrolières, restées jusqu'ici relativement silencieuses dans ce débat, semblent également prêtes à appuyer une libération. Ainsi, jeudi 25 octobre à Rouen, des représentants de la direction du groupe Shell ont assuré que la compagnie réclamait *« instamment »* la libération des prix de l'essence afin que ses stations puissent *« lutter à armes égales avec ceux qui ne respectent pas la loi actuelle »*, ajoutant que, si la législation était modifiée, Shell était prête à faire en sorte que ses prix *« au niveau local soient les plus bas par rapport à la concurrence »*.

« Le marché pétrolier français est totalement ouvert à l'influence internationale », nous a expliqué M. Henri Pradier, PDG de Shell France, à l'appui de cette thèse. En 1983, la France a importé 10 % de ses besoins de produits pétroliers, précise-t-il, assurant que le prix moyen de vente à la pompe en France et en RFA, selon les calculs du groupe Shell, évoluait depuis le début de 1983 de façon parallèle. C'est pour cette raison, assure-t-il, qu'il faut totalement libérer la vente de produits pétroliers en France, puisque *« il n'y a en réalité pas ou peu de différence entre les prix administrés et les prix libres. Que risque-t-on ? Le marché est ouvert et la tendance est à la baisse »*.

Reconnaissant que le groupe Shell avait été à l'origine de la « guerre des rabais » entre les compagnies en alignant le premier ses prix sur les tarifs pratiqués par les grandes surfaces, il affirme : *« Nous avons été les premiers à dire que nous ne laisserons pas aux grandes surfaces l'exlusivité des rabais. Mais pour le moment nous sommes bloqués par les prix minimums fixés par la loi. Nous ne sortirons pas de la légalité, car ce serait aussitôt mal interprété. Mais nous rageons de voir les grandes surfaces se pavaner à nouveau 8 à 10 centimes en dessous d'un prix que nous ne pouvons pas franchir. Laissez-nous nous battre, nous sommes prêts à nous battre. »*

V. M.

Vice-président de la Commission européenne

M. FRANÇOIS-XAVIER ORTOLI EST NOMMÉ PDG DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Après deux semaines de tractations, le conseil d'administration de la Compagnie française des pétroles (CFP), a nommé M. François-Xavier Ortoli président-directeur général du second groupe pétrolier français comme nous l'avions laissé entendre (*le Monde* des 29 septembre, 18 et 25 octobre). M. Ortoli, cinquante-neuf ans, ancien ministre de Georges Pompidou et, depuis 1977, vice-président de la Commission européenne, a été imposé par le gouvernement à la direction et aux administrateurs de la compagnie, qui souhaitaient voir l'actuel vice-président, M. Louis Deny, succéder à M. Granier de Lilliac, lequel a pris sa retraite. Après une vive résistance des administrateurs, dont aucun n'acceptait de laisser son siège à M. Ortoli, une solution a finalement été trouvée grâce au départ du conseil de M. Jean Sauvagnargues, ancien ministre des affaires étrangères.

LES VENDANGES DE L'ANNÉE

Vins amers, vins chers

Le vin 1984 est à peine tiré. *Comment* devra-t-on le boire ? L'une après l'autre, les contrées *vineuses de l'Hexagone* ont rangé les hottes, les paniers et les *sécateurs*. De Bourgueil à Pauillac, de Sancerre à Chablis, *les machines à vendanger* se sont tues. C'est l'heure des moûts et du pressoir. C'est aussi le temps venu, au pied des cuves, des premiers bilans.

Sans doute la situation n'est-elle pas homogène, sans doute convient-il de l'annoncer avec le maximum de précautions puisqu'on sait qu'entre la récolte du raisin et l'obtention finale du vin il y a, de mieux en mieux maîtrisé, le monde mystérieux de la vinification. Ce n'est pourtant pas faire injure aux vignerons que de prédire le vraisemblable : 1984 ne sera pas un grand millésime. Volumes de récolte en baisse notable par rapport à l'an dernier, qualités moindres, les vendanges, cette année, auront été de moroses vendanges.

Les grilles chiffrées de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie (INAO) ne laissent place à aucun doute. Les prévisions 1984 font état d'une chute en volume de 10 % à 40 % par rapport à la récolte 1983 supérieure, il est vrai, à la moyenne. C'est ainsi qu'on atteint − 37 % en Champagne et dans le Sud-Ouest (Bordeaux compris), − 10 % en Alsace, − 14 % dans les Côtes-du-Rhône, Provence et Corse et − 27 % dans le Val-de-Loire. Les vins doux naturels chuteront de 30 %, le cognac de 12 % et l'armagnac de 32 %. Dans ce paysage négatif des appellations d'origine contrôlée, seul le Languedoc-Roussillon fait figure de nanti, cumulant + 6 % pour les vins rouges et les rosés. Au total, la récolte prévue des vins AOC sera de 12836000 hectolitres, contre 17175869 l'an passé, soit une chute de 25 %.

Facteur aggravant : cette baisse de volume s'accompagnera presque partout d'une diminution notable de la qualité. La raison principale tient, cette année, à la période de froid qui, fin juin, a coïncidé avec la floraison de la vigne. Conséquences majeures : coulure et millerandage (1). L'été sec a été suivi d'un septembre on ne peut plus froid et humide. Vint « Hortense », ses bourrasques et ses pluies torrentielles. Tout dès lors était réuni pour faire de 1984 un millésime de tragédie. C'est alors qu'il y eut une éclaircie miraculeuse, un vrai coup de théâtre qui permit, somme toute, de ne pas baisser le rideau de la mi-octobre en pleurant.

En Champagne, on a *récolté* de 8500 à 9500 kilos de raisin à l'hectare, soit, *nous* indique notre correspondant à Reims, un total prévu de 200 millions de bouteilles. La vallée de la Marne et la montagne de Reims ont été plus touchées que la côte des blancs. Un résultat qui après les années de pénurie (78, 80, 81) et celles de l'abondance (82 et 83) permettra, néanmoins, de compenser les ventes de cette année (180 à 186 millions de bouteilles) et, donc, de maintenir le volume des stocks indispensables à l'équilibre du marché. Quoi qu'il en soit, selon M. A. Gosset, récoltant à Ay-Champagne (Marne) : *« L'espoir est abandonné de voir un jour millésimer l'année 1984. »*

Dans le Bordelais, la région de Libourne, avec une chute de 56 %, a été plus touchée que le Médoc et les Graves (41 %). Le cépage Merlot, plus sensible à la coulure, est aussi la grande victime des conditions climatiques, ce qui n'ira pas sans retenir sur la qualité des assemblages des grands châteaux bordelais. Avec une récolte diminuée de 68 %, Cahors est une des appellations le plus durement touchées de France, le cépage principalement utilisé (l'Auxerrois) faisant la preuve de sa fragilité. En Provence et en Corse, notre correspondant à Marseille nous indique que seules les Bouches-du-Rhône sont satisfaites : *« Du côté de Cassis, écrit-il, on dit que 1984 sera une bonne année, meilleure que 1983 et peut-être égale à 1982. »* Là encore, de nombreux cépages (Grenache et Syrah notamment) ont été victimes de la coulure.

Dans plusieurs régions, les taux moyens de sucre sont à peine équivalents aux normes qu'impose la réglementation des appellations d'origine contrôlée. Il reste à espérer que les vignerons sauront éviter un recours très massif à l'apport de sucre (chaptalisation), mais aussi qu'en aval les consommateurs leur feront confiance, acceptant de voir dans la silhouette 1984 celle d'un vin à consommer sans tarder, ce qui devrait aider à la garde des millésimes 1982 et 1983.

Cette chute notable en quantité n'ira pas sans provoquer de nombreux mouvements sur les cours de l'ensemble des millésimes. *« De manière paradoxale*, explique M. Jean-Michel Dubois (INAO), *les vins de qualité moyenne ne sont pas toujours les moins chers. Vin amer, vin cher. Les vignerons auraient pourtant tort, en l'état actuel du marché, de trop faire monter les cours. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) Il faut distinguer la coulure (non-fécondation de la fleur) du millerandage (atrophie due à l'absence de développement du grain de raisin).

Crédit : les banques plus libres

(Suite de la première page.)

Les variations importantes de taux ne gênent guère les banques qui ont des dépôts — non rémunérés pour une partie, — tandis qu'elles pénalisent lourdement les banques emprunteuses.

C'est pourquoi, à quatre reprises, *en 1958-1959*, en 1963-1965, en 1968-1970 et enfin depuis *fin* 1972, les autorités de contrôle durent régler la distribution de crédit en la limitant quantitativement, par fixation annuelle de quotas globaux. A partir de 1972, le système fut affiné par l'institution de pénalisations pour dépassement de quotas, fort onéreuses, tandis qu'une série de dérogations étaient instituées pour servir de soupape au profit d'activités privilégiées — financement des exportations, du logement, de *créations* d'emplois, — ce que l'on appelle le *« désencadrement »*.

En outre, les banques pouvaient, et peuvent toujours, obtenir des *possibilités* supplémentaires de distribution de crédits en se procurant des ressources à long terme, par émission d'emprunts obligataires ou par augmentation de leurs fonds propres (augmentation de capital), processus jugé *non* créateur de monnaie, et donc non inflationniste. L'ensemble de cette construction, fort compliquée, *était paralysant*, surtout dans une économie libérale.

Jusqu'à présent, pourtant, les projets de démantèlement de l'encadrement du crédit effarouchaient les autorités de tutelle, anxieuses de ne pouvoir contrôler les débordements, anxieuses aussi des conséquences ultimes d'une régulation par les taux : faillites d'établissements et chômage supplémentaire en cas de baisse prononcée (la concurrence condamnerait les établissements fragiles et mal préparés), relance de l'inflation en cas de forte hausse, à terme, également, difficultés avec le *marché* des changes.

Aujourd'hui, le paysage s'est *modifié. Les conditions* d'un changement profond du système de contrôle du crédit semblent favorables : la demande de crédit a *fléchi* en raison de la crise et de l'amélioration très nette de l'autofinancement des entreprises, dont les résultats se sont améliorés ; le corset réglementaire ne sert plus à grand-chose ; l'inflation et le marché des changes ne posent pas des problèmes immédiats.

Une décision capitale vient donc d'être prise pour les banques, qui vont être livrées à la concurrence. Ultime interrogation : quels garde-fous faut-il conserver pour contenir des débordements ultérieurs toujours possibles. ?

FRANÇOIS RENARD.

Mme Dufoix veut rassurer les immigrés

Les prochains décrets restreignant les possibilités de regroupement familial pour les étrangers ont fait l'objet jeudi 25 octobre d'une réunion extraordinaire du Conseil national des populations immigrées (CNPI), convoquée à la demande expresse de cette instance consultative par Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Certains des interlocuteurs de Mme Dufoix avaient en effet exprimé le regret d'avoir été *« mis devant le fait accompli »*.

Le ministre s'est efforcé de les rassurer. A l'issue de la réunion, elle a rappelé que le nouveau texte — qui oblige les personnes rejoignant leur famille en France à déposer une demande d'autorisation préalable auprès des antennes étrangères de l'Office national de l'immigration — a pour seul objectif de *« permettre à ces familles de se regrouper dans des conditions matérielles décentes »*.

Quelque vingt-cinq mille personnes sont concernées, a précisé Mme Dufoix, soit sept mille cinq cents *familles* environ, contre onze mille familles en moyenne qui se regroupaient les années précédentes sous le couvert d'un voyage touristique, parfois dans les pires conditions.

D'autre part, le ministre a donné l'assurance que d'autres mesures seraient prises pour accélérer l'insertion des familles en situation régulière, sur le plan de l'accueil, du logement, de la formation professionnelle, problèmes qui seront à l'ordre du jour des prochaines réunions.

● **La CGC signe l'accord salarial 1984 pour «déjouer un piège» de la direction d'EDF-GDF.** — L'UNCM-CGC d'EDF-GDF a décidé, le 24 octobre, de signer seule le nouveau calendrier d'augmentation pour 1984 proposé par la direction et qu'elle juge *« inacceptable »*, afin, déclare-t-elle dans un communiqué, de *« déjouer un piège »*.

Si aucune organisation n'avait signé, explique l'UNCM-CGC, les pouvoirs publics auraient rendu les syndicats *« responsables de la perte de pouvoir d'achat des agents »*. Une hausse de 2 % serait intervenue le 1er octobre 1984 et un rendez-vous fixé seulement en février 1985. En signant, l'UNCM-CGC oblige la direction à respecter son engagement d'appliquer un accord, même s'il est approuvé par une seule organisation. Selon ce calendrier, les augmentations en niveau sont de 2 % en janvier, de 0,9 % en mai, de 1,1 % en octobre et de 1 % en décembre. Un *rattrapage*, qui *représente* 1 % de la masse salariale, sera versé en *novembre* et *une prime*, fixée à 0,7 % de la masse, sera attribuée en février.

Les Lessives Saint-Marc passent sous contrôle allemand

La société les Lessives Saint-Marc change de nationalité. Elle vient d'être rachetée par le groupe allemand Benckiser de Ludwigshafen, spécialisé dans la fabrication de produits ménagers et qui exploite notamment la marque Calgon.

Le prix de cession n'a pas été révélé mais serait d'une centaine de millions de francs.

Jusqu'au dernier moment, les employés et cadres de la société avaient cherché, avec l'aide des fournisseurs de l'entreprise, à prendre le contrôle de l'affaire (53 %) pour 51 millions de francs. Ils avaient attiré l'attention sur cette solution lors de la visite de M. Mitterrand dans le sud-ouest de la France. L'arguement développé était : *« l'image écologique des Lessives Saint-Marc ne cadre pas avec celle du groupe allemand. »* Les pouvoirs publics ne les ont, semble-t-il, pas écoutés.

Les Lessives Saint-Marc, dont le siège est à Bordeaux, réaliseront cette année 212 millions de francs de chiffre d'affaires. La société emploie cent soixante-quinze personnes. Ce n'est pas la première firme française dont Benckiser prend le contrôle. Le groupe allemand est déjà propriétaire de la société Baranne installée à Saint-Denis, leader du marché français des produits d'entretien pour chaussures et meubles.

Économie

Coopération

UN NOUVEAU REVERS

Les négociations sur la reconstitution des ressources du Fonds international de développement agricole ont échoué

Une forme unique de coopération internationale *au service* de la lutte contre la faim vient de connaître un sérieux revers. Au cours de sa huitième session à Paris, le conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA) n'a pu renouveler les ressources financières pour la période 1985-1987 de cette institution des Nations unies spécialisée dans le financement de projets ruraux au profit des couches de population les plus pauvres du tiers-monde. L'accord n'a même pas pu se faire sur le niveau des ressources, pourtant inférieur de près d'un quart à celui dont l'organisation disposait depuis sa création en 1977.

L'originalité du FIDA est que les deux principaux groupes de bailleurs de fonds *en sont vingt* pays de l'OCDE (catégorie 1) et douze pays de l'OPEP (*catégorie 2*), *et que* chacun dispose du même nombre de voix *dans les organes dirigeants* que les cent sept pays en développement (*catégorie 3*).

La répartition des charges

Sa création fut décidée lors de la conférence mondiale de l'alimentation de 1974 dans le but de consacrer une partie des ressources des pays développés et des Etats pétroliers aux populations les plus défavorisées. Le FIDA fait – momentanément ? – les frais d'une conjoncture peu favorable en raison notamment de la politique américaine à l'égard du tiers-monde et de la coopération multilatérale et de la situation propre aux pays de l'OPEP.

La France, qui avait présenté un schéma de compromis, n'a pas ménagé ses efforts, en particulier en cherchant à s'appuyer sur l'Algérie. Il est néanmoins permis de se demander si, malgré le discours de M. Mitterrand au conseil des gouverneurs (*le Monde* du 24 octobre), elle a pesé de tout son poids politique et moral pour sortir de l'impasse cette négociation typique entre le Nord et le Sud.

Les discussions s'étaient engagées sur une enveloppe de 800 millions de dollars pour cette seconde reconstitution, nettement inférieure au niveau des ressources des deux périodes d'opération précédentes (*le Monde* du 23 octobre) et l'objectif de 1 milliard de dollars. Au-delà des questions d'apparence technique et financière, c'est en fait sur un *écueil politique qu'a échoué la négociation*. Au demeurant, ce n'est pas *cette enveloppe qui a posé le plus* problème, au cours des négociations, *mais sa répartition entre les deux* principaux groupes de pays. Compte *tenu du caractère de l'institution*, les contributions des Etats membres ne sont *pas* calculées, comme pour d'autre organisations des Nations *unies, en fonction de leur PNB*, mais représentent des engagements volon*taires*. Or les pays occidentaux, singulièrement les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et le Japon, n'entendent apparemment *pas que la répartition des charges de* financement entre ces deux principales *catégories de donateurs se* fasse autrement que sur la base de *58 % pour les pays de l'OCDE et* 42 % pour les pays de l'OPEP, soit *sensiblement* celle d'origine.

En revanche, les pays de l'OPEP, avec une égale obstination, ont fait entendre qu'une telle répartition ne devait pas être un critère de référence et n'était, de toute façon, plus de mise aujourd'hui. Ils estiment, que les pays industrialisés occidentaux doivent maintenant supporter une plus grande part de l'effort. L'intransigeance dans les deux camps a conduit au blocage. Certains Occidentaux n'en pensent pas moins qu'il faudra en venir, un jour ou l'autre, à un partage plus proche de 60 %-40 %, et les pays en voie de développement non membres de l'OPEP, qui le peuvent (Corée du Sud, Brésil), sont invités à augmenter aussi leur contribution, pour le moment dérisoire.

Au cours des négociations, les pays de l'OCDE se sont engagés à apporter 415 millions de dollars (au lieu de 465 millions de dollars initialement envisagés) et les pays de l'OPEP à se fixer l'objectif (plutôt que l'engagement) de 295 millions de dollars. Un accord aurait pu se faire sur ces sommes, mais plusieurs pays occidentaux ont annoncé qu'ils apporteraient des ressources supplémentaires, sous la forme d'opérations volontaires bilatérales (Etats-Unis : 30 millions de dollars ; Pays-Bas : 15 millions de dollars...) De surcroît, les Etats-Unis, en abattant publiquement leurs cartes – contrairement aux autres parte*naires – et en indiquant le chiffre* de leur contribution (120 millions de dollars), *ont finalement, entraîné* le blocage des conversations.

Ce montant est en effet inférieur de 60 millions de dollars à celui qu'ils ont versé – avec beaucoup de retard – pour la première reconstitution. La chose est d'autant plus préoccupante que les autres pays occidentaux alignent généralement leur contribution *sur* celle du principal donateur. De plus, *le délégué* américain a implicitement montré que, *à la coopération multilatérale*, son pays préférait l'aide bilatérale et les opérations de cofinancement qui permettent l'une et l'autre de choisir des projets de développement dans des pays amis.

Certes, les Etats-Unis ont réaffirmé leur soutien à une organisation qu'ils ont contribué à créer, et souligné qu'ils attachaient de l'importance à cette entreprise commune avec les pays de l'OPEP. Mais ceux-ci ont fait entendre qu'ils ne pouvaient en aucun cas dépasser 295 millions de dollars, en raison de leurs difficultés actuelles. Au-delà du fait qu'on imagine mal que l'Arabie saoudite – qui était avec 155 millions de dollars le premier donateur de l'OPEP – fasse plus désormais que Washington, les incertitudes consécutives au conflit entre l'Irak (qui assure qu'il paiera sa part) et l'Iran (qui ne participera pas à la reconstitution), l'attitude de la Libye (qui n'a pas payé sa contribution précédente), celle du Nigéria, expliquent aussi que les pays pétroliers n'aient pas voulu avancer des chiffres de répartition.

Pour quelques dizaines de millions de dollars

Le nouveau président du FIDA, M. Idriss Jazairy (Algérie), qui entrera en fonction le 19 novembre, exprimait un point de vue largement partagé lorsqu'il a déclaré : « *Comment pourrions-nous expliquer aux cinq cents millions d'hommes et de femmes menacés dans leur survie par la faim et la misère que nous ne pouvons leur venir en aide à cause d'un désaccord de principe qui n'a même pas trait au volume des ressources du fonds pour la deuxième reconstitution, mais à la prise en charge de quelques dizaines de millions de dollars par telle ou telle catégorie de pays, voire à la simple formulation d'engagements admis.* » « *Les difficultés persistantes pour renouveler les ressources du fonds*, a-t-il ajouté, *ne sont qu'une manifestation de la crise de la coopération multilatérale.* »

L'élection de ce brillant diplomate algérien à la présidence du FIDA, où il succède à M. Al Sudeary (Arabie saoudite), pourrait faciliter l'issue des négociations sur le renouvellement des ressources, estime-t-on. Agé de quarante-huit ans, ancien élève de l'ENA, d'Oxford et d'Harvard, M. Jazairy a joué depuis quinze ans un rôle-clé dans l'élaboration de la politique de son pays en faveur d'un nouvel ordre économique international.

Sans doute devra-t-il, par la suite, rechercher *des formes complémentaires* de financement pour pallier *les défaillances des donateurs* (recours à de ressources additionnelles, *cofinancement, appel au marché des capitaux*). Pour l'heure, la situation *du fonds n'est pas désespérée*. Les négociations sur le renouvellement *des ressources du FIDA* vont se poursuivre au cours des prochains mois par la voie *diplomatique* et à l'occasion de son conseil d'administration *en décembre à Rome. Une* nouvelle assemblée examinera le problème *financier dans un an*.

Mais, dans la meilleure hypothèse, le niveau total des ressources pour la deuxième reconstitution ne pourra guère atteindre, dans un premier temps, que 800 millions de dollars et encore faudra-t-il que tous les versements envisagés soient effectués dans les délais opportuns. « *Il est navrant*, a pu déclarer le délégué suédois, *que l'une des rares entreprises novatrices de coopération internationale voie diminuer ses ressources* », au moment où le besoin s'en fait le plus sentir.

GÉRARD VIRATELLE.

Étranger

AU BRÉSIL

Les industries exportatrices ont permis une reprise de l'activité

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – La reprise a commencé : c'est ce que la plupart des économistes brésiliens affirment au vu des derniers indices de production. Bien peu d'entre eux se hasardaient, au début de l'année, à prévoir une pause dans la récession qui a frappé le pays depuis 1981. Mais, avec une croisssance industrielle de plus de 6 % pendant les huit premiers mois de *1984* et un boom des exportations qui dépasse les objectifs fixés par *le FMI, la* récession a bel et bien pris fin en 1984, au point que les experts prévoient, pour décembre, une augmentation de 3 % à 4 % du produit national brut (PNB).

La reprise industrielle est due à une forte progression (29 %) de l'extraction minière et de la production de pétrole, – laquelle dépasse *500 000 barils par jour*, – *ainsi qu'à* une augmentation sensible dans *l'industrie de transformation*, surtout dans les secteurs mécanique et *métallurgique. Selon les prévisions* de l'Institut brésilien de statistiques, la *croissance industrielle devrait* être proche de 8 % cette année.

Le regain de santé de l'économie américaine et une politique de changes favorable ont permis un véritable bond des exportations qui ont *augmenté de 23 % pendant* les trois premiers trimestres – les *importations ont, elles, baissé de 9 %* – ce qui a permis au gouvernement Figueiredo *d'atteindre*, avec un trimestre d'avance, l'objectif établi *avec le FMI d'un excédent de 9 mil*liards de dollars de la balance commerciale. Le surplus final devrait être, selon les prévisions, d'environ 12 milliards de dollars à la fin de l'année.

Ce sont *les* industries travaillant pour l'extérieur qui ont permis la relance de *l'économie* et, pour la première fois depuis longtemps, une diminution du chômage. On calcule que sur 450 000 travailleurs licenciés ces trois dernières années dans la région industrielle de Sao-Paulo, 68 000 ont retrouvé un emploi ces derniers mois. La masse des chômeurs reste *néanmoins considérable* : 3 millions de personnes environ, ce *qui correspond à l'augmentation* de la population active de ces quatre dernières années.

Le PNB sera encore inférieur en 1984 à ce qu'il était en 1980, à la veille de la dépression. Il faudra encore de nombreuses années pour que les salariés brésiliens retrouvent leur pouvoir d'achat de la fin des années 70 : on estime qu'en cinq ans celui-ci a baissé en moyenne de 35 %, ce qui montre à quel point la crise a appauvri le pays.

CHARLES VANHECKE.

AUX PAYS-BAS

Le ministre des finances dénonce la « paresse » de nombreux chômeurs

De notre correspondant

Amsterdam. – Un événement qui en dit long sur le climat politique et social aux Pays-Bas a dominé la presse néerlandaise ces derniers temps : le tollé soulevé par les remarques du ministre des finances, M. Onno Ruding, qui a accusé « *bon nombre de chômeurs – des jeunes notamment – de se la couler douce en raison du niveau élevé des allocations de chômage* ».

Dans un pays où, selon les chiffres officiels, huit cent trente mille personnes sont au chômage, soit plus de 15 % de la population active, les propos ministériels prononcés au cours d'un entretien accordé au quotidien socialiste *Het Vrije Volk* ont soulevé une désapprobation quasi générale. Des ministres du gouvernement de centre droit ont critiqué les déclarations de M. Ruding.

L'opposition de gauche a demandé le 25 octobre sa démission. Au cours du débat consacré à l'affaire, le ministre des finances n'est cependant pas revenu sur ses propos. Et la motion relative à la démission a été rejetée par une majorité des députés.

M. Ruding, ancien banquier, est désormais plus que quiconque la tête de turc de la gauche néerlandaise, qui l'accuse depuis longtemps de fomenter « *une nouvelle lutte des classes* » entre personnes actives et chômeurs. Le ministre des finances *symbolise une politique économique* et sociale d'une stricte austérité, *démantelant de plus en plus* un système de protection sociale qui figure parmi les *meilleures du monde* industrialisé.

L'année prochaine, le gouvernement de M. Ruud Lubbers, une coalition de chrétiens-démocrates et de libéraux-conservateurs, veut réduire les dépenses publiques de 9 milliards de florins (1). En pâtiront notamment les bénéficiaires d'allocations sociales. Celle de chômage ne représentera plus que 70 % du dernier salaire net,

L'actuel gouvernement croit que le proverbial Etat-providence a fait son temps, ayant engendré un « égalitarisme » qui aurait nui au sens du travail des Néerlandais. Aussi, ceux qui ont encore du travail se sont-ils vu récompenser par des allégements fiscaux.

L'opposition de gauche reproche *au gouvernement de trop se fier au* bienfait des forces du marché libre *et de ne pas élaborer de véritable* plan de lutte contre le chômage. Le *syndicat socialiste*, FNV – qui compte un million d'adhérents – et le syndicat chrétien CNV – trois cent mille adhérents – misent sur des réductions considérables de la semaine de travail (de quarante à trente-deux heures), réalisée dans les plus brefs délais, pour créer davantage d'emplois.

Selon eux, la fonction publique devrait donner l'exemple, mais le gouvernement ne veut pas aller en deçà d'une semaine de travail de trente-sept heures à partir de 1987. *En tout cas, les remarques malveillantes* du ministre des finances à *l'égard de la prétendue paresse* de nombreux chômeurs ont été ressenties comme une *provocation par* les syndicats, et le FNV a porté plainte contre M. Ruding pour diffamation.

RENÉ TER STEEGE.

(1) 1 florin = 2,7 francs.

Faits et chiffres

Affaires

● **Lesieur en Espagne : nouvelle solution ?** – L'administration espagnole a fait part, le 26 octobre, à la firme française Lesieur de son soutien à la création d'un groupe huilier hispano-français avec une participation espagnole majoritaire, a-t-on appris de source officielle à Madrid. La position des autorités espagnoles a été communiquée au président de Lesieur, M. Guy de Brignac, par le directeur général des industries agraires, M. Vicente Albero, haut fonctionnaire du ministère de l'agriculture, lors d'un entretien à Madrid. La proposition de création de ce groupe, qui avait *été évoquée* lors du récent séminaire ministériel franco-espagnol à Barcelone, est une alternative à l'offre d'achat faite, en juin dernier, par Lesieur pour l'acquisition de Carbonell, leader espagnol de *l'huile d'olive. Cette* offre avait provoqué de vives protestations dans les *milieux économiques* espagnols, qui craignent que *Lesieur ne détienne un monopole*. – *(AFP.)*

Étranger

En RFA

AUGMENTATION DE L'EXCÉDENT COMMERCIAL EN SEPTEMBRE

La balance commerciale ouest-allemande a enregistré en septembre un excédent de 5,3 milliards de DM (16,3 milliards de F), après 3,8 milliards (11,7 milliards de F) en août, (3,6 milliards de DM en septembre 1983). Les exportations ont totalisé 40,5 milliards (124,3 milliards de F) et les importations 35,2 milliards de DM (108 milliards de F). Pour sa part, la balance des comptes courants a été équilibrée, *alors* qu'elle *était déficitaire* de 1,5 milliard de DM, soit de 4,6 milliards *de F en août (– 0,7 milliard en septembre 1983)*. Pour les neuf premiers *mois de 1984* la balance commerciale a été excédentaire de 32,1 *milliards* de DM (98,5 milliards de F), au lieu de 30,4 milliards *(93,3 milliards de F)* durant la même période de 1983 (+ 5,6 %). Les exportations ont totalisé 353,2 milliards (+ 12,1 % en un an) et les importations 321,1 milliards de DM (+ 12,8 % en un an). De janvier à septembre, la balance des comptes courants a *été* déficitaire de 0,3 milliard de DM (921 millions de F) alors qu'elle avait été excédentaire de 0,5 milliard (1,5 milliard de F) pour les neuf premiers mois de 1983. – *(AFP.)*

Monnaies

LA YOUGOSLAVIE VEUT OBTENIR UN DÉLAI DE DIX A DOUZE ANS POUR REMBOURSER SA DETTE

Belgrade *(AFP)*. – La Yougoslavie demandera un rééchelonnement à long terme de sa dette extérieure arrivant à échéance entre 1985 et 1986, ont annoncé jeudi 25 octobre le ministre des finances et le gouverneur de la Banque nationale, MM. Vlado Klemencic et Radovan Makic.

Affirmant qu'à *l'avenir la* Yougoslavie refuserait de se soumettre au diktat de ses créanciers occidentaux, MM. Klemencic et Makic ont *déclaré devant* le Parlement que la Yougoslavie avait l'intention de *demander* un *rééchelonnement* des paiements en principal tombant à échéance entre 1985 et 1988 sur une période de dix ou douze ans avec un délai de grâce de cinq à six ans.

● **L'Argentine verse 58 millions de dollars d'intérêts à ses créanciers.** – L'Argentine a versé mercredi soir à ses banques créancières *étrangères* 58 millions de dollars d'intérêts échus sur sa dette extérieure publique, a annoncé jeudi la Citibank dans un communiqué.

Ainsi est-il évité que les banques créancières américaines soient obligées de provisionner certains prêts à l'Argentine dont les intérêts sont venus à échéance il y a trois mois. La Citibank rappelle que l'Argentine a déjà versé 100 millions de dollars d'intérêts le 28 septembre dernier.

Prix

Hausse en septembre : 0,5

La hausse des prix de détail en septembre a été de 0,5 %, a annoncé l'INSEE vendredi 26 octobre, confirmant les calculs préliminaires publiés il y a une dizaine de jours. L'indice des prix à la consommation calculé sur la base 100 en 1980 s'est inscrit à 151,3 en septembre contre 150,6 *en août. Par rapport à septem*bre 1983, l'augmentation des prix de détail est de 7,1 %. Après le début de l'année – c'est-à dire en neuf mois – les prix ont augmenté de 5,4.

En septembre les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,5 %, les prix de produits ma*nufacturés de 0,50 % également*, et les services de 0,3 %.

La modération des hausses enregistrées depuis mai (0,5 % chaque mois sauf en juillet mais au cours duquel les prix ont augmenté de 0,70 %) permet de penser que le glissement des prix pourrai être cette année très diffé*rent inférieur à 7, %*, malgré la hausse du dollar qui renchérit nos importations. Toujours est-il que les comptes officiels cablent sur une hausse de 6,7 % entre janvier *et décembre 1984* (7,6 en moyenne annuelle).

Social

A RENAULT-SANDOUVILLE NETTE PROGRESSION DE LA CGT

Les élections des délégués du per*sonnel à l'usine* Renault de Sandouville (Seine-Maritime), jeudi 25 octobre, *ont été* marquées, surtout dans le premier collège (ouvriers), par une progression très nette de la CGT et une baisse concomitante de FO, après la progression que celle-ci avait engistrée l'an dernier, (*le Monde* du 1er novembre 1983). Dans le deuxième collège (cadres maîtrise, techniciens), le résultat de FO, quoique en baisse, reste supérieur à celui de la CGT. La CFDT recule un peu dans les deux collèges.

Dans le premier collège (titulaires), la CGT a obtenu 68,25 % des voix (+ 8,77 points) par rapport à 1983, FO 24,15 % (– 8 points), la CFDT 7,60 % (– 0,76). Dans le deuxième collège, la CGC a recueilli 43,49 % des suffrages (+ 0,10 point), FO 27,59 % (– 1,58), la CGT 25,29 (+ 3,03 %), la CFDT 3,54 % (– 1,54).

Sandouville avait été une des premières usines Renault à se mettre en grève fin septembre ; la grève, lancée par *la CGT mais soutenue par la* CFDT et par FO, avait duré une *semaine*.

● **Manifestation des ouvriers des AFO à Paris.** – Venus des chantiers de réparation navale de Brest, Dunkerque, Saint-Nazaire, Rouen et Dieppe, quelque *400* ouvriers des *Ateliers français de* l'Ouest ont manifesté, vendredi *26 octobre* à Paris, à l'appel de la CGT, bloquant pendant une heure la circulation sur les Champs-Elysées et envahissant les locaux du Comité interministériel pour la restructuration industrielle. Ils ont obtenu l'ouverture d'une négociation mardi 30 octobre, sur l'avenir de leur entreprise. Leur objectif : empêcher les licenciements – provisoirement gelés – qui menacent 455 des 3 500 salariés des AFO, où 700 emplois doivent être supprimés.

● **Licenciements autorisés chez Potain.** – L'inspection du travail a autorisé, vendredi 26 octobre, la *firme* Potain, *premier constructeur* mondial de grues à tour, à licencier 440 de ses 2 100 salariés, dont 108 à l'usine de la Clayette (Saône-et-Loire) sur 440 salariés, 92 à Charlieu (Loire) sur 410, 77 à l'usine de Montbrison (Loire), qui serait fermée, le reste dans les usines de l'Ain, de l'Allier et du Rhône, et dans les bureaux parisiens et lyonnais.

Potain, qui a réalisé, en 1983, un *chiffre d'affaires consolidé* de 1,4 milliard de francs, dont 80 % à l'exportation, avait *demandé* 582 licenciements en raison du *marasme général dans les travaux* publics.

● ***Un directeur d'usine retenu.*** – Le directeur de Prodélis, une raffinerie de sucre de Bordeaux, filiale commune de Béghin-Say et Sucre-Union, a *été* retenu dans son bureau vendredi 26 octobre de 11 heures à 22 heures par des militants cégétistes. Ces derniers voulaient « *que la paie d'octobre soit assurée et que le plan social soit respecté* », l'entreprise ayant déposé son bilan et licencié les 375 salariés le 3 août dernier avec un préavis expirant le 31 octobre.

Dans la soirée, *une trentaine* de membres de l'Union patronale giron*dine étaient venus manifester* leur solidarité avec le directeur. Ce der*nier a été* libéré après *que* les militants cégétistes eurent obtenu l'engagement que le PDG de la société serait à Bordeaux ce samedi pour solder les comptes.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Chassé-croisé : l'ECU aux Etats-Unis, le Trésor américain en Europe

L'ECU *va sous* peu partir à la conquête du marché américain des capitaux. La CEE va lancer sous peu à New-York une émission libellée dans sa propre devise sous la *direction de la banque américaine* d'investissement First Boston. La décision, prise après un an de réflexions et de sondages, répond à une double volonté. La première, d'ordre technique, *se veut d'ouvrir* de nouveaux circuits de placements pour l'unité composite européenne. La seconde est d'ordre politique. En exportant l'ECU au pays du dollar, *non seulement on élargit son* audience et ses frontières, mais aussi sa crédibilité internationale. Il s'agit toutefois de savoir combien d'institutions américaines sont prêtes à *engranger* des ECU, alors *qu'il n'y* a jamais eu, auparavant, d'émissions publiques à New-York en devises autres que le dollar.

Ni les termes ni le montant de l'emprunt CEE ne sont encore définitivement arrêtés. On *peut* toutefois s'attendre, compte tenu de l'ampleur du marché américain, à un emprunt de l'ordre d'au moins 100 millions d'ECU (l'ECU vaut *actuellement environ 0,733 dollar*). Il ne fait aucun doute que les institutionnels américains pourront en absorber au moins de 15 à 20 millions et que les banques étrangères, *installées aux Etats-Unis, devraient* être preneurs d'un volume similaire. Mais si le placement en reste là, qu'adviendra-t-il du solde ? Le caractère nominatif des obligations *sera-t-il un obstacle majeur* à leurs ventes hors du territoire des Etats-Unis ?

La principale difficulté paraît toutefois résider non pas tellement au stade primaire, c'est-à-dire de la *souscription publique*, qu'ultérieurement au niveau du marché secondaire. Aucune banque américaine semble présentement capable d'effectuer des transactions en *ECU*, faute, entre autres, de *lignes* de crédit dans la devise de la CEE, de traductions informatiques en ECU et autres problèmes de ce genre. Dans ces conditions, est-il possible de tenir un marché en ECU outre-Atlantique et, faute de support secondaire, peut-on envisager *une émission primaire qui ait quel*que chance d'être respectée ?

Le Trésor américain a mis mercredi aux enchères 1 milliard de dollars d'obligations destinées à être vendues hors des Etats-Unis. Ce pla*cement s'est avéré un grand succès* : les offres des banques adjudicataires européennes et japonaises ont atteint près de 4 milliards de dollars. En définitive, les *notes*, dont la durée sera de trois ans et onze mois, ont été adjugées sur la base d'un rendement moyen annuel de 11,11 %, soit l'équivalent d'un coupon de 11,375 % sur un prix de 99,939.

Le gouvernement des Etats-Unis a donc fait une excellente affaire. Il va économiser plus de 3 millions de dollars d'intérêt par an par rapport aux 6 milliards de *notes* de même *durée qu'il offrait simultanément* aux banques américaines et qui, elles, se sont placées sur la base d'un rendement nettement plus élevé de 11,42 %. Il reste maintenant aux banques *européennes* et *japonaises* à replacer le papier qu'elles ont acquis auprès de leurs clientèles respectives.

Cette deuxième phase se révèle moins aisée. Tout d'abord, la clien*tèle privée suisse et belgo*-luxembourgeoise n'est pas chaude pour acquérir du papier nominatif même s'il a été promis que l'identité des investisseurs étrangers ne restera connue que des banques. Deuxièmement, le rendement que vont procurer les *notes* du Trésor américain n'est guère enthousiasmant. Troisièmement, ce type d'investisseurs est peut-être *prêt* à accepter des coupons très bas de la part des emprunteurs qu'ils chérissent, comme IBM ou Coca-Cola. Ils sont moins enclins à l'aveuglement à *l'égard de papier offert par un gou*vernement, quel que soit ce dernier.

Les emprunteurs internationaux bénéficient actuellement de deux facteurs éminemment favorables. D'une part, les taux d'intérêt sont en baisse. D'autre part, le nombre de débiteurs de première classe va se raréfiant. *Il* est donc normal que le marché euro-obligataire joue plus que jamais en faveur des emprun*teurs et non des prêteurs. Ce faisant*, on est revenu à la situation en vigueur au début de 1977. La présente concurrence acharnée entre les euro-banques désireuses d'obtenir des *mandats* profite aux *débiteurs*. L'Italie, cette semaine, en a été l'exemple le plus frappant. La République cisalpine a, *en effet*, obtenu des conditions si avantageuses qu'elles ne peuvent que faire rêver les emprunteurs les plus ambitieux.

Son euro-emprunt, qui est à taux variable, s'élève à 1 milliard de dollars. Sa durée est de dix ans, mais les porteurs pourront en demander le remboursement anticipé après cinq et sept ans. Il sera émis au pair et portera un intérêt semestriel qui sera l'addition *d'une marge* de 0,125 % à la moyenne des taux interbancaires offerts et demandés sur les dépôts en euro-dollars à six mois. Le niveau de la commission ban*caire n'est que de 0,145 %, c'est*-à-dire 14,5 points de base. C'est d'autant plus bas que les banques co-chefs de file ne toucheront que 10 points. En effet, Merrill Lynch, *l'établissement* qui, après une lutte acharnée, a remporté le mandat et qui est à la tête du consortium ban*caire, se réserve un préciput de* 4,5 points de base. Mais, comme sur le marché gris, les *notes* italiennes se traitaient vendredi avec une décote de 13 points de base, il ne restait aux co-chefs de file guère rien d'autre que des larmes de sauriens pour se consoler.

La SNCF a lancé, vendredi matin, une euro-émission de 100 millions de dollars, qui sera garantie par la République française. *D'une durée de huit ans, elle a* été offerte à un prix de 104,1 avec un coupon annuel de 12,375 %. Elle est accompagnée de warrants, qui permettront aux porteurs d'acquérir tout au long des cinq prochaines années des euro-obligations supplémentaires venant également à échéance en 1992, mais dont le coupon ne sera plus que de 12,25 %. Le tout est agrémenté d'une commission pour les banques de 2 %. Der*rière la façade de cette opération* traditionnelle se trouve un *swap* qui permettra à la SNCF d'obtenir des fonds à très bon marché. Les euro-obligations à taux fixe seront échangées, avec une *contre-partie dont* l'identité n'a pas été dévoilée, contre du papier à taux *flottant* dont le coût sera de près de 75 points de base inférieur au *Libor*.

Fracture

L'un des événements les plus importants de la semaine a été la *création* à Londres d'une Association du marché primaire international (IPMA). L'objectif de ce groupement est de permettre aux banques expertes dans la direction d'émissions obligataires *internationales* d'étudier et de résoudre en commun la multitude de problèmes auxquels la profession doit maintenant faire face. Parmi ceux-ci, la mondialisation des grands marchés des capitaux n'est pas le moindre à la suite de *l'abolition* rapide de la retenue à la source dans la plupart des grands pays occidentaux. L'IPMA, initialement *créée par* quinze puissantes euro-banques, entend inviter rapidement les autres principaux établissements chefs de file, afin de composer une association de quarante membres.

La création de l'IPMA n'a pas manqué de faire du bruit dans l'euro-Landerneau. Il existe déjà une Association, celle des courtiers en *obligations internationales* (AIBD). Fondée il y a une quinzaine d'années par les représentants du marché secondaire, elle comprend maintenant un comité consultatif du mar*ché primaire. En faisant sécession*, l'IPMA met en lumière la fracture qui existe entre les deux parties du marché euro-obligataire et a donné naissance à des rumeurs de cartel. Ce *second point n'est pas exact*. Mais, sous peine de sombrer dans l'anarchie, l'euro-marché a certainement besoin d'un code de bonne conduite, tant éthique que technique.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Psychose de baisse des taux

Cette semaine, le mouvement de baisse des taux, qui s'accélérait déjà la semaine précédente, a pris un tour *carrément psychotique et, disont-le*, malsain. Certes, tout le monde est désireux de voir baisser le loyer de l'argent, le gouvernement (M. Beregovoy ne cesse de le demander), les entreprises, pour alléger leurs charges financières, les particuliers, *pour le financement de leurs loge*ments. Mais, au rythme actuel, la baisse devient spéculative, l'effet d'anticipation jouant à plein.

Qu'on en juge. Pour les obliga*tions*, les *rendements du marché* secondaire ont littéralement chuté, revenant, pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 11,21 % à 10,67 %, pour ceux à moins de sept ans, de 10,95 % à 10,11 %, et pour les emprunts du secteur public, de *12,49 % à 12,10 %, selon* les indices Paribas. Presque un point pour les émissions à moins de sept ans! En fait, tout le monde s'attend à voir encore baisser les taux, de sorte que les emprunteurs se font rares, préférant payer moins cher plus tard et que les prêteurs sont saisis d'une fringale inapaisable.

Cette semaine, il n'ont eu à se *mettre* sous la *dent qu'une maigre* émission de la Caisse centrale du crédit mutuel, 740 millions de francs en deux tranches, l'une à taux fixe de 12,80 %, en baisse de 0,20 % *sur les 13 %* de la Compagnie bancaire d'il y a quinze jours, l'autre à taux variable (95 % du TMO). Et encore le papier a-t-il été réservé à la clientèle du réseau. Il y a eu tout de même le milliard de francs de Rhône-Poulenc à taux variable (TMO moins 1,75 %) avec bons de souscription pour des titres participatifs de 1 000 F, analogues à ceux émis en juin 1983 avec indexation sur le chiffre d'affaires de la société : le premier créneau de sous*cription sera ouvert entre le 1er et le* 25 septembre 1986 à 1 500 F (c'est le cours actuel), à 1 600 F l'année suivante. Le succès a été très grand ; tout a été avalé séance tenante. Pour la *semaine prochaine, on attend* la SNCF et la Caisse centrale de crédit coopératif, puis les PTT la semaine suivante.

Les SICAV de trésorerie conti*nuent à alimenter largement* les souscriptions : selon la publication *Techniques de gestion financière (TGF)*, leur concours serait susceptible de progresser aussi vite en octobre qu'en septembre, *soit de 13 mil*liards à 15 milliards de francs, tous records battus. Comme il a *été* dit la semaine dernière, leur régime a été assoupli, notamment en ce qui concerne le pourcentage minimum d'obligations dans leur portefeuille *(voir d'autre part)*.

Voilà pour le marché obligataire. Pour les marchés financiers et monétaires, c'est la même folle accélération. Les taux des prêts hypothécaires ont perdu 1 % dans la semaine, revenant à 10 3/8 % sur dix ans. Quant au cours terme, pour *la première fois depuis longtemps* le taux de l'argent au jour le jour (11 %) est largement supérieur à celui des autres échéances : 10 1/4 % à un mois, 9 7/8 % à six mois, 10 % à un an et 10 1/2 % à cinq ans. Là aussi, l'effet d'anticipation joue à plein.

Assez curieusement, la Banque de France, qui aurait dû, logiquement, réduire son taux d'intervention, *actuellement de 11 %*, pour accompagner le mouvement, n'a rien fait. Vendredi à midi, elle annonçait, imperturbablement, que ce taux contre l'attente générale, était maintenu pour lundi. Il n'en a *pas* fallu plus pour alimenter les rumeurs suivant lesquelles l'Institut d'émission s'efforcerait de freiner le mouvement actuel de baisse, le trouvant trop rapide et trop spéculatif.

Certains allaient même jusqu'à *avancer qu'un certain désaccord* existait entre la Rue de Rivoli, favorable à la désescalade, et la Banque de France, toujours attentive à la tenue du franc et désireuse de ne pas trop baisser sa garde en réduisant la protection offerte par un niveau de *taux nettement plus élevé qu'en* Allemagne. Des esprits forts ont été jusqu'à pronostiquer un départ plus ou moins prochain du gouverneur, M. Renaud de la Genière, qu'inquièterait la rapidité avec laquelle M. Beregovoy entreprend de démanteler la *réglementation sur* le crédit d'abord et, plus tard, sur les changes.

Poussant encore plus loin, aux limites du convenable et même au-delà, quelques audacieux ont hasardé que, Rue de Rivoli, on pré*férait* la poursuite de la baisse des taux, élément de relance de l'économie, au maintien absolu des parités actuelles au sein du système monétaire européen, ajoutant que le franc *se portait* à merveille. Fort bien, mais qu'attend-on alors pour réajuster préventivement et modestement ces parités, essentiellement avec le mark allemand, dans le calme et la *discrétion* ? *Hélas* ! dans ce domaine il est rare que les choses se fassent autrement que sous la contrainte, toute modification de parité prenant immédiatement un tour politique. C'est dommage.

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

Nouveau repli du dollar

Décidément, le dollar baisse! Le voilà qui teste la barre des 3 DM, *alors* que, il y a une quinzaine de jours à peine, il fleuretait avec les 3,15 DM, avant, il est vrai, de rece*voir un coup de semonce* sous la forme d'une nouvelle intervention de la Banque fédérale d'Allemagne. A Paris, on l'a vu revenir à moins de 9,30 F, contre 9,63 F le 15 octobre, à *quelques centimes de son* cours record de 9,7180 F.

Est-on à la veille d'un renversement de tendance? Certains le pensent ; d'autres, *rendus* prudents par de douloureuses expériences antérieures, se montrent beaucoup plus sceptiques. Une chose est sûre, en tout cas : la baisse des taux d'intérêt qui se produit en ce moment aux Etats-Unis est de nature à déprimer un peu le dollar par un effet purement mécanique.

Malgré une augmentation de 1,8 milliard de dollars de la masse *monétaire, qui suit, toutefois*, une contraction de 2,9 milliards la semaine précédente, les milieux financiers ont le sentiment que la Réserve fédérale a assoupli sa politique. Cependant, le taux des Federal Funds (loyer de l'argent entre banques au jour le jour) s'installe en dessous de 10 % (9 1/2 % vendredi), tombant même à 4 % mercredi dernier. Cela explique que le *mouvement de baisse* du taux de base des banques *(prime rate)* se poursuive, la Morgan, la Bankers Trust et la Chase Manhattan ayant annoncé, en fin de semaine, qu'elles ramenaient le leur de 121/4% à 12%.

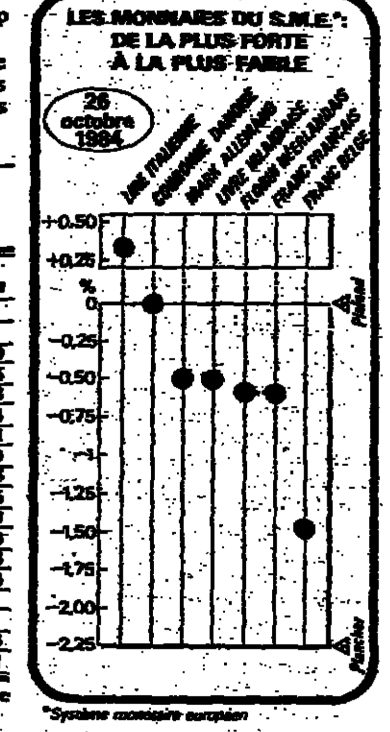
Ce mouvement est-il durable ? A ce sujet la controverse fait rage. Pour le « gourou » de service, à savoir M. Henry Kaufman, chef économiste de la firme de courtiers Salomon Brothers, la baisse des taux en cours n'est qu'un « *plaisant interlude* » avant une réescalade qui ne saurait culminer avant la fin de 1985, et même au-delà. Pour lui, la demande de crédit va *rester* forte, car l'expansion de l'économie va se maintenir malgré un ralentissement passager. D'autres analystes sont d'un avis radicalement opposé, estimant que la détente des taux va se poursuivre. A vrai dire, une certaine euphorie a gagné Wall Street, où certains voient le taux des emprunts à trente ans revenir d'un peu plus de 11% à 6% dans un délai pas trop éloigné.

Tout ceci explique qu'un peu de flottement se produise sur les cours du dollar. Ajoutons-y les consignes des opérateurs sur graphiques *(chartists)*, qui, ces jours-ci, ont donné, à New-York, un *signal* de renversement de tendance au profit du mark et du yen.

En fin de semaine, toutefois, les *événements politiques* en Allemagne (démission du président du Bundestag provoquée par les retombées du scandale Flick) ont légèrement déprimé le mark.

La livre sterling s'est un peu redressée après ses épreuves de la semaine dernière, qui la firent tomber à son plus bas cours historique par rapport au « billet vert », soit 1,1830 dollar. A la veille du week-end, elle valait 1,22 dollar, et près de 11,40 F, contre 11,25 F la semaine précédente. L'effet dépressif de la baisse du prix du pétrole s'atténue un peu, tandis que la reprise des négociations dans le conflit des houillères britanniques faisait naître un fragile espoir.

F. R.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 OCTOBRE AU 26 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,2210	–	10,7319	40,1445	32,9163	1,6299	29,2226	0,0530
	1,1935	–	10,5876	39,4945	32,5203	1,6077	28,8350	0,0526
Paris	11,3772	9,3180	–	374,06	306,71	15,1882	272,29	4,9458
	11,2726	9,4450	–	373,83	307,15	15,1849	272,35	4,9684
Zurich	3,0415	2,4910	26,7336	–	81,9947	4,0603	72,7936	1,3221
	3,0219	2,5320	26,8078	–	82,3415	4,0707	73,0104	1,3319
Francfort	3,7093	3,0380	32,6040	121,95	–	4,9519	88,7784	1,6125
	3,6700	3,0750	32,5569	121,45	–	4,9437	88,6678	1,6176
Bruxelles	74,9083	61,35	6,5840	24,6286	20,1942	–	17,9281	3,2563
	74,2357	62,20	6,5855	24,5656	20,2276	–	17,9354	3,2720
Amsterdam	4,1782	3,4220	36,7255	1,3737	112,63	5,5778	–	1,8163
	4,1391	3,4600	36,7178	1,3697	112,78	5,5756	–	1,8243
Milan	2300,36	1884	202,19	756,32	620,14	30,7090	550,55	–
	2268,84	1901	201,27	750,79	618,21	30,5627	548,15	–
Tokyo	299,87	245,60	26,3581	98,5949	80,8426	4,0032	71,7708	0,1303
	295,27	247,40	26,1936	97,7093	80,4553	3,9775	71,3379	0,1301

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 26 octobre, 3,7939 F *contre* 3,8177 F le vendredi 19 octobre.

Les matières premières

Hausse de l'aluminium et du cuivre

La reprise survenue sur les prix du pétrole brut s'est répercutée favorablement sur les marchés commerciaux. Il en a été de même pour la baisse persistante des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ce qui a permis d'éclipser les signes de ralentissement apparus récemment dans l'activité économique américaine.

MÉTAUX. – *Le réveil du marché de l'aluminium s'est confirmé cette semaine, le mouvement de hausse tendant à s'amplifier. Les cours ont atteint leurs niveaux les plus élevés depuis plus de quatre mois à Londre. D'importants achats passés pour compte japonais, ainsi que la décision prise par des producteurs canadien et norvégien de réduire leur activité, ont donné un nouveau coup de fouet au marché. Pour les neuf premiers mois de l'année, toutefois, les diverses amputations de production déjà entrées en pratique tardent à faire sentir leur plein effet. La production des neuf premiers mois de l'année (pays communistes exclus) était encore supérieure à celle de la période correspondante de 1983. Toutefois, une diminution de l'offre mondiale a cependant été enregistrée en septembre par rapport au mois précédent.*

Nouvelle hausse des cours du cuivre à Londres en dépit d'une augmentation de 1 350 tonnes des stocks britanniques de cuivre qui s'élèvent désormais à 163475 tonnes. Des achats réguliers pour compte chinois ont permis de compenser, et au-delà, cet effet négatif.

Nouvelle progression des cours de l'étain à Londres grâce aux achats de soutien du directeur du stock régulateur.

Encore une légère avance des cours du plomb à Londres. Les stocks de métal sont revenus en Grande-Bretagne à leurs niveaux les plus bas depuis août 1981, soit à 43 025 tonnes, en diminution de 1 925 tonnes. L'offre et la demande mondiale de métal devraient trouver selon les prévisions formulées par le Groupe international d'études du plomb et du zinc un point d'équilibre en 1984.

Les cours du zinc ont enregistré une légère avance à Londres, stimulés par le dégonflement persistant des stocks britanniques de métal et la perspective d'un équilibre statistique prévu pour l'année en cours.

Pour la première fois depuis plusieurs semaines une légère détente s'est produite sur les cours du nickel à Londres. L'arrivée prochaine sur le marché européen de deux chargements de métal soviétique évalués à 5 000 tonnes environ est à l'origine de ce revirement du marché. Les grands producteurs mondiaux représentant près de 9/10 de l'offre de métal se sont réunis à Genève pour s'efforcer de jeter les bases d'une coopération plus étroite afin de maintenir les prix à des niveaux plus rémunérateurs.

CAOUTCHOUC. – *Les cours du naturel se sont pratiquement maintenus à leurs niveaux précédents. De nouveaux achats soviétiques et polonais de gomme de bonne qualité ont encore été enregistrés. Le directeur du Stock stratégique américain a renoncé à se porter acquéreur de 500 tonnes de naturel pour regarnir ses réserves.*

TEXTILES. – *Hausse des cours du coton à New-York en corrélation avec les dégâts causés par les pluies à la récolte dans le delta du Mississipi.*

DENRÉES. – *Fléchissement des cours du sucre sur les différents marchés. La récolte betteravière d'Ukraine bénéficiant de conditions climatiques plus favorables pourrait être plus importante que prévu. A l'appel d'offres lancé par l'Inde, il y a eu affluence de vendeurs proposant des prix « intéressants ».*

Effritement des cours du café. L'Indonésie serait disposée à exporter les 35 % de son quota annuel autorisés par l'Organisation internationale du café dans le courant du premier trimestre au lieu des 25 % « traditionnels ». Le quota global d'exportation de l'Organisation internationale du café pourrait être réduit d'un million de sacs si la baisse des prix se poursuivait.

LES COURS DU 26 OCTOBRE 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 069 (1 052) ; à trois mois, 1 093 (1 078) ; étain comptant, 9 745 (9 675) ; à trois mois, 9 727 (9 650) ; plomb, 348 (342) ; zinc, 637 (631) ; aluminium, 928,50 (860) ; nickel, 3 940 (4 035) ; argent (en pence par once troy), 594,50 (595). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 58,30 (55,90) ; argent (en dollars par once), 7,28 (7,30) ; platine (en dollars par once), 315,5 (324,8). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 68,11 (66,37) ; mars, 69,45 (67,92). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), décembre, 516 (515). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 51,40 (51,60).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 580-610 (590-610).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 290 (2 244) ; mars, 2 228 (2 175) ; sucre, janvier, 5,18 (5,43) ; mars, 5,70 (5,96) ; café, décembre, 136,16 (135,20) ; mars, 134,53 (133,10). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, décembre, 138,60 (142,60) ; mars, 154,40 (158,20) ; café, novembre, 2 515 (2 537) ; janvier, 2 330 (2 367) ; cacao, décembre, 1 958 (1 951) ; mars, 1 922 (1 916). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 2 170 (2 180) ; mars, 2 150 (2 170) ; café, novembre, 2 790 (2 815) ; janvier, 2 660 (2 695) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 550 (1 665) ; mars, 1 575 (1 690). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 158,4 (156,9) ; janvier, 161,6 (160,2). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 142 (143,10) ; février, 144,8 (146,8).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 363 (350) ; mars, 367 (357) ; maïs, décembre, 278 1/4 (278 3/4) ; mars, 284 3/4 (285 1/2).

INDICES. – Moody's, 963,40 (951,90) ; Reuter, 1 898,30 (1 890,30).



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 22 au 26 octobre

Un petit air de fête

LA corbeille avait un petit air de fête cette semaine. Pensez donc : 2,6 % de hausse acquis pour l'essentiel au cours des deux séances des 24 et 25 octobre. La Bourse n'avait pas vu cela depuis le début septembre. Célébrait-on le premier anniversaire de son entrée dans l'ère électronique ? Pas du tout. Le petit déclic tant attendu pour débloquer une situation pratiquement gelée depuis environ deux mois s'est produit. Donc les cours ont monté et bien monté. Mais ils n'ont pas grimpé tout de suite. L'échéance mensuelle était là et a fait office de tampon. Lundi, le marché se bornait à résister, à bien résister même, avec un nombre de hausses très légèrement supérieur à celui des baisses. Le lendemain, jour de liquidation générale, il adoptait la même attitude, refusant obstinément de céder un pouce de terrain. Cette liquidation, notons-le bien, était gagnante pour la troisième fois consécutive, de peu (+ 1,5 %) mais gagnante quand même et hissait la Bourse à 8,6 % au-dessus du niveau qu'elle avait atteint à la fin de juin, c'est-à-dire le plus bas de l'année. Une telle progression aurait pu, ou dû, conduire des opérateurs à prendre leur bénéfice. Mais il n'en a rien été. Mercredi, premier jour du nouveau mois, comme souvent en pareille occasion, les valeurs françaises se mirent à pétiller. La séance s'acheva sur une avance moyenne des cours de 1,6 %. Ce qui est bien, mais n'a rien d'éblouissant. La hausse, pour la première journée du terme d'octobre, s'était élevée à 1,8 %. Plus étonnant, en revanche, fut la vitalité manifestée par la Bourse au cours de la séance suivante du jeudi. Sur sa lancée, et sans prendre le temps de souffler, cette dernière s'adjugeait un nouveau gain de 1,2 % environ, ce qui n'est pas si courant, même en période faste.

Des prises de bénéfices allaient-elles cette fois se produire ? Tout portait à le croire, car tous les indices avaient dépassé leurs plus hauts niveaux de l'année et de toujours. Eh bien, non ! A la veille du wek-end, le marché s'immobilisa, toujours avec une très belle allure et sans lâcher de lest. Que s'est-il passé ? La Bourse, qui pataugeait depuis un mois sur un terrain glissant, aurait-t-elle soudain trouvé des points d'appui pour s'accrocher ? C'est possible. Tout s'est passé comme dans l'ouverture d'une porte dont la serrure est rebelle. On cherche à faire jouer le mécanisme sans succès, et hop ! avec un petit coup de chance, cela fonctionne.

Le gouvernement aurait-il voulu le faire exprès qu'il ne s'y serait pas pris autrement. En supprimant l'avantage fiscal dont bénéficiait le 7 % 1973, encore appelé emprunt « Giscard », il n'a pas seulement mis l'épargne en effervescence, mais favorisé aussi un désinvestissement autrement plus important que les 450 millions de francs rapportés par cette mesure à l'Etat (en théorie). Bien que l'émotion causée soit rapidement retombée, entre les 19 et 26 octobre, les échanges ont porté sur plus de 220 000 titres d'emprunt, et les professionnels estiment à 1,5 milliard de francs les montants des capitaux redevenus liquides après les ventes effectuées par ladite épargne. Cela fait beaucoup d'argent, qui va nécessairement se replacer quelque part. En plein « boom », le marché obligataire, les SICAV de trésorerie et autres, en ont déjà recueilli, mais une partie a pu être réemployée aussi sur le marché des actions. Combien ? Difficile d'apprécier. Mais la goutte d'huile a été suffisante pour dégripper le mécanisme. Elle s'est pour ainsi dire glissée à point nommé, c'est-à-dire au moment précis où les facteurs techniques commençaient tranquillement à exercer un effet d'entraînement sur les cours. Ces facteurs sont l'abondance des liquidités, les achats faits pour alimenter avant le 31 décembre les comptes d'épargne actions (CEA), et aussi, les petits portefeuilles composés de SICAV Monory. C'est le phénomène d'entonnoir habituel constaté en cette période de l'année. Le petit coup de pouce ainsi donné de façon inespéré a été d'autant plus profitable que le loyer de l'argent baisse, ce qui dope le marché obligataire mais rabat aussi insensiblement la clientèle vers la Bourse proprement dite. Mécaniquement, les taux de rendement tendent à se réduire entre les deux marchés et les actions recommencent à séduire les investisseurs en quête de rentabilité.

Comme décidément l'inattendu était cette semaine au rendez-vous, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a aiguisé l'intérêt des boursiers en laissant entendre que des décisions étaient dans l'air pour assouplir l'encadrement du crédit. De fait, cet encadrement, mis en place en 1972, a été supprimé pour être remplacé par un système plus simple de contrôle de l'évolution monétaire.

Cela, la Bourse ne le savait pas encore en fermant ses portes vendredi après-midi. Mais la curiosité de l'événement a été plus forte que l'envie de reculer, pourtant favorisée par les rumeurs, démenties ensuite, d'un desserrement du contrôle des changes. Beaucoup craignaient qu'une suppression ou le remplacement de la devise-titre ne ravive l'intérêt pour les valeurs étrangères au détriment des actions françaises.

Manifestement, la Bourse l'entendait d'une autre oreille. De toute façon, ce sera pour une autre fois.

ANDRÉ DESSOT.

Produits chimiques

	26-10-84	Diff.
Institut Mérieux	1 410	+ 62
Laboratoire Bellon	860	+ 15
Roussel-Uclaf	1 700	+ 75
BASF	567	– 26
Bayer	617	– 13
Hoechst	625	– 10
ICI	85,50	– 0,70
Norsk Hydro	148	+ 9

Bâtiment, travaux publics

	26-10-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	838	+ 16
Bouygues	626	+ 5
Ciments Français	302	+ 4
Dumez	698	+ 23
Générale d'Entrepr.	58,80	– 4,70
GTM	229	Inchangé
Lafarge	374,50	– 2,50
J. Lefebvre	144	– 5
Maisons Phénix	158	+ 18
Poliet et Chausson	373	+ 1
SCREG	130,90	+ 5,80
SGF-SB	58,80	– 4,70

Métallurgie construction mécanique

	26-10-84	Diff.
Alspi	102	– 3,20
Avions Dassault-B.	765	+ 45
Chiers-Châtillon	31,30	+ 1,60
Creusot-Loire	–	–
De Dietrich	425	+ 16
FACOM	970	+ 20
Fives-Lille	289	+ 20
Fonderie (Générale)	50,80	+ 0,85
Marine Wendel	105	+ 0,60
Penhoët	612	+ 11
Peugeot SA	210	+ 8,90
Poclain	52	+ 0,70
Pompey	139,80	+ 4,30
Sagem	1340	+ 12
Valéo	234	+ 4
Vallourec	90,80	+ 13

Banques, assurances sociétés d'investissement

	26-10-84	Diff.
Bail Équipement	272,90	+ 6,90
Bancaire (Cie)	570	+ 10
Cetelem	498	+ 33
Chargeurs SA	337	+ 11
CFF	690	+ 5
CFI	248	+ 18
Eurafrance	980	+ 49
Hénin (La)	349	+ 23,80
Imm. Pl.-Monceau	380	+ 45
Locafrance	313	– 2,50
Locindus	731	+ 29
Midi	1 880	+ 75
Midland Bank	216,50	+ 14,50
O F P (Omn. Fin. Paris)	826	+ 36
Parisienne de résc.	860	+ 60
Prétabail	1 050	+ 60
Schneider	N.C.	
UCB	301	+ 0

Matériel électrique services publics

	26-10-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	184,80	+ 0,80
CIT-Alcatel	1 265	+ 84
Crouzet	212	+ 17
Générale des Eaux	533	– 6
Intertechnique	2 080	+ 200
Legrand	1 965	+ 35
Lyonnaise des Eaux	705	– 15
Matra	1 830	+ 5
Merlin-Gérin	1 390	+ 80
Moteurs Leroy-Somer	360	+ 7
Moulinex	98,50	+ 2,50
PM Labinal	383	– 2,50
Radiotechnique	240	+ 19,70
SEB	320,50	– 3,50
Signaux	710	– 19
Télémécanique Electrique	1 923	+ 53
Thomson-CSF	387,80	+ 6,80
IBM	1 300	– 37
ITT	310,50	– 9,50
Philips	177	+ 8,10
Schlumberger	432,50	– 6,50
Siemens	1 555	+ 31

Valeurs diverses

	26-10-84	Diff.
Accor	242,80	+ 7,70
Agence Havas	730	+ 12
ADG	271	– 11
L'Air Liquide	575	+ 20
Arjomari	544	+ 7
Bic	515	+ 15
Bis	240,10	– 40,90
COIP	430	+ 11
Club Méditerranée	1 083	+ 32
Essilor	2 930	+ 40
Europe 1	820	+ 8
Hachette	1 787	+ 82
L'Oréal	2 580	+ 90
Navigation Mixte	324	+ 24
Nord-Est	66,50	+ 4,50
Presses de la Cité	1 815	– 4
Skis Rossignol	1 735	+ 125
Sanofi	548	+ 18

Filatures, textiles, magasins

	26-10-84	Diff.
André Roudière	185	+ 23,70
Agache-Willot	302	+ 2,50
BHV	184	+ 3
CFAO	690	+ 12
Damart-Serviposte	2 285	+ 90
Darty	1 134	+ 34
DMC	116,50	+ 3,50
Galeries Lafayette	295	+ 5
La Redoute	1 222	+ 23
Nouvelles Galeries	122,50	+ 5,20
Printemps	171	+ 5,50
SCOA	56,80	– 1,20

Pétroles

	26-10-84	Diff.
Elf-Aquitaine	237,40	– 0,10
Esso	537	– 24
Francarep	321,20	+ 8,70
Pétroles (Française)	236,50	+ 14,50
Pétroles B.P.	129,50	– 1,80
Primagaz	252	+ 23,50
Raffinage	83,70	+ 0,50
Sogerap	475	+ 7
Exxon	452	+ 9
Petrofina	1 255	+ 25
Royal Dutch	520	+ 14

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	26-10-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 714	+ 4
7 % 1973	9 012	+ 8
10,30 % 1975	97,30	+ 0,50
PME 10,6 % 1976	97	+ 1,30
8,80 % 1977	119	+ 1,30
10 % 1978	98,45	+ 1 85
9,80 % 1978	97,20	+ 0,95
8,80 % 1978	97,90	+ 1,55
9 % 1979	94,40	+ 1,50
10,80 % 1979	100,55	+ 1,55
12 % 1980	102,50	+ 1,15
13,80 % 1980	107	– 0,80
16,75 % 1981	116,50	+ 2,40
16,20 % 1982	120,60	+ 3,15
16 % 1982	121	+ 3,40
15,75 % 1982	119,10	+ 3,35
CNE 3 %	3 840	– 10
CNB bq. 5 000 F	106	+ 1,83
CNB Paribas 5 000 F	105,80	+ 1
CNB Suez 5 000 F	105,80	+ 1
CNI 5 000 F	105,59	+ 1,39

Alimentation

	26-10-84	Diff.
Béghin-Say	305,50	– 9,50
Bongrain	1 870	+ 74
BSN G.-Danone	2525	– 29
Carrefour	1 740	+ 50
Casino	921	+ 6
Cédis	599	– 6
Euromarché	675	+ 5
Guyenne et Gasc.	297	+ 17
Lesieur	1 020	+ 37
Martell	1 980	+ 32
Moët-Hennessy	1 845	+ 15
Mumm	600	+ 12
Occidentale (Gle)	680	+ 9
Olida-Caby	365	+ 4
Pernod-Ricard	759	+ 10
Promodès	1 600	+ 26
Source Perrier	520	+ 4
St-Louis-Bouchon	324	+ 12
C.S. Saupiquet	595	+ 10
Veuve Clicquot	2 500	+ 60
Viniprix	950	+ 30
Nestlé	22 800	+ 500

Mines, caoutchouc, outre-mer

	26-10-84	Diff.
Charter	27,80	– 1,20
Géophysique	830	– 10
Imétal	84,50	– 3
INCO	111,80	– 5,70
Michelin	879	+ 17
Min. Pennaroya	64,30	– 2,20
RTZ	77,40	+ 1,40
ZCI	2,01	+ 0,05

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 18-10
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	405 941
dont : Or	258 097
Disponibilités à vue à l'étranger	57 600
ECU	73 646
Avances au Fonds de stabilisation des changes	16 598
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 306
dont : Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	197 393
dont : Effets escomptés	89 347
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	73 593
5) DIVERS	7 651
Total	702 886

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	194 507
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 663
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	17 295
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	83 435
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	17 095
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 646
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	14 708
Total	702 886

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 19 oct.	Cours 20 oct.
Or fin (kilo en barre)	103 250	101 460
– (kilo en lingot)	103 400	101 500
Pièce française (20 fr.)	608	610
Pièce française (10 fr.)	400	601
Pièce suisse (20 fr.)	600	595
Pièce latine (20 fr.)	594	591
● Pièce tunisienne (20 fr.)	616	590
Souverain	741	738
Souverain Elizabeth II	750	738
● Demi-souverain	410	410
Pièce de 20 dollars	4 480	4 130
– 10 dollars	2 142	2 100
● – 5 dollars	1 250	1 300
– 50 pesos	3 860	3 855
● – 20 marks	730	720
– 10 florins	623	612
● – 5 roubles	399	399

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
C.N.E. 3 % (1)	21 583	82 985 450
4 1/2 % 1973 (1)	45 090	77 232 328
Midi (1)	32 774	69 959 844
Moët (1)	36 466	66 569 229
CGE part. (1)	36 476	54 665 645
Club Méd. (1)	42 245	44 914 415
Elf	164 837	39 022 314
Thoms. part. (1)	27 782	36 502 484
L'Air Liq. (1)	62 076	35 082 072
IBM	25 803	34 509 366
BSN	12 444	31 374 469
CFP	129 977	30 400 725
Carrefour	17 351	29 858 994
St-Gob. part. (1)	22 911	29 749 283

(*) Du 18 au 25 octobre inclus.
(1) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	22 oct.	23 oct.	24 oct.	25 oct.	26 oct.
RM	336 553	381 632	284 467	421 435	429 843
Comptant R. et obl.	3 281 373	3 597 569	3 720 206	2 709 009	2 772 014
Actions	163 526	67 858	72 340	55 263	162 439
Total	3 781 452	4 047 059	4 077 013	3 185 707	3 364 296
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	118	117,8	119,3	120,6	–
Étrang.	94,1	93,2	95,4	96,3	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	115,8	115,9	117,8	119,3	119,1
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	179,2	179	181,1	182,8	183

Sicav et FCP court terme : attention, danger

Dépassés par leur succès ; tel est le sort que connaissent actuellement les Sicav ou fonds communs de placement (FCP) à court terme créés après le 4 septembre 1981, lorsque les pouvoirs publics commencèrent à appliquer une sévère limitation de la rémunération offerte jusque-là aux épargnants. Discrètement au début, et de plus en plus ouvertement par la suite, banques, agents de change et autres réseaux de collecte de l'épargne publique faisaient assaut d'imagination pour mettre à la disposition des investisseurs des instruments de gestion collective, dont la principale caractéristique était de pouvoir «entrer et sortir à la carte». Avec, de plus, des droits (d'entrée et de sortie) réduits à zéro, un moyen supplémentaire de capter cette vaste clientèle en mal de placements que constituent les entreprises, les associations, les collectivités et des particuliers de plus en plus nombreux.

De 24 Sicav et 356 FCP de trésorerie à la fin de l'année 1982, le nombre de ces nouveaux véhicules est passé à près de 80 Sicav et quelque 1 800 FCP tout dernièrement. Dans le même temps, les sommes recueillies, qui représentaient 33 milliards de francs à la même époque, avoisinent actuellement les 200 milliards de francs par rapport à un marché obligataire – le cinquième du monde – dont la capitalisation est d'environ 1 200 milliards de francs. De quoi satisfaire tous les gestionnaires ; mais, comme toute médaille, celle-ci a son revers : la crainte de voir les déposants, mus par la peur d'un retournement sur les taux d'intérêt ou par un impérieux besoin de trésorerie, procéder à de brusques – et importants – retraits.

Si certaines Sicav sont en mesure de faire face à d'éventuels remboursements (les plus grosses ont des encours qui atteignent ou dépassent les 10 milliards de francs), il n'est pas sûr que toutes aient les reins assez solides, de même que pour certains FCP créés dans des charges d'agents de change où la clientèle est, par principe, beaucoup plus sélectionnée, et, donc, restreinte. «On accrédite l'idée que, grâce à ces instruments à court terme, on peut être liquide sur un marché financier», commente un professionnel. Il fait ainsi allusion à cette présentation abusive qui tend parfois à faire passer ces Sicav et ces FCP pour des réceptacles de sommes disponibles «à vue» ou presque, alors qu'ils ont une vocation obligataire puisqu'ils sont investis en valeurs mobilières à revenu fixe, donc soumis aux variations d'un marché qui, surtout en ce moment, préoccupe les milieux financiers en raison d'une baisse trop rapide des taux de rendement.

Pour essayer de pallier ces risques, les intermédiaires financiers et la Rue de Rivoli sont convenus de réfléchir, au sein d'une commission ad hoc, aux moyens de «limiter la casse» sans freiner de façon drastique un processus qui correspond à la préoccupation gouvernementale : drainer de l'épargne liquide vers des placements à longue échéance. La première étape a consisté à adresser tout récemment une missive à l'Association des sociétés et fonds français d'investissements (ASFFI) afin d'inviter ses adhérents à ramener de 75 % à 60 % la part d'obligations qu'ils sont tenus de détenir en portefeuille.

Mais on ne saurait s'arrêter en si bon chemin, et certains professionnels s'attaquent déjà à un autre objectif plus ambitieux : essayer d'obtenir une véritable transparence sur les formes de placement offertes de façon à déterminer les performances réelles de ces Sicav et fonds communs, étant entendu que la rentabilité élevée affichée par nombre d'entre eux a pour inévitable corollaire un risque à due proportion. Certains banquiers vont même plus loin en suggérant l'application d'un droit d'entrée minime, mais obligatoire, qui pénalise, par exemple, les versements effectués pour des périodes inférieures à quinze jours.

Cette préoccupation est également partagée par la Commission des opérations de Bourse, qui, dans son Bulletin d'octobre, à paraître incessamment, a établi une catégorie particulière pour les Sicav et FCP dont le coefficient de rotation des capitaux est inférieur à six mois. La COB annonce ainsi un total de 70 à 90 milliards de francs d'actif (la fourchette est large) à fin juin 1984, alors que sa précédente estimation, beaucoup plus globale, aboutissait à un chiffre de 150 milliards de francs.

Mais l'essentiel reste que le Trésor et la place financière réunis puissent éviter tout risque d'emballement excessif, dommageable à la fois aux institutions mais, bien plus, aux particuliers, et devant lequel les interventions des institutionnels – y compris de la Caisse des dépôts – seraient d'un piètre secours si la machine venait à prendre trop de vitesse.

SERGE MARTI.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Repli

La crainte d'un retour à la récession a été plus forte ces derniers jours que la satisfaction de voir les taux d'intérêt baisser. L'indice Dow Jones a, de ce fait, reperdu une bonne partie des gains acquis la semaine précédente pour s'établir, vendredi, à 1 204,94 (contre 1 225,92 le 19 octobre).

Les opérateurs ont surtout été affectés par l'annonce d'un recul inattendu de 4,5 % des commandes de biens durables en septembre. Ils en ont déduit que l'expansion se ralentissait un peu trop vite. Le sentiment confus que la crise, à nouveau, était peut-être au bout du chemin a été renforcé par les conclusions d'une enquête faite auprès de mille quatre cents chefs d'entreprise, qui, pour la première fois depuis deux ans, fait état d'un certain pessimisme. La baisse généralisée des taux de base bancaires a eu d'autant moins d'effet que M. H. Kaufman l'a qualifiée de simple « entracte ». Certains analystes abondent dans son sens en faisant valoir que l'importance des emprunts que le Trésor va devoir lancer pour combler le déficit budgétaire constitue une sérieuse menace sur le front monétaire.

	Cours 19 oct.	Cours 26 oct.
Alcoa	35 7/8	35 1/8
ATT	19 1/8	18 1/2
Boeing	57 7/8	56
Chase Man. Bank	43 1/4	41 1/8
Du Pont de Nemours	47 3/4	47
Eastman Kodak	73 3/8	71
Exxon	41 1/2	43 1/4
Ford	50	47 5/8
General Electric	58 1/2	56 5/8
General Foods	58 5/8	56 1/2
General Motors	80 7/8	79
Goodyear	26 3/4	26 3/4
IBM	125	124 3/8
ITT	29 1/8	28 3/8
Mobil Oil	27 7/8	30 1/2
Pfizer	37 1/2	36 3/4
Schlumberger	40 5/8	40 5/8
Texaco	34 1/8	34 1/2
UAL Inc.	42 3/4	42 1/2
Union Carbide	50 1/8	48 5/8
US Steel	23	23
Westinghouse	27 5/8	27 7/8
Xerox Corp	37 3/4	36

LONDRES

Reprise

L'espoir d'un règlement du conflit des charbonnages, mais aussi d'un relèvement des prix du pétrole, a déclenché cette semaine une assez forte reprise. Les excellents résultats d'ICI au 30 septembre ont encore ajouté à l'optimisme. Mais la lourdeur de Wall Street et la persistance des incertitudes sur le front social ont incité les opérateurs à mettre la pédale douce. Indice « FT » des industrielles du 26 octobre : 873,20 (contre 853,50).

	Cours 19 oct.	Cours 26 oct.
Beecham	360	358
Bowater	165	163
Brit. Petroleum	463	473
Charter	223	215
Courtaulds	134	131
De Beers (*)	487	481
Dunlop	32	35
Free State Ged. (*)	30 3/8	30 7/8
Glaxo	965	995
Gt. Univ. Stores	604	619
Imp. Chemical	690	676
Shell	633	651
Unilever	1045	1045
Vickers	181	182
War Loan	35 7/8	34 5/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Baisse

Des ventes bénéficiaires ont sérieusement écorné les gains acquis la semaine précédente et les cours ont, en moyenne, baissé de 2 %. Le développement de l'affaire des « pots-de-vin » a favorisé une détérioration du climat.

Indice de la Commerzbank du 26 octobre : 1 073,6 contre 1 098,30.

	Cours 19 oct.	Cours 26 oct.
AEG	109,30	103,50
BASF	172,90	166,50
Bayer	183,50	172,80
Commerzbank	172	165,70
Deutschebank	375,40	365,50
Hoechst	182,20	176,50
Karstadt	237,50	232
Mannesman	156,90	152,60
Siemens	455,90	444
Volkswagen	193,20	189,60

TOKYO

Record battu, mais...

Le Kabuto-Cho a réussi cette semaine à battre son précédent record et jeudi, pour la première fois de l'histoire, l'indice Nikkeï Dow Jones dépassait la barre des 11 200 pour s'inscrire à 11 213,02. Mais à l'issue de cette neuvième séance consécutive de hausse, qui portait les gains du marché à 3,8 %, des ventes bénéficiaires se sont produites. Tous les gains n'ont cependant pas été reperdus et samedi matin, l'indice Nikkeï Dow Jones s'établissait à 11 150,95 (contre 10 928,68). Indice général : 847,95 (contre 845,62).

	Cours 19 oct.	Cours 26 oct.
Akaï	535	518
Bridgestone	570	600
Canon	1 640	1 600
Fuli Bank	990	990
Honda Motors	1 320	1 310
Matsushita Electric	1 670	1 670
Mitsubishi Heavy	229	230
Sony Corp.	4 000	3 900
Toyota Motors	1 340	1 330

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA DISPARITION DU PÈRE POPIELUSZKO

Le comité central du parti polonais pourrait ordonner un purge dans la police

Menaces à l'égard de l'opposition

Le comité central du parti polonais, réuni en séance plénière vendredi 26 octobre à Varsovie, a demandé un *« renforcement du contrôle du parti »*, sur l'appareil de sécurité, à la suite de l'enlèvement du père Popieluszko, commis une semaine plus tôt.

Le comité central, a invité le bureau politique à *« prendre des décisions, dont certaines concerneront des personnes »*. La résolution devrait ainsi logiquement déboucher sur une purge dans l'appareil policier avec des conséquences possibles dans les instances supérieures du parti.

Tout en exigeant que *« tous les auteurs, directs et indirects »* de l'enlèvement, qualifié de *« provocation criminelle »*, soient *« rapidement retrouvés et chatiés sévèrement »*, le comité central ajoute cependant : *« Les quelques criminels provocateurs et agents d'une mauvaise cause ne changeront rien à l'apréciation générale sur la milice et les services de sécurité »*. Et il prend soin d'exprimer *« sa pleine confiance dans le ministère de l'intérieur (...) dirigé par le général Kiszczak »*.

Auparavant, le généra Jaruzelski, premier secrétaire du parti, avait lui-même condamné devant le plénum de rapt du prêtre, et demandé au comité central d'exprimer à l'unanimité sa réprobation à l'égard de *« cet acte de banditisme »* qui a *« profondément ému l'opinion publique »*. *« Nous devons lutter fermement*, a-t-il ajouté, *contre tout ce qui envenime et enflamme le climat social, viole les normes élémentaires de la légalité, et attaque par la même la ligne du neuvième congrès du parti* (en juillet 1981), *le renouveau socialiste, la politique de notre parti et de sa direction »*.

Huit jours après l'enlèvement et en dépit d'intenses battues organisées par la police, on reste toujours sans la moindre nouvelle du prêtre, connu pour son attachement à Solidarité. Les dimensions prises par l'affaire, qui fait désormais la «une» de la presse officielle, et la vigueur avec laquelle le crime est dénoncé par les responsables officiels, rendent de plus en plus vraisemblable une issue fatale. Les autorités, invoquant les nécessités de l'enquête, n'ont donné aucune précision sur les résultats des interrogatoires des trois suspects arrêtés, parmi lesquels figure un *« fonctionnaire du ministre de l'intérieur »*, dont le garde et les fonctions restent tenues secrètes.

Dans l'ensemble de la Pologne, l'émotion est de plus en plus vive. Des prières sont dites pour le prêtre dans les églises, mais aussi dans les entreprises et les universités. Quinze personnalités très connues, parmi lesquelles le cinéaste Andrej Wajda, des professeurs d'université, l'ancien président de l'Union des journalistes (dissoute par les autorités), M. Bratkowski, ont écrit au général Jaruzelski pour lui demander que toute la lumière soit faite sur l'enlèvement. Ils évoquent *« la responsabilité morale »* du pouvoir dans cette affaire.

Au cours d'une conférence de presse, M. Janusz Onyszkiewicz, ancien porte-parole de Solidarité, a souligné que ce crime était l'aboutissement d'une série de menaces et de violences, exercées contre des partisans de Solidarité. Il a cité une série d'exemples de chantages exercés par la police politique, qui aurait ainsi menacé l'épouse d'un dirigeant clandestin, M. Tadeusz Jedynak de viol, d'enlèvement de ses enfants, ou d'« accident » fatal.

De son côté, le primat de Pologne, Mgr Glemp, venu assister à une messe dite pour le père Popieluszko dans sa paroisse, vendredi soir, a lancé un appel au calme, demandant aux chrétiens de *« ne pas se laisser entraîner par l'émotion sur les voies de la vengeance et de la haine »*.

Enfin, l'agence officielle PAP a adressé, vendredi, une très sévère mise en garde à l'opposition.

Dénonçant *« ceux qui cachent mal leur joie sous des vêtements de deuil et misent sur cette tragédie pour sortir de l'ombre »* elle a nommément désigné d'anciens dirigeants de Solidarité ou du KOR, récemment libérés de prison, comme MM. Seweryn Jaworski, Jacek Kuron, Henryk Wujec, Zbigniev Romaszewski, coupables selon elle d'avoir, *« sous le prétexte de se préoccuper du sort du père Popieluszko »*, créé des *« structures »* à l'église Saint-Stanislas, la paroisse du disparu, (il s'agit du *comité informel qui s'est* constitué à la suite du rapt).

Ces *« vétérans de la confrontation, experts ès provocations et spécialistes des désordres (...) veulent rassembler le maximum de gens pour insuffler la haine, (...) et interrompre le processus de normalisation de la Pologne avec l'Occident ». « Les autorités sauront assurer l'ordre public »*, ajoute l'agence, en concluant sur cette menace : *« Mais peut-être faudra-il en payer le prix »*. – *(AFP, UPI, AP)*.

La Turquie en proie à ses démons

Le « retour à la démocratie », dont les élections du 6 novembre 1983 *devaient marquer* la première étape après plus de trois années de régime purement militaire, paraît aujourd'hui bien compromis en Turquie.

Comme il était prévu, M. Turgut Ozal, le premier ministre issu de la consultation, n'est parvenu à prendre aucune initiative en matière de sécurité *et de droit de* l'homme : c'est là le domaine réservé des forces armées. Celles-ci s'en occupent à leur façon habituelle, qui est fort expéditive : ratissage des villages kurdes situés à la frontière de l'Irak *(et même au-delà, avec* l'accord de Bagdad), en vue de liquider les rebelles séparatistes ; et reprise après seize mois de répit des exécutions d'opposants politiques extrémistes : les deux dernières victimes ont été respectivement Ilyas Has, pendu le 7 octobre à Izmir, et Hidir Aslan, le jeudi 25 à Burdur, et cela malgré les démarches diverses – celles du PCF notamment – pour sauver ce militant d'extrême gauche condamné pour *« tentative de changement par la violence de l'ordre constitutionnel »*.

A M. Turgut Ozal revenait d'assainir, selon les recettes les mieux éprouvées de l'hyperlibéralisme, une économie nationale en plein marasme. Comme il est ordinaire, les premiers résultats ont été spectaculaires (en particulier *un redressement de* la balance commerciale) au prix, comme il est non moins ordinaire, d'une aggravation des conditions de vie des couches populaires et des classes moyennes (le chômage atteint environ 20 % de la population active).

Mais comme tous les libéraux du tiers-monde (et parfois d'ailleurs...), le chef du gouvernement d'Ankara retrouve à chaque pas certaines pesanteurs : appareil d'Etat, bureaucratie, corruption. Il pourrait en faire rapidement *les frais* : sa permanence au pouvoir apparaît, en effet, désormais menacée. M. Ozal fait aujourd'hui face à une crise majeure, rendue manifeste par la démission, le 25 octobre, de son beau-frère, le ministre de l'intérieur M. Ali Tanriyar, et le limogeage consécutif du ministre des finances et des douanes, M. Vural Arikan. Ce déchirement du tissus gouvernemental a pour *origine* la découverte, en juillet dernier, d'un trafic d'or et de devises impliquant des fonctionnaires et des policiers – événement banal en Turquie. Pour d'obscures raisons, l'affaire a divisé l'équipe en place. Le ministre des finances a accusé son collègue de l'intérieur de *« pratiques anticonstitutionnelles »* (des douaniers auraient été torturés par des policiers).

En fait, il semble que M. Vural Arikan, qui jouit d'une certaine popularité, joue la déstabilisation de M. Ozal, afin de lui succéder à la *tête d'une nouvelle coalition* formée de dissidents du parti Anavatan (la Mère-Patrie) de l'actuel premier ministre et de la Démocratie nationaliste, significativement dénommée en Turquie « le parti des généraux ». *Les forces armées* ne se sont jamais vraiment accommodées de la victoire de M. Ozal, en 1983, et le président Evren ne serait sans doute pas désolé de travailler avec un premier ministre plus malléable. En toute hypothèse, l'Anavatan est aujourd'hui tiraillé entre des courants *contradictoires*, parmi lesquels les fondamentalistes musulmans ne sont pas les moins actifs.

Le problème kurde, le poids énorme de l'Etat, une conception sommaire des droits de l'homme : autant de problèmes quasiment insolubles pour une Turquie qui a, *décidément*, beaucoup de difficultés à démontrer sa *qualité d'Etat européen à part entière*, ce à quoi, pourtant, elle *tient énormément*.

Le retour en France de Jacques Abouchar

Jacques Abouchar était attendu, samedi soir 27 octobre, à Orly, où il devait être accueilli par le premier ministre, M. Laurent Fabius, et le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz.

L'avion du GLAM, qui ramène en France le journaliste d'Antenne 2, et dans lequel se trouve M. Yves Tavernier, député (PS) de l'Essonne et président du groupe d'études des questions afghanes à l'Assemblée nationale, a finalement quitté Paris pour Kaboul en fin de journée, vendredi. L'appareil, qui avait décollé une première fois dans la nuit de jeudi à vendredi, avait dû rebrousser chemin non pour des « raisons techniques » comme annoncé initialement mais parce qu'il n'avait pas été autorisé par les autorités soviétiques à survoler la partie méridionale du territoire de l'URSS. *Cette autorisation paraît avoir été* accordée par la suite.

Les dirigeants du PCF ne se sont pas rendus à la réception de l'ambassade soviétique

Les dirigeants du Parti communiste n'ont pas assisté à la réception offerte par l'ambassadeur soviétique à Paris, M. Youli Vorontsov, le vendredi 26 octobre, pour le soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et l'Union soviétique. Les groupes communistes de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil de Paris étaient représentés, respectivement, par MM. Guy Ducoloné, Serge Boucheny et Louis Baillot, mais aucun membre du bureau politique du PCF n'était présent.

M. Laurent Fabius, qui, après l'annonce de la libération de Jacques Abouchar, avait fait savoir qu'il se rendrait à cette réception, y est demeuré vingt minutes. MM. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures,Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, se sont rendus, aussi, à l'invitation de l'ambassadeur soviétique, de même que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste. MM. Michel Debré et Maurice Couve de Murville, députés (RPR), anciens premiers ministres, étaient pésents.

L'absence des dirigeants du PCF est liée aux conditions dans lesquelles la libération de Jacques Abouchar avait été annoncée par les Soviétiques à des responsables socialistes, alors que les communistes avaient feint de croire que la décision incombait aux autorités de Kaboul (*le Monde* du 27 octobre). M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, directeur de *l'Humanité*, a déclaré à ce sujet, vendredi 26 octobore, sur France-Inter : *« Il est évident que l'attitude de l'Union soviétique pose un problème. La direction du Parti communiste y réfléchit, et nous ne manquerons pas d'en tirer les conclusions. »*

M. Leroy a indiqué, d'autre part, qu'il se réjouit *« sans réserve »* de la libération du journaliste d'Antenne 2, qui *« montre le poids de l'opinion publique »*. Il a précisé que *l'Humanité* serait représentée, à l'aéroport, pour accueillir Jacques Abouchar à son arrivée.

Une mise au point du chargé d'affaires afghan

Le chargé d'affaires d'Afghanistan à Paris, M. Keshtmand, nous a fait parvenir la mise au point suivante :

« Dans la matinée du jeudi 25 octobre 1984, le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Kaboul a été convoqué au ministère afghan des affaires étrangères, et la nouvelle de la grâce de Jacques Abouchar lui a été communiquée. L'ambassade de la République démocratique d'Afghanistan à Paris a reçu de son gouvernement un télégramme en début d'après-midi du jeudi 25 octobre, la chargeant d'informer le président de l'Assemblée nationale française et les autorités françaises de la grâce accordée par le président Karmal, président du présidium du Conseil révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan, à M. Abouchar.

» L'ambassade, bien qu'en possession de la nouvelle, par souci de discrétion et de respect des règles protocolaires, n'a pas voulu la communiquer à la presse avant d'en avoir informé M. le président de l'Assemblée nationale et les autorités françaises. L'indiscrétion émanant d'un parlementaire français se trouvant en Union soviétique pour un voyage, outrepassant les règles du protocole et la réserve diplomatique, ne peut que surprendre. Il a voulu annoncer la « nouvelle », prendre ainsi de court la diplomatie et les diplomates, qui, répétons-le, étaient les premiers en possession de l'information. »

[Rappelons que si l'on ne dément pas de source française que le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Kaboul, M. Barraux, ait été convoqué jeudi, en fin de matinée, au ministère afghan des affaires étrangères, les informations qui lui ont été communiquées à cette occasion n'ont pas été jugées assez précises pour pouvoir être interprétées comme annonçant la libération de Jacques Abouchar dans les prochaines heures (*le Monde* du 27 octobre).

Quant à l' *« indiscrétion »* reprochée à un *« parlementaire français »*, c'est-à-dire à M. Claude Estier, on notera qu'elle a été plutôt le fait de son interlocuteur soviétique, M. Ponomarev.]

UN AN APRÈS

Polémique sur les circonstances de l'attentat contre un poste français de Beyrouth

Un an après le double attentat, à Beyrouth, contre les installations des contingents français et américain, qui provoquèrent la mort de 58 parachutistes français et de 225 « marines » américains, *le Figaro magazine* du samedi 27 octobre publie le témoignage du père de l'un des disparus qui met en doute la version officielle selon laquelle les deux bâtiments ont été soufflés par l'explosion d'un camion piégé qui a foncé à vive allure contre les barrages à l'entrée.

Selon ce témoignage, les autorités françaises auraient menti et n'auraient pas tenu compte d'observations ou d'avertissements que leur aurait adressés dans un rapport sur la lutte antiterroriste au Liban l'un des officiers tués.

Dans un communiqué, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, rappelle qu'une enquête de commandement a été effectuée à sa demande. *« D'autre part,* explique-t-il, *deux enquêtes judiciaires ont été diligentées, l'une par les autorités libanaises, l'autre par les autorités judiciaires françaises, toutes ces enquêtes ont établi les circonstances de cet acte terroriste, unanimement condamné, qui présentait, comme avait pu le constater la presse nationale et internationale, des analogies avec une série d'attentats perpétrés par des véhicules piégés, notamment contre le quartier général du détachement américain à Beyrouth »*, quelques instants avant l'attaque contre la tour du Drakkar où étaient les Français.

MORT DE L'HISTORIEN ET ETHNOLOGUE CHARLES PARAIN

L'historien et ethnologue Charles Parrain vient de mourir dans les Yvelines. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

[Ancien élève de l'Ecole normale supérieure (promotion 1913), agrégé de grammaire, il fut durant de longues années professeur de lycée. Après avoir participé à des missions archéologiques en Egypte et en Grèce, il commence une carrière parallèle de chercheur et d'historien, s'intéresse à l'origine des plantes *cultivées, à l'histoire de l'agriculture.*

Coauteur en 1941 du premier tome de *l'Histoire économique de l'Europe*, à l'université anglaise de Cambridge, il a mené une série d'enquêtes ethnologiques dans le cadre du Musée national des arts et traditions populaires. En 1979, les Editions sociales publieront son étude sur l'agriculture européenne au Moyen Age : *Outils agraires et développement historique.* Il avait adhéré à partir de 1930 au Parti communiste.]

RECTIFICATIF. – Le foyer pour travailleurs immigrés, *« en très mauvais état »*, de l'Hay-les-Roses (Val-de-Marne), où a eu lieu, le 22 octobre, une opération de police ne dépend pas, contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 23, de la SONACOTRA. Celle-ci nous prie de préciser qu'*« à la demande des pouvoirs publics »*, elle a simplement *« étudié sa reprise en gestion de façon que soient assurées des conditions de vie et de logement décentes »*.

M. CHARLES MILLON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Millon, député UDF de l'Ain, maire de Belley, membre du secrétariat politique du Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL - *le Monde* », dimanche 28 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Millon, porte-parole du courant « barriste » au sein du PR, auteur d'un ouvrage sur l' « extravagante histoire des nationalisations », répondra aux questions d'André Passeron et de Serge Marti, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et de Bruno Cortès, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Le numéro du « Monde » daté 27 octobre 1984 a été tiré à 460 878 exemplaires

A B C D E F G

Grandes manœuvres pour la candidature de Paris aux Jeux olympiques

Des badges tricolores frappés des cinq anneaux olympiques et célébrant l'arrivée de la flamme dans la capitale ont été envoyés au ministère des sports. Un fabricant astucieux a eu l'idée de se signaler ainsi à l'attention des pouvoirs publics au cas où les Jeux olympiques de 1992 seraient organisés à Paris.

Certes, la capitale n'est pas encore officiellement candidate. Mais la longue valse-hésitation entre la Ville et l'Etat sur cette officialisation pourrait prendre fin prochainement. Le dossier devrait en effet, être présenté aux membres du Comité international olympique (CIO) lors de leur session extraordinaire à Lausanne le 4 décembre.

Le scénario de cette annonce a déjà été élaboré : le maire de Paris rendra visite au président de la République à l'Elysée; à l'issue de cette entrevue, MM. Mitterrand et Chirac annonceront de concert *« la bonne nouvelle »*.

Pour en arriver là, il ne reste plus qu'à trouver un accord sur les quatre points qui séparent encore les négociateurs des deux parties : le financement du déficit éventuel des Jeux s'il est supérieur à 4 milliards de francs; la répartition du bénéfice de la vente des monnaies olympiques, dont le produit pourrait atteindre 2 milliards ; la création d'une loterie olympique ; la mise en forme législative du projet.

Une réunion entre les représentants de la Ville et de l'Etat, le lundi 29 octobre, pourrait favoriser le rapprochement des points de vue. Un long chemin a été parcouru depuis les Jeux de Los Angeles. Jusqu'alors, les négociateurs du gouvernement n'avaient pas eu le sentiment que M. Chirac avait la volonté réelle de présenter la candidature parisienne.

Au-delà du dossier technique, les services du maire avaient multiplié les objections financières. Depuis lors, toutefois, cinq préalables ont pu être réglés : l'établissement public régional prendra en charge 25 % du déficit éventuel ; le surcroît du financement des mesures de sécurité sera à la charge du comité d'organisation ; une partie de la surcharge des timbres olympiques sera attribuée au comité d'organisation ; une médaille unique sera frappée, dont les 4 à 5 millions de francs de bénéfices prévus iront au comité d'organisation ; les assurances contre les risques majeurs (boycottage) seront à la charge des différents partenaires.

Concurrence d'Amsterdam et de Barcelone

Compte tenu du nouvel état d'esprit de la municipalité, les négociateurs du gouvernement pensent que les derniers obstacles seront rapidement levés pour permettre la présentation d'un programme dont le budget est estimé à 10 milliards de francs. D'autres discussions entre la Ville et l'Etat devront alors suivre pour la mise en place du comité de candidature et, ultérieurement, du comité d'organisation.

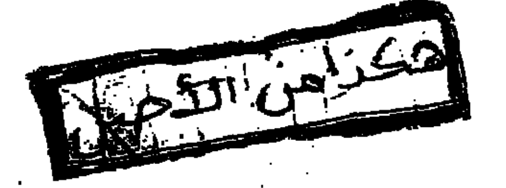
Mais, compte tenu de l'état d'avancement des projets concurrents, notamment ceux d'Amsterdam et de Barcelone, la candidature de Paris aurait encore un handicap non négligeable. Les partenaires sont, en effet, sur le point de résoudre les problèmes financiers. En revanche, les décisions sur l'implantation proprement dite des épreuves n'ont pas encore été arrêtées. Le scénario élaboré au printemps dernier, parmi de nombreuses hypothèses, a en partie été remis en cause. Le stade d'athlétisme sur les terrains de Pershing dans le bois de Vincennes pourrait être abandonné au profit de la rénovation du stade olympique de Colombes. Le village des athlètes, qui devait être scindé en deux, pourrait être totalement installé à Tolbiac. Le stade nautique pourrait passer de Bercy à Vincennes. Il y a concurrence entre Mantes-la-Jolie et Torcy pour le bassin d'aviron. Enfin, une éventuelle salle omnisports à Bobigny se pose en concurrente du palais de Bercy.

En bref, même si l'Etat et la Ville s'accordent enfin sur le budget olympique, il restera beaucoup de travail pour convaincre les membres du CIO d'attribuer à Paris les Jeux de 1992 pour le centenaire de l'appel lancé par Pierre de Coubertin pour leur rénovation.

ALAIN GIRAUDO.

COMPRESSEUR OUBLIÉ

Dans l'article « Le grand cirque de la formule 1 » (*le Monde* daté 21-22 octobre), une erreur typographique nous a fait indiquer que la cylindrée des moteurs de formule 1 était de 1 500 centimètres cubes sans compresseur. En fait, nous aurions dû écrire : *« La cylindrée des moteurs est de 1 500 centimètres cubes avec compresseur ou de 3 000 centimètres cubes sans compresseur. »*



Le Monde
Aujourd'hui

GILLES RIGOULET

Des cimetières en ces jardins, page III

Supplément au numéro 12366. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 28-lundi 29 octobre 1984.

L'enfant dans la crèche

A la lecture du courrier du docteur Didier Grangeorge (*le Monde* des 14 et 15 octobre), pédiatre à Fréjus, concernant les crèches, il me semble urgent de dénoncer une *nouvelle fois l'amalgame qui* consiste ici à apparenter nos crèches aux hôpitaux psychiatriques dans lesquels certains régimes tentent de dissoudre la personnalité de leurs dissidents, d'anéantir leurs *pensées et leurs idéaux. C'est* grave... c'est très grave ! D'autant que les arguments du docteur Grangeorge ne reposent sur aucun fait précis, sur aucun chiffre, mais seulement sur quelques idées vagues, qu'il cautionne de son titre de *pédiatre*.

Le docteur Grangeorge a certainement rencontré des jeunes drogués qui *étaient des anciens enfants de crèche. Mais peut-il prouver* qu'un plus grand nombre de ceux-ci deviennent des drogués ? J'aborde ma vingt-cinquième année de directrice de crèche, j'ai donc bouclé une génération et « mes » premiers enfants sont *arrivés à l'âge adulte. A ma connaissance, un seul s'est* effectivement drogué. Il s'agissait d'un enfant doté d'une grande intelligence, particulièrement séducteur et charmant, qui – pour cette raison – me paraît avoir été plutôt davantage choyé, tant à la crèche *que dans sa propre famille. Mais,* parmi la *même* « classe » d'âge, figurent aussi un énarque et un médecin. Si, suivant l'argumentation du docteur Grangeorge, l'échec du premier est imputable à la crèche, le succès des deux autres est alors – sans aucun doute – à met*tre à son crédit !*

De même, j'ai rencontré au cours de ma carrière tant d'enfants qui se réfugiaient, durant les premiers *mois, « dans une somnolence diurne » tout simplement parce* qu'ils aimaient dormir, pour rattraper, dès un an, d'une belle vivacité leur prétendu endormissement ; ou d'autres encore qui épuisaient, le soir venu, leurs parents recrus de fatigue, refusant de dormir aux *heures convenues, sans jamais donner le jour, à la crèche, le moindre* signe de fatigue ou de mauvaise humeur car ils avaient, tout simplement, des besoins en sommeil inférieurs à la moyenne ! Cela suffit-il vraiment pour tirer des conclusions définitives quant à l'influence des crèches et *pour leur jeter l'anathème ?*

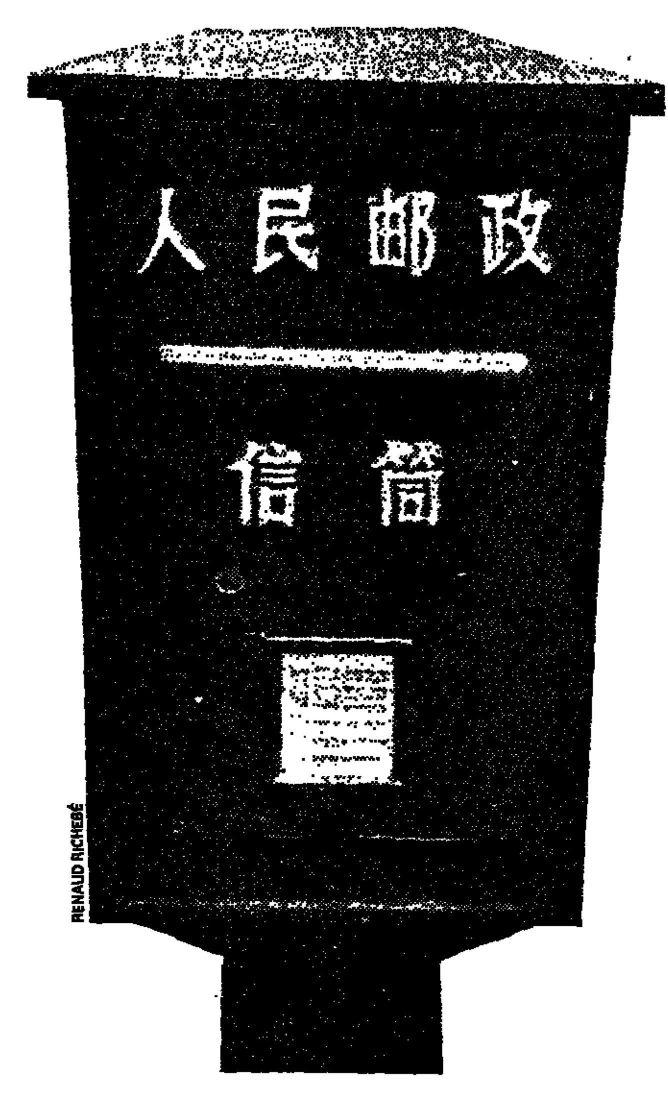
Quant aux antibiotiques, je déplore *qu'on leur fasse* – et pas *seulement dans cette correspondance* – un mauvais procès, maintenant que sont oubliés, grâce à leur usage courant, les ravages des maladies infantiles : lorsque je lis dans le journal de bord, retrouvé aux archives, de mon *prédécesseur d'avant guerre qu'à telle date la* crèche a été fermée pour désinfection à la suite de un, deux ou trois décès dus à une rougeole ou une scarlatine, je me réjouis que les antibiotiques aient permis de repousser *le spectre de la mortalité infantile ; d'autant que ces ravages* survenaient *non seulement* dans les crèches mais aussi dans les familles.

Le lecteur ne sera point étonné qu'une directrice de crèche soit convaincue par ce mode de garde et qu'elle s'en fasse l'ardent défenseur. Néanmoins, je conçois que d'autres opinions existent, que certaines mères préfèrent garder leurs enfants *elles-mêmes ou* les confier *à une nourrice. Et je trouve merveilleux* que dans notre société occidentale, si décriée par le docteur Grangeorge, ce choix leur soit offert ! Car le travail n'est une acquisition récente que pour les femmes des milieux plus favorisés. En effet, celles des milieux les plus *défavorisés travaillaient déjà il y a* cent ans : elles étaient ouvrières, cousettes, vendeuses, blanchisseuses, cuisinières, travaillaient de dix à douze heures par jour, six jours par semaine, sans pouvoir faire appel pour la garde de leurs enfants à une quelconque structure de garde. Aujourd'hui, *elles peuvent opter pour la crèche collective ou* familiale !

Alors, la crèche-goulag ? Non, ce n'est pas sérieux !.

S. KAATZ-FRUCHT,
directrice de la crèche israélite.
(Paris.)

Encyclopédies. – Une « coquille » s'est glissée dans l'article consacré à l'Encyclopédie nationale des sciences et des techniques (*le Monde Aujourd'hui* daté 21-22 octobre). Il fallait lire : « (...) *L'encyclopédie par fascicules devra trouver un autre éditeur. Là encore, des contacts* (et non des contrats) *ont déjà eu lieu avec la Compagnie européenne de publication qui chapeaute Larousse et Nathan.* »



Boîte aux lettres chinoise contemporaine.

Hausse minable

Si l'on a abondamment dénoncé la « hausse fiscalisée » de 10 centimes du coût de l'unité téléphonique qui apparaît déjà dans les factu*rations des P.T.T. de façon sensible* pour les entreprises comme pour nombre d'autres abonnés, une surprise était réservée aux personnes qui refusent les prélèvements sur *leurs comptes bancaires et préfèrent adresser un chèque barré tous* les deux mois au centre de facturation et de recouvrement (C.F.R.T.). Jusqu'à ces derniers mois, le pli contenant de tels chèques était *acheminé par la poste sans qu'il* soit besoin d'affranchir ces envois.

Les instructions pour le règlement des factures figurant au dos de ces dernières viennent de changer : les enveloppes servant à l'envoi *des chèques bancaires doivent être affranchies,* ce qui revient à dire que nos factures bimensuelles sont majorées de 1,70 F en sus de la « hausse fiscalisée » pour lesdits règlements par chèques. On chuchote que *des instructions auraient* été données aux services postaux, visant à ne pas refuser très provisoirement les envois de ce genre non affranchis. Si l'abonné se refuse à *accepter de payer les 1,70 F de* timbre comme il refuse les prélèvements automatiques et qu'il veuille remettre son chèque bancaire à un guichet de la poste, l'administration *lui dit généralement ne pas pouvoir l'accepter ! Ce dernier refus ressem*ble fort à une discrimination entre usagers des services bancaires et titulaires des C.C.P., ces derniers payant par virements postaux (sans timbres !).

Reste alors le paiement en es*pèces au bureau de poste de votre* choix, auquel vous remettez la formule de la facture qui constitue un mandat « sans droit d'émission », donc gratuit pour vous. En revanche, *le coût de l'opération pour les P.T.T. n'est-il pas plus élevé que les* 1,70 F qu'il exige pour l'envoi des chèques bancaires, sans parler du travail supplémentaire imposé aux guichetiers si, par mesure de représailles, *des abonnés décident de ne plus faire de chèques bancaires et* de payer en espèces ? Voire *même* de retirer de l'argent d'un livret d'épargne puis de le verser au même guichet pour payer le téléphone ?

A.-M. BRAUD.
(Saint-Nom-la-Bretèche.)

On pique !

Je vous écris pour vous faire part de mon *indignation à la suite des mesures de* « déchatisation » prises par le vétérinaire responsable du ministère de l'agriculture et le prétexte invoqué pour les justifier.

En premier lieu et en ce qui concerne la lutte contre l'*extension de l'épidémie* de rage, il paraît évident que la mesure adoptée va à l'encontre du but cherché. En effet, les renards, se sentant traqués dans *un département, enragés ou pas enragés,* se déplaceront vers un département voisin plus accueillant et finiront de proche en proche par occuper tout le pays.

En *ce qui concerne* le sacrifice des chats piqués ou pas piqués contre la rage, tatoués ou pas tatoués, je ne puis que m'étonner d'entendre aujourd'hui par la voix *soi-disant* la plus autorisée en la matière du ministère de l'agriculture *que notre vaccin ne vaut strictement rien pour ces chats alors que* cette même voix nous avait invités *impérativement* à faire vacciner nos chiens et nos chats si nous désirions les faire accepter avec nous *dans les campings.*

J'espère et je crois sincèrement que ces mesures seront abrogées, car il existe un vaccin *efficace* contre la rage chez les chats, mais malheureusement ce sera trop tard *pour certains de nos petits compagnons* et ce ne sera pas la première fois qu'une mesure ou des mesures considérées comme nécessaires et *même indispensables auront été annulées* par ceux-là même qui les avaient prises (voir magnétoscopes, vaches laitières, etc.), mais lorsque il s'agit d'êtres vivants l'erreur n'est pas permise parce que *irréversible.*

PIERRE SUGIER
(Châtenay-Malabry).

Poésie

Hubert Haddad

Que d'étoiles pour un seul regard !
Vagabond, je suis ce casanier des astres
qui fuit les éclipses ô journées vides
Soleil comme un échafaud dans la nuit gigantesque
Je suis la brique à ma demeure, un coup de vent
dans les champs bleus
Quel jeu de main cette floraison !
Il pleut des monceaux de souvenirs, des cités entières
traversent mon haleine ô pays inconnus où je suis mort
peut-être, des années autrefois
ou des siècles
Quand le temps passait sa main de femme aimée
dans le sable blond des fontaines
Je marche cependant, car la route est profonde
Parfois, une église m'impose son clocher, ses christs terreux
ou un mendiant sa sébile au fond clair
Que d'étoiles, que de poussière à mes bottes !
Que de lunes et de tombes rencontrées
Sur ce chemin maisonnant que de fièvres aussi
Elle n'est pas ronde cette planète *où jamais semblable jour*
ne se lève
Vagabond, je suis ce perpétuel, ce quotidien oubli qui m'arrache
au grand rêve blanc ô journées vides
Ces tristes draps diurnes sont moites et lumineux
J'ai vécu cependant et les astres muets autant qu'une ville
après le tocsin des bombes
tombent sur mes pas ainsi qu'une neige de printemps
Quelles sont ces contrées sans mémoire ?
O pays inconnus où je suis mort peut-être
Soleil comme un échafaud dans la nuit gigantesque

Hubert Haddad est né en 1947 à Tunis. Il a, en 1968, fondé la revue *le Point d'être*, qui s'est prolongée par l'édition de recueils de Fardoulis-Lagrange, d'Ezra Pound, d'Elie Delamare-Debouteville. A côté de six romans, il a publié trois recueils de poèmes : *le Charnier déductif* (NED), *Je me retournerai souvent* et *l'Aveugle d'élite* (le Point d'être). Il a participé aux revues *Change, Dérive, Poémonde, Jungle...* Cette poésie est de tous les instants, de tous les temps. Au puits des légendes on goûte au rêve du secret des choses.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Mycologie

Vénéneusement vôtre

Entretien avec Jean-Marc Lévy-Leblond, physicien et grand amateur de champignons.

« Quelle est la raison originaire qui vous a poussé à cueillir des champignons ?

– La collecte des champignons est une passion contagieuse, qui s'attrape vite au contact d'un autre fanatique, pour peu qu'on l'accompagne sur le terrain. J'ai été contaminé en me promenant dans la forêt avec un ami mycophile, lorsque j'ai constaté qu'il voyait des champignons partout alors que je n'en voyais nulle part ; passant à côté de gros champignons, bien exposés, je ne les apercevais même pas... De fait, on ne voit les champignons *que* si on les connaît. Cette expérience m'a sidéré, j'y ai ressenti comme un défi, et j'ai commencé à le relever ! Le champignon nous demande un regard informé, mais pas nécessairement déformé.

– Un regard innocent en quelque sorte ?

– A condition que l'on puisse retrouver une nouvelle innocence après l'avoir perdue ! C'est tout un apprentissage qui est requis. Pour reconnaître, identifier une espèce de champignon, il faut d'abord en apprendre explicitement toute une série de caractéristiques analytiques. Au début, les champignons n'ont aucune individualité ; ils semblent tous identiques, et seul un examen méticuleux paraît pouvoir les différencier. Or, après une certaine expérience, cette vision analytique et sérielle s'élargit, devient synthétique et globale, et on identifie spontanément telle espèce, même de loin. Lorsque je vois un champignon, d'une espèce pas trop rare en tout cas, je le reconnais souvent d'emblée, selon la perception d'ensemble de son port, sa couleur, son site, sans être obligé de distinguer ses caractères spécifiques par une étude analytique.

– En quoi le champignon est-il aussi mystérieux ?

– Le champignon est bizarre. D'abord, il n'est guère familier de notre civilisation urbaine (nous n'avons pas champignon sur rue...) ; ensuite, il est l'un des objets vivants les plus éloignés de nous, êtres humains, animaux à sang chaud : le champignon est un végétal très particulier puisqu'il n'est pas vert (il n'est pas chlorophyllien) et n'a pas même de sève. Il est donc très étrange pour notre univers habituel – *comme* une sorte d'extraterrestre ; c'est probablement une des raisons d'être de sa fascination. D'ailleurs, les naturalistes modernes rejoignent cet étonnement commun puisqu'ils excluent désormais les champignons du règne végétal pour en faire un troisième règne vivant...

– Ne croyez-vous pas que le champignon évoquerait aussi des images érotiques ?

– Sans doute, mais qu'est-ce qui n'en évoque pas, après tout ? Et, bien sûr, il y a des champignons d'allure ou de nom évocateurs : l'amanite phalloïde (mortelle), l'amanite vaginée (délicieuse – probablement la phalloïde l'est-elle aussi, d'ailleurs !) et d'autres, bien connus. Mais par-delà ces trivialités, je crois le champignon lié à Thanatos plus qu'à Eros. Humide, blême et froid souvent, cousin des moisissures, fugitif émissaire d'un vaste mycélium souterrain, il a tout d'un envoyé du monde des ténèbres – pour le meilleur ou pour le pire. C'est pourquoi il exerce, peut-être simultanément, attraction et répulsion. Il est d'ailleurs intéressant de constater que le rapport individuel d'attraction-répulsion pour le champignon a une analogie culturelle. On peut diviser les grandes cultures en deux catégories : les « mycophiles » et les « mycophobes ». Par exemple, en Europe, les cultures méditerranéennes sont mycophiles (les Italiens sont les plus grands amateurs de champignons), ainsi que les Slaves. Par contre, les Anglo-Saxons sont essentiellement mycophobes. Beau point de départ pour l'ethnomycologie (ça existe !).

– N'est-il pas paradoxal de constater que le champignon évoque une double idée : d'une part de protection – voir *Alice au pays des merveilles* – mais aussi de destruction – voir la bombe atomique...

– Je ne suis pas du tout sûr qu'il évoque une idée de protection... Quand Alice mange un petit morceau de champignon, il lui arrive des choses terribles : elle se met à grandir ou à rapetisser à toute allure. Elle n'est donc pas protégée par le champignon ; il induit, au contraire, des effets difficiles à maîtriser ! Alors, si symbole il y a, ce serait plutôt le champignon comme porteur du risque. Risque imposé, dans le cas du champignon atomique, ou risque volontairement assumé, et finalement maîtrisé, dans le cas d'Alice – et de la récolte, puis de la consommation, des champignons sauvages ! Car le risque d'empoisonnement est présent en permanence, lorsque l'on s'intéresse, mycophagiquement parlant, aux champignons. Il n'est pas possible de les cueillir, même en étant un amateur chevronné, sans avoir toujours cette idée ou ce fantasme en tête.

– Ce perpétuel risque, ce mélange du bien et du mal, vous procure-t-il alors un réel frisson d'aventure ?

– Oui, c'est une aventure : on sait, mais on n'est pas sûr de savoir. C'est à chaque fois le triomphe renouvelé : *« J'avais donc raison, il n'était pas vénéneux ! »* Le grand jeu est d'inviter à savourer un plat de champignons des amis qui n'y connaissent rien : on met leur confiance à l'épreuve, et c'est toujours très amusant de voir leurs réactions.

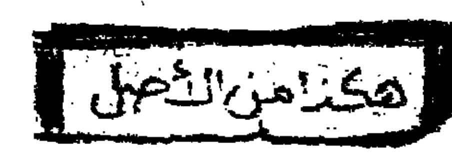
– Au fond, en testant la confiance de vos amis, vous exercez un certain « jeu de pouvoir » ?

– C'est en tout cas un « jeu de savoir », qui traduit une caractéristique intéressante de la connaissance mycologique elle-même. Même si elle a un rapport ancien et direct avec les pratiques quotidiennes de la nature, elle a *dû* passer par le savoir scientifique. Dans les campagnes, les gens ne cueillent spontanément que peu de champignons. La connaissance traditionnelle en la matière est très limitée : les cèpes, les girolles, les morilles ou les petits gris... ; d'autres espèces tout aussi délicates (par exemple l'amanite rougissante ou le gomphide glutineux) ne sont guère ramassées. Il a fallu l'effort de plusieurs générations de botanistes et de mycologues pour constituer une connaissance érudite, puis la partager. C'est ce rapport étrange, cette imbrication entre le savoir scientifique et la connaissance commune, que je trouve si intéressante.

– Serait-ce aussi votre raffinement de gourmet qui incite les promesses du mycologue ?

– Certainement, car le champignon est quand même l'une des rares occasions de plaisir gourmand dont on maîtrise complètement à la fois la matière et la préparation : on va le chercher sur le terrain, on le choisit, on le cuisine et on le savoure. Il nous faut peut-être retrouver l'économie de cueillette, avec toute la convivialité et la sociabilité qui la caractérisaient... »

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.



La mort, *toujours d'actualité.*

Avec vue sur le parc

Certains cherchent une clairière, d'autres préfèrent la protection d'un arbre.

LES habitants de Clamart gardent bien leur secret, comme des paysans. Il ne vous diront jamais que le meilleur coin à champignons de cette banlieue sud-ouest de Paris, c'est le cimetière intercommunal. Chaque année, dès les premières ondées de l'automne, les connaisseurs parcourent les allées de la nécropole le panier au creux du bras. Rosés des prés, mousserons, bolets, coulemelles, la cueillette est toujours abondante. Et la promenade un vrai plaisir.

Il faut dire que le cimetière de Clamart n'est vraiment pas comme les autres. Vaste d'une trentaine d'hectares, niché contre les bois de Meudon, il a été dessiné par Robert Auzelle, le « père fondateur » des cimetières paysagers en France. Sa tombe – l'architecte est mort en 1983 – est d'ailleurs l'une des premières que l'on rencontre lorsque l'on a franchi la porte monumentale et les vastes pelouses qui l'entourent.

Elle est placée comme des centaines d'autres sous les frondaisons d'un bosquet de bouleaux. Une stèle, quelques plantes, c'est tout ce qui est autorisé dans ce sous-bois soigneusement entretenu mais où les sépultures ne sont soumises à aucun alignement. Chaque famille choisit son emplacement : « *Certaines cherchent une clairière mi-ombre mi-soleil*, dit Annick Clavier, la jeune mère de famille qui est la conservatrice du lieu. *Pour que les fleurs poussent mieux. D'autres préfèrent la protection d'un arbre, d'autres encore veulent reposer en pleine terre et sans cercueil pour se fondre plus vite dans la nature.* »

A ceux – et ils sont nombreux – qui veulent une concession moins coûteuse mais une sépulture avec caveau, pierre tombale, ex-voto et fleurs artificielles, on propose d'autres secteurs du cimetière. Les tombes y sont rangées côte à côte, serrées et minérales. Mais chaque division, de taille réduite, est entourée de haies comme un grand salon de verdure.

Les promeneurs préfèrent évidemment le « bois sacré » desservi par quelques allées discrètes. Ils y circulent librement parmi les tombes uniformément revêtues de leur livrée de gazon. A l'automne, on ramasse des champignons, plus tard, on balaie les feuilles mortes, au printemps vient le temps des fleurs. La nature s'assoupit et s'éveille au rythme des saisons, aussi accueillante pour les morts que pour les vivants.

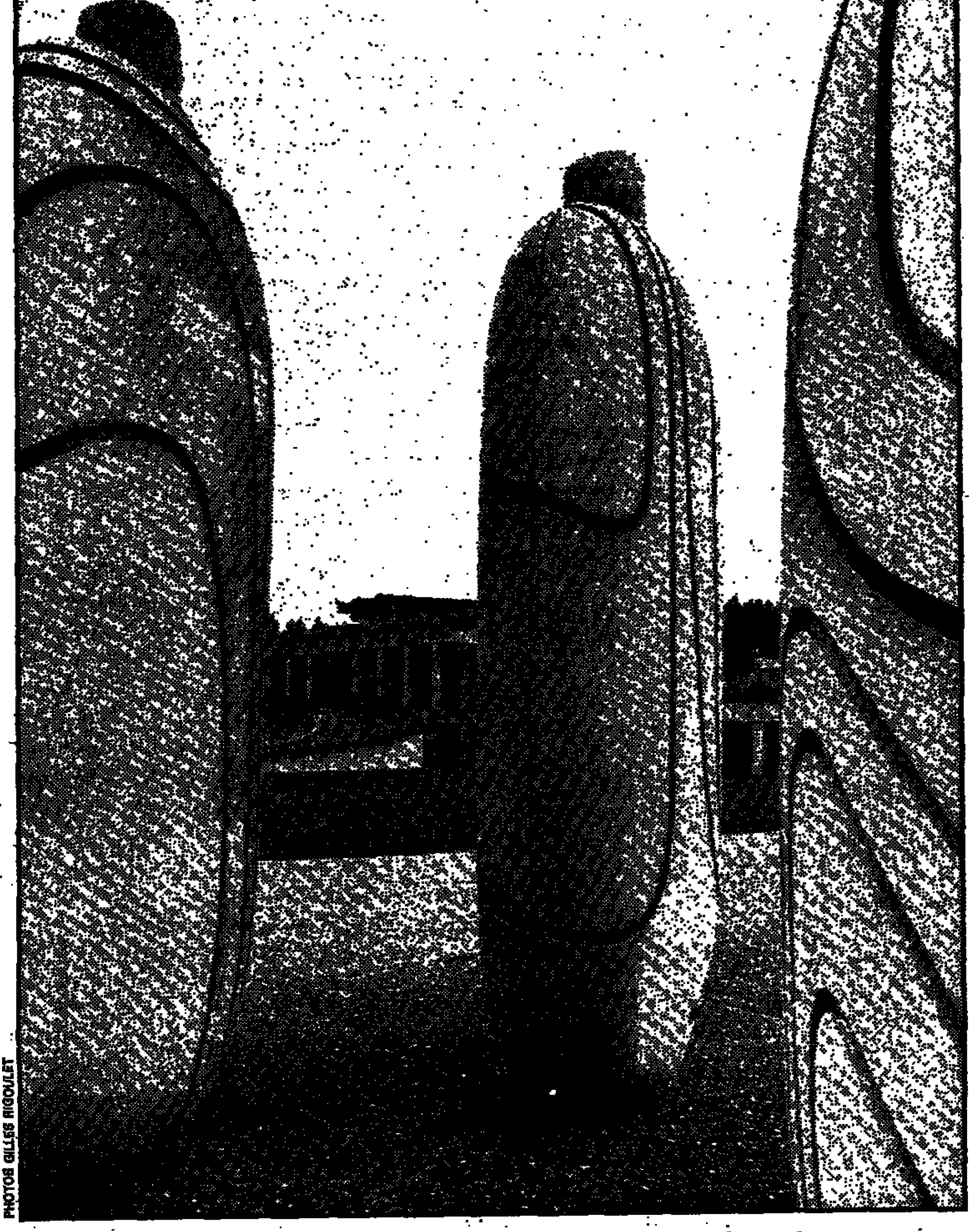
Au long des chemins, on a disposé des bancs. Les jours de beau temps, les mamans des immeubles voisins viennent prendre le soleil avec leurs bambins. L'endroit est fort prisé par les gens du troisième âge qui y cheminent en paix, à l'abri de toute circulation. Les jardiniers qui entretiennent le parc – ils sont six – ont même découvert un matin un jeune touriste qui avait ingénument dressé sa tente. Et s'ils n'étaient aidés par quelques renards dont on entend parfois les glapissements, ils ne pourraient limiter le pullulement des lapins. Bien sûr, le cimetière est le paradis des oiseaux, qui trouvent dans les buissons des baies à profusion.

Enfin, comme les 15 000 emplacements déjà concédés n'occupent encore qu'une partie de l'espace, une dizaine d'hectares ont été provisoirement transformés en terrains de sport. Et si parfois quelque ballon passe par-dessus la haie de clôture et rebondit parmi les tombes, personne n'y trouve vraiment à redire. Le cimetière de Clamart, qui a reçu sa première inhumation en 1956, il y a près de trente ans, a été adopté par ses voisins comme un espace vert.

S'il n'a que bien peu d'homologues en France – pas plus d'une douzaine, – il peut se recommander au moins d'un illustre précédent : le Père-Lachaise. Au flanc de la colline de Belleville, à l'emplacement d'une propriété champêtre qu'avait habitée le Père Lachaise, confesseur de Louis XIV, Alexandre Brongniart fut chargé en 1804 de réaliser un cimetière modèle. Autour de deux allées rectilignes escaladant la pente, l'architecte de la Bourse dessina un jardin anglais mêlant étroitement sépultures et végétation.

De petites voies sinueuses parcourant les vallons délimitèrent cinquante-sept parcelles où se dispersaient les tombes. Brongniart fit planter des arbres d'essences variées et parfois tout à fait nouvelles comme des saules pleureurs. Les familles furent incitées à faire pousser dans leurs concessions des arbustes et des fleurs odoriférantes : rosiers, œillets, chèvrefeuilles, lilas, seringats, pavots. Il y eut même des orangers, des jasmins et des lauriers-roses que les jardiniers mettaient à l'abri durant l'hiver. Du printemps à l'automne, le cimetière du Père-Lachaise embaumait...

En outre, on encouragea les notables à faire édifier de petits monuments de manière à obtenir une sorte de Panthéon à ciel ouvert. Sculpteurs et architectes en renom ne crurent pas déchoir en acceptant de telles commandes. Le Père-Lachaise devint un but de promenade et un lieu de méditation qu'affectionnaient les poètes romantiques. Ceux qui avaient un nom devaient s'y faire inhumer, si bien qu'aujourd'hui on y dénombre les dernières demeures de mille huit cents personnages illustres.



PHOTOS GILLES RIGOULET

Le cimetière intercommunal de Joncherolles, au nord de Paris. Sur 30 hectares, l'ensemble funéraire le plus complet de l'Hexagone *(voir notre couverture).*

Depuis 1962, et à la demande d'André Malraux, un tiers du cimetière est classé comme site historique et pittoresque. On ne peut plus y faire modifier une sépulture sans l'autorisation de l'architecte des bâtiments de France.

Malheureusement, le Père-Lachaise et Clamart restent des exemples isolés. La plupart de nos nécropoles urbaines datent du dix-neuvième siècle, et à l'époque on y a choisi un tout autre parti que celui de la chlorophylle. Le prix des terrains, la croissance de la population (et donc du nombre des décès), le souci de la salubrité, ont conduit à limiter la surface des concessions à 2 mètres carrés, à les aligner le long d'allées étroites et rectilignes, à éliminer les arbres et à clôre le tout de hauts murs. Le goût du monument funéraire se généralisant, les cimetières se sont mis à ressembler à de véritables cités des morts entièrement construites, minérales, oppressantes. Il n'était évidemment pas question de s'y promener hormis la courte et traditionnelle visite annuelle de la Toussaint.

Certains cimetières parisiens, comme ceux qui furent ouverts à Bagneux et à Thiais dans les années 20, lorsque la capitale était au summum de son hypertrophie, sont le type de ces nécropoles tentaculaires. Les défunts y sont stockés quasiment dans l'anonymat, malgré les inscriptions gravées dans la pierre. Comment se reconnaître dans cet océan où l'on dénombre 150 000 à 200 000 sépultures ? Comme les marbriers se contentent aujourd'hui d'assembler des plaques de granit taillées en usine, les formes et les teintes sont stéréotypées. C'est à ce point que, pour retrouver un semblant d'identité, et bien que ce soit interdit par la loi, les groupes ethniques ou religieux ont reconstitué leurs communautés : carrés israélites, musulmans, asiatiques, yougoslaves, etc.

Une autre réaction plus intéressante, c'est celle du cimetière paysager. Les modèles nous ont été proposés à domicile par les cimetières militaires étrangers de l'entre-deux-guerres. Les poilus revenant en visite sur l'ancienne ligne du front ont pu faire la comparaison entre nos tristes enclos et les admirables parcs où les « boches », les « tommies » et les Américains reposent parmi les bosquets sous une gazon ras tondu. Depuis 1945, c'est en Normandie que ce type de cimetière a fleuri à nouveau.

L'inspiration a gagné peu à peu nos édiles. Robert Auzelle a été le théoricien et l'un des meilleurs praticiens du cimetière paysager (1). Après Clamart, il a dessiné le cimetière de Joncherolles, qui dessert cinq communes du nord de Paris. Sur 30 hectares d'anciens vergers, il a disposé l'ensemble funéraire sans doute le plus complet de l'Hexagone. Funérarium où l'on fait la toilette du défunt, salle de cérémonie ouverte à tous les cultes, crématorium et jardin attenant où l'on disperse les cendres, columbarium où l'on dépose les urnes, alvéoles de béton pouvant recevoir les cercueils, carrés de tombes classiques entourés de haies, sépultures individuelles en pleine terre, tout cela est présenté dans un parc de belle et stricte ordonnance. Des sculpteurs et un peintre ont participé à la décoration de cette œuvre monumentale.

D'autres cimetières paysagers ont été créés en Ile-de-France, notamment celui de La Celle-Saint-Cloud, qui a été ouvert malgré une violente opposition des marbriers. En effet, les stèles et monuments verticaux y sont proscrits. De modestes dimensions, traversé par une allée unique, inclus dans la forêt, il se présente comme une pelouse bien entretenue sur laquelle semblent semées les dalles marquant l'emplacement des sépultures. Simplicité, bon goût, économie, c'est un modèle du genre, mais fort peu connu (2).

Des nécropoles-parcs existent autour de Paris à Valenton (Val-de-Marne), à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), au Ulis (Essonne). En province, le tour est vite fait : on cite Nevers, Toulouse, Quimper, Nantes, Pessac près de Bordeaux. L'une des plus réussies reste celle de Dijon, ville dont M. Robert Poujade, ancien ministre de l'environnement, est le maire.

L'ancien cimetière, datant du siècle dernier, était devenu trop exigu. En 1978, à l'occasion de son agrandissement sur une dizaine d'hectares, on a opté pour un nouveau paysage dessiné par André Holodynski, le directeur des espaces verts de la Ville. Les divisions sont de forme irrégulière, bordées de haies et placées à des niveaux différents autour d'une vaste cuvette. Les tombes y sont disposées en arc de cercle.



Des bouquets d'arbres de haute tige, au pied desquels courent des sentiers, ponctuent l'ensemble. Comme à Clamart, à La Celle-Saint-Cloud et à Joncherolles, ceux qui souhaitent la simplicité peuvent se faire inhumer à l'écart sous une simple pelouse.

Le nouveau cimetière n'a pas soulevé l'enthousiasme. Les marbriers, comme il l'ont fait pour tous les autres cimetières paysagers, ont protesté. Pour eux, seule la pierre rapporte. D'autres Dijonnais ont reproché à leur maire de vouloir imposer ses goûts. Certains même l'ont soupçonné de militer pour la libre-pensée. « *Tout cela est absurde*, répond calmement Robert Poujade. *Les Dijonnais ont gardé la liberté de se faire inhumer comme ils l'entendent. Le nouveau cimetière est dans la lignée de ce que nous faisons en ville : réintroduire partout la nature, assurer la continuité entre le minéral et le végétal. Dijon ville verte. Au cimetière c'est la continuité entre la vie et la mort qui est soulignée par le rapprochement du granit et des végétaux, des défunts et des oiseaux. Quelle que soit sa croyance on devrait y trouver, il me semble, davantage de sérénité devant l'inéluctable.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Les Dernières Demeures, conception, composition réalisation du cimetière contemporain*, par Robert Auzelle, imprimerie Mazarine, 1965, 464 p.

(2) « Le cimetière paysager, un stade de l'évolution de la nécropole », 1980, 106 p., mémoire de Michel Simplet, École supérieure des géomètres et topographes, 18, allée Jean-Rostand, 91000 Evry.

La mort, *toujours d'actualité*

Obsèques sous monopole

Michel Leclerc à l'assaut du bastion des pompes funèbres, à Paris et en province.

LE bureau de Michel Leclerc, un entresol dans le seizième arrondissement, à Paris, ressemble à un PC. Sur la table, minuscule, trois téléphones sont en effervescence permanente. Sur les murs s'étalent des cartes de l'Hexagone criblées d'épingles de couleur que l'on actualise chaque jour. Michel, frère d'Edouard, quarante-cinq ans, remplit la pièce de son mètre quatre-vingt-trois et de son assurance en béton armée.

Cet ingénieur des arts et métiers a commencé par travailler pendant dix ans dans l'ombre de son frère puis dans une société internationale de téléphone. Depuis deux ans, il s'est lancé, seul cette fois, dans la bataille commerciale. Son idée fixe : casser les prix. D'abord ceux de l'essence ; et il ouvre cinq cent quatre-vingts stations-service « Emir ». Puis ceux des voitures : Leclerc tente de faire venir des véhicules français de l'étranger. Demain il compte s'en prendre aux tarifs des taxis parisiens en créant sa propre flotte. Aujourd'hui, en tout cas, il vise les factures des enterrements.

Pour ce faire, Michel Leclerc doit s'attaquer au système français des pompes funèbres, à peu près unique en Europe, et qui est fondé sur le monopole. Jadis c'étaient les paroisses qui avaient l'exclusivité des inhumations, ce qui leur garantissait des ressources confortables et constantes. En 1904, la République a voté une loi qui n'a pas aboli ce privilège mais qui l'a transféré aux communes.

Une municipalité semble en effet mieux placée que quiconque pour assurer ce service public qu'est l'enterrement des défunts. Il implique l'obligation d'enterrer les morts ramassés sur la voie publique et les indigents. Il requiert aussi une hygiène rigoureuse, la neutralité confessionnelle et un minimum de décence pour rétablir une certaine égalité devant la mort.

Mais la loi n'a pas formellement obligé les communes à profiter du monopole. Ce n'est qu'une potentialité. En conséquence, les municipalités ont adopté trois régimes différents.

Les communes rurales, qui groupent environ 30 % de la population, ont décidé de laisser leurs citoyens faire comme bon leur semblait. Il n'y a chez elles ni service municipal des pompes funèbres ni entreprise concessionnaire. C'est la liberté totale.

A l'opposé, les grandes villes comme Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Grenoble, où habitent 20 % des Français, ont créé leur propre service des pompes funèbres. En vertu de la loi, la régie municipale est alors seule à pouvoir fournir le cercueil, les tentures, le corbillard, les voitures transportant la famille, les porteurs et les fossoyeurs. Mais, même dans ce cas, on laisse à des officines privées la liberté de proposer aux familles un complément de service : ordonnateur, capiton du cercueil, plaques, croix, véhicule pour les transports à longue distance, faire-part, etc. A Paris, par exemple, une vingtaine de petites entreprises vivent de ces « suppléments » dans l'ombre des pompes funèbres municipales.

Troisième solution offerte par la loi : la commune peut concéder son monopole à une firme privée. Quatre-vingtspour cent de villes de plus de 30 000 habitants ont pris ce parti. Au total, les communes qui ont concédé leur monopole groupent la moitié de la population française. Et, dans les trois quarts des cas, la marché a été enlevé par les Pompes funèbres générales, une filiale de la Société lyonnaise de eaux.

En mettant en cause le monopole, Michel Leclerc s'attaque en même temps aux plus grandes municipalités et à une grosse société. Celle-ci assure avec ses filiales près de la moitié des convois funéraires organisés en France chaque année. Elle a réalisé ainsi un chiffre d'affaires de 1 milliard et demi de francs en 1983. Si Leclerc se sent le courage d'affronter de telles forteresses, c'est qu'il est persuadé d'avoir le bon droit pour lui. *« Quatre-vingts ans après les excellentes intentions affichées par les auteurs de la loi de 1904, que constatons-nous ? »*, demande-t-il. *« Premièrement 70 % des Français ne sont toujours pas libres de se faire enterrer par qui bon leur semble. Or le monopole, qu'il soit municipal ou privé, est contraire aux dispositions du Marché commun. »*

Leclerc brandit alors sa bible, un petit livre bleu qui contient tous les textes du traité de Rome. Et notamment les articles 86, 90 et 91 qui proscrivent le dumping, les positions dominantes et les monopoles. Et il enchaîne : *« Deuxièmement, la suppression de la concurrence a permis tous les abus en matière de prix. Un cercueil en chêne qui vaut 800 francs vous est facturé 4 000 francs, un crucifix valant 50 francs vous est vendu 400 francs. Et tout est à l'avenant jusqu'aux marbriers qui vous réclament 2 000 francs pour ouvrir un caveau. »*

Michel Leclerc reconnaît que les services des pompes funèbres sont assurés partout correctement, mais il affirme que la loi n'a pas profité aux Français, qu'elle a été détournée au profit d'une seule et omniprésente société et qu'en outre elle est à présent contraire aux règles communautaires.

Joignant le geste à la parole, le bouillant enfant de Landerneau a passé un accord avec un certain nombre de petites entreprises indépendantes. Il les encourage à assurer des enterrements dans leur ville, sans passer par la régie municipale ou par le concessionnaire en place. En revanche et contre une rétribution équivalent à 0,8 % du chiffre d'affaires réalisé, il les conseille et les défend sur le terrain juridique. Dans une trentaine de localités, Leclerc a ainsi trouvé des briseurs de monopole qui ont réalisé 900 convois. Il espère en grouper une soixantaine d'ici à la fin de l'année et s'attaquer ensuite aux marbriers.

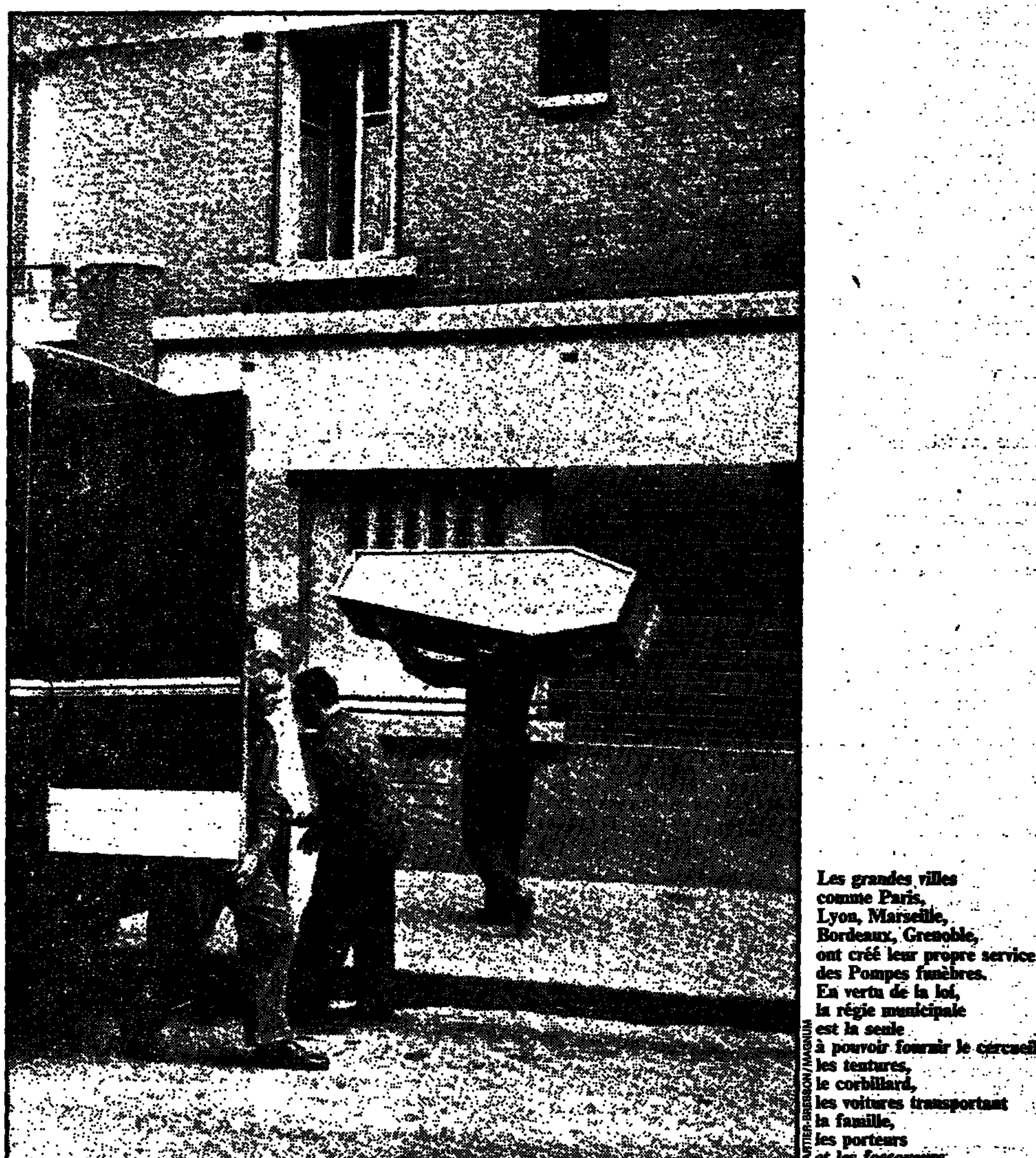
Les réactions n'ont évidemment pas manqué. D'abord certains services municipaux ont refusé de délivrer les permis de mise en bière ou les permis d'inhumer. Mais, pour ne pas faire de scandale, ils ont cédé rapidement. Ensuite quelques mairies et les Pompes funèbres générales ont contre-attaqué devant les tribunaux pour violation du monopole légal. Leclerc a vingt-cinq procès sur les bras. Deux tribunaux se sont déclarés incompétents, trois autres lui ont donné tort. Malgré cela, Michel Leclerc a décidé de s'en prendre à la plus puissante des régies municipales : celle de Paris.

Belle forteresse en effet. Avec ses 600 employés, ses 200 véhicules, son budget dépassant 100 millions de francs, les pompes funèbres municipales sont une grosse affaire. Elles assurent 24 000 convois chaque année et travaillent la main dans la main avec les 680 employés des cimetières parisiens. Ceux-ci, au nombre de vingt-quatre, occupent 400 hectares et abritent plus de 600 000 tombes.

Mais ce n'est pas un secteur de « tout repos ». Il donne même bien des soucis à Jacques Chirac. Il y a d'abord l'affaire des Asiatiques, dont les défunts sont si rares que Jacques Toubon, maire du treizième arrondissement, a cru nécessaire de demander une enquête de police. Sans résultat. Il y a ensuite la dépouille mortelle de Mgr Ducaud-Bourget que les intégristes ont transportée dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet. Ont-ils l'intention de l'y enterrer ? Cette pieuse action serait contraire à la loi et plongerait l'Hôtel de Ville dans l'embarras.

Il y a enfin l'incendie qui a ravagé l'an dernier l'usine municipale de fabrication des cercueils. Estimant qu'une municipalité n'est pas faite pour confectionner des bières, Jacques Chirac en a profité pour supprimer l'atelier. Ce sont des entreprises privées qui désormais fourniront la Ville. L'opposition de gauche proteste et parle de *« liquidation du service public »*.

Comme si tout cela ne suffisait pas, voilà qu'en mars 1984 Michel Leclerc écrit au maire de Paris pour lui annoncer qu'il a l'intention de s'attaquer au monopole de la régie municipale. Le maire répond deux mois plus tard : *« Je n'ai pas l'intention de renoncer au monopole. Je ferai appliquer la loi. »*



Les grandes villes comme Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Grenoble, ont créé leur propre service des Pompes funèbres. En vertu de la loi, la régie municipale est la seule à pouvoir fournir le cercueil, les tentures, le corbillard, les voitures transportant la famille, les porteurs et les fossoyeurs.

CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Le 19 septembre, Leclerc ouvre les hostilités. Devant la presse dûment convoquée, il organise un convoi pour enterrer un habitant du neuvième arrondissement. Le corbillard est une Estafette de couleur beige ornée d'une statue de la liberté sous laquelle on lit « Pompes funèbres Michel Leclerc ». Provocation délibérée bien dans le style du personnage.

On s'attendait à une riposte foudroyante. Surprise : la réaction de la Ville est des plus prudentes. Chaque fois que l'un des affiliés de Leclerc – ils sont déjà trois à Paris – organise un convoi, un huissier dépêché par la mairie vient constater l'infraction au monopole. Comme s'il n'était pas assuré de son bon droit, Jacques Chirac a demandé une consultation juridique à une commission présidée par le professeur Vedel.

Commentaire de Michel Leclerc : *« En réalité, M. Chirac est bien embarrassé. Comme maire, il a tendance à défendre le monopole de sa régie municipale. Mais comme président du RPR, il affirme sans cesse son libéralisme et son hostilité à tous monopoles. Il ne veut donc pas s'engager, et il attend que les juristes ou les magistrats tranchent. Ils vont le faire en France d'abord, mais aussi au niveau communautaire. La Commission des Communautés européenne a été saisie. »*

En attendant, chacun se cherche des alliés. L'Association des maires de France a déclaré qu'il fallait s'en tenir au monopole. Mais un de ses adhérents, Robert Poujade, maire de Dijon, qui a eu maille à partir avec un affilié de Leclerc, n'est pas aussi catégorique : *« Je fais respecter la loi*, dit-il, *mais j'avoue que, dans son principe, le monopole me paraît une survivance contestable. La concurrence devrait être la règle. »*

A la Fédération française des pompes funèbres, qui groupe de petites et moyennes entreprises, on se montre aussi d'une grande prudence. *« Leclerc est un peu tapageur*, dit-on, *mais il n'a pas tort. Dans la région parisienne par exemple, soixante communes ont abandonné leur monopole aux Pompes funèbres générales pour vingt-quatre ans. A Paris même, la régie municipale n'est pas bon marché ; ses services sont trop lents et elle est déficitaire. Il y a quinze ans que nous demandons aux pouvoirs publics à la fois la liberté et un minimum d'organisation pour notre profession. Peut-être aboutirons-nous cette fois. »*

Cette agitation a forcé les Pompes funèbres générales à rompre le silence dans lequel cette société se retranchait depuis sa fondation, en 1848. Au cours d'une conférence de presse « historique », son P-DG actuel, M. Pierre Poinsignon, a défendu vigoureusement à la fois le système du monopole municipal et sa propre maison.

« Le traité de Rome autorise parfaitement le monopole municipal des pompes funèbres et le régime des concessions. Il est exact que, grâce à son organisation et aux services qu'elle rend, ma société a enlevé les trois quarts de ces concessions. En abusons-nous ? Nos bénéfices ne dépassent pas 1,5 % de notre chiffre d'affaires. Nos factures sont illisibles ? Nous nous sommes engagés à les clarifier. Michel Leclerc veut casser les règles du jeu. Il oublie que la meilleure protection d'une famille en deuil face à une entreprise de pompes funèbres, c'est la loi, non la liberté totale. Nous nous défendrons et nous défendrons la loi. »

En vérité, on sait depuis des années que le systèmes du monopole des pompes funèbres aurait besoin d'être réformé. De nombreuses propositions (1) ont été faites en ce sens, y compris par des parlementaires. Sans aucun succès jusqu'ici. Dès qu'on touche à la mort, à ses pompes et à ses œuvres, le conservatisme prévaut.

M. A.-R.

(1) « Pour une actualisation de la législation funéraire », rapport de Jacques Aubert, conseiller d'Etat, La Documentation française, 1981.

Ci-gît l'homme

Les cimetières au cours des temps.

DANS une envolée lyrique, Lamartine s'écriait : *« La cendre de nos morts a créé la patrie. »* L'image poétique a devancé les conclusions de la science. Les générations s'échelonnant sur les milliers d'années d'occupation de notre sol occidental par des groupes humains organisés socialement établissent que nous foulons, chaque jour et à chaque pas, une immense nécropole. L'histoire vaut d'en être contée.

La France possède l'émouvant témoignage de ce passage significatif de la vie quasi animale de l'homme primitif à une forme de pensée élaborée : en l'occurrence, la croyance à une survie d'où découleront, durant cinq cents siècles et jusqu'à nos jours, les rites funéraires de l'ensevelissement. Le 3 août 1908, les abbés Bardon et Bouyssonnie découvrent, dans une petite grotte de Corrèze, un squelette d'homme dans l'attitude du repos, placé dans une fosse intentionnellement creusée. Une patte de bœuf et des vertèbres de renne, os en connexion (*donc prêts* pour le repas) sont à portée de sa main. C'est la preuve indubitable que l'homme de Neanderthal organisait des funérailles et creusait des sépultures, à la différence des animaux. En témoignent aussi les fosses de deux petits enfants, à la Ferrassie (Dordogne), premier spécimen de cimetière.

Mais ce sont surtout les dolmens et les cistes, postérieurs de quarante mille ans, qui nous ont laissé le témoignage de ce culte très ancien des morts. Ces *premiers monuments funéraires* fourmillent en notre pays. On parle de Carnac mais sait-on que le Lot n'en compte pas moins de cinq cents ? Toutefois, il ne s'agit point de sépultures banales. Elles sont *réservées à l'inhumation d'un* chef et, parfois, de sa famille (les allées couvertes). Erigés entre – 5 000 et – 1 500 avant notre ère, ces monuments mégalithiques alternent avec des « tumulus », amas en vrac de pierres et de terre qui surplombent fréquemment encore nos champs d'une hauteur de plusieurs mètres et qu'on prend facilement pour des *mouvements naturels du sol.* Parlant des dolmens aux proportions et à la masse parfois immenses – une table seule peut peser 50 tonnes, – on a pu dire *qu'ils sont les « pyramides* de l'Occident ».

A partir du néolithique se multiplient les lieux de sépulture dus à l'accroissement considérable de la population, conséquence des migrations celtiques et d'une meilleure exploitation de la terre. Toute*fois, il s'agit toujours* de tombes de notables. Les sociétés de la préhistoire n'étaient pas plus égalitaires que la nôtre : les cadavres du *peuple étaient simplement* jetés à la voirie ou, parfois, inhumés sans signe distinctif dans la forêt. Pour le riche, toujours bénéficiaire d'une sépulture *individualisée, existe* l'alternative inhumation ou crémation. Et un nouveau rituel est introduit : le dépôt, autour du défunt, de vases d'offrandes, d'amulettes, d'outils, mais aussi d'une couche de tessons provenant de la vaisselle familiale et qui tend à prolonger le lien avec le foyer. (Augusta Huré).

Autre innovation apportée par les Celtes de la période halstatienne (– 900) : la pierre tumulaire, grès de plus de 100 kilos, placée directement sur le corps du défunt. Les « militaires », eux, reposent sous leur bouclier, dont la bosse recèle souvent leur pécule de combattant. Apparaît aussi le rite de l'orientation systématique des corps, appelé à une si grande place dans les *futures religions monothéistes* : le défunt est allongé sur le côté gauche, la face au sud, les pieds au couchant, tandis qu'un cercle d'éclats de silex trace une enceinte mystique autour de la sépulture.

L'occupation romaine ne va pas changer les habitudes de nos ancêtres. Elle se marque cependant par l'introduction *démocratique du principe de la* sépulture individuelle et dans un lieu destiné à ça. C'est de cette époque et par ce biais que datent réellement nos premiers cimetières, encore que plusieurs restèrent établis sur des *hauteurs isolées et reçurent* ainsi successivement les Gaulois, les Gallo-Romains, peut-être les Alamans et, finalement, les Mérovingiens (fouilles d'Y. Prampart à Villemanoche, dans l'Yonne). Les *villes adoptèrent la coutume* italiote : tombeaux au long des routes, aux abords des villes. C'est ainsi que Paris eut son premier cimetière sous Néron, rue actuelle de la Verrerie, au nord de l'Hôtel de Ville ; au siècle *suivant*, on enterre rue Nicole (parfois aussi le cheval du défunt !), le long de la route de Sens (rue Geoffroy-Saint-Hilaire) et de celle d'Orléans (rue Saint-Jacques).

Avec la reconnaissance du christianisme comme religion d'Etat, les funérailles relèvent dès lors exclusivement de l'Eglise, à telle enseigne que les fossoyeurs *(fossores)* sont considérés comme... clercs. Les évêques s'efforcent encore, au début, de respecter la loi des Douze Tables prescrivant l'in*humation hors de l'enceinte des* villes mais, dès la fin du IVe siècle, ils ouvrent l'atrium des basiliques à la sépulture des hauts personnages et permettent aux simples fidèles de déposer leurs morts autour des bâtiments.

On assiste alors rapidement à de *véritables concentrations funéraires* : quinze mille cercueils aux Alyscamps en Arles et autant à Saint-Pierre d'Autun. On attache une très grande importance au symbolisme : dans sa tombe, le défunt doit être sur le dos, la tête relevée par un coussin, les pieds vers l'Orient pour qu'au jour de la résurrection, ressuscitant lui-même, il ait la face du côté où *le Christ apparaîtra* dans les nuées. On y déposera des violettes, des roses ou des fleurs pourpres (la brièveté de la vie) tandis qu'on y allumera une lumière, témoignage de la survivance de l'âme. Enfin, au Ve siècle, saint Patrice inventera le décor longtemps universel de nos cimetières : la croix du Christ – sans image – au-dessus de chaque tombe chrétienne.

C'est donc ce respect voué par le christianisme au corps « temple de l'âme » qui a développé un culte des morts, marqué tant par un cérémonial que par l'érection d'un nombre *considérable de tombeaux.* D'autant qu'une ordonnance de Childéric III, vers 750, vint interdire de superposer dans la même fosse un mort à un autre mort. Le mouvement fut accentué par la création, au VIIIe siècle, de paroisses en milieu rural. Dès lors, chaque église fut entourée d'un cimetière. *La croissance des villes* fit tourner la législation et on vit ainsi, à Paris par exemple, une nécropole exiguë s'insérer au milieu des maisons et même servir de lieu de transaction et de prostitution : le fameux « cimetière des Saints-Innocents ».

En réalité, il s'agissait, à part quelques tombes éparses et sans nom, d'un trou carré de 10 mètres de profondeur et 5 mètres de côté dans lequel, durant deux mois, on déversait les *cadavres* seulement *enveloppés* d'un linceul ou projetés d'un cercueil à fond coulissant, ce qui permettait de s'en servir indéfiniment. Remplie, la tranchée était couverte et, on creusait une autre fosse. On comprend que cet espace ait pu « absorber », sur seulement 7 000 mètres carrés, trois millions de Parisiens en neuf siècles (de 890 à 1780). Heureux les paroissiens d'une petite église : ainsi François Rabelais put être enterré au pied d'un figuier, au cimetière Saint-Paul.

Il est vrai qu'à partir du XIIIe *siècle le clergé « fait de* l'argent » en vendant des sépultures dans l'enceinte même des églises, dont le sol est journellement défoncé. En deux cent *trente-huit ans, on ne compte* pas moins de 300 tombes dans Saint-Eustache, à Paris, mais le record est battu par Saint-Eloi de Dunkerque, dont on en*leva 816 cadavres.* Sans doute, le concile de Rouen, en 1581, avait posé des limites, réservant les sanctuaires *« aux grands dignitaires de l'Église et de l'État, aux nobles et aux personnes distinguées par leurs vertus ».* Mais la fortune et la soif d'ostentation firent s'élever de somptueux mausolées, s'inscrire de *dithyrambiques* épitaphes jusque dans la plus reculée des provinces : témoin en Bretagne les « enclos paroissiaux ». L'exemple ve*nait du roi lui-même, dans la* fastueuse nécropole de Saint-Denis.

A l'inverse, les pires vexations étaient réservées aux excommuniés, aux comédiens, aux suicidés et aux protestants (les juifs, en dehors des périodes d'exil, furent curieusement mieux respectés). Le corps du suicidé était jeté dans une décharge publique, à l'instar des immondices ; le comédien était enterré de nuit (ce *fut le cas de Molière*). Quant au religionnaire (le protestant), dans les années qui suivirent la révocation de l'Édit de Nantes (1685), il fut parfois déterré par la foule fanatisée et, au mieux, enfoui clandestinement dans des jardins privés, ou emmuré, *en province*, dans des tours abandonnées ou camouflées.

Ces abus, joints au problème de l'hygiène et aux épidémies cycliques, amenèrent les parlements, d'abord (Paris 1755, Toulouse 1774) à interdire l'inhumation dans et autour des églises, puis à *créer* de nouveaux cimetières *extra muros.* La réforme ne passa vraiment dans les faits que par une loi des 8-15 mai 1791, qui trans*féra la propriété des cimetières* de l'autorité ecclésiastique aux seules autorités communales. Elle fut complétée par la promulgation d'un décret impérial *du 23 prairial an XII (12 juin* 1804), dont l'essentiel reste en vigueur. Chaque commune fut désormais tenue d'ouvrir un cimetière d'une superficie déter*minée* par le *nombre* des décès annuels à prévoir, doté de murs et de buissons d'une hauteur minimale de 1,50 m et comportant des divisions séparées pour *les trois cultes reconnus* (détail abrogé en 1881).

Ne pouvant plus étaler leur richesse dans les églises, noblesse et bourgeoisie rivalisèrent dans une *émulation délirante* de caveaux, de chapelles, de stèles, de statues (cf. le Père-Lachaise), tandis que les familles ouvrières des faubourgs se contentaient de recourir au mieux à 2 mètres *carrés repris tous* les cinq ans et, le plus souvent, à l'anonymat total de la fosse commune, si effroyable que Lamennais la réclama pour lui-même, stipulant dans son testament : *« Je veux que mes amis la voient de près et travaillent à la faire disparaître. Pourquoi, après une vie de labeur, le pauvre n'aurait-il pas un coin de terre pour se reposer ? »* Ni l'Eglise ni l'État ne l'entendirent. La première n'osa pas condamner, au nom de l'Evan*gile réclamant le retour à la* poussière, la pratique du faux-semblant que constituent les caveaux ; le second ne voulut pas se priver des resources budgétaires que représentaient les concessions perpétuelles ou centenaires. Théophile Gautier fustigeait cette *« mise en coupe réglée »* des cimetières.

Un seul homme d'Etat voulut résoudre le problème de ce surpeuplement des cimetières *« qui a fait bâtir plus pour les morts que pour les vivants ».* En 1867, Haussmann proposa au Sénat la création d'un vaste cimetière de 827 hectares à Méry-sur-Oise pour donner une sépulture décente aux 75 000 Parisiens décédant chaque année. Ainsi, disait-il, *« l'administration satisfera un besoin légitime en assurant un respect plus durable aux restes des morts et donnera aux citoyens l'égalité dans la mort, ne pouvant malheureusement pas leur donner l'égalité dans la vie ».* Il prévoyait une ligne de chemin de fer spéciale pour desservir cette nécropole qui eût eu, par la suite, des émules en province. Le projet était *trop pertinent* pour aboutir : un Jules Simon, bien oublié, mit en avant la *« difficulté »* de ces *« pèlerinages » (sic),* tandis que les caricaturistes trouvèrent là, durant un mois, une nouvelle veine.

Pensant résoudre cet encombrement, un décret du président Carnot abrogea en 1889 un capitulaire de Charlemagne interdisant – depuis 785 – la crémation des corps. Ce ne fut qu'un mince palliatif devant les fulminations de l'Eglise catholique (l'interdit fut levé après *le concile de Vatican II*) et, avouons-le, devant la laideur de ces columbariums qui n'ont conservé de la dignité antique que le nom romain.

Le problème des cimetières, *histoire et conception*, n'est d'ailleurs, nous semble-t-il, pas là. La France est entrée dans une phase de désacralisation. Depuis soixante ans, la mort a été volontairement bannie de notre quotidien. On n'accouche plus et on ne meurt plus chez soi. Ce sont des salariés qui plient désormais votre linceul anonyme et synthétique. Les cimetières sont de plus en plus éloignés. Plus de cortèges dans les rues mais toujours des devis qui font de la mort un luxe. Restent – pour combien de temps ? – des prières à l'église. C'est ensuite un rallye sinistre de voitures, derrière un corbillard de *société anonyme*, vers un enfouissement dans une des grandes « divisions », vaste champ dont l'âme a été tuée par des allées tirées au cordeau et où personne n'arrive à retrouver personne dans l'uniformité des croix, des faux marbres et des stèles « art déco ».

Mettant à part le distingué et regretté Robert Auzelle et quelques poignantes nécropoles militaires, quel urbaniste, quelle municipalité, se pen*chent sur* l'architecture funéraire ? Domaine qui pourrait pourtant déboucher sur des jardins-souvenirs, tout à la fois musées d'art, lieux historiques et promenades publiques. Au lieu de cela, on a vu, par exemple, la Ville de Paris vendre jusqu'au sol des allées de ses nécropoles, et Marseille imaginer des « cimetières-gratte-ciel ». Mieux vaudrait, comme y incite le code communal, limiter le nombre des concessions perpétuelles. Quant aux professionnels, ils restent pour la plupart sans imagination dans le décor funèbre.

La seule note apaisante ? Le philosophe et le promeneur la *trouveront dans deux cimetières* d'exil : en Hollande, l'enclos des huguenots ayant fui Louis XIV et ses exempts ; en Ile-de-France, les bosquets et les bulbes de Sainte-Geneviève-des-Bois, où, parmi les fleurs, les icônes et les petites lampes allumées sur les tombes, dorment (au vrai sens du terme) 1 200 émigrés de la Sainte Russie. On y retrouve la sérénité et la poésie qui durent présider aux si lointaines obsèques de la Chapelle aux Saints et aux modestes funérailles d'Atala.

MARCEL LE CLÈRE.

● *Auteur de* Cimetières et sépultures de Paris, *histoire et description des tombes illustres ou remarquables tant dans les cimetières que dans les édifices publics. Guides bleus illustrés. Hachette.*


BRUNO BARBEY/MAGNUM

La recherche médicale *souhaite, à l'occasion des vingt ans de l'INSERM, être*

Sept pistes capitales

Microbiologie, génétique moléculaire, neurosciences...

POUR plus de 80 % des Français dûment questionnés par sondages, la recherche médicale est l'une des conditions essentielles du *développement national*. Mais combien d'entre eux pourraient préciser en quoi consistent le rôle et les fonctions du premier organisme de recherche médicale du pays, l'*Institut national* de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ?

Bien peu, sans aucun doute. C'est pour remédier à cette lacune, résoudre cette contradiction, que l'INSERM a décidé de faire, en 1984, date de son vingtième *anniversaire*, une année charnière de son développement : dire ce qu'est l'organisme, d'abord, à une population qui le finance, le *soutient sans* bien le *connaître* ; mais aussi mesurer ses forces et ses faiblesses, dégager des axes d'orientation pour l'avenir. Le colloque national organisé les 27 et 28 octobre à la Sorbonne, et que clôturera dans l'après-midi du 28 M. Laurent Fabius, témoigne de ce triple souci.

En 1941, lorsque naît l'Institut national d'hygiène, ancêtre de l'INSERM, s'ébauchent les bases d'une *recherche médicale* moderne : les trois cents premiers chercheurs font alors œuvre de pionniers. Surviennent les événements de 1958, l'accession au pouvoir du général de Gaulle, la nomination de M. Michel Debré comme premier ministre et, précisément, la « réforme Debré », fortement inspirée par son père, Robert Debré, réforme d'où naîtront les centres hospitalo-universitaires. La création des CHU – qui organisait les plus grands hôpitaux du pays en pôles associant soin des malades et *formation* des étudiants à la recherche médicale, et qui instituait le plein temps hospitalier – coïncidait avec une vision gaullienne du *développement national* : *la recherche* y faisait désormais figure de priorité et non plus seulement d'annexe subsidiaire de l'activité des médecins, des biologistes et des chimistes.

En 1964, naît officiellement sur cette lancée l'INSERM, dirigé *par un grand administrateur*, le professeur Aujaleu, qui, prenant la suite de Louis Bugnard, donne une nouvelle impulsion à l'organisme et multiplie les constructions. L'Institut prend une consistance physique, dans des murs. Survient l'ébranlement de mai 1968, auquel l'organisme n'échappera pas et dont il ressortira démocratisé : le *nombre* des élus du personnel dans les instances dirigeantes croît de façon spectaculaire.

La proportion des chercheurs « statutaires », c'est-à-dire rémunérés à plein temps par l'organisme, s'équilibre avec celle des médecins hospitalo-universitaires, dont la présence, depuis les origines, était prédominante. Ce rééquilibrage nécessaire sera ensuite puissamment encouragé par *le* nouveau directeur, M. Constant Burg, qui présidera aux destinées de l'organisme de 1969 à 1979 et qui saura, de l'avis général, asseoir la *recherche médicale française* dans la compétition internationale. Lui succédera, dans le même esprit, M. Philippe Laudat, qui poursuivra cette action.

Depuis 1982, l'INSERM est dirigé par M. Philippe Lazar, polytechnicien, épidémiologiste *de renommée internationale, qui n'a jamais caché* ses sympathies pour la gauche et dont la tâche, d'emblée, s'annonce à la fois exaltante et difficile. Exaltante parce qu'il dispose d'un instrument unique de *recherche*, dont il faut à l'évidence stimuler les atouts et détecter les faiblesses. Difficile parce que, comme toute bureaucratie, l'organisation est, en certains points, menacée de *vieillissement, et que quelques* modifications structurelles s'imposent.

Parmi celles-ci figure la nécessité de limiter dans le temps le mandat des responsables, désignés jusqu'alors en fait, sinon en droit, à vie, et de provoquer *rotations, mutations, renouvellement*, à l'instar de ce qui se passe notamment aux États-Unis. A la suite de bien des remous, un compromis s'élabore : les responsables de recherche seront *désormais désignés* pour une période de quatre ans renouvelable trois fois, et au terme de douze ans ils pourront présenter un nouveau projet à l'agrément du directeur. La *tempête soulevée* au cours des premiers temps du mandat de M. Philippe Lazar s'est aujourd'hui sensiblement apaisée.

Depuis lors, l'*INSERM* a pu s'engager *dans un véritable* auto-examen de son activité, ce sous la direction de M. Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France et qui préside son conseil scientifique. De cet examen de conscience, auquel tout l'organisme a participé et dont les résultats sont consignés dans un volumineux document qui vient d'être rendu public, ressortent nombre d'enseignements sur les forces et faiblesses de l'institution dont M. Lazar comme M. Changeux *dégagent une* politique pour l'avenir.

Au chapitre des « *points forts* » des recherches menées par l'INSERM figure en premier lieu la biologie moléculaire, discipline développée *bien souvent en relation* avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). De même, l'immunologie, sous nombre de ses aspects (greffe de moelle osseuse, découverte des groupes tissulaires, connaissance des mécanismes de la *transplantation*, de l'*inflammation, etc.*), *range* l'INSERM parmi les premiers organismes de recherche du monde.

L'endocrinologie figure aussi parmi les pôles de développement remarqués de l'Institut, notamment dans le domaine du diabète, de la reproduction humaine, *et sous ses aspects pharmacologiques*. Enfin, l'immense domaine, en plein essor, des « neurosciences » constitue, à l'INSERM, un véritable pôle *d'excellence et*, de l'avis de nombreux chercheurs, une « zone de force impressionnante ».

Mais les recherches menées comportent aussi d'étonnantes faiblesses, étonnantes parce qu'elles affectent parfois des domaines où la France était, traditionnellement, très bien placée : il en est ainsi de l'immense champ de la pathologie infectieuse, c'est-à-dire de l'étude des maladies virales, bactériennes, parasitaires,etc. C'est là, souligne M. Philippe Lazar, malgré le travail immense accompli par certaines équipes, « *un problème exemplaire, car nous avons vécu sur une tradition de compétence incontestée* » et que la situation s'est depuis dix ans, nettement dégradée. « *La France,* ajoute-t-il, *a eu une très grande école de microbiologie, qui lui a valu plusieurs prix Nobel.* » Elle a, sur ce point, « *un tissu à reconstruire. C'est là notre principal problème. La microbiologie est notre talon d'Achille* ».

Autre zone de faiblesse : la recherche en psychiatrie, et ce malgré l'essor des neurosciences et la bonne tenue de la psychopharmacologie. L'ensemble des aspects non organiques des maladies mentales, à savoir leurs composantes sociales, familiales, économiques même, bref, tout ce qui a trait à l'environnement de la pathologie de l'esprit – mises à part quelques exceptions dans le domaine de la psychiatrie de l'enfant – est très peu développé, voire inexistant.

Faiblesses aussi dans les connaissances relatives à la nutrition humaine, aux *mécanismes du vieillissement*, à la toxicologie. Faiblesse encore et surtout dans la recherche clinique, *celle qui se fait* « *au lit du malade* », donc dans les hôpitaux où les médecins sont absorbés par leur fonction de soins et n'ont que peu de temps à consacrer à la recherche *proprement dite*.

De l'analyse de ces forces et de ces faiblesses, de la réflexion sur l'avenir aussi, sont nés sept axes de *développement autour desquels vont* s'orienter les recherches.

Il s'agira d'abord de porter un effort considérable sur la génétique moléculaire, c'est-à-dire sur l'étude de la structure, du *fonctionnement* et de la régulation des gènes. Le développement de cette discipline est indispensable, entre autres, lit-on dans le rapport de politique scientifique de l'INSERM, « *au redémarrage de la bactériologie, de la virologie et de la parasitologie médicales* ». Même chose pour la biologie de la cellule, indispensable à une meilleure connaissance des processus normaux et pathologiques, et dont les retombées sont essentielles à la compréhension de nombreuses maladies, par exemple du cancer.

Second axe de développement : les facteurs chimiques de « signalisation », c'est-à-dire l'étude des « signes » que s'adressent les cellules. Il s'agit ici d'un *immense* ensemble de disciplines englobant, entre autres, l'endocrinologie, la neurobiologie, la cancérologie, l'immunologie, la physiologie des organes, de la nutrition, etc.

Troisième secteur prioritaire : la biologie de la reproduction, du développement et du vieillissement. Il faut, ici comme ailleurs, jumeler le développement des connaissances fondamentales et *celui* des recherches appliquées : en dépendent, notamment, l'évolution des recherches portant sur le contrôle de la reproduction, le traitement des stérilités, la prévention de la prématurité, le diagnostic et la prophylaxie des maladies congénitales, etc.

Quatrième axe de recherches prioritaires : la sociologie, l'anthropologie et l'économie de la santé. Ce domaine est si peu développé qu'une vaste « intercommission » – la seule que comporte l'organisme – intitulée « *sciences humaines et sociales dans le domaine de la santé* » vient d'être créée, qui inclura la recherche sur les maladies mentales.

Cinquième secteur : l'épidemiologie. Cette discipline, *c'est-à-dire l'étude de la morbidité*, des causes des maladies, de leurs possibilités de prévention, souvent considérées comme peu développées en France – par rapport aux pays anglo-saxons notamment, – est, à l'INSERM, déjà fortement structurée, mais certainement dotée de trop faibles moyens par rapport à l'ampleur des besoins.

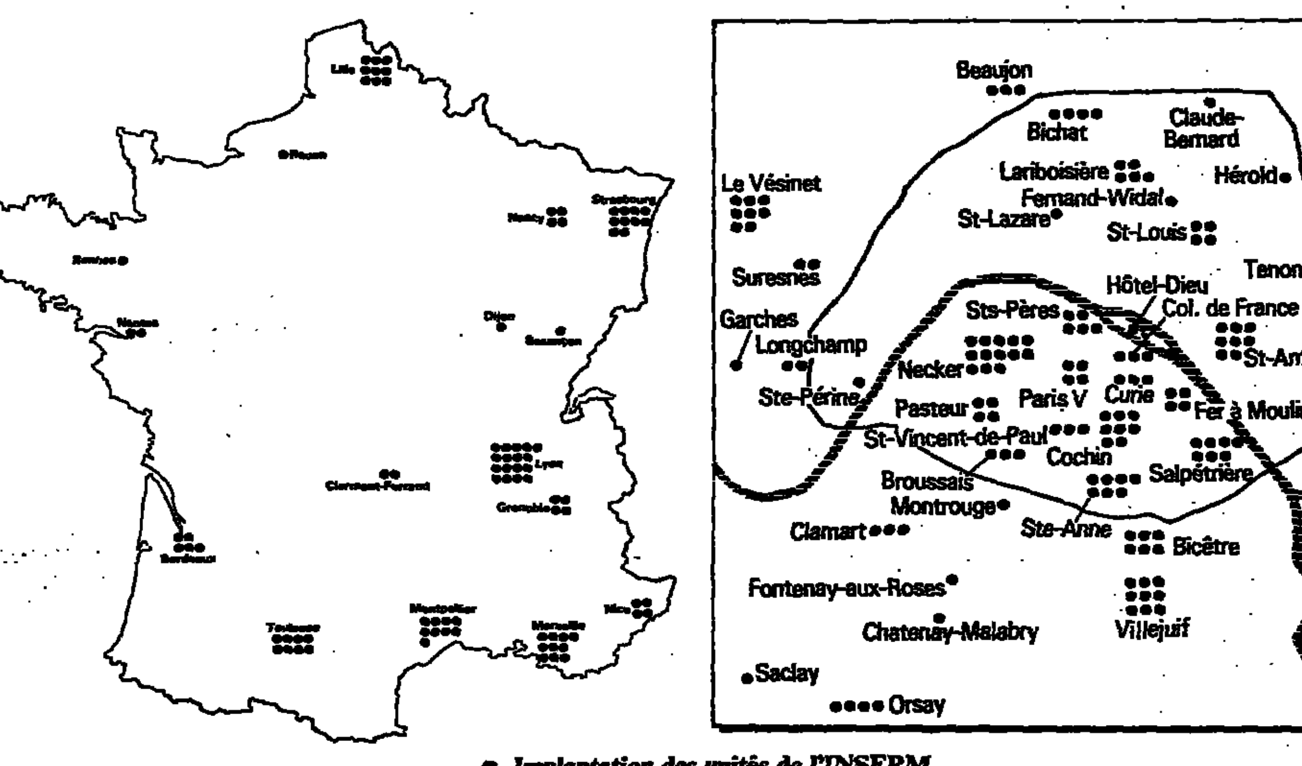
Restent deux domaines, immenses, dont dépend assurément le développement de la recherche médicale française : le premier est le vaste champ du génie biologique et médical, *la mise au point de nouvelles* techniques d'instrumentation et d'investigation, les prothèses, les biomatériaux, les réactifs, etc. Il faut impérativement renforcer les liens, dans ce domaine plus encore que dans les autres, entre équipes de recherche et industriels. La France ne peut se permettre ici aucun retard technologique, *compte tenu de l'âpreté de la* compétition internationale qui se déroule à cet égard entre les pays industrialisés et de l'importance des enjeux économiques.

Enfin, l'institut entend développer la recherche, impérative elle aussi pour l'avenir, de « *molécules nouvelles d'intérêt thérapeutique* », en d'autres termes, de nouveaux médicaments, de nouveaux vaccins, de stimulants des défenses naturelles de l'organisme, de produits antiviraux, anticancéreux, etc.

Ainsi ont surgi de vastes zones d'activité prioritaires, entre *lesquelles les* dirigeants de l'*INSERM n'établissent*, disent-ils, aucune hiérarchie, car il s'agit de sept domaines fondamentaux. Fondamentales aussi apparaissent deux *orientations qui forment* le soubassement de l'effort global : les recherches doivent être, sous tous leurs aspects, « internationalisées » et viser délibérément la *compétition mondiale*. Pour ce faire, elles doivent rompre avec certains clivages (public-privé, hôpitaux-universités), donc s'établir en « réseaux » et procéder à des « *jumelages* ».

Enfin, la recherche médicale française ne doit à l'évidence *pas se couper des préoccupations* sanitaires des trois quarts de l'humanité, c'est-à-dire du tiers-monde. D'abord parce que la France comporte, avec les DOM-TOM, des zones de moindre développement sanitaire, au sujet desquelles a d'ailleurs été créée, au sein de l'organisme, une mission *ad hoc*. Ensuite parce qu'elle ne *peut se désintéresser* de ceux qui, privés de tout, bénéficient directement des retombées de la recherche. C'est sur ce dernier thème, celui de la solidarité, que sera conclu le 28 octobre le colloque national. « *Il ne s'agit pas seulement*, déclare à ce propos le professeur Jean Hamburger, qui clôtura les travaux avec le philosophe Michel Serres, *de favoriser la recherche scientifique : il s'agit de penser à la santé du monde*. »

CLAIRE BRISSET.



● Implantation des unités de l'INSERM.

Labos ouverts

L'INSERM organise à Paris et en région parisienne, du 27 octobre au 30 novembre, diverses manifestations, pour la plupart destinées au grand public, et parmi elles :

● *Expositions grand public*

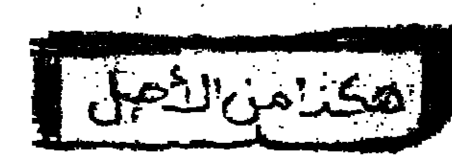
- « A la recherche de votre santé » : à La Villette (27 octobre-2 novembre) ; à Montparnasse (7-12 novembre). A Versailles (20-26 novembre).
- « La photo et la science », Palais de la découverte (6-13 novembre).
- « Cerveau 84 », Palais de la découverte (*jusqu'au* 18 novembre).

● **Conférences-débats grand public**

Du 6 au 13 novembre au Palais de la découverte. Les 7 et 8 novembre à l'auditorium de la FNAC-Forum des Halles. Le 8 novembre au Centre culturel d'Epinay s/Seine.

● **Des visites de laboratoires** sont organisées pour les groupes scolaires ou les étudiants, sur inscription au 584-14-41, poste 45.09 (Mme Claudine Foucault).

● **Conférences-débats pour public spécialisé.** CHU de Necker (amphi. 3), du 12 au 16 novembre. CHU de Bicêtre, du 16 au 28 Novembre. CHU Pitié-Salpêtrière (amphi. Charcot), du 19 au 23 novembre. Hôpital Saint-Louis (Bât. INSERM), du 26 au 30 novembre. Faculté de pharmacie (salle des actes), le 21 novembre. Collège de France (salle 8), les 5 et 6 novembre.

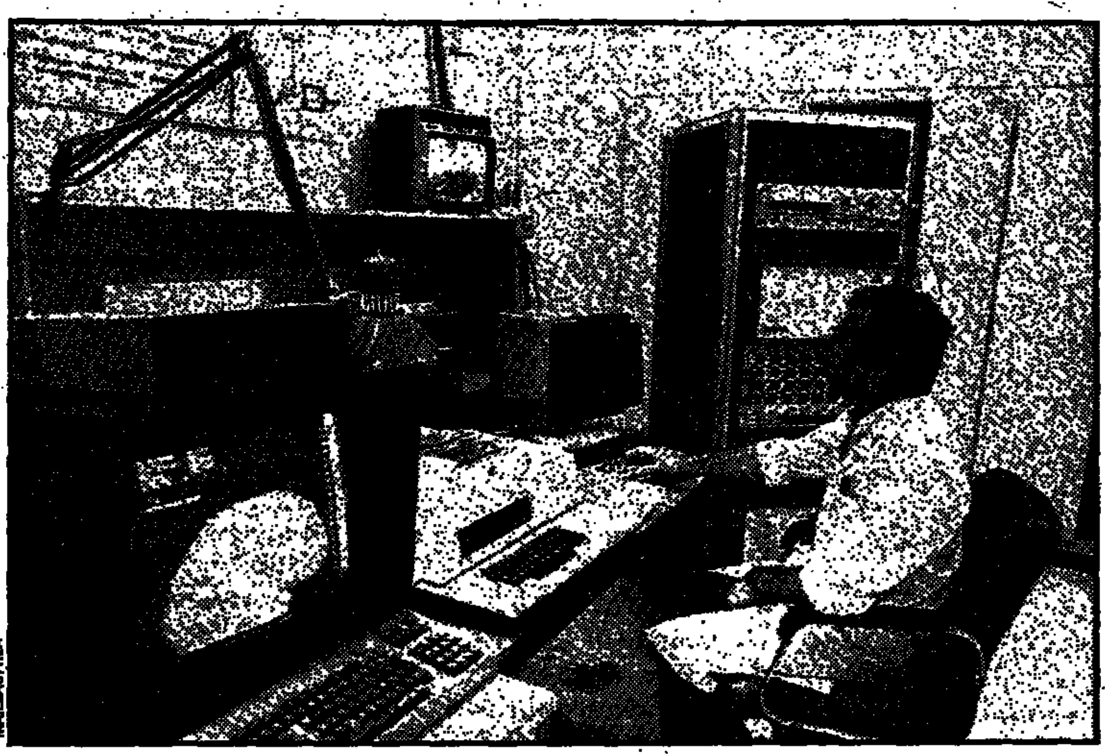


mieux connue du grand public.

A Lille, l'unité 186 traque les oncogènes

Le « capitaine » Stehelin et la genèse du cancer.

MICKEY, Donald et Pluto, grosses poupées de plastique, pendent au plafond et se balancent au-dessus des cornues. Sur le mur, on a, entre autres, épinglé une planche de Reiser et une coupure du *Canard enchaîné* qui parle du scandale de la quête des fonds privés pour la recherche sur le cancer. Des cafetières électriques sont en action sur les paillasses. C'est sans doute précisément parce qu'ils y travaillent d'arrache-pied que les occupants du deuxième étage de ce bâtiment de l'*Institut Pasteur de Lille* ressentent le besoin d'en faire un espace qui leur soit propre. Une immense chambre d'étudiant en quelque sorte où l'on sent la fantaisie scientifique indissociable d'une certaine forme d'angoisse propre à la quête forcenée du savoir. Un laboratoire équivalant à ceux qui existent aux Etats-Unis où prévaut une sorte d'autogestion structurée baptisée ici « hiérarchie horizontale ».


MAILLAC/REA

Mesure de débit sanguin cérébral au service névrologie de l'hôpital Lariboisière.

Père et maître des lieux : le professeur Dominique Stehelin, directeur de l'unité 186 de l'INSERM, équipe spécialisée dans la cancérologie à l'échelle moléculaire. A quarante et un ans, ce biologiste qui est aussi maître de recherche du Centre national de la recherche scientifique dirige l'un des rares laboratoires européens spécialisés dans la découverte et dans l'étude des gènes du cancer (ou oncogènes). Curieuse trajectoire que celle de cet enfant bourguignon, élève de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg et aujourd'hui bien engagé dans une compétition scientifique internationale d'une rare intensité et – peut-être – extrêmement prometteuse. S'il s'était cantonné à l'Hexagone, *le* jeune chercheur aurait-il « trouvé » ? Difficile à dire. En 1971, ce diplômé de physique et de biochimie effectue son service militaire à l'Institut de la recherche scientifique sur le cancer de Villejuif. *L'année suivante, c'est l'échappée américaine.* Et quelle échappée ! Effectuant son post-doctorat dans le laboratoire de J.-M. Bishop à l'université de Californie, il met le doigt sur une mine d'or en identifiant le premier oncogène, structure cellulaire *a priori* étroitement *impliquée dans* la genèse des processus cancéreux.

Aujourd'hui, on a découvert plus de vingt-cinq oncogènes, et plusieurs *dizaines* de laboratoires spécialisés à travers le monde sont engagés dans la compétition. L'objectif est de taille puisque, pour la première fois, il semble qu'on tienne avec ces structures une possibilité de comprendre à l'échelle moléculaire le comment sinon le pourquoi du dérèglement des cellules normales en cellules cancéreuses.

Rester en Californie ? Le « stagiaire » français n'en ressent *nullement l'envie*. A trente-trois ans, il décide de rentrer en France avec la ferme intention de créer « son labo ». A Paris, l'Académie des sciences lui décerne son Grand Prix. A Lille, le directeur de l'*Institut Pasteur offre-t-il* d'excellentes conditions pour monter un labo ? OK pour Lille, avec tous les handicaps que représente malgré tout ici l'exil en province. On essuie les plâtres, puis on s'installe dans ses murs. En 1979, le CNRS l'intègre comme maître de recherche. L'année suivante, l'INSERM lui confie la direction de son unité 186. Depuis, les choses n'ont pas traîné. C'est le prix Rosen de la Fondation pour la recherche médicale en 1980, puis le prix Griffuel de l'Association pour la recherche sur le cancer en 1983. Enfin, le prix Lacassagne de la Ligue contre le cancer cette année. Parallèlement les effectifs de l'équipe enflent. Aujourd'hui l'unité 186 se compose de 27 personnes (7 chercheurs statutaires, 9 boursiers et 11 techniciens) *pour un* budget, non compris les salaires, de près de 1 million de francs fournis principalement par l'INSERM, le CNRS et l'Institut Pasteur de Lille.

La vie ici s'écoule au rythme des « *manips* » et des publications dans les grandes revues scientifiques internationales « *seule méthode objective*, estime M. Stehelin, *de juger de la qualité du travail* ». Toute la vie ou presque de l'équipe passe dans le laboratoire, ce qui ne va pas parfois sans perturber la vie personnelle et familiale. D'autant que les salaires sont ici plus proches du sacerdoce que de l'industrie pharmaceutique (*environ* 4 000 francs mensuels pour un boursier, 7 000 francs pour un chercheur statutaire). « *Il y a deux ans*, raconte le directeur de l'unité, *nous avons senti que nous étions en train de perdre du terrain dans la compétition internationale. Nous avons aussitôt décidé de nous renforcer.* » A côté du laboratoire, une série de paillasses vierges attendent : dans quelques semaines une nouvelle équipe s'y installera, dirigée par un spécialiste belge, une équipe qui travaillera sur le même thème et qu'on espère plus complémentaire que concurrente.

L'originalité ici semble bien résider dans la souplesse de fonctionnement offerte par le soutien de l'Institut Pasteur de Lille et l'aide du conseil régional, qui acceptent de jouer le jeu des capitaux « à risque ». Comme souvent dans ce type de partage du travail, le directeur de l'unité ne manipule plus autant qu'il a pu le faire. Contraintes administratives, importance primordiale des relations publiques, la « paperasse » et le « système » *obligent* le patron à prendre plus de distance qu'il ne le souhaiterait avec son labo. « *Cette année*, confie M. Stehelin, *je me suis trop déplacé : en Californie, en Italie, au Japon, à Moscou. Les contacts personnels demeurent indispensables pour faire connaître les résultats et pour engager des collaborations. Mais au retour, quel travail !* »

Après avoir découvert six oncogènes sur les vingt-cinq aujourd'hui connus dans le monde (un a été découvert au Japon et les autres aux *États-Unis*), *l'équipe* du professeur Stehelin entend exploiter au maximum le créneau ainsi dégagé. Elle cherche à définir les fonctions pathologiques et normales de ces structures ainsi que les interactions qu'elles peuvent avoir entre elles. Bien que se situant encore nettement en amont des applications médicales, l'équipe est régulièrement démarchée par des sociétés de génétique. Néanmoins aucun contrat n'a encore été passé. Plongée dans un monde très compétitif, l'unité 186 n'a plus, si l'on en croit son directeur, pour mission de chercher, mais bien de trouver.

Bien accroché à la barre, le capitaine Stehelin entend mener son navire à bon port. La croisière ne sera pourtant pas de tout repos. Déjà quelques sirènes d'outre-Atlantique *lui* ont fait de belles offres de débauche. Ce Lillois d'adoption, européen convaincu, a décidé pour l'heure de ne pas les entendre.

JEAN-YVES NAU.

Les commandos de la santé

4 200 personnes, 1 400 millions.

L'INSERM est né le 18 juillet 1964 de la transformation *de l'Institut national d'hygiène* (INH), dont les structures devenaient peu adaptées aux recherches nouvelles. Ce dernier, *créé le 30 novembre 1941*, avait *pour mission spécifique d'effectuer* des travaux de laboratoire intéressant la santé publique et de tenir à jour une documentation sur la situation sanitaire du pays. Il *fut autorisé, en 1947, à* constituer un corps de chercheurs et un corps de collaborateurs pour les assister dans leurs travaux. Le nouvel institut n'a cessé de croître, *depuis lors, en hommes et en* moyens.

L'INSERM poursuit ses travaux sous la double tutelle des ministères de la recherche, de l'industrie et de la santé, selon trois objectifs fondamentaux : la *connaissance de la santé de* l'homme sous ses aspects individuels et collectifs, dans ses composantes physiques, mentales et sociales ; l'acquisition ou le développement des connaissances dans les grandes disciplines de la biologie et de la médecine et, plus généralement, dans l'ensemble des disciplines qui concourent au progrès sanitaire et médical ; la découverte et l'évaluation de tous moyens d'intervention tendant à prévenir et à traiter *les maladies* ou leurs conséquences et, plus spécialement, à améliorer l'état de santé de la population.

Son domaine d'investigation est aussi bien la recherche fondamentale que la recherche appliquée. *Il couvre les travaux portant* sur la biologie, la biophysique, aux niveaux moléculaire et cellulaire, *avec l'étude des aspects normaux* et pathologiques ; les recherches portant sur *le* système immunitaire, la reproduction et le développement, les systèmes cardio-vasculaire, respiratoire, rénal et urinaire, le système nerveux et les organes des sens, le métabolisme et la nutrition, ainsi *que les* recherches de type sociologique : santé publique, épidémiologie, économie de la santé.

Au niveau national, trois instances de réflexion interviennent pour l'organisation générale et l'évaluation des recherches : un *conseil d'administration qui fixe* les grandes orientations de l'Institut avec les besoins de la nation ; un conseil scientifique, lieu de réflexion et d'élaboration de la politique scientifique des laboratoires ; des commissions *scientifiques spécialisées (huit)* qui assurent le contrôle scientifique des laboratoires, proposent une politique de développement et évaluent les besoins en personnels et en moyens techniques.


MAILLAC/REA

Trois instances de gestion les complètent, ainsi que quatre missions *de transfert chargées de* faire connaître les travaux de l'Institut (mission pour les relations internationales ; mission pour la valorisation économique et sociale, chargée notamment des relations avec les industries *du médicament et les pouvoirs* publics ; mission de l'information et de la communication ; mission pour la formation initiale et permanente). Sous l'impulsion de la mission de valorisation sociale et économique, les liens entre les laboratoires de recherche et les *partenaires industriels et sociaux* se sont développés très fortement. 130 équipes de recherche sont en relation avec près de 95 industriels ; 113 contrats de collaboration ont été signés, 64 projets ont été retenus et financés par la caisse de Sécurité sociale pour mener des recherches ayant un impact sur les systèmes de santé et de protection sociale.

Par décret du 10 mai 1983, l'INSERM a vu ses structures transformées et a obtenu un nouveau statut d'établissement public à caractère scientifique et technologique, concrétisant la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France. *Ce qui eut pour* conséquence d'élargir ses missions, de démocratiser ses instances, de rénover et d'élargir le conseil d'administration (représentation plus large *des personnels au sein du* conseil) et de modifier son régime financier.

Les divers champs de recherche sont répartis sur 270 unités – cellules autonomes de 15 à 30 personnes regroupées autour d'un directeur – dont le plus grand nombre (60 %) fonctionnent dans la région parisienne, les autres étant très inégalement réparties dans les régions *(plan ci-contre)*.

Pour mener à bien ces travaux, les unités de recherche disposent de 1 650 chercheurs, auxquels il faut ajouter 2 500 médecins *hospitalo-universitaires travaillant* à temps partiel ; 350 ingénieurs, 1 650 techniciens et 600 *administratifs. Parmi eux*, nombreux sont ceux qui appartiennent simultanément aux services du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). 8 500 personnes, au total, travaillent dans les formations de recherche propres à l'INSERM. 333 créations d'emplois auxquelles s'ajoutent 340 intégrations sont intervenues depuis 1981.

Les moyens en personnels et en crédits, dont l'INSERM dispose depuis sa création, n'ont cessé d'évoluer. En 1964, son budget était de 54 millions de francs (32 millions pour le fonctionnement) pour 1 100 personnes ; en 1984, il dispose de 1 422 millions de francs (dont 834 millions *pour le fonctionnement*) pour 4 200 personnes, auxquelles il faut ajouter les quelque 2 500 hospitalo-universitaires travaillant à temps partiel.

Les salaires des chercheurs plein temps s'échelonnent de la *façon suivante (salaires nets), au* 1er avril 1984 :

– attaché de recherche : de 6 608,89 F à 9 123,70 F ;

– chargé de recherche : de 7 512,89 F à 15 279,32 F ;

– maître de recherche : de 12 153,60 F à 18 002,31 F au maximum ;

– directeur de recherche : de 15 279,32 F à 21 856,78 F, ou de 21 856,78 F à 25 838,96 F.

MICHELLE EVIN.

Un Nobel chef d'équipe

Cent trente chercheurs sous les ordres de Carlo Rubbia.

MERCREDI 17 octobre, deux télex sont partis de Stockholm pour le CERN, le laboratoire européen de physique des particules situé dans la banlieue de Genève. Ils annonçaient à deux physiciens du CERN, Carlo Rubbia et Simon Van der Meer, qu'ils se voyaient décerner le prix Nobel de physique. Il y était fait état de *« votre contribution décisive au grand projet qui a conduit à la découverte des particules de champ W et Z, transmetteurs de l'interaction faible »*.

Dans ce télex, les mots-clés sont « grand projet ». Alfred Nobel était un esprit imaginatif, mais il est douteux qu'il ait pu supposer que le prix qu'il fondait irait un jour au chef d'une équipe de quelque cent trente chercheurs, attelés depuis plus de six ans à un énorme projet, dont le budget s'évalue en centaines de millions de francs. Et pourtant, c'est la direction d'une telle équipe que Carlo Rubbia assume. Glissons le mot, même s'il ne lui plaît guère. Le prix Nobel a récompensé en lui un chef d'entreprise. Comment gère-t-on une telle entreprise ? Nous le lui avons demandé.



AFP

Un Français ne réagit pas comme un Allemand. Au sein d'un tel groupe, chacun veut se surpasser.

Carlo Rubbia conteste un peu cette assimilation à une entreprise, ou au moins veut faire ressortir les spécificités du groupe qu'il dirige. *« On n'est pas si loin du chercheur isolé*, explique-t-il. *Il n'y a pas d'autorité hiérarchique, chaque physicien veut garder son indépendance, affirmer sa personnalité. Je ne crois avoir jamais vu une telle collection de jeunes chercheurs doués, mais surtout déterminés. Ils ont besoin de donner ce qu'ils ont en eux.*

» Donc il faut avoir un grand pouvoir de conviction, et même de conversion au sens religieux du terme. Je me sens plus dans la position du missionnaire que dans celle du chef d'entreprise. Il faut évidemment synchroniser les efforts de chacun ; mais le moyen n'est pas de constituer un système d'autorité ; plutôt un système d'influences.

» Aux États-Unis, la situation est différente, les groupes sont beaucoup plus fortement hiérarchisés. On y pratique le « hire and fire » (embaucher et vider). On traite un jeune chercheur comme un oscilloscope : s'il ne convient pas, on le renvoie au vendeur.

» La mentalité est autre ici. Il faut savoir convaincre. On y arrive parce que la physique qu'on fait est moins monolithique qu'elle n'en a l'air. Chacun peut avoir son petit jardin. Il y a vingt-quatre critères différents qui conduisent à retenir un événement. En d'autres termes, on fait simultanément vingt-quatre expériences différentes, dans lesquelles chacun peut chercher ce qu'il veut.

» Je pourrais comparer cette expérience avec la construction des grandes cathédrales. Il y avait un architecte, qui a défini une structure d'ensemble. Mais si vous regardez de près, il n'y a pas deux colonnes identiques. Des centaines d'artistes s'y sont exprimés. Le problème de l'architecte était seulement que tout tienne ensemble.

» Il y a une autre spécificité qui nous écarte d'une entreprise classique. Nous sommes une équipe internationale. Les cultures et les identités nationales jouent, et il faut les faire jouer. On essaie d'ailleurs, pour les prises de données par exemple, de constituer des petits groupes multinationaux. Un Français ne réagit pas comme un Allemand ou un Anglais. Et au sein d'un tel groupe, chacun veut se surpasser. »

N'y aurait-il donc aucun conflit, l'unanimité serait-elle totale ? Evidemment non, ne serait-ce qu'en raison des limitations financières. Quels que soient les crédits, ils sont toujours insuffisants en regard de ce que les physiciens voudraient faire. La gestion de l'expérience se discute au sein d'un comité administratif et financier. Il se réunit une ou deux fois par mois, et comprend un représentant de chaque laboratoire ou institution participant à l'expérience. Il est présidé par un chercheur français, Antoine Lévêque. *« C'est là qu'on discute et c'est là qu'on s'engueule »*, explique Rubbia. D'autres membres de l'équipe confirment ses dires mais indiquent que si Carlo Rubbia n'a pas tous les pouvoirs d'un chef d'entreprise, il ne manque pas d'autorité ; on s'oppose rarement à lui. *« On n'est d'ailleurs jamais allé jusqu'au vote »*, précise Antoine Lévêque.

Quel est l'avenir de cette expérience, maintenant que les particules W et Z sont découvertes ? Carlo Rubbia ne la considère nullement comme terminée. Il établit un parallèle entre *« la découverte de ces particules et celle du méson pi en 1947. C'était aussi une particule attendue puisque son existence et son rôle de transmetteur de l'interaction forte — celle qui assure la cohésion des noyaux atomiques, — étaient prédits depuis une douzaine d'années. Or ce méson s'est aussi révélé être le premier élément d'une famille de particules ; l'étude des interactions entre membres de cette famille a exigé nombre d'années de travail.*

« Qu'en sera-t-il avec le W et le Z ? Plus précisément, quelle est la force qui s'exerce entre deux de ces particules ? Est-elle intense ou non ? Les calculs donnent une force infinie, ce qui est absurde, et montrent qu'il nous manque des éléments pour traiter cette question. Du coup, le problème devient très intéressant au plan expérimental. Si l'on crée deux W simultanément, ils seront très proches et interagiront. On pourra savoir si la force qui s'exerce entre eux est forte ou faible. La découverte du W et du Z clôt un chapitre, mais on devine déjà que les prochaines lignes du prochain chapitre seront consacrées à l'interaction W-W. C'est ce qui motive l'effort actuel des Américains sur les accélérateurs. »

Qui écrira ce chapitre ? Carlo Rubbia ne pense pas que ce sera lui, mais s'inquiète de savoir quelle part sera écrite en Europe. Il ne manque pourtant pas d'idées sur ce qu'il faudrait faire, des idées *« aussi absurdes que l'était celle de faire un collisionneur »*. Aux alentours de 1975, il a convaincu beaucoup de monde qu'il fallait transformer l'accélérateur du CERN en collisionneur de protons et d'antiprotons et chercher ainsi les particules W et Z. Il explique à ce propos : *« Il y a des situations où tout s'enchaîne ; c'est comme de trouver l'extrémité d'une pelote de laine. Une fois supposées réalisables les collisions protons-antiprotons, tout le reste en découlait. Maintenant, le plus important pour moi est la relève. Il y a dans le groupe tout un vivier de « potential stars », des gens capables de faire des choses originales, de trouver de nouveaux moyens pour étendre nos connaissances. Après tout, nous sommes des bricoleurs ; ce qui a été fait ici, c'était comme de transformer une Volkswagen en hélicoptère. Le moment est venu que prennent leur envol ceux qui mèneront les expériences de demain, et il faut qu'on leur en donne les moyens. L'Europe est actuellement au sommet, il faut qu'elle y reste. Pour cela, une expérience ne suffit pas, il faut un mouvement d'ensemble. »*

Dernière question à Carlo Rubbia. Que fera-t-il du montant du prix Nobel, soit environ 900 000 francs puisqu'il y a deux lauréats. *« Il y aura un conseil de famille »*, répond-il — il est marié et a deux enfants presque adultes. *« Et je ne suis même pas sûr d'avoir le quart des voix ! »*

MAURICE ARVONNY.

Particules de collisions

C'est en 1976 que Carlo Rubbia proposa de transformer le principal accélérateur du CERN en un collisionneur de protons et d'antiprotons afin de chercher dans les collisions produites les particules W et Z. Le proton et l'antiproton ayant la même masse et des charges électriques opposées, tout système qui accélère un faisceau de protons peut aussi accélérer des antiprotons en sens opposé. La difficulté était de constituer le faisceau d'antiprotons. Ces derniers peuvent être créés par le choc de protons énergétiques sur une cible de cuivre, mais partent dans toutes les directions et ne peuvent constituer un faisceau fin et homogène, propre à circuler dans le tube étroit d'un accélérateur.

Simon Van der Meer — colauréat avec Carlo Rubbia du prix Nobel de physique 1984 — avait inventé, quelques années plus tôt, le refroidissement stochastique, qui, en affinant progressivement un faisceau large et inhomogène, permettait de lever cet obstacle. L'installation fut construite, et, en 1981, les premiers antiprotons circulaient dans le collisionneur (*le Monde* du 11 mars 1981).

Carlo Rubbia avait aussi proposé un dispositif expérimental pour détecter les W et Z, qu'il comparé à une « caméra à grand angle ». La partie centrale est un cylindre — 6 mètres de long sur 1,3 mètre de diamètre — bourré d'électronique et capable d'enregistrer la trajectoire de n'importe quelle particule électriquement chargée qui le traverse. Ce cylindre est entouré de calorimètres — des systèmes qui mesurent l'énergie des particules sans identifier précisément celles-ci. Le tout est à l'intérieur d'un énorme aimant. Le détecteur est installé en un des points où protons et antiprotons se rencontrent. Ses caractéristiques sont telles que pratiquement toute particule observable produite dans les collisions proton-antiproton est effectivement observée et identifiée.

Malgré ses dimensions gigantesques et son poids total de 1.200 tonnes, ce détecteur a été construit en trois ans, les divers groupes de physiciens qui constituent la « collaboration UA1 » se répartissant le travail. Il a d'ailleurs reçu, depuis sa mise en service, diverses améliorations et de nouvelles sont prévues. D'autres physiciens, ceux de la « collaboration UA2 », ont installé sur le collisionneur un détecteur différent, moins « attrape-tout », mais qui a aussi permis d'observer des particules W.

Les deux nouvelles

Les physiciens ont créé de nombreuses particules, mais beaucoup sont des « sœurs » de particules déjà connues. Peu sont vraiment nouvelles. C'est le cas du W et du Z, et ce caractère explique que tant d'efforts aient été consacrés à leur découverte et que le prix Nobel vienne le sanctionner. Les « bosons vectoriels » W et Z sont en effet les transmetteurs de l'une des quatre intecactions fondamentales de la nature.

Une force s'analyse en microphysique comme un échange de particules. Si deux particules interagissent, c'est que l'une d'elles crée une troisième particule, que la seconde absorbe. Création et absorption sont d'ailleurs simultanées, et la particule échangée n'apparaît pas. Elle est dite virtuelle. Si on dispose d'assez d'énergie, on peut cependant créer réellement cette particule transmettrice.

Les quatre interactions fondamentales sont la gravitation, l'interaction électrique, l'interaction forte et l'interaction faible. Les deux premières s'observent à notre échelle ; les deux dernières n'apparaissent que dans le monde des noyaux atomiques et des particules.

Des transmetteurs de ces forces, un seul est bien connu : celui de la force électrique ; c'est le photon, le grain de lumière. Le transmetteur de la gravitation n'est pas connu, parce que cette force est intrinsèquement beaucoup plus faible que toutes les autres. A l'échelle des particules, ses effets sont inobservables.

L'interaction forte assure la cohésion des noyaux. Les noyaux sont constitués de protons et de neutrons, qui peuvent échanger entre eux des mésons pi. On a donc pensé que cette particule était le transmetteur de cette interaction. Vingt ans de travaux ont montré que la situation était plus complexe. Protons, neutrons et mésons pi sont des objets composites, formés de « briques » qui ne sont pas directement observables, et qu'on appelle quarks. Les quarks échangent entre eux des gluons, tout aussi inobservables.

Restait l'interaction faible, qui au contraire de la forte se manifeste dans la désintégration des noyaux atomiques instables. La description de cette interaction a longtemps échappé aux physiciens, toute théorie valide en première approximation se révélant incorrecte quand on poussait l'analyse. Ce n'est qu'à la fin des années 60 qu'un modèle raisonnable a été créé. Il implique l'existence de deux transmetteurs, les particules W et Z, très lourdes — environ cent fois la masse du proton — et dont la création exige de ce fait énormément d'énergie. Aucun accélérateur existant alors ne l'aurait permis, et il a fallu pour cela transformer le grand accélérateur de protons du CERN — un anneau souterrain de 7 kilomètres de circonférence — pour qu'il accélère simultanément et en sens inverse des antiprotons. Les particules W et Z ont alors pu être créées dans les collisions.

Glucides en Picardie

LES trois départements de la Picardie (Aisne, Oise et Somme) produisent 15 % des céréales françaises, 29 % des betteraves sucrières et 29 % des pommes de terre. Mais ces productions agricoles riches en glucides (sucres) sont surtout utilisées et exportées sans avoir subi de véritables transformations. Or avec des centres publics (université de Picardie, université de technologie de Compiègne, INRA) et privés (ISA de Beauvais, centre technique de la conserve), la Picardie détient un potentiel de recherche important dans les domaines du génie enzymatique, de la fermentation et de la sucro-chimie.

Il est donc possible de remédier à la situation de pays sous-développé qui est celle de la Picardie dans un domaine où la transformation de la matière première doit être possible. C'est pourquoi un Centre de valorisation des glucides et des produits naturels a été créé contractuellement, sur l'initiative du conseil régional (président : M. Walter Amsallem, socialiste), entre l'Etat, la région et les professions. Il regroupe les pôles de compétence, les industriels et les organismes associés à son financement.

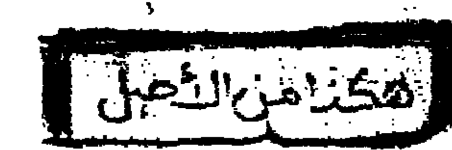
Le Centre de valorisation des glucides (dont le président est M. Marcel Deneux, président de la Caisse nationale de Crédit agricole, et le directeur général M. Emile Segard, professeur de biochimie appliquée à l'université de technologie de Compiègne) a pour mission d'informer les milieux agricoles et industriels, de suivre, d'orienter et de valoriser les recherches dans la bio-industrie et l'agro-alimentaire par la promotion des projets qu'il doit détecter. Au point de contact entre le développement industriel et la recherche, le Centre se veut à la fois un organe de coordination des opérations en recherche et développement et l'instance d'appui aux décisions industrielles par un service technico-économique d'évaluation de projets.

Le centre élabore les plans de financement des projets « pilotes », associant ainsi recherche, banques, industriels et producteurs. N'étant pas lui-même un centre de recherche, il appuie son action sur les centres existant en Picardie et dans les autres régions, notamment ceux de l'Institut national de la recherche agronomique.

Plusieurs projets importants sont en cours avec des groupes industriels.

Le Centre de valorisation des glucides a été créé pour venir en aide à une région, la Picardie, mais il n'entend pas rester à l'intérieur de ses frontières. Son ambition est de les franchir et de devenir le vrai point d'appui pour la recherche et le transfert technologique d'une grande filière celle des glucides et des produits naturels.

MICHEL CURIE.

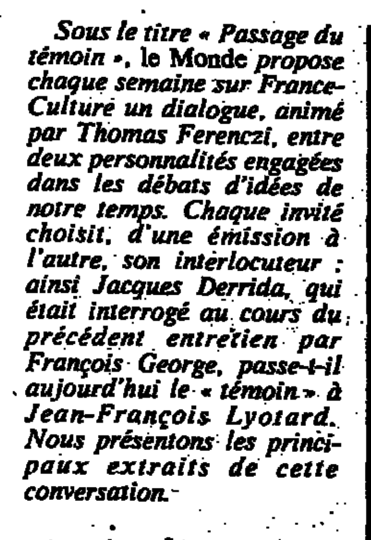


UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture Le Monde

Plaidoyer pour la métaphysique

« Passage du témoin » de Jacques Derrida à Jean-François Lyotard.



Sous le titre « Passage du témoin », le Monde *propose chaque semaine sur France-Culture un dialogue, animé par Thomas Ferenczi, entre deux personnalités engagées dans les débats d'idées de notre temps. Chaque invité choisit, d'une émission à l'autre, son interlocuteur : ainsi Jacques Derrida, qui était interrogé au cours du précédent entretien par François George, passe-t-il aujourd'hui le « témoin » à Jean-François Lyotard. Nous présentons les principaux extraits de cette conversation.*

∴

J. Derrida. – Etant donné le titre de cette émission, « Passage du témoin », je suis d'abord tenté de rappeler que votre dernier ouvrage, *le Différend*, tente d'élucider le concept de témoignage. Comme il est de toute façon artificiel d'en parler sans rappeler le cheminement dont il est le terme, d'emblée et sans autre protocole, je me précipite plutôt vers cette phrase que l'on trouve dans la présentation de l'ouvrage : *« Mon livre de philosophie »*, dit-il. Comment soutenez-vous cette ferme et singulière revendication du philosophique qui, à mes yeux, se distingue d'une multitude d'autres plaidoyers pour la philosophie ?

Le discours philosophique, selon vous, se caractérise par l'indétermination institutionnelle *de son destinataire et* l'absence de règles préexistantes à son élaboration. Vous écrivez : *« Lecteur philosophique, c'est-à-dire n'importe qui »*, ou bien encore : *« Les philosophes n'ont jamais eu de destinataire institué, ce n'est pas nouveau. » « Le discours philosophique a pour règle de découvrir sa règle. »* Or, en fait, le destinataire du discours *philosophique n'a-t-il pas toujours* été défini par des institutions ? Quant à l'absence de règles prédéterminées, n'est-elle pas justement une idée régulatrice qui n'a jamais été incarnée dans aucun fait philosophique ?

J.-F. Lyotard. – Ne pouvant assumer cette déclaration prétentieuse : *« Mon livre de philosophie »*, je l'ai prêtée à un autre à des fins de distanciation. Néanmoins, par ce possessif, assurément dérisoire, j'ai essayé de traduire deux sentiments. D'une part, à mes yeux il annule tous mes ouvrages précédents, simples esquisses plutôt *mauvaises...*

J. Derrida. – Admettez que *vous n'êtes pas le meilleur* juge...

J.-F. Lyotard. – Je suis probablement le pire... D'autre part, il est le fruit d'un travail patient, d'une maturation hors du tempo qu'exige par exemple *une émission* radiophonique. J'ai attendu plus de dix ans avant de l'écrire, il m'a fallu faire preuve d'endurance, passer outre aux présomptions et défaillances. Voilà ce que condense ce possessif.

Quant à la revendication de philosophie, elle est double. Intrinsèque à l'ouvrage, qui tente de rétablir la philosophie dans son indépendance à l'égard des sciences humaines. En effet, on tient souvent pour philosophie en France – à quelques exceptions près, dont vos travaux, – une simple élaboration à *partir* des concepts des diverses sciences humaines. J'ai donc essayé, probablement pour la première fois en ce qui me concerne, de réfléchir en dehors des présupposés non questionnés qui constituent le matériau irréfléchi des sciences humaines.

Dans un contexte de remise en cause des études philosophiques dénoncées comme inutiles, cette revendication se veut également offensive. A un moment où la philosophie ne semble plus importer que pour autant qu'elle est une science humaine, je partage, avec J. Derrida, le souhait de la rétablir non comme institution mais comme mode spécifique d'approche des problèmes, irréductible à tout autre. *La philosophie* questionne, outre les siens propres, les présupposés mêmes de toute œuvre quelle qu'elle soit – artistique, technique, politique... La défaillance de son enseignement, hormis de ce qui en elle est parfaitement régulé comme l'histoire de la philosophie, la logique, ou l'épistémologie, est à rapporter au déclin général de la métaphysique, *unanimement* constaté, et non à quelque responsabilité particulière.

Mon projet n'est nullement de la rétablir dans son statut métaphysique tel qu'il a été institué dans les établissements d'enseignement depuis un siècle et demi ; il s'agit de mesurer l'étendue de sa diaspora et de la retrouver dans ces champs d'où justement l'on est en train de l'exclure.

T. Ferenczi. – Le point de départ de vos analyses dans *le Différend* est la polémique sur l'existence des chambres à gaz...

J.-F. Lyotard. – Cette polémique peut en effet introduire à mon questionnement du concept de témoignage. Ceux qui prétendaient nier l'existence des chambres à gaz entendaient paradoxalement produire des témoins, alors que la nature même de l'opération nazie était d'éliminer à jamais traces et témoins. Cet exemple montre bien que la question *fondamentale* aujourd'hui est moins celle de la présentation du témoin que celle de l'élaboration des conditions d'administration de la preuve. Si le *témoin ne peut les réunir,* son témoignage n'est pas recevable. J'ai essayé d'inférer de ce type fréquent de situation l'existence d'ordres hétérogènes de *discours.* Un poète ne pourra pas témoigner dans l'ordre de la rhétorique ni de la science...

J. Derrida. – Toujours à propos du *Différend*, comment articuler sans contradiction une indétermination essentielle du destinataire (tout au moins dans sa forme institutionnelle puisque sans doute la nature du message le détermine-t-elle déjà) et l'exigence de sa compétence ?

J.-F. Lyotard. – J'invoquerai mes deux expériences d'écrivain et d'enseignant. Le message, en effet, détermine immanquablement le destinataire : ainsi beaucoup de peintres ont-ils lu *Discours, figure*, ouvrage dit pourtant difficile.

A Paris-VIII (Vincennes), nous avons refusé l'organisation d'un cursus universitaire en philosophie, incompatible avec la *logique* même de cette discipline où l'on est immédiatement placé au milieu des questions les plus difficiles.

J. Derrida. – Il en est de même au Collège international de philosophie, mais, dans ces institutions, le destinataire est néanmoins déterminé, ne nous le dissimulons pas.

J.-F. Lyotard. – Pas vraiment. A Paris-VIII se côtoyaient à un même cours des étudiants avancés, des novices, des étrangers, des gens déjà engagés dans les professions les plus diverses.

J. Derrida. – Un autre concept joue un rôle organisateur dans *le Différend*, c'est celui de *phrase*, auquel vous prêtez une extension illimitée. Vous écrivez : « Le français *« Aïe »*, l'italien *« Eh »*, l'américain *« Whoops »* sont des phrases, un clin d'œil, un haussement d'épaule, un battement de pied, une rougeur fugace, un accès de tachycardie peuvent être des phrases. Et le battement de queue d'un chien, les oreilles tirées d'un chat ? Et un grain qui monte de l'Ouest sur la mer ? » Si l'on souscrit à cette acception qui soustrait le *mot phrase* à toute définition discursive, comment l'articulez-vous au sens conventionnel du terme auquel elle doit fatalement rester attachée ?

J.-F. Lyotard. – Je pourrais me référer à l'étymologie puisque *phrasein* en grec désigne des façons de signifier non langagières. *En soi* – mais ce sens est-il jamais attestable ? – tout peut faire phrase *qui ouvre,* ne serait-ce qu'un instant, une sorte d'univers et porte avec lui des sens à déterminer. J'ai choisi un concept linguistique car il est *difficile pour nous qui* « usons » habituellement du langage d'accéder à ces ouvertures d'univers compacts, polysémiques et même polypragmatiques, sans « passer par » lui.

J. Derrida. – *Ne faites-vous* pas là appel à des valeurs comme celles d'ouverture, de manifestation, de présentation ?

J.-F. Lyotard. – J'essaie de distinguer, mais c'est impossible, le fait d'arriver et ce qui arrive. L'événement arrive toujours anticipé dans une interprétation qui nous voile la présentation même.

J. Derrida. – *L'exposition* (le mot ne convient sans doute pas) que vous préparez actuellement à Beaubourg sur le thème des immatériaux n'est pas étrangère à certaines de vos préoccupations dans *le Différend.* Vous en qualifiez d'ailleurs la conception de philosophique. Des mutations induites par les *nouvelles* technologies affectent notre rapport à la matière. Il s'agira pour vous d'interroger, au-delà du concept de matériau, tout un réseau connexe d'oppositions comme matériel/spirituel, *matériel/personnel...*

T. Ferenczi. – Le matériau se transformerait en immatériau ?

J. Derrida. – L'immatériau n'est pas immatériel ; il désigne *une structure absolument autre* de l'opposition traditionnelle esprit matière. Que signifie alors la mémoire du sens traditionnel dans le mot même qui *désigne l'ancien concept de* matière ?

J.-F. Lyotard. – En ce qui concerne cette exposition, je voudrais d'abord souligner que le caractère philosophique de sa conception ne saurait s'étendre à sa réalisation, nécessairement inscrite dans un temps et *un espace déterminés.* Ce qui m'intéresse dans cette aventure, c'est d'abandonner le support traditionnel du livre...

J. Derrida. – On peut le rapporter à vos propos, toujours dans *le Différend : « Donc, il n'y aura plus de livre le siècle prochain... »*

J.-F. Lyotard. – C'était une affirmation sommaire et provocatrice. Mais, comme je l'ai suggéré tout à l'heure, je crois intéressant pour le philosophe de se mêler de ce qui est censé ne pas le regarder... Cette *exposition n'a pas pour finalité* de dresser un état des nouvelles technologies – celles-ci interdisent désormais tout savoir de type encyclopédique – ni d'en *expliquer les procédés.* Elle essaiera seulement d'éveiller en même temps qu'elle la dévoilera une sensibilité spécifique à la post-modernité, dont nous postulons l'existence. Cette sensibilité nouvelle est encore secrète et s'ignore sans doute elle-même. Elle engendre pourtant des effets repérables. Je pense par exemple au succès de nouvelles formes d'images comme le vidéo-clip. Adorno, s'il n'avait pas été un peu conservateur en la matière, se serait assurément penché sur un tel phénomène. S'agissant de la réalisation, nous (l'équipe des immatériaux) tentons d'échapper, dans la mesure du possible, et ce n'est pas facile, aux contraintes *traditionnelles* d'une exposition venues tout droit de la modernité. Nous essayons d'innover en matière de disposition et de quadrillage de l'espace, de présence du langage, de rôle accordé au son...

T. Ferenczi. – Pourriez-vous préciser le concept d'immatériau ?

J.-F. Lyotard. – L'exposition s'organise autour de deux thèmes « philosophiques ». Le développement des arts, des sciences et des techniques se poursuit sans cesse ; l'idée de progrès *guide encore beaucoup* des innombrables et admirables travaux de ce temps. Néanmoins, quelle est la légitimité qui fonde aujourd'hui ce développement alors que nous savons qu'il n'émancipe pas l'humanité, comme l'espéraient les Lumières, et qu'il est même générateur d'asservissement spécifiques ? Voilà la question que je voudrais simplement éveiller ou *raviver.* Quant au terme d'immatériau, c'est un néologisme un peu risqué... Il désigne seulement la disparition, aujourd'hui consommée en tous domaines, du matériau *considéré comme objet opposé* à un sujet. Les analyses des scientifiques sur la matière montrent qu'elle se réduit à un état d'énergie, c'est-à-dire à un complexe d'éléments eux-mêmes insaisissables obéissant à des déterminismes strictement locaux. Elles recroisent les tentatives d'artistes contemporains, ceux par exemple qui usent de nouvelles techniques : vidéo-disques, laser, images de synthèse. L'utilisation directe de la lumière sous forme de néons, lasers ou autres, se substitue à la pâte avec laquelle on cherchait *à produire un équivalent* de la lumière naturelle évoquant un coucher de soleil sur la Seine...

Cette interprétation croissante de la matière et de l'esprit, qu'illustre également l'utilisation des machines de langage, fait se déplacer le problème classique de l'union de l'âme et du corps.

J. Derrida. – En vue de cette non-exposition, vous avez également organisé une expérience originale d'écriture. Une liste de cinquante mots a été soumise à une trentaine de personnes – écrivains, philosophes, *artistes, scientifiques...* – qui doivent les commenter brièvement. Chaque texte est stocké sur une mémoire centrale. Chaque personne peut ensuite, grâce à une machine à traitement de textes personnelle reliée à cette mémoire, confronter son texte aux autres, le modifier, l'enrichir. Compte tenu du rapport traditionnel de l'intellectuel au livre *et à l'écrit, voilà une inéluctable* provocation...

J.-F. Lyotard. – *Je tiens* à souligner que je ne suis pas l'auteur de ce remarquable projet : il avait déjà été élaboré par l'équipe quand j'ai pris en charge l'exposition. L'expérience me semble en particulier intéressante parce qu'y sont modifiés tous les temps de l'écriture : temps de l'inspiration, de la relecture, temps de l'accès à son propre texte, de la *consultation* d'autre textes. C'est dans ce sens qu'il conviendra, je crois, de l'analyser.



Jean-François Lyotard, soixante ans, est professeur de philosophie à l'Université de Paris-VIII (ex-Vincennes). Principaux livres : *Discours, Figures* (1971), *Dérive à partir de Marx et Freud* (1973), *Economie libidinale* (1975), *la Condition post-moderne* et *Au juste* (1979), *le Différend* (1984).

France-Culture, samedi 27 octobre, à 19 h 15 : Jacques Derrida - Jean-François Lyotard (rediffusion le mercredi 31 à 14 h 30).

Samedi 3 novembre, à 19 h 15 : Jean-François Lyotard - François Burkhardt (rediffusion le mercredi 7 à 14 h 30).

En Argentine, *la télévision profite moins que les autres formes de presse et d'expression*

Canal 7, armée de terre, canal 9, armée de l'air...

Les caméras de la dictature.

TOMBÉE très tôt sur la capitale argentine, la nuit n'avait guère découragé la foule qui, depuis le matin, manifestait bruyamment sa colère et son désarroi. Massée sur la place de Mai, face au palais présidentiel, des milliers de personnes attendaient avec impatience les explications du général Galtiéri. N'avait-il pas promis de prendre la parole à 19 heures du haut de son balcon ? Soudain, la police a chargé et la ville s'est transformée en un champ de bataille empesté de gaz lacrymogènes, des fumées de bus et de poubelles enflammés... C'était le 15 juin 1982. La fin de la guerre des Malouines, et l'Argentine était en état de choc. Comme on l'avait trompée !

Jour après jour, pendant plus de deux mois, les journaux, les radios et les télévisions avaient affiché un triomphalisme sans faille, faisant croire à l'imminence de la victoire. Semaine après semaine, des spots nationalistes s'étaient succédé sur le petit écran, et la présentatrice fameuse d'une chaîne nationale avait même annoncé, deux semaines auparavant, que la marine anglaise dans sa totalité venait d'être coulée. Oui, coulée ! Quelle farce !

Comment croire, ensuite, ces bulletins qui, au lieu d'annoncer « la défaite », « la reddition », se contentaient d'évoquer pudiquement un brusque « cessez-le-feu » et « la fin des combats » ? Quel crédit accorder à ces programmes d'informations dont les responsables allaient chercher leurs instructions directement au siège de la présidence ?

Près d'un an après la débâcle des militaires et l'avènement d'un régime démocratique, le gouvernement de M. Raul Alfonsin tente d'assainir l'ensemble du système audiovisuel, et prépare une grande loi. La tâche est difficile : le 15 juin 1982, la télévison argentine avait perdu toute crédibilité aux yeux de l'opinion.

L'histoire des médias audiovisuels argentins est des plus mouvementée, indissociable en tout cas de celle du pays. Née en 1951, passée en 1978 à la couleur, la radiotélévision s'est traditionnellement développée selon un schéma à l'américaine : essentiellement privée, dévoreuse de publicité et très décentralisée. Une autonomie inquiétante, menaçante même, pour un pouvoir autoritaire, voire totalitaire, comme celui du général Peron, qui, dès son retour au pouvoir, nationalisa l'ensemble du système, assujettissant ainsi au pouvoir les nombreuses télévisions disséminées dans le pays : simples relais des quatre grands réseaux de Buenos-Aires, stations régionales affiliées à l'un ou l'autre de ces canaux et télévisions locales indépendantes s'approvisionnant à leur gré sur le marché des programmes de Buenos-Aires, de Mexico à Miami.

Les militaires, qui renversèrent la veuve du dictateur en 1976 et s'installèrent au pouvoir pour sept ans, accentuèrent encore jusqu'à la caricature cette totale mainmise sur l'audiovisuel. Chaque grande chaîne était dirigée comme une petite junte, et les quatre grands canaux de Buenos-Aires dépendaient chacun d'un des grands corps de l'armée qui s'étaient partagé le pays : le canal 7 était celui de l'armée de terre, le 9 celui de l'armée de l'air, le 13 celui de la marine....

Un secrétariat à l'information gérait la propagande officielle et organisait les campagnes de promotion du gouvernement sur l'ensemble des médias. Le COMFER (Comité fédéral de radiodiffusion), créé en 1980 et présidé par un militaire, avait théoriquement une fonction plus technique, gérant à la fois les autorisations et les fréquences. Mais, pour toute la profession, c'était l'organisme de censure ; l'instance capable de contrôler le contenu des programmes, le bon déroulement des campagnes de propagande, et le respect des listes noires de journalistes, animateurs et artistes interdits d'antenne.

L'information était prise dans un corset, journalistes et producteurs entièrement ligotés, et soumis à la loi de sécurité nationale ; une menace permanente de jugement qui faisait de cette profession l'une des plus exposées et dangereuses du régime. La commission Sabato — qui vient de remettre au président Alfonsin un rapport sur les disparus — a compté quatre-vingt-quatre disparitions parmi les journalistes. Mais combien d'emprisonnés, de torturés, d'exilés ? Et combien de disgraciés, soudain jugés suspects, donc interdits d'antenne ?

« *Du jour où mon nom est apparu sur une liste noire*, raconte Germinal, ancien journaliste de télévision, *ma carrière était terminée. J'ai été renvoyé et rejeté de partout. J'ai proposé des dizaines de programmes, à la télévision, puis à la radio : réalisé des dizaines de maquettes, de projets d'émissions, et toutes les portes restaient closes. Seule la pression d'un publicitaire, conscient de l'audience que mon ancienne popularité pouvait apporter à la radio, et uniquement pour des raisons financières, a pu m'imposer à la direction d'une station pour animer le programme qu'il commanditait. Cela m'a permis de survivre.* »

Beaucoup de chaînes de télévision provinciales ne servaient plus, en fait, que de structure d'accueil pour les bulletins d'information préparés à l'extérieur. « *Chaque jour*, explique aujourd'hui Patricia, l'ancienne directrice de la principale chaîne de Santa-Cruz, cette province située tout au sud de l'Argentine, *la direction de la diffusion, dépendant du gouverneur de la province, préparait, filmait, montait informations et reportages qui nous étaient livrés clés en main peu avant l'heure de diffusion.* » Tristes journaux que ceux fabriqués ainsi par des fonctionnaires, à qui ce travail était confié temporairement, et qui, au moindre faux pas, retourneraient à la perception des impôts ou au contrôle des entrées dans un organisme public.

Mais la censure concernait les programmes de variétés, de fictions et d'animation. Les directives arrivaient à Buenos-Aires avec de longues listes d'artistes, de chanteurs, d'acteurs, de cinéastes désormais exclus, et des recommandations sur les valeurs à prôner, des thèmes et des sujets d'émission. « *C'était absurde et souvent même incompréhensible*, raconte Osvaldo, un réalisateur de Buenos-Aires. *Je me rappelle avoir dû retirer d'un film pour enfants la séquence représentant la naissance d'un petit kangourou alors même que des polars américains étaient programmés tous azimuts.* »

Un arbitraire que l'autonomie dont jouissait chaque gouverneur à l'intérieur de sa province ne faisait qu'aggraver. « *A Santa-Cruz*, se rappelle Patricia, *le gouverneur était fou de télévision et avait fait installer six postes chez lui pour pouvoir la regarder en permanence. Il détestait les productions typiquement argentines et réclamait sans cesse des fictions américaines et des histoires d'aviateur : c'était un ancien responsable de l'armée de l'air. J'allais donc une fois par mois à Buenos-Aires faire mes achats de programmes en tenant compte des fameuses listes noires et de leurs recommandations. Aucune limite financière ne m'était imposée. Le gouverneur prenait à sa charge — ou plutôt à la charge de la province — toutes les dépenses.* »

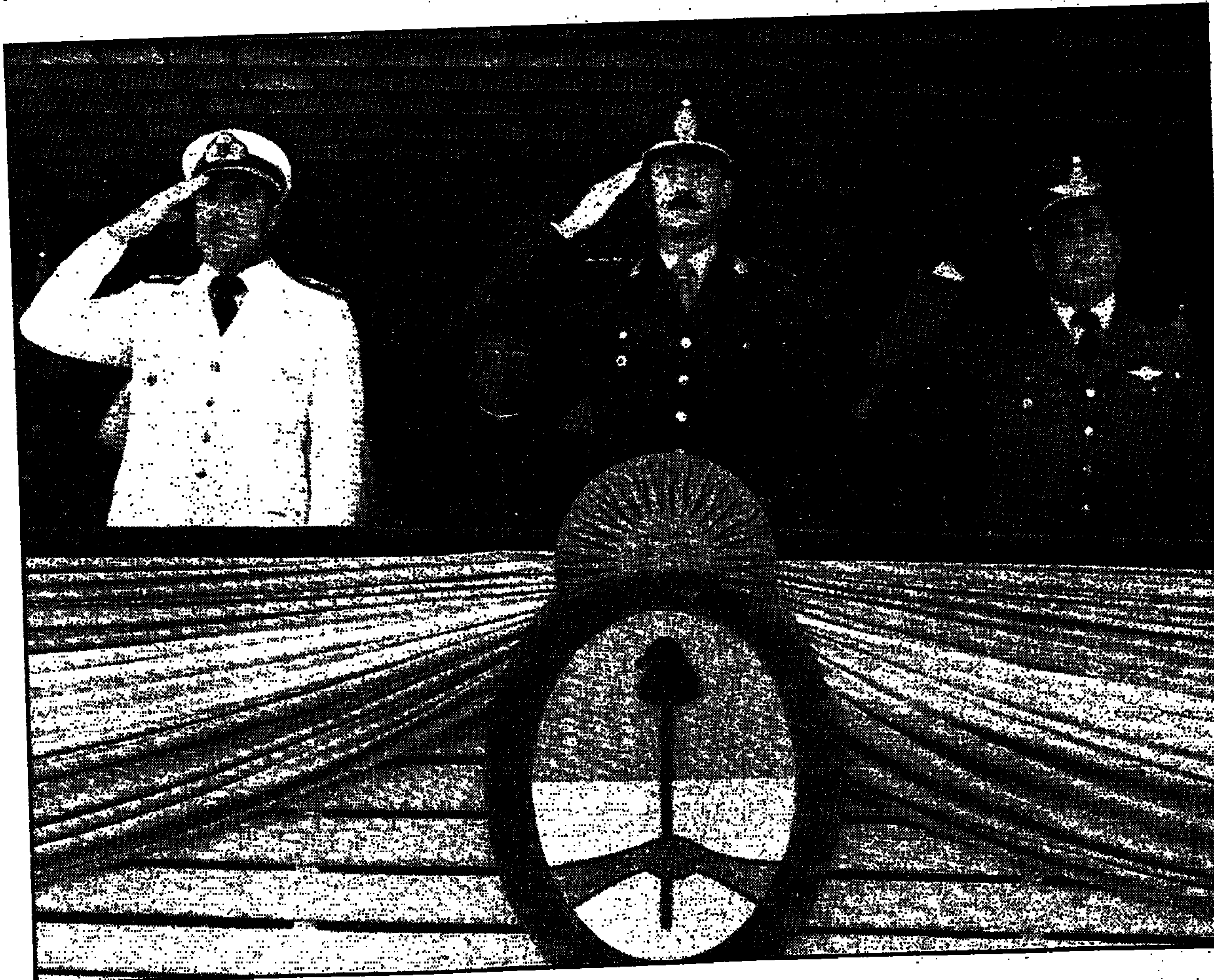
Aucune limite en effet ! Mais quelles conséquences ! Et quelle incohérence ! « *On nous dotait d'une régie ultra sophistiquée, mais il était impossible d'obtenir un piano pour les émissions enfantines ! En deux ans, on a investi 16 millions de dollars pour agrandir la zone de diffusion de la chaîne et installer la couleur, mais aucun crédit n'a été consacré à la formation du personnel, le plus souvent incompétent.* »

L'énorme bâtiment de marbre gris qui abrite la chaîne ATC est, pour les habitants de Buenos-Aires, le symbole du gaspillage irresponsable des militaires. « *Regardez bien cet immeuble*, ironise un employé de la ville, *voilà un bout de la dette extérieure !* » Ou un souvenir du Mundial... Car rien n'a semblé alors trop beau ni trop cher aux militaires pour donner une image brillante et moderne de l'Argentine. ATC se devait d'être la vitrine d'un système audiovisuel moderne, professionnel, superbement équipé. Un bâtiment à l'architecture prétentieuse fut construit, doté d'un matériel coûteux, en même temps que fut décrété, pour tout le pays, le passage à la couleur. Résultat : 20 millions de dollars encore impayés en 1984 !

Comment s'étonner alors de l'échec des appels d'offres suscités par la loi de 1980, qui, organisant le retour à la privatisation des chaînes (sauf ATC), prévoyait leur mise en vente sous forme de licences accordées pour quinze ans ? Le fort endettement des chaînes (17 millions de dollars pour Canal 11 mis en vente en août 1982), l'obligation faite aux intéressés de reprendre l'ensemble du personnel, sans compter les incertitudes tenant au régime politique, étaient bien de nature à dissuader n'importe quel amateur.

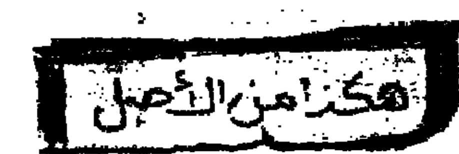
La guerre des Malouines vint différer la réforme. Il y eut la débâcle, le retour de la démocratie. Et, curieusement, le choc allait épargner la télévision.

ANNICK COJEAN.



RENÉ BURRI / MAGNUM

1978 : la junte est au pouvoir depuis deux ans. Le général Videla est au centre. A gauche, l'amiral Massera, à droite, le général Agosti. Cette même année, la télévision passe en couleur. Chaque grande chaîne est dirigée comme une petite junte. Les quatre principaux canaux de Buenos-Aires dépendent de l'armée. Le canal 7 est celui de l'armée de terre, le 9 celui de l'armée de l'air, le 13 celui de la marine.





culturelle des libertés nouvelles offertes par le passage, en 1983, de la dictature à la démocratie



POVEDA/SIPA

1984 : l'Argentine a vécu dix ans dans un étroit tunnel. Imaginez-vous l'ignorance, la déconnection que cela implique avec le reste du monde ? Le peuple a retrouvé le goût de la palabre dans les ruelles piétonnes de la capitale. Les radios programment *tous azimuts* les musiques sud-américaines, bannies il y a peu. Et la presse use largement d'une liberté toute neuve, sans honte aucune de brûler aujourd'hui ce qu'elle encensait hier. Seule la télévision n'a guère changé. *(Ci-contre, le jour de l'investiture du président Raoul Alfonsin, le 10 décembre 1983.)*

Les chaînes de la liberté

Après la censure, l'autocensure.

LA dictature est morte et la culture explose. L'ivresse s'est emparée de tous les créateurs, libres enfin de faire déborder ce trop-plein de colère, d'angoisse et de révolte étouffé pendant les années sombres. Le cinéma, l'édition, la peinture, la musique sortent d'un long sommeil, stimulés par la curiosité boulimique des Argentins – particulièrement des jeunes – pour ce qui touche à la culture. Les libraires de l'avenue Corrientes, les bouquinistes de la place Lavalle, ont donc ressorti les ouvrages si longtemps interdits, tandis que les cinémas multiplient rétrospectives et festivals (celui du film cubain avait lieu en septembre), comme une école organiserait des cours accélérés pour des élèves en retard.

« *L'Argentine a vécu dix ans, de 1973 à 1983, dans un étroit tunnel*, explique un universitaire. *Imaginez-vous l'ignorance, la déconnection que cela implique avec le reste du monde ?* » Le peuple a donc retrouvé le goût de la palabre dans les ruelles piétonnes de la capitale. Les radios programment tous azimuts les musiques sud-américaines, bannies il y a peu : Quilapayun, du Chili ; Silvio Rodriguez, le Cubain ; Daniel Viglietti, l'Urugayen. Et la presse use largement d'une liberté toute neuve, sans honte aucune de brûler aujourd'hui ce qu'elle encensait hier. Seule la télévision n'a guère changé.

« *Le gouvernement se démocratise, les institutions se libéralisent, mais la télévision, fidèle à un esprit totalitaire, se contente de relayer les discours du pouvoir et n'évolue pas* », déclare Jacobo Timmerman, cet ancien directeur du quotidien *la Opinion*, arrêté, torturé par les militaires, puis exilé, et devenu directeur au mois d'août du journal de Buenos-Aires, *la Razon*. « *Aucune distance à l'égard des pouvoirs, aucune réflexion critique, simplement journalistique. Et un mal trop profond pour laisser espérer un changement. La télévision est incapable de former des journalistes. Elle forme des fonctionnaires tout juste bons à courir après d'autres fonctionnaires pour chercher l'information. Ce pays a besoin de jeunes journalistes. Mais, de grâce, ne les dirigeons pas vers la télévision. Elle les détruirait, alors que c'est elle qu'il faudrait tuer.* »

L'audiovisuel argentin a vécu en douceur le changement de régime et l'agitation que l'élection du 10 mai 1981 a provoqué dans les chaînes françaises fait figure de révolution, comparée au vaguelettes qui ont animé un court moment les stations argentines. Certes, les directeurs des principales chaînes publiques ont changé, et l'encadrement s'est sensiblement modifié. Mais il n'y a eu aucune chasse aux sorcières, aucune campagne de délation. Seuls, ici et là, quelques journalistes ou producteurs trop corrompus par l'ancien régime ont dû démissionner ou partir contre leur gré, posant aux responsables le problème de leur remplacement. Mais les « bons » journalistes, les téméraires, ceux qui ont refusé les conditions de travail du précédent régime et auraient pu assurer la relève, ont souvent disparu.

Paradoxalement, dans plusieurs chaînes, le directeur de l'information a alors été le seul parmi les cadres à être maintenu dans ses fonctions. C'est le cas à ATC (Canal 7), cette chaîne publique de Buenos-Aires, passée il y a peu sous la tutelle du secrétariat d'Etat à la culture. « *Comment trouver des journalistes compétents et immédiatement opérationnels, qui n'aient pas travaillé sous les militaires ? Les dictatures se suivent chez nous depuis près de vingt ans !* », s'exclame Emilio Fischer, président d'ATC depuis le 10 décembre dernier. Bon gré, mal gré, la rédaction, composée d'une vingtaine de journalistes et à peu près inchangée, a continué de fabriquer chaque jour deux journaux et un flash nocturne. « *L'information est restée banale, dénuée d'analyse et de profondeur*, reconnaît M. Fisher, *mais l'état de grâce a suffisamment duré. Nous allons réorganiser la rédaction et incorporer cinq à six nouveaux journalistes qui impulseront la ligne politique.* »

Des principes, plus qu'une ligne : « *La défense du système démocratique et de ses institutions. Après tout, un média officiel ne doit-il pas être le porte-parole du gouvernement ?* » Est-ce à dire qu'il faut considérer ATC comme la voix de l'Argentine ? L'expression déplaît à M. Fisher : « *Ce n'est tout de même pas la même chose d'être le porte-parole d'une démocratie ou d'une dictature !* » Sans doute, et cette mission politique semble séduire cet ancien avocat, militant du Parti radical, dont le visiteur ne peut tout de même manquer d'être frappé par la méconnaissance du métier et les approximations de langage.

Emilio Gibaja ne dément pas ce sentiment. Jeune et sémillant, tiré à quatre épingles, ce publicitaire de choc – qui a conçu avec succès la campagne du président Alfonsin et exerce aujourd'hui la fonction de secrétaire d'Etat à l'information publique – ne parvient pas à masquer, malgré une grande assurance, ses lacunes dans le secteur qui lui est confié. Son rôle, cependant, pourtant est important : à lui la charge de l'information gouvernementale, la tutelle des canaux de télévision 11 et 13, de deux chaînes régionales, de dix-huit radios, et de l'agence de presse Telam. Mais mieux vaut ne pas lui parler chiffres, productions, budget. « *Je ne suis pas un spécialiste* », confesse-t-il simplement. Son combat, c'est d'abord la réhabilitation de la profession journalistique, le refus des monopoles (en presse écrite, en radio-télévision et en publicité), et le retour du pluralisme et des principes démocratiques.

Une rupture totale avec le passé. « *L'Argentine apprend à vivre en liberté. A la propagande des militaires, à leur censure et à leur intransigeance, opposons résolument l'ouverture et le pluralisme. Tous les partis d'opposition peuvent s'exprimer comme bon leur semble sur les chaînes d'Etat, et nous faisons confiance aux journalistes qui ont souffert depuis vingt ans des précédents régimes et qui, aujourd'hui, ont le droit d'être libres.* » Libres d'inviter qui ils souhaitent dans leurs émissions (un programme axé autour du général Menendez a fait scandale au mois de septembre, sans que le responsable soit en aucune façon sanctionné) ; libres de traiter l'information selon de vieux réflexes, au grand dam de certains membres du Parti radical, excédés du libéralisme de Ribaja, lequel est pourtant bien décidé à résister à leurs pressions. « *Nous n'avons pas suffisamment défini de politique en matière de communication*, explique le secrétaire d'Etat. *On a improvisé en apprenant sur le tas. C'est une erreur* ».

Des aveux stupéfiants, si l'on connaît l'enjeu. La presse écrite argentine n'est guère favorable dans son ensemble au pouvoir en place. Militaires et péronistes ont gardé beaucoup d'influence dans de nombreuses stations de radio et de télévision en province, comme c'est le cas à LV2, la radio la plus importante de Cordoba, désormais dirigée par un groupe de personnes ayant exercé des responsabilités à l'échelon provincial sous les gouvernements Videla et Viola et connus pour leur sympathie envers les militaires.

Aveux révélateurs également de l'absence de réflexion et de stratégie du gouvernement, qui ravit les ennemis du régime. Pourtant, un projet de loi sur les médias est prévu pour 1985, qu'étudie M. Mario Monteverdi, président d'une « commission d'études et de recherches des antécédents législatifs sur les moyens de communication sociale », qui soumettra prochainement un avant-projet au président Alfonsin.

L'idée directrice : parvenir, par un processus lent et prudent de privatisation des radios et télévisions, à un système mixte à l'anglaise, au sein duquel ne resteraient dans le secteur public que la chaîne ATC, « à vocation culturelle », un réseau dense de radios nationales et Canal 4, un nouveau réseau de télévisions locales de « libre accès », ouvertes aux associations, groupes et autres communautés. Bref, instituer, à côté du secteur privé, un véritable service public national.

Coiffant le système, serait créé un organisme à caractère éthique, sorte de magistère moral, indépendant du pouvoir, et chargé de veiller à la liberté d'expression, à l'égalité des temps de parole et au respect des règles de déontologie. Il serait composé de représentants d'organes et d'associations intéressés par la liberté d'expression : le Sénat, la Chambre des députés, les partis politiques ayant une certaine audience, l'Eglise, l'Université, l'Association des écrivains, des cinéastes, etc. Une sorte de haute autorité à la tête de laquelle beaucoup, dit-on, verraient bien l'écrivain Ernesto Sabato, président de la commission des disparus, qui jouit dans le pays d'une influence morale considérable. Enfin, la loi prévoirait également le droit de réplique, et exigerait la transparence financière des moyens de communication. De quoi mettre en émoi l'ensemble de la presse, la majorité des journalistes argentins ignorant jusqu'au nom des propriétaires de leurs journaux.

Il reste que les Argentins s'impatientent de l'inertie de leur télévision, et personne aujourd'hui ne semble satisfait. Les artistes et les réalisateurs reprochent l'abondance de programmes brésiliens, mexicains et nord-américains (les fictions proviennent à 90 % de l'étranger) ; les producteurs et animateurs se plaignent de la tyrannie des publicitaires, qui ont droit de vie ou de mort sur l'ensemble des émissions ; le personnel des chaînes dénonce l'absence de contrats, qui explique, selon certains, une partie de l'autocensure ; et les téléspectateurs, dont les sondages révèlent qu'ils sont de plus en plus publiphobes, réclament plus de films, de documentaires et de programmes culturels nationaux.

Des aspirations qui peuvent expliquer le succès du câble, qui, malgré les problèmes économiques du pays, se développe partout (30 000 foyers bonnés en octobre 1984, près de 100 000 en 1986, selon les prévisions). Ce qui n'était créé au départ que pour pallier les défaillances de la télévision hertzienne dans certaines zones géographiques pourrait bien bouleverser un jour les règles du jeu.

L'information, c'est vrai, reste la grande perdante de ces sondages. Manque de crédibilité ? Désaffection des téléspectateurs envers l'actualité politique ? Sans doute M. Alfonsin n'a-t-il guère le temps de se poser la question. Tourmenté par la dette extérieure, la « dollarisation » de l'économie, l'inflation galopante et le climat de tension avec l'armée, il pourrait même être tenté de remettre encore à plus tard l'organisation d'une véritable politique de la communication. « *Et il aurait tort*, commente un journaliste du grand quotidien *Clarin*, spécialement chargé des affaires militaires. *Son libéralisme et son ouverture sont déjà allés bien au-delà que ce qui était raisonnable pour la survie même de ce régime.* »

A. C.

Une voix bilingue au Maghreb

Radio-Méditerranée internationale émet de Tanger et passe les frontières.

QUELS que soient au Maghreb les efforts réels ou apparents pour l'arabisation de l'enseignement et de l'administration, trente ans après l'indépendance, le français se parle toujours. Même quand cette langue est volontairement écartée, des mots, des expressions, surgissent dans les conversations entre citadins maghrébins. Ce bilinguisme, plutôt en mauvais état, déséquilibré, souvent stéréotypé, est une réalité qu'on ne peut nier ni effacer par opportunisme politique.

Ainsi, au Maroc, la presse d'expression française non seulement subsiste mais joue pleinement le jeu du bilinguisme : le quotidien du Parti du progrès et du socialisme (communiste) *Al Bayane* paraît en arabe et en français ; le parti de l'Istiqlal, qui a toujours réclamé l'arabisation, a un quotidien arabe, *Al Alam*, et un autre en français qui n'est pas son porte-parole mais qui est proche de son idéologie, *l'Opinion*. Après les dernières élections législatives, *Al Ichtiraki*, le quotidien en langue arabe de l'Union socialiste des forces populaires, a inséré dans un de ses récents numéros une page de commentaires en français sur le déroulement des élections.

Le 8 septembre 1980, Radio-Méditerranée internationale (1) émet à partir de ses studios à Tanger sur ondes moyennes, en français et en arabe. Une seule voix, deux langues. L'animateur passe d'une langue à l'autre sans prévenir comme cela se fait dans une discussion. Le slogan est non seulement efficace, il est juste.

Le succès que va d'emblée rencontrer cette radio s'explique par le fait qu'elle bouleverse le style et le ton de l'information auxquels les radios et télévisions d'Etat ont habitué le public. En outre, et ce qui est nouveau, elle a su correspondre et coïncider sociologiquement avec la réalité bilingue d'une grande partie du public. On ne peut comprendre l'immense audience de RMI au Maghreb (on estime qu'elle touche plus de 18 millions d'auditeurs) sans tenir compte de ce fait social. Certes, le style des journaux – rapides, nombreux (une vingtaine de bulletins par jour), nerveux et sans complaisance – explique aussi ce succès (2).

Quatre ans après, quel impact a cette radio sur le public marocain et de manière plus globale sur le public maghrébin ? Depuis le 3 janvier 1983, elle émet sur grandes ondes. Le parc des postes grandes ondes s'est considérablement accru depuis cette date au Maroc.

La société CREARGI (Maroc) a effectué un sondage dans les principales villes marocaines entre le 6 et le 16 juillet sur 1 500 personnes : Avec un taux de permanence d'écoute en zone urbaine se situant entre 84 % et 91 %, RMI est à égalité avec la RTM en langue arabe (Radio télévision marocaine) ; 42 %. La RTM en français a 10 % d'écoute seulement. C'est dans la région de Fès et de Meknès que RMI est la plus écoutée : 65 % alors que la RTM – arabe est écoutée par 31 %. Un peu partout RMI arrive en tête d'audience : 58 % à Oujda ; 55 % à Tanger et Tétouan ; 50 % à Rabat-Kénitra-Salé. Seul point faible, le Sud : 27 % à Beni-Mellal et Marrakech et 18 % à Agadir.

Quant à l'Algérie, où ce genre de sondage n'est pas autorisé, seul le courrier reçu – une moyenne de 1 500 lettres par mois – donne une idée approximative de l'audience en milieu urbain. Les Algériens, ne serait-ce que pour être plus amplement informés, suivent les journaux de RMI. Durant une dizaine de jours la radio algérienne n'a soufflé mot sur le traité d'union entre le Maroc et la Libye.

Il arrive parfois qu'une information importante, que l'Algérie cherche pour des raisons politiques à taire ou à ignorer, soit donnée par RMI et provoque ainsi un trou gênant dans la stratégie du silence et de la censure. Exemple : en septembre 1984, RMI annonce la nouvelle de la suppression du visa pour l'entrée des citoyens algériens au Maroc. Beaucoup d'Algériens qui avaient appris la nouvelle se sont présentés à la frontière algéro-marocaine. Les autorités de leur pays les ont refoulés. L'Algérie maintenant le visa pour les Marocains n'a pas jugé utile d'informer ses citoyens sur l'initiative marocaine. Quant aux lettres, ce sont surtout des demandes de chansons kabyles et des appels à la correspondance. L'émission « la Chaîne de l'amitié », qui met en relation les candidats à la correspondance, est particulièrement suivie par un public dont l'âge varie entre quinze et vingt-cinq ans.

Ecoutée par les jeunes, les cadres et la classe politique, RMI est loin d'être acceptée par l'ensemble des médias marocains. Que ce soit pour des raisons politiques ou des raisons de marché publicitaire (21 heures de publicité par mois à raison de 50 mn par jour sur 18 heures d'émission, le budget de fonctionnement hors énergie est ainsi couvert à 90 %), elle est souvent la cible de critiques. Ainsi, pour *Al Alam* du 20 juin 1982, *« RMI est une succursale de Radio-Israël. Cette station émet ses programmes à partir de Tanger, ville marocaine, arabe et musulmane, comme si elle n'avait aucun lien avec le Maroc, l'arabité et l'Islam. »*

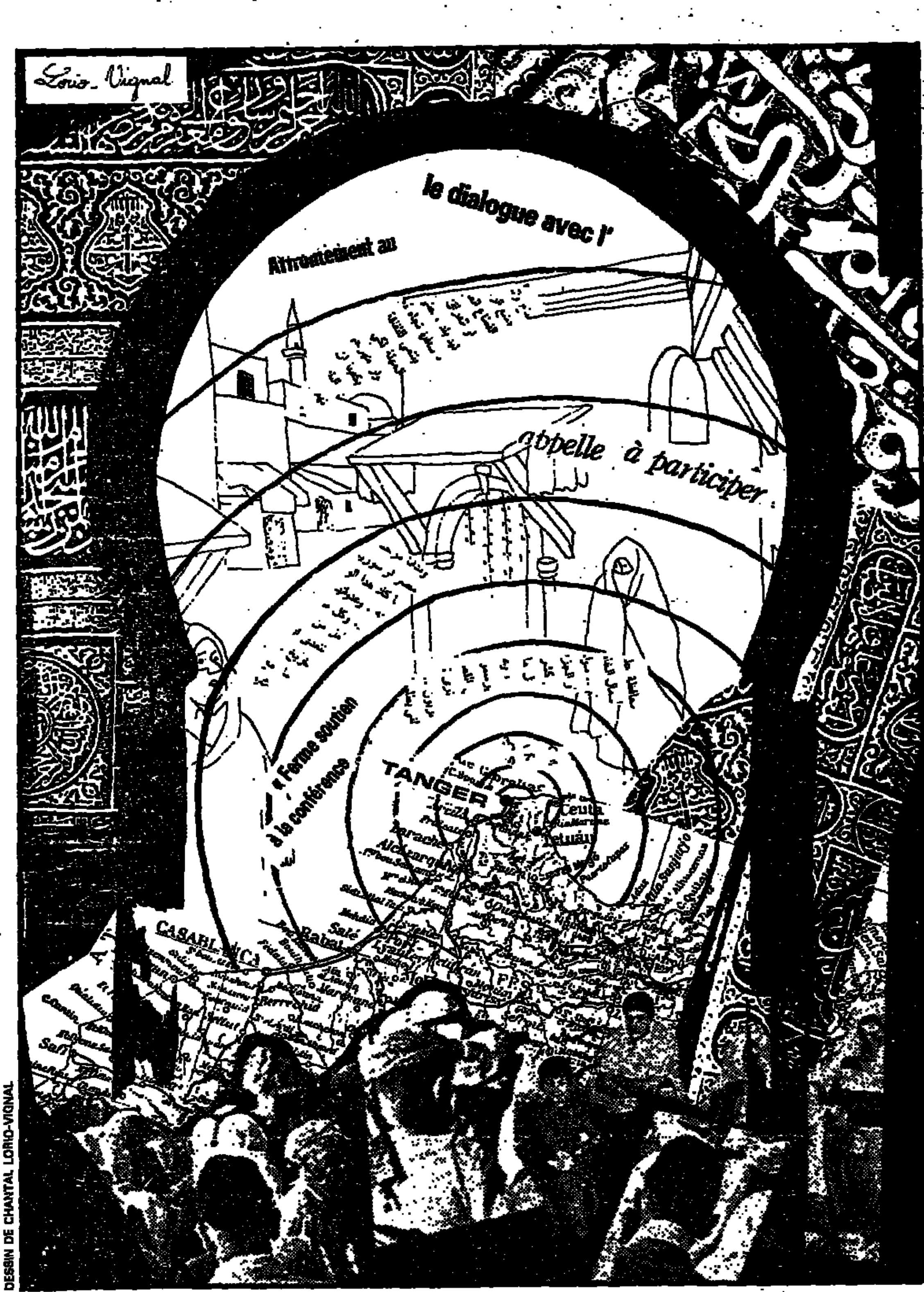
Quant à *Al Bayane* il lui reproche d'être *« antisoviétique »* et *« prosioniste »*, de parler trop souvent de Sakharov et d'utiliser à l'encontre des Afghans le terme de *« résistants »* au lieu de *« rebelles »* ! Mais ces mêmes journaux n'ont dit mot sur la prudence dont cette radio a fait preuve et même l'absence d'information sur les émeutes qui ont eu lieu en janvier dernier dans des villes du nord du Maroc. L'auditeur marocain, habitué à être informé par cette station où il n'y a pas, comme le dit son directeur Pierre Casalta, de *« tabou de langage »*, a été surpris et frustré par ce « blanc » dans l'actualité qui ressemble à de l'autocensure.

Cependant, c'est sur les ondes de RMI que les Maghrébins vont bientôt suivre le feuilleton qu'une équipe d'artistes marocains a réalisé à partir du livre de Mohamed Choukri, *le Pain nu*. Ce livre, qui a connu un grand succès au Maroc, en français et en arabe, vient d'être interdit et retiré des librairies. Pierre Casalta tient à faire de cette radio un lieu où la littérature maghrébine dans les deux langues se ferait davantage connaître.

Après *le Pain nu*, il pense faire adapter d'autres livres maghrébins. Pour le moment, RMI est surtout réputé pour la qualité de ses bulletins d'information. Peu d'émissions mais beaucoup de musique. La chanson arabe et kabyle alterne avec la chanson anglo-saxonne et française. L'émergence du style décontracté, genre stations périphériques en France, a secoué les rédactions établies des autres radios maghrébines toutes dépendantes de l'Etat.

Les auditeurs, qui aiment bien cette nouvelle radio, restent cependant sur leur faim. Absence de débats ; l'information est traitée par des journalistes vifs mais « assis » : pas de correspondants et de très rares envoyés spéciaux. On sent que ces journalistes (dix-sept Marocains et dix Français) aimeraient sortir un peu plus souvent des studios ; ils ne feraient que répondre à la soif d'information du public maghrébin. Pierre Casalta, prudent et fier du succès de l'entreprise qu'il a montée, n'exclut pas le projet de développer les reportages et les enquêtes.

TAHAR BEN JELLOUN.



DESSIN DE CHANTAL LORIO-VIGNAL

(1) Le Maroc détient 51 % des actions, à travers les participations de la banque BMC, de la Société nationale d'investissement et de l'OHIO, une filiale de Sochepresse, société liée à Hachette, qui assure la distribution des livres et des journaux au Maroc. Côté français, la participation est de 49 % avec la Sofirad (16 %), RMC, Thomson et Hachette (de 11 % à 12 % chacune).

(2) *Le Monde* du 9 novembre 1982.

L'engouement des Algériens

«MEME pour la météo, les gens lui font davantage confiance qu'aux médias nationaux», remarque un commerçant algérien à propos de l'engouement de ses compatriotes pour Radio-Méditerranée internationale, qui, vocation maghrébine oblige, parle aussi du temps qu'il fera chez les voisins. Traditionnellement, pour son information, l'Algérie préfère les ondes étrangères à la radio nationale. Mais, même sur le littoral, *« Vivre en Europe 1 »* n'est pas toujours possible. La qualité d'écoute des émissions d'outre-Méditerranée varie en fonction du relief, des conditions atmosphériques et du moment de la journée.

Jusqu'en 1982, la station la plus populaire a été Radio-Monte-Carlo, toujours audible en Algérie, mais dans une langue que tout le monde ne maîtrise pas. Dès que la station de Tanger s'est installée sur les grandes ondes, les habitudes de certains ont changé. Participer à une émission vivante en arabe est devenu possible, de même que rêver les oreilles pleines d'une publicité pour public maghrébin, inexistante sur les ondes nationales. Et puis, pour qui ne comprend pas bien le français, l'écoute de Médi-1 permet, par exemple, de savoir qu'un peuple musulman en Afghanistan combat l'armée rouge, situation passée sous silence ici.

De son côté, le francophone entend parler sur Médi-1 de questions qui ne sont pas, bien sûr, la préoccupation quotidienne des radios françaises. Ecouter Tanger permet de se faire une idée sur les divisions de la résistance palestinienne ou sur les initiatives diplomatiques des modérés arabes. Un matin de février 1983, ce fut l'occasion d'apprendre que le président Chadli venait de rencontrer le roi Hassan II – information retenue pendant vingt-quatre heures à Alger...

Trop d'Algériens sont persuadés que leurs médias leur cachent l'essentiel. C'est injuste à l'égard de quelques journalistes nationaux, souvent des femmes, qui, dans des domaines où on leur lâche un peu la bride en ce qui concerne les phénomènes de société par exemple, n'ont pas de leçons à recevoir. En matière d'animation aussi, la chaîne algérienne francophone offre de bons moments, et ses présentateurs savent parfaitement choisir leurs disques... venus le plus souvent de ces Etats-Unis vilipendés à longueur de bulletins d'informations.

Pour beaucoup, à cause de la publicité, Médi-1 est la *« radio marocaine »*. Confusion que ne commet évidemment pas l'intelligentsia, apte à noter par exemple combien, dans les studios de Tanger, on évite toute invective contre le Front Polisario. Bien sûr, certains aimeraient trouver sur la politique intérieure algérienne des informations qu'ils ne faut pas attendre de Médi-1, par ailleurs aussi discrète sur la Tunisie et le Royaume chérifien lui-même.

Y a-t-il un code tacite de « bonne conduite » entre la radio méditerranéenne et les gouvernements de ce Grand Maghreb qu'on déclare vouloir construire aussi bien à Rabat qu'à Tunis ou à Alger ? Si les autorités algériennes conçoivent quelque dépit du *« ton Médi-1 »*, elles ne le montrent pas. Parmi les paisibles habitués de la station, il semble qu'il y ait nombre de chauffeurs de l'administration aux heures de service.

Au demeurant, l'« invasion » de Médi-1 en renfort des stations françaises est en passe de devenir un phénomène accessoire alors que se profile celle des télévisions par satellites, dans un pays où d'ingénieux bricoleurs, à grand renfort d'antennes paraboliques, parviennent déjà à capter des émissions non prévues au programme de leur quotidien local habituel...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Médias du Monde

États-Unis : Ted Turner s'intéresse au Japon

L'infatigable Ted Turner – qui a réussi à imposer sur le câble américain la première chaîne permanente d'information (CNN) – s'intéresse maintenant au Japon. Il y a quelques mois, Ted Turner venait au Japon pour inaugurer la diffusion de CNN sur un réseau câblé de Tokyo. Aujourd'hui, il monte une série d'émissions, « Portraits du Japon », destinée au réseaux américains et sponsorisée par soixante entreprises japonaises.

De plus, CNN a maintenant trois correspondants permanents au Japon, qui achètent des programmes d'informations et les expédient, via satellite, aux Etats-Unis, ce qui permet à CNN d'avoir une couverture quotidienne de l'actualité japonaise.

France : trois privés sur le câble

Pathé Cinéma, les Editions mondiales et Télé Hachette se sont associés à parts égales au sein de Communication Service pour intervenir dans le secteur de la télévision par câble. La société intervient comme conseil auprès des exploitants de réseaux pour définir la programmation des canaux. Elle propose un ensemble de programmes (films de cinéma, fictions télévisées, émissions pour la jeunesse, documents d'archives) issus des catalogues des trois partenaires.

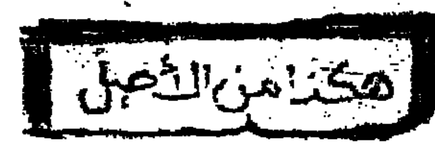
D'autre part, Media marketing international (MMI) vient de signer un accord de distribution avec la société québécoise Tevecom, qui gère un important catalogue de programmes pour le câble. MMI distribuera donc sur les réseaux français des émissions canadiennes s'adressant aux enfants et aux adolescents (animation, musique et séries pédagogiques).

France : la FNAC se lance dans la production

La FNAC, qui disposait depuis longtemps d'un département de vente d'équipements vidéo pour les entreprises et les institutions, a décidé de se lancer directement dans la production et la prestation de services. Les unités de reportages, bancs de montage et régies de post-production seront donc disponibles à des prix annoncés comme sensiblement plus faibles que ceux du marché. Mais la FNAC est aussi organisateur de manifestations et, à l'occasion, éditeur. La vocation de FNAC audiovisuel sera donc de rassembler toutes ses activités au sein d'une unité de production à vocation essentiellement culturelle.

L'approche est résolument multimédia : télévision avec des émissions musicales, des vidéo-clips littéraires et des programmes pour le câble ; disques avec la collection « Rappel », coproduite avec l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) ; coffrets photos liés aux expositions organisées dans les magasins ; édition vidéo des conférences de la FNAC ; programmes pour les radios locales...

Dès le mois de janvier, toutes les FNAC ouvriront un vidéo-club d'art et d'essai, réservé aux adhérents, avec des émissions du catalogue de l'INA et des archives de télévision.



Le jour du tremblement de terre

de Juan Rulfo.

« ÇA s'est passé en septembre. Pas en septembre de cette année mais l'année dernière. Ou l'année encore avant, Meliton ?

– Non, c'était l'année dernière.

– Oui, oui, si je me souviens bien, c'était en septembre de l'année dernière, le 21. Dis donc, Meliton, le jour même du tremblement de terre, c'était bien le 21 ?

– Un peu avant. Il me semble que c'était vers le 18.

– Tu as raison. Moi, à ce moment-là, j'étais à Tuxcacuexco. J'ai même vu les maisons s'écrouler comme si elles étaient en pâte de guimauve ; elles se tordaient comme ça en grimaçant et des murs entiers tombaient par terre. Et les gens sortaient des décombres complètement terrorisés en courant tout droit vers l'église, en poussant des cris. Mais, attendez. Dis donc Meliton, il me semble bien qu'à Tuxcacuexco il n'y a pas d'église du tout. Tu ne te souviens pas ?

– Il n'y en a pas. Il reste quelques murs lézardés, il paraît que c'était l'église il y a quelque chose comme deux cents ans, mais personne ne s'en souvient, ni comment elle était ; ça ressemble bien plus à un poulailler abandonné envahi de figuiers.

– Tu dis vrai. Alors ce n'est pas à Tuxcacuexco que j'ai été pris dans le tremblement de terre, mais à El Pochote. Mais El Pochote, c'est bien une ferme, non ?

– Oui, mais il y a une petite chapelle qu'on appelle l'église, un peu plus loin que l'hacienda de Los Alcatraces.

– Alors c'est bien là, c'est sûr, que j'ai été pris dans le tremblement de terre dont je vous parle et que toute la terre s'agitait comme si on était en train de la secouer à l'intérieur.

– Bon, quelques jours après, parce que je me souviens que nous étions encore en train d'étayer les murs, le gouverneur arriva. Il venait voir quelle aide il pouvait offrir par sa présence. Vous savez tous qu'il suffit que le gouverneur se présente quelque part et que les gens le regardent pour que tout soit arrangé. Le problème, c'est qu'il vienne au moins voir ce qui se passe, et qu'il ne reste pas là enfermé chez lui, à ne rien faire d'autre que donner des ordres. Dès qu'il arrive, tout s'arrange, et les gens, même si leur maison leur est tombée sur la tête, sont très contents d'avoir fait sa connaissance. Pas vrai ? Meliton ?

– Aucun doute là-dessus !

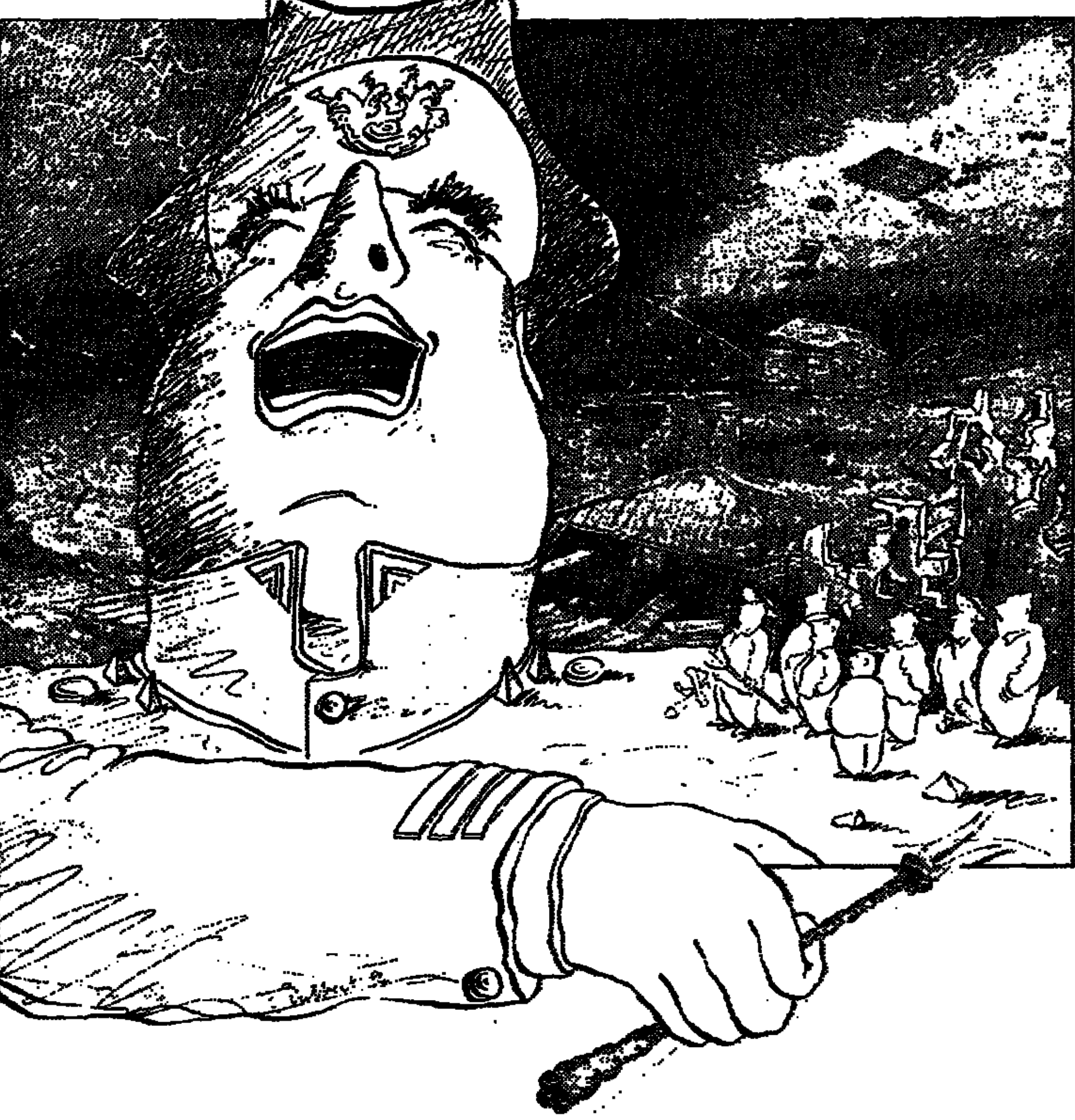
– Bon, comme je vous le disais, en septembre de l'année dernière, peu après la secousse, le gouverneur s'est amené par ici pour voir comment le tremblement de terre nous avait traités. Il y avait avec lui un géologue et des gens qui s'y connaissent, ne croyez pas qu'il venait seul. Dis donc, Meliton, combien ça nous a-t-il coûté à peu près de donner à manger à tous ceux qui accompagnaient le gouverneur ?

– Quelque chose comme 4 000 pesos.

– Et ceci pour un jour seulement. Dès la tombée de la nuit, ils s'en allèrent ; sinon, Dieu sait à quel prix nous nous en serions tirés, quoique ça oui, nous avons été très contents ; les gens tendaient le cou jusqu'à attraper le torticolis pour voir le gouverneur et faire des commentaires sur sa façon de manger la dinde, et si oui ou non il avait sucé les os, et comme il était vif pour saisir les tortillas l'une après l'autre en les effleurant de sauce au guacamole ; ils firent attention à tout. Et lui, tout à fait tranquille, tout à fait sérieux, se nettoyant les mains à ses chaussettes pour ne pas salir la serviette qui lui servit seulement à s'épousseter de temps en temps les moustaches. Et puis après, quand le punch de grenade leur monta à la tête, ils se mirent à chanter tous en chœur. Eh, Meliton, quelle était donc cette chanson qu'ils répétaient à qui mieux mieux comme un disque rayé ?

– Une qui disait : *« De l'âme, tu ne connais pas les heures de deuil. »*

– Tu es bon pour ce qui est de la mémoire, Meliton, il n'y a pas de doute. C'était bien celle-là. Et le gouverneur riait, riait ; il demanda où étaient les cabinets. Puis il se rassit à sa place,



DESSIN DE NICOLAS GUILBERT

huma l'odeur des œillets qui étaient sur la table. Il regardait ceux qui chantaient et il remuait la tête tout en battant la mesure et en souriant. Il n'y avait pas de doute qu'il se sentait heureux, parce que son peuple était heureux, on pouvait même deviner ses pensées. Et à l'heure des discours, une des personnes de sa suite, celle qui avait la tête haut perchée, un peu penchée vers la gauche, s'arrêta. Et elle se mit à parler. Il n'y a pas de doute que ça n'était pas piqué des vers.

ELLE parla de Juarez que nous avions là sur la place, et c'est seulement à ce moment-là que nous avons su que c'était la statue de Juarez, parce que jamais personne n'avait pu nous dire quel était l'individu qui était perché sur ce monument. Nous avions toujours cru que ça pouvait être Hidalgo ou Morelos ou Venustiano Carranza, parce que chaque anniversaire de l'un d'entre eux, nous faisions là une petite cérémonie en leur honneur. Jusqu'à ce que ce beau monsieur vienne nous dire que c'était Don Benito Juarez. Et tout ce qu'il nous a dit, pas vrai Meliton ? Toi qui as une si bonne mémoire, tu dois bien te rappeler ce qu'il nous a récité, ce type-là.

– Je m'en souviens très bien, mais je l'ai déjà répété tant de fois que ça devient ennuyeux.

– Bon ce n'est pas la peine. Seulement ces messieurs perdent quelque chose. Tu vas leur dire plutôt ce qu'a dit le gouverneur.

– Ce qui est sûr, c'est que, au lieu d'être une visite aux victimes et à ceux qui avaient perdu leur maison, c'est devenu une beuverie de première. Et sans parler du moment où est entrée dans le village la fanfare de Tepec, qui arriva en retard à cause de tous les camions qui avaient amené les gens du gouverneur, et les musiciens durent venir à pied, mais ils arrivèrent. Ils entrèrent en faisant résonner dur la harpe et le tambour, en faisant tatachum, chum, chum, avec les cymbales, en rythmant fort et avec entrain le *Vautour mouillé*. Ça valait la peine d'être vu ; même le gouverneur enleva sa veste et dénoua sa cravate, et tous, les uns après les autres, en firent autant. On apporta encore plus de dames-jeannes de punch et on se dépêcha de faire griller encore plus de viande de chevreuil, parce que, même si vous ne voulez pas le croire, et si eux ne s'en sont pas rendu compte, ils étaient en train de manger du chevreuil qui est abondant par ici.

Nous on riait bien quand ils disaient que la barbacoa (1) était très bonne, n'est-ce pas, Meliton ? Parce que par ici on ne sait même pas ce que c'est que la barbacoa. Ce qui est sûr, c'est que, à peine nous leur avions servi une assiette, ils en voulaient une autre, et rien à faire, nous étions là pour les servir ; parce que, comme nous disait Liborio, l'administrateur des impôts, qui entre parenthèses a toujours été très radin, peu importe que cette réception nous coûte ce qu'elle nous coûte, l'argent doit servir à quelque chose ; et puis toi, Meliton, à ce moment-là tu étais président municipal ; je ne t'ai plus reconnu quand tu as dit : *« Que le punch coule à flots, il faut faire honneur à une visite comme celle-ci »*. Et le punch coula à flots, ça c'est la pure vérité ; même les nappes devenaient rouges. Et ces gens qui semblaient n'en avoir jamais assez !

C'est seulement à ce moment-là que je me suis rendu compte que le gouverneur ne bougeait pas de son siège, qu'il ne tendait même pas la main, mais qu'il mangeait et buvait seulement ce qu'on lui tendait. Mais toute cette bande de lèche-culs se démenait pour qu'il ait une table si remplie qu'il n'y avait même plus assez de place pour la salière qu'il gardait à la main ; et, quand il ne s'en servait pas, il la mettait dans sa poche de chemise. Je finis même par lui demander : *« Vous n'aimez pas le sel, mon général ? »*, et il me montra en riant la salière qu'il avait dans sa poche de chemise, c'est comme ça que je m'en suis rendu compte.

Le grand moment, c'est quand il commença à parler. Il nous donna la chair de poule à tous tellement c'était émouvant. Il se redressa lentement, très lentement, nous le vîmes repousser en arrière sa chaise avec le pied, mettre les mains sur la table, pencher la tête comme s'il allait prendre son vol, et puis sa toux qui nous fit tous faire silence. Qu'est ce qu'il a dit, Meliton ?

« CHERS concitoyens, je remémore mon itinéraire et je vivifie l'unique bien-fondé de mes promesses. Devant cette terre que j'ai visitée comme anonyme compagnon d'un candidat à la présidence, comme coopérateur inconditionnel d'un homme public qui, dans le contexte de ses manifestations publiques, ne s'est jamais départi de son honnêteté, laquelle est le corollaire inébranlable des principes démocratiques, le lien suprême d'union avec le peuple, un homme, dis-je, qui a su unir à l'austérité dont il a donné des preuves la synthèse évidente d'un idéalisme révolutionnaire qui jamais à ce jour n'a été aussi chargé de réalisations et de certitude. »

– Là, il y eut des applaudissements, n'est-ce-pas, Meliton ?

– Oui, beaucoup d'applaudissements.

Puis il poursuivit :

« Ma ligne de conduite est la même, chers concitoyens. En tant que candidat, j'ai été économe en promesses, j'ai choisi de promettre uniquement ce que je pouvais accomplir, ce qui, en se cristallisant, se traduirait en bénéfice collectif et non hypothétique ni partitif. Aujourd'hui, nous sommes ici présents, en cette circonstance paradoxale de la nature, imprévue dans mon programme de gouvernement... »

– *Exact, mon général*, cria quelqu'un dans le fond. *Exact, vous l'avez dit.*

– *« En cette occasion, dis-je, alors que la nature nous a punis, notre présence réceptive au centre de l'épicentre tellurique qui a dévasté des foyers qui auraient pu être les nôtres, qui sont les nôtres, fait que nous accourons pour secourir, non avec le désir néronien de jouir du malheur d'autrui, mais au contraire disposés à mettre en œuvre notre effort munificent pour reconstruire les foyers détruits, à consoler fraternellement les foyers atteints par la mort. Cet endroit que j'ai visité il y a quelques années, alors que j'étais éloigné de toute ambition de pouvoir, alors heureux, aujourd'hui endeuillé, cet endroit me fait de la peine. Oui, chers concitoyens, je suis lacéré par les blessures des vivants qui ont perdu leurs biens et la criante douleur des êtres dont les morts sont sans sépulture sous ces décombres que nous avons devant les yeux. »*

– Là aussi il y eut des applaudissements, pas vrai Meliton ?

– Non, le même grand cri s'est fait entendre à nouveau : *Exact, monsieur le gouverneur, vous l'avez dit.* Et puis un autre dans le fond : *Faites taire cet ivrogne !*

– Ah oui ! il sembla même qu'il allait y avoir du remue-ménage tout au bout de la table, mais tous se calmèrent quand le gouverneur reprit :

– *« Tuxcacuensiens, j'insiste à nouveau ! Votre malheur me fait mal, mais, en dépit de ce que disait Bernal, le grand Bernal del Castillo :* « Les hommes qui » sont morts avaient été ap- » pelés par la mort », *moi, les considérant de mon point de vue ontologique et humain, je dis :* « J'ai mal, » de cette douleur que pro- » duit la vue de l'arbre dé- » truit dans sa première in- » florescence.» *Nous vous aiderons de tout notre pouvoir. Les forces vives de l'Etat, de leur faldistoire, crient pour secourir les damnés de cette hécatombe qui n'a jamais été prédite ni désirée. Ma régence ne se terminera pas sans vous avoir rendu justice. D'autre part, je ne crois pas que la volonté de Dieu ait été de vous déposséder. »*

ET ça se termina là. Ce qu'il dit après, je n'ai pas pu le savoir parce que le vacarme qui s'était déclenché aux tables du fond grandit, et il devint tout à fait difficile de se rendre compte de ce que lui continuait à dire.

– C'est certain, Meliton. Ça valait la peine d'être vu. Je ne vous dis que ça. Et voilà que le même individu du cortège se mit à crier de nouveau : *Exact ! Exact !* avec des glapissements qui s'entendaient de la rue. Et quand on voulut le faire taire, il sortit son pistolet et commença à faire des moulinets au-dessus de sa tête et à tirer au plafond. Et les gens qui étaient là en curieux se mirent à courir à l'heure des coups de feu. Et il renversa les tables dans la chute qu'il se paya, et l'on entendit se briser des verres et des assiettes et le fracas des bouteilles que l'on lançait sur le type au pistolet pour qu'il se calme, et qui s'écrasaient seulement sur le mur. Et l'autre, qui avait eu le temps de recharger son arme, la déchargeait à nouveau, tandis qu'il allait de côté et d'autre en essayant d'esquiver les bouteilles qui volaient et l'assaillaient de toutes parts.

» Vous auriez vu le gouverneur, debout, très sérieux, fronçant les sourcils, regardant d'où venait le tumulte comme s'il voulait le calmer du regard.

» Je ne sais qui a été dire aux musiciens de jouer quelque chose. Ce qui est sûr, c'est qu'ils se mirent à jouer l'hymne national de toutes leurs forces, au point que les joues du trombone en éclataient presque, tellement il soufflait fort ; mais ça ne changea rien. Et puis il s'ensuivit que là, dehors, dans la rue, la bagarre s'était allumée aussi. On vint prévenir le gouverneur qu'il y en avait qui étaient en train de se battre à coups de couteau ; et si l'on faisait bien attention, c'était sûr, parce qu'on entendait jusqu'ici des cris de femme : *« Séparez-les, ils vont se tuer ! »* Et peu après, un autre cri : *« On a tué mon mari ! Attrapez-le ! »*

– Et le gouverneur, lui, ne bougeait même pas, il était debout. Dis, Meliton, quel est ce mot qui dit...

– Impavide.

– C'est ça, impavide. Bon, avec la dispute au dehors, l'affaire ici à l'intérieur parut se calmer. L'ivrogne du « c'est exact » s'était endormi. Une bouteille ne l'avait pas raté et il était resté là allongé de tout son long par terre. Le gouverneur s'approcha alors du type en question et lui enleva son pistolet qu'il tenait encore serré dans une de ses mains raidie par l'évanouissement. Il le donna à un autre et lui dit : *« Occupe-toi de lui et prends note qu'il n'a plus l'autorisation de porter des armes. »* Et l'autre de répondre : *« Oui, mon général. »*

» La musique, je ne sais pas pourquoi, continuait à jouer l'hymne national, jusqu'à ce que le petit monsieur qui avait parlé au début lève les bras et demande une minute de silence pour les victimes. Dis, Meliton, pour quelles victimes demanda-t-il qu'on fasse une minute de silence ?

– Pour celles de la circonstance.

– Bon, pour celles-là. Après, tous s'assirent, relevèrent les tables et continuèrent à boire du punch en chantant la chanson *« Des heures de deuil »*.

» Maintenant je me souviens bien que c'était le 21 septembre tout ce tintouin, parce que ma femme a eu ce jour-là notre fils Merencio, et moi je suis arrivé très tard à la maison et pas très frais. Et elle, elle ne m'a pas parlé pendant des semaines, prétendant que je l'avais laissée seule avec son affaire. Et quand elle se calma, elle me dit que je n'avais même pas été fichu d'appeler la sage-femme, et qu'elle avait dû se débrouiller Dieu sait comme elle avait pu. »

Traduction de
MARIE-FRANCE ANDRIEU.

(1) *Barbacoa* : viande grillée.

● *Né en 1918, Juan Rulfo* est mexicain. Considéré comme un des principaux écrivains de la littérature latino-américaine, il n'a écrit que deux ouvrages : *Pedro Paramo* (1955), paru dans la collection « L'imaginaire », Gallimard, 1979, et *El Llano en Llamas (la Plaine en feu)*, 1953, recueil de nouvelles paru en français en 1967 chez Denoël. Une seconde édition en espagnol a été publiée en 1970 avec deux nouveaux contes : *La Herencia de Matilde Arcangel* et *El Dia del Derrumbe (le Jour du tremblement de terre)*, qui n'ont donc pas été traduits en français.

Kiosque

Nous l'avons tant aimé

VOUS imaginez la vie sans Truffaut ? Et pourtant c'est ainsi. Quand on l'a porté en terre, mercredi, dans sa petite boîte carrée au cimetière de Montmartre, on a bien compris qu'il était comme tous les gens auxquels on s'attache : mortel, mort et enterré.

Il y avait, comme de bien entendu, floraison de gerbes, flots de vraies larmes et une foule mêlée. Au même moment s'écrivaient, s'imprimaient, commençaient à se vendre des milliers de tonnes de papier – papier-journal ou papier glacé – sur lesquelles on nous refaisait le récit de sa vie, le rappel de son œuvre, le catalogue de ses passions, les raisons de son importance et l'analyse de notre tristesse.

Partout l'hommage. La couverture de *Paris Match*, celle de *VSD* et celle... d'*Ici Paris*. « Truffaut la tendresse », titre *Match*, qui le présente comme *« le cinéaste français le plus aimé dans le monde »*. Et plus loin : *« Il offre à ses actrices les plus belles histoires d'amour. »* *VSD* réplique : « Truffaut, le metteur en scène des femmes ». Et précise : *« Les plus belles actrices ont tourné dans ses films. »* *L'Express* est sobre (une page sur 248) mais confirme le sentiment général : « Truffaut : l'amour en fuite ». *Le Nouvel Observateur* donne dans un autre registre : « Truffaut l'enfant sauvage ». *Révolution*, l'hebdomaire du PCF, est plus militant : « Pour François Truffaut ». *La Vie*, hebdomadaire chrétien, est métaphysique : « François Truffaut, la vie volée ». *Magazine Hebdo*, enfin, en profite pour égratigner la gauche : « François Truffaut : cet iconoclaste détestait le cinéma engagé ».

Il y a un ennui avec Truffaut, c'est qu'il a beaucoup parlé lui-même de son œuvre et l'a résumée dans cette formule que citent la plupart des magazines : *« Les femmes et les enfants d'abord. »* *« Dans mes choix*, disait-il, *j'écarte les pures comédies, car la vie n'est pas tellement drôle ; j'écarte les purs drames, car la vie n'est pas tragique. Je m'efforce de ne filmer ni des bateaux ni des chevaux, car ils me font peur, ni des gens vêtus d'uniformes, car ils m'ennuient. Alors, procédant par élimination, je travaille avec ce qui reste : les histoires d'amour et les histoires d'enfant. »*

Evidemment, c'est pain bénit pour la grande presse, grand public et grand cœur ! Cet ancien pourfendeur de l'académisme ayant joué sur la corde sensible, on ne pouvait que pleurer dans les chaumières du sentiment ! Alors va pour Truffaut et les femmes. Truffaut et les enfants... Un peu facile. Est-ce qu'il ne jouait pas à nous égarer ? *« Il n'avait tourné que deux films sur l'enfance*, note Michel Mardore dans *le Nouvel Observateur, et si des actrices fabuleuses (Jeanne Moreau, Catherine Deneuve, Fanny Ardant...) traversent ses films, il n'a pas été le cinéaste de la femme, comme on le prétendait un peu vite, mais plutôt le cinéaste de l'amour. A la façon de Hitchcock, car l'amour est un tourment qui se vit à deux, jusqu'à nouvel ordre. »* Bien vu.

Mais tout le monde n'est pas d'accord. *VSD* rappelle sa célèbre formule : *« Le cinéma est l'art de la femme. »* Ambiguïté truffaldienne (?), qu'éclaire peut-être cet autre propos du cinéaste : *« Si je fais des films, c'est pour éprouver les émotions de la maternité et la plénitude qu'elle procure. Les hommes, même inconsciemment, sont jaloux des femmes du point de vue de la création. La création totale, c'est mettre un bébé au monde. En créant un film ou un livre, on peut approcher cette plénitude. »* Tant de films, tant de grossesses ? Il faisait remarquer que la réalisation d'un film lui prenait en général neuf mois...

On ne sort pas des idées simples, voire des clichés sur l'art et la manière d'engendrer, de créer et de se perpétuer par ses œuvres. Mais, au fond, cette problématique personnelle de Truffaut, en quoi nous concerne-t-elle ? En quoi explique-t-elle l'intérêt pour son œuvre, l'émotion provoquée par sa mort ?

Personnage attachant, humain, drôle, timide, exigeant, tendre, intelligent. Tout le monde vous le dira, et tout le monde l'écrit. Il savait même, note Philippe Labro dans *Paris Match*, *« il savait admirer »*. Oui mais ce deuil, cette unanimité dans l'hommage ? Labro les explique ainsi : *« Ce qu'il y a de terrible avec la mort de Truffaut, c'est que tous ceux qui ont été jeunes avec ses films dans les années 60 ne le sont plus. Avec lui c'est une grande partie de l'esprit d'une génération qui s'en va. »*

Ce n'était donc que cela : la nostalgie ? Le regard attristé de chacun sur son propre passé, le regret des verts paradis, l'angoisse du vieillissement ? D'où ce sentiment au bord de la tombe d'y être déjà un peu avec lui ? C'est faire peu de cas de l'œuvre. Nous serions seulement des nostalgiques des « sixties », de ces gens qui courent après le passé et, après avoir enterré Truffaut, vont acclamer Johnny au Zénith, comme vieillards fouillant en leurs archives, la larme à l'œil.

La Vie donne une interprétation de son œuvre que le Vatican ne saurait critiquer : *« Cet artiste dont la délicatesse et la sensibilité ont marqué un quart de siècle de cinéma restera le témoin d'un changement de mentalité, d'un regard différent sur la société et sur l'époque, sur l'évolution des mœurs et la place de la femme et de l'enfant dans le monde. Aux questions qu'il a posées à travers des récits qui étaient avant tout des spectacles, il répondait par un mot : aimer. »*

Amour, enfant, femme : on ne sort pas de ce triangle du sentiment où son œuvre et sa mort nous enferment. Jusqu'à *Ici Paris*, bien sûr, qui, brodant sur ce thème, annonce en première page : *« L'ultime preuve d'amour de François Truffaut. »*

Donc il aimait la femme (les femmes), l'enfance (les enfants), le cinéma, la vie, le public. Un peu moins les honneurs et les mondanités. Mais sa timidité, nous disent les magazines, c'était encore une preuve d'amour. Des tas de gens sont comme ça. Il suffit de regarder autour de soi.

Révolution met une note d'humour – tiens, l'humour, pourquoi en a-t-on si peu parlé à son propos ? – dans les oraisons funèbres des hebdomadaires : *« Il aimait les films de Lubitsch. Il y avait appris une chose, une seule vraiment. Le renversement du comique en tragique. S'il réussissait en cela, c'était que, derrière son sourire crispé, il était un auteur métaphysique. Mais la mort du personnage de* l'Homme qui aimait les femmes *est bien celle que je lui aurais souhaitée. Sur un lit d'hôpital, le héros, agonisant, voit les jambes d'une jolie femme. Il veut les saisir et chute, achevant ainsi son existence fébrile. Sans aucun blasphème, j'espère que la dernière image que François Truffaut ait pu voir avant sa mort fut celle d'une jolie paire de jambes. Il avait la passion du cinéma et de la femme. »*

Et nous ne savons toujours pas pourquoi nous l'avons, lui, tant aimé.

BRUNO FRAPPAT.

Théâtre

Enfin Corneille revient !

L'INFORTUNE scénique de Corneille remonte au dix-septième siècle. Elle suit de près son premier triomphe : Montdory, le créateur du *Cid*, meurt dans l'année (1637). Corneille ne retrouvera plus guère un tel interprète. Après 1650, le Théâtre du Marais, auquel il est resté fidèle, entre dans son déclin. Molière, qui rêvait d'être tragédien, joue du Corneille. Mais, dans *Héraclius*, *« on lui jeta des pommes cuites »*. Et l'hôtel de Bourgogne fut, on le sait, la maison de Racine plus que celle de Corneille. En 1680, lors de la fondation de la Comédie-Française par la fusion de l'hôtel de Guénégaud et de l'hôtel de Bourgogne, Corneille est bien présent au repertoire, mais en minorité par rapport à Molière et à Racine. Il le restera.

Aujourd'hui, Corneille figure au troisième rang des auteurs joués à la Comédie-Française. Molière l'emporte de loin : 29 664 représentations de 1680 à 1978. Corneille vient après Racine : 7 019 représentations contre 8 669. Or il a écrit une quarantaine de pièces quand celles de Racine ne dépassent pas la douzaine. Seules cinq de ses œuvres n'ont pas quitté l'affiche. Par ordre décroissant : *le Cid*, *Horace*, *le Menteur*, *Cinna*, et *Polyeucte*. Les autres ont sombré dans l'oubli, ou attendent pour reparaître sur la scène le bon plaisir d'un interprète prestigieux.

Les metteurs en scène de la première moitié du vingtième siècle négligent aussi Corneille. Ni Copeau, ni Baty, ni Pitoëff ne le montent. En 1936, Jouvet ressuscite *l'Illusion comique*, dans un spectacle fastueux : celui-ci éclipse l'œuvre. Seul Dullin affronte vraiment Corneille. Mais son *Cinna*, dont il reste un témoignage écrit (1), date de 1947 : c'est l'époque du Théâtre Sarah-Bernhardt, sa troupe est faible, et Dullin essoufflé.

Pourtant, une renaissance cornélienne s'amorçait avec le livre de Jean Schlumberger (*Plaisir à Corneille* – 1936) et celui de Robert Brasillach (1938). Après la guerre, elle porta ses fruits. Jean Vilar présente *le Cid* à Avignon, en 1949, et l'y reprend, avec Gérard Philipe, en 1951. En 1954, le TNP donne *Cinna* : Vilar y est un inoubliable Auguste. On redécouvre des œuvres oubliées : Gignoux monte, à Strasbourg, *Suréna* (1969) et, au TEP, *la Place Royale* (1973) ; Jean-Pierre Miquel, qui a fondé le Groupe Corneille du Théâtre classique de la Sorbonne, nous permet de voir *Sertorius* (1962, puis en 1981 à la Comédie-Française), et il récidive à l'Odéon avec *Othon* et *Suréna* (1975)... Ce Corneille-là est délibérément politique. On le lit sinon à travers Brecht du moins dans son sillage. l' *Horace* selon Gignoux (1963, repris en 1969) retentit de l'écho de la guerre d'Algérie, de l'OAS et des *« soldats perdus »*. Jacques Rosner va même plus loin : selon lui, *Nicomède* (à Villeurbanne, en 1969) nous est plus contemporain qu'une œuvre... disons de Gatti. Toute la décolonisation et les problèmes du tiers-monde s'y trouvent inscrits par avance. Et


ROGER VIOLLET

c'est *le Cid* que Planchon met « en pièces » quand il veut évoquer les « événements » de mai 1968.

Mais ce Corneille aussi a fait long feu. Malgré le cycle Corneille organisé par Jean-Pierre Miquel à l'Odéon, en 1975, les années 70 ne sont guère cornéliennes. Vilar vient de mourir ; Vitez est racinien ; Chéreau se tourne plutôt vers Marivaux ; Jean-Pierre Vincent lorgne vers Molière... Seuls des francs-tireurs comme Jean-Marie Patte ou, au cinéma, Jean-Marie Straub restent, imperturbablement, attentifs à *Rodogune* ou à *Othon*. Un autre Corneille se prépare dans l'ombre. Il surgit en plein jour, la saison dernière, avec le *Cinna* de Jean-Marie Villégier à la Comédie-Française. Villégier l'a mûri tout au long de travaux discrets avec des amis comédiens ou à l'école du Théâtre national de Strasbourg. Son *Nicomède* (qu'il a présenté, en 1982, au Festival de La Rochelle) *« rejoue sur un petit théâtre local la partie où vient de se trancher le sort du monde »*, et, dans sa *Sophonisbe*, *« une prima donna sublime »* préfigure l'histoire d'Hannibal et l'agonie de Carthage, prophétisant ainsi la fin de toute liberté individuelle. C'est un Corneille baroque qui anticipe Kleist, voire Genet.

Est-ce la vertu du tricentenaire ? En 1984, Corneille se multiplie. Il est partout. A Rouen, dans la belle chapelle du lycée Corneille, le Théâtre des Deux-Rives donne d'affilée *Trois comédies de jeunesse (Mélite, la Galerie du Palais et la Place Royale)*. A Avignon, de jeunes comédiens jouent aussi, sous la direction d'Ewa Lewinson, *la Galerie du Palais* : *« une réflexion gaie sur un temps sans adolescence »* (2). On annonce *Pertharite* à Bruxelles et *Othon* à Gennevilliers... A la Cité internationale universitaire, Sylvie Ollivier et Ivan Morane retracent *la Grande Fresque imaginaire d'un destin oublié : Pierre Corneille.* Enfin, Strehler a choisi, pour son premier spectacle français au Théâtre de l'Europe, *l'Illusion comique* qu'il intitule, conformément aux dernières éditions du vivant de Corneille, *l'Illusion* (3). Au-delà d'une comédie des comédiens, il voit *« dans ce jeu de miroirs perpétuel qui pousse les acteurs de la vie à s'aimer, à se trahir et à mourir comme au théâtre, la glorification de nos contradictions et de nos certitudes »*, le théâtre lui-même y étant figuré comme un *« moyen de connaissance extrême à l'homme »*.

Ce n'est pas seulement une affaire d'anniversaire. Maintenant, Corneille nous parle de théâtre, de jeunesse, de pouvoir et d'illusion. Et nous nous remettons à l'écoute de cette dramaturgie des extrêmes, où se confondent la pose et l'inconstance, où la maîtrise et l'abandon se conjuguent et où l'aurore et le crépuscule se touchent presque. Jouer Corneille, c'est tenter de marier l'eau et le feu.

BERNARD DORT.

(1) Cf. la collection « Mises en scène », disparue depuis (éditions du Seuil, Paris, 1948).

(2) Cette *Galerie du Palais* est reprise à la Galerie de la Cité internationale universitaire, depuis le 2 octobre.

(3) Du 6 novembre au 31 décembre.

